DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL **2012**

Groupe SAMSE

DOCUMENT DE REFERENCE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2012

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2013 conformément à l'article 212.13 de son Règlement Général.
Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sommaire

1 Présentation du Groupe SAMSE 5

1.1 Messages des Présidents 6
1.2 Profil 8
1.3 Organigramme simplifié 22
1.4 Historique 23
1.5 Chiffres clés 25
1.6 SAMSE et ses actionnaires 26

2 Gouvernement d'entreprise 31

2.1 Données juridiques de portée générale 32
2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de Surveillance 34
2.3 Contrôle interne 44

3 Rapport de gestion 56

3.1 Faits marquants de l'exercice 2012 57
3.2 Déroulement de l'exercice 57
3.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice 62
3.4 Gestion des risques 62
3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux 69
3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux 69
3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE 75
3.8 Conventions et engagements réglementés 78
3.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise 79
3.10 Informations sur le capital 105
3.11 Dépenses non déductibles fiscalement 109
3.12 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles 109
3.13 Frais de recherche et de développement 109
3.14 Perspectives 2013 109
3.15 Observations du Comité d'Entreprise 109

4 Eléments financiers 110

4.1 Comptes consolidés 111
4.2 Comptes sociaux 181

5 Autres informations 211

5.1 Responsable du Document de Référence 212
5.2 Attestation du responsable 212
5.3 Informations historiques sur les exercices 2010 et 2011 213
5.4 Noms des contrôleurs légaux 213
5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes 214
5.6 Responsable de l'information 214

6 Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2013 215

6.1 Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte 216
6.2 Observations du Conseil de Surveillance 217
6.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes 218
6.4 Résolutions 230

7 Tables de concordance 233

7.1 Table de concordance du Document de Référence 234
7.2 Table de concordance du Rapport de gestion 236

1 Présentation du Groupe SAMSE

1.1 Messages des Présidents 6

1.2 Profil 8

1.3 Organigramme simplifié 22

1.4 Historique 23

1.5 Chiffres clés 25

1.6 SAMSE et ses actionnaires 26

1.1 Messages des Présidents

Message d'Olivier Malfait

Président du Directoire

et de

François Bériot

Vice-Président du Directoire

Artisans de notre avenir

En 2012, le Groupe a de nouveau réussi à tirer son épingle du jeu, dans un contexte difficile.

La recette du succès de cette année est simple.
Nous avons été : vigilants sur nos charges, sélectifs sur nos investissements et engagés au service de nos clients.

Nous avons su, collectivement : booster nos ventes sans trop dégrader nos marges et être forts sur nos fondamentaux tout en transformant nos innovations en développement de nouvelles activités.

Un grand merci à tous nos collaborateurs pour leur créativité, leur dynamisme et leur détermination.

Nous souhaitons aussi remercier tous nos partenaires : clients, fournisseurs, banquiers, pour leur fidélité et leur confiance.

Ainsi, nous sommes armés pour affronter 2013. Dans un marché toujours en baisse et bagarré, notre défi sera de conduire et d'accompagner les mutations, dans un environnement de plus en plus complexe.

Cette période difficile sera aussi une opportunité pour réfléchir à l'avenir, aux possibilités d'amélioration et de transformation.

Notre ambition est de construire le futur dans une vision partagée avec tous les acteurs.

- Tout d'abord nos clients, avec qui nous devons poursuivre et améliorer notre relation de qualité, de proximité et de confiance : être toujours en mesure de leur apporter des conseils, des services appropriés, des prix étudiés et des stocks disponibles.
- Nos fournisseurs, pour réfléchir à de nouveaux partenariats et aux meilleures solutions durables de demain.
- Nos partenaires financiers, pour qu'ils continuent d'apporter les ressources nécessaires à notre Groupe, pour son développement à moyen et long terme.
- Et bien sûr, nos collaborateurs : nous sommes conscients des efforts que nous leur demandons. Leur passion, leur sens de l'engagement, leur capacité à s'adapter en permanence avec agilité et dynamisme aux nouvelles situations, sont les clés essentielles de la réussite de notre Groupe.

Tout comme nos clients, nous sommes des artisans : nous construisons chaque jour.

Pour réussir en 2013, nous allons encore améliorer notre efficacité commerciale, former nos jeunes, faire grandir nos équipes et surtout, préserver le bon climat qui règne dans notre entreprise.

François Bériot
Vice-Président du Directoire

Olivier Malfait
Président du Directoire

Message de Patrice Joppé

Président du Conseil de Surveillance

et de

Paul Bériot

Vice-Président du Conseil de Surveillance

Edito

«Quand le bâtiment va, tout va» dit le proverbe.

Et quand le bâtiment ne va plus ? Le Négoce des matériaux de construction est touché et souffre de plusieurs maux dont :

- baisse d'activité, et donc du chiffre d'affaires,
- érosion des marges, due à une concurrence exacerbée,
- insolvabilité d'une partie de la clientèle dont la trésorerie souffre du ralentissement.

En général, l'addition de ces trois facteurs génère une baisse considérable de la rentabilité du négoce dont le profit est traditionnellement marginal.

En 2012, le Groupe, dans son ensemble, a réalisé une performance remarquable en maintenant un niveau de résultat supérieur à la moyenne de la profession.

Je ne doute pas que 2013 verra à nouveau SAMSE et toutes ses filiales et participations, faire encore une fois preuve de réactivité, de créativité et aussi d'optimisme ; la poursuite du développement concrétisée récemment en est une preuve.

J'ai entendu, au dernier salon SAMSE qui s'est tenu à Chambéry les 14 et 15 février 2013, plusieurs de nos collaborateurs affirmer : «La crise, elle n'est pas ici, elle est à l'extérieur».

Avec un tel «mental», nous sommes bien sur la route de nouveaux succès...

Patrice Joppé
Président du Conseil de Surveillance

1.2 Profil

Groupe indépendant de distribution de matériaux de construction et d'outillage, le Groupe SAMSE développe un réseau commercial dense de 290 points de vente dans l'Est et le Sud de la France.

Présent sur deux métiers, le négoce et le bricolage, le Groupe propose à ses clients, professionnels et particuliers, des offres complémentaires dans un réseau de proximité.

Le négoce, une affaire de spécialistes

L'activité négoce est portée par une vingtaine d'enseignes complémentaires.

Le réseau multi-spécialiste du Groupe représente un maillage dense qui garantit une relation de proximité avec les chantiers, les artisans et les entreprises du BTP.

Les offres sont complètes et s'adressent à tous les corps de métier des travaux publics et du bâtiment. Les partenaires du Groupe sont sélectionnés parmi les meilleurs fournisseurs.

Les maîtres d'ouvrages porteurs de projets apprécient les conseils techniques des équipes et la mise en relation avec les clients professionnels.

En outre, les capacités de stockage, les plateformes logistiques et les services de livraison sur chantier apportent aux clients une bonne qualité de service et un gain de temps.

Le Groupe investit dans la formation technique de ses équipes afin de développer et d'adapter leurs compétences aux nouveaux modes constructifs.

Multi-spécialistes

Créée en 1920 à Grenoble, la Société Anonyme des Matériaux du Sud-Est (SAMSE), filiale des Ciments VICAT, prend son indépendance en 1949. Présente en Rhône-Alpes et PACA, l'enseigne SAMSE est proche de ses clients grâce à un maillage serré de 76 agences sur 9 départements.
www.samse.fr

Chiffres clés 2012
76 agences • 1 503 collaborateurs •
486 M€ Chiffre d'Affaires social •
422 M€ Chiffre d'Affaires consolidé •

La société DORAS, intégrée au Groupe en 2003, a poursuivi son développement pour atteindre aujourd'hui 54 agences en Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Lorraine.
www.doras.fr

Chiffres clés 2012
54 agences • 714 collaborateurs •
228 M€ Chiffre d'Affaires •

Née en 1996, l'enseigne M+ MATERIAUX, compte aujourd'hui 23 agences multi-spécialistes.
M+ MATERIAUX s'est rapprochée du Groupe en 2008.
www.mplus-matériaux.fr

Chiffres clés 2012
23 agences • 318 collaborateurs •
92,8 M€ Chiffre d'Affaires •

BLANC MATERIAUX est une société familiale créée en 1965 dans les Alpes de Haute-Provence. Elle a rejoint le Groupe en 2005.

Chiffres clés 2012
3 agences • 15 collaborateurs •
6 M€ Chiffre d'Affaires •
www.blanc-materiaux.fr

Créée en 1911 à Bourg-de-Péage (26), l'entreprise familiale DIDIER s'est rapprochée du Groupe en 2008 et compte aujourd'hui 5 points de vente dans la Drôme.

Chiffres clés 2012
5 agences • 48 collaborateurs •
13,7 M€ Chiffre d'Affaires •
Participation mise en équivalence •
www.didier-materiaux.fr

Le Groupement d'Achats des Matériaux et Agrégats du Gard a vu le jour en 1971 et développe au sein de ses agences quatre activités : matériaux, bricolage, menuiserie, carrelage/sanitaire à destination des clients professionnels et particuliers. Présente sur le Gard, la société GAMAG a intégré le Groupe en 2011.
www.gamag.com

Chiffres clés 2012
8 agences • 147 collaborateurs •
28,2 M€ Chiffre d'Affaires •

Fondée par la famille Reynaud-Chaumeton en 1945, la société MATERIAUX SIMC nous a rejoints en 1992. En 2012, elle compte 23 points de vente et développe des agences spécialisées (travaux publics, grands comptes, charpente couverture, plaques de plâtre) réparties sur la région PACA.
www.materiaux-simc.fr

Chiffres clés 2012
23 agences • 456 collaborateurs •
121,8 M€ Chiffre d'Affaires •
Participation mise en équivalence •

L'histoire du Groupe PLATTARD commence en 1880 à Villefranche-sur-Saône. Depuis, la société n'a cessé de développer son activité de négoce tout en prenant largement part à l'industrie BTP : création notamment d'une usine de production de bordures en 2012, d'une unité de production de tuyaux béton unique en Europe, dépôt du brevet de fabrication du concept Technibloc®. Le Groupe PLATTARD s'est rapproché du Groupe SAMSE début 2009.
www.plattard.fr

Chiffres clés 2012
33 agences et 2 usines de production •
450 collaborateurs • 151 M€ Chiffre d'Affaires •
dont plus de 70 % dans le négoce •
Participation mise en équivalence •

Spécialistes Travaux Publics et Adduction d'Eau Potable

Spécialiste de matériel pour l'adduction d'eau potable, CHRISTAUD propose des solutions complètes pour les canalisations, le raccordement, la défense incendie, le puisage ainsi que des produits d'assainissement.
La société distribue aussi des fournitures industrielles : robinets, accessoires de tuyauterie, pompes et des instruments de mesure… plus de 3 000 références sélectionnées chez des fournisseurs certifiés ISO 9001.
www.christaud.com
www.christaudindustrie.com

Chiffres clés 2012
13 agences • 56 collaborateurs •
23,0 M€ Chiffre d'Affaires •

Depuis 1984, CELESTIN MATERIAUX distribue dans la région Grand Lyon, des produits d'assainissement d'eaux usées/eaux pluviales, de voierie et de terrassement, de réseaux secs et d'aménagement urbain.
www.celestin-materiaux.fr

Chiffres clés 2012
7 agences • 40 collaborateurs •
19,3 M€ Chiffre d'Affaires •

Depuis 2001, BTP DISTRIBUTION propose des produits pour les voieries, réseaux divers, l'assainissement et l'adduction d'eau potable. L'enseigne, implantée dans le Bas-Rhin, propose aussi des outillages et des équipements de sécurité à sa clientèle professionnelle.
www.btpdistribution.fr

Chiffres clés 2012
3 agences • 33 collaborateurs •
27,2 M€ Chiffre d'Affaires •

Spécialistes Bois et Menuiserie

Créée en 1895, l'entreprise familiale ETS PIERRE HENRY ET FILS importe du monde entier des grumes et sciages d'une centaine d'essences. Elle distribue en France plus de 110 000 m³ de bois par an. Sur son site Isérois, HENRY TIMBER gère le stockage (30 000 m³), l'étuvage et le séchage (1 200 m³ par mois) ; HENRY TIMBER est la plate-forme bois du Groupe SAMSE.
www.henry-timber.com

Chiffres clés 2012
3 sites • 65 collaborateurs •
61,7 M€ Chiffre d'Affaires •

Deux scieries à l'origine (MAURIS créée en Haute-Savoie en 1918, ODDOS en Isère en 1936), ont donné leur nom à BOIS MAURIS ODDOS.

L'enseigne dispose d'une large gamme de bois, panneaux et dérivés, de menuiseries et d'un choix important d'isolants traditionnels et naturels. Elle propose des services spécifiques : prédécoupes, découpes finies, placage de chants… BOIS MAURIS ODDOS expose ses parquets, placards, escaliers, portes et lambris dans des halls d'exposition ouverts aux particuliers.
www.boismaurisoddos.fr

Chiffres clés 2012
3 agences • 76 collaborateurs •
28,0 M€ Chiffre d'Affaires •

Depuis 1997, la société LES COMPTOIRS DU BOIS & ASSOCIES propose aux professionnels du pays voironnais (Isère) du bois et des produits dérivés. L'enseigne attire de plus en plus les particuliers, intéressés par la fourniture et la pose des menuiseries et par le choix de parquets, d'escaliers et de cuisines présentés dans la salle d'exposition.
www.comptoirdubois.fr

Chiffres clés 2012
1 agence • 11 collaborateurs •
4,7 M€ Chiffre d'Affaires •

Spécialiste de la menuiserie depuis 1973, REMAT propose un grand choix de produits labellisés pour maisons traditionnelles et ossature bois, conformes aux exigences de la RT 2012. Ses clients, professionnels et particuliers, apprécient les services tels que le conseil sur chantier, la pose en rénovation ou l'atelier service après-vente.
www.remat.fr

Chiffres clés 2012
3 agences • 35 collaborateurs •
8,3 M€ Chiffre d'Affaires •

Créée dans les années 30, la société ETS ROGER CLEAU a rejoint DORAS en août 2008. Enseigne spécialisée en bois-panneaux et en menuiserie, sa clientèle est constituée à parts égales de professionnels et de particuliers. CLEAU propose un service de pose pour tous les produits de menuiserie. L'enseigne est présente en Saône-et-Loire et dans l'Ain.

Chiffres clés 2012
4 agences • 64 collaborateurs •
20,7 M€ Chiffre d'Affaires •

Spécialistes Carrelage

L'enseigne CAREO a été créée en 2007 par le Groupe SAMSE. De grands espaces d'exposition permettent aux professionnels comme aux particuliers de faire leur choix.
www.espace-careo.com

Chiffres clés 2012
3 agences • 17 collaborateurs •
4,5 M€ Chiffre d'Affaires •

En 2008, LEADER CARRELAGES rejoint les spécialistes carrelage du Groupe SAMSE avec un point de vente près d'Annecy.

Chiffres clés 2012
1 agence • 19 collaborateurs •
4 M€ Chiffre d'Affaires •
Participation mise en équivalence •

Spécialiste Energies Renouvelables

SWEETAIR FRANCE propose des solutions énergies renouvelables clés en main : chauffage (chaudières à condensation, pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques), production d'eau chaude sanitaire (solaire thermique et chauffe-eau thermodynamique), production d'électricité (solaire photovoltaïque) et ventilation. Etude, conseil, offre produits et pose, tout est compris. SWEETAIR FRANCE est garante de la qualité de ses installations.
www.sweetair.fr

Chiffres clés 2012
1 agence • 51 collaborateurs •
6,6 M€ Chiffre d'Affaires •

Le bricolage et la décoration

Bricolage

LA BOITE A OUTILS compte aujourd'hui 11 magasins en Rhône-Alpes et PACA, situés dans les zones rurales ou proches d'agglomérations de taille moyenne.
www.la-bao.fr

L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE compte 17 magasins en Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon et Bourgogne-Franche-Comté. Ils présentent un référencement serré, un agencement semi-industriel sur 3 000 à 6 000 m², des prix bas toute l'année accompagnés de services et de conseils. Ils sont tous équipés d'un «drive» permettant aux clients de retirer leur commande, préalablement validée sur le site e-commerce.
www.e-brico.fr

Chiffres clés 2012 des deux enseignes
28 magasins • 1 324 collaborateurs •
282,0 M€ TTC Chiffre d'Affaires •
198,5 M€ H T Chiffre d'Affaires consolidé •

Décoration

DES IDEES, créée en 2005 par LA BOITE A OUTILS, est une enseigne dédiée à la décoration. Dans un espace de 1 000 m², elle propose un large choix de produits renouvelés régulièrement selon les tendances : ameublement, linge de maison, arts de la table et objets de décoration.

Chiffres clés 2012
3 magasins • 17 collaborateurs •
2,6 M€ Chiffre d'Affaires •

L'organisation du Groupe
Mettre en œuvre des projets de mutualisation intelligents

Achats

La qualité du lien que le Groupe entretient avec ses fournisseurs est primordiale. Sa volonté : évoluer avec eux sur le long terme, pour construire une relation pérenne, tout en restant ouvert à de futures opportunités.

Un esprit de partenariat

Le Groupe met en œuvre une organisation structurée de ses achats et conduit une stratégie applicable à l'ensemble de ses filiales, articulée autour de la gestion de son référencement et de son partenariat fournisseurs.

Respect et fidélité sont les deux valeurs qui lui permettent d'évoluer avec confiance dans la relation quotidienne avec ses fournisseurs. Un tel positionnement implique le respect d'une série d'engagements visant à garantir la transparence et le succès de ses actions.

Le Groupe privilégie les partenariats axés sur la qualité et la performance globale des produits, le respect de la réglementation dans les domaines sanitaires et de la sécurité, le respect de l'environnement au niveau de la fabrication, l'usage, la destruction et le recyclage des produits.

Les collaborateurs assurent, tous les jours sur le terrain, le déploiement de la politique du Groupe dont ils sont devenus les garants. Les commissions produits sont animées par des hommes de terrain ; elles constituent des lieux d'expertises et d'échanges grâce auxquels la stratégie de référencement est ajustée en permanence.

Une marque de distributeur : Les Indispensables

En 1999, le groupement MCD, dont le Groupe SAMSE fait partie, décide de lancer sa propre marque distributeur : "Les Indispensables".

Plébiscitée par les clients pour son excellent rapport qualité/prix, l'offre concerne plus de 250 références produits : carrelages, faïences, gammes terrasse, colles, lambris, mortiers, produits d'étanchéité à l'air et à l'eau, lasures, mastics, outils électroportatifs, etc…

MCD se compose de six groupes indépendants régionaux dont le Groupe SAMSE (CHAUSSON MATERIAUX, VM MATERIAUX, QUEGUINER MATERIAUX, DENIS MATERIAUX ET BOYENVAL VAN PEER)

Des achats responsables

Le Groupe privilégie dans ses achats les produits normés CE ou NF. Les bois issus de forêts durablement gérées sont prioritairement référencés.

Le Groupe est dans une démarche de certification en matière d'approvisionnement. L'entreprise a obtenu les labels PEFC et FSC. Tous les produits proviennent de producteurs forestiers dont le bois est issu d'une exploitation forestière raisonnée, assurant ainsi le renouvellement des espèces et leur préservation pour les générations futures.

Le référencement produits intègre une gamme dédiée aux systèmes constructifs de demain : isolants naturels, cuves de récupération des eaux, panneaux photovoltaïques, offres d'isolation par l'extérieur.

Dans la mesure du possible, les produits sont choisis avec un conditionnement vrac ou semi-vrac afin de limiter les déchets.

La logistique, outil d'approvisionnement performant au service de la vente

La compétitivité des prix constitue une des priorités majeures du Groupe. Elle évolue chaque jour grâce à la massification des achats et aux collaborations grandissantes avec les fournisseurs pour améliorer les flux.

Une exploitation en pleine évolution

Pour mieux accompagner sa croissance et s'adapter aux exigences économiques et environnementales, le Groupe déploie depuis plusieurs années une politique d'optimisation de ses structures logistiques.

Son organisation logistique est totalement orientée vers la satisfaction du client. Un programme d'amélioration continue de ses processus a été amorcé en 2010. Il s'appuie sur la méthode Lean : livrer les clients dans les délais avec le niveau de qualité requis et au coût le plus bas possible.

Une telle orientation permet d'optimiser la réactivité commerciale, grâce à une meilleure flexibilité d'approvisionnement. Les délais de livraison en agence sont réduits, renforçant ainsi la présence sur le terrain des collaborateurs.

L'organisation se compose aujourd'hui d'une structure centrale LOG APPRO à Brézins (Isère), et de trois plateformes bois et panneaux.

La plateforme de Brézins en quelques chiffres
36 800 m² de bâtiments sur un terrain de 72 000 m²
68 000 emplacements palettes
118 collaborateurs
5 800 camions affrétés par an
96 M€ de volume d'affaires traitées

Les plateformes bois

Elles constituent un axe fort de la stratégie de développement du Groupe.

La plateforme de St-Hilaire-du-Rosier approvisionne toutes les enseignes du Groupe.

Dotée de 25 000 m² couverts sur 6,5 hectares, elle offre des conditions de stockage optimales.

Elle est équipée de 12 cellules pilotées par ordinateur pour l'étuvage et le séchage du bois.

Celles de Gevrey Chambertin (Côte d'Or) pour DORAS et d'Argonay (Haute-Savoie) pour les spécialités bois et panneaux, renforcent l'offre logistique du Groupe.

Les transports

La performance se joue chaque jour sur les chantiers à travers la qualité du service et la fiabilité des livraisons. Garantir la qualité des prestations, réduire les coûts et l'impact environnemental sont les trois enjeux majeurs du Groupe.

La recherche de synergies

L'organisation des transports amont et aval est un vecteur de valeur ajoutée étroitement relié au travail d'optimisation logistique.

Des fournisseurs jusqu'aux clients, le Groupe rationnalise la gestion des flux en suscitant, à tous les niveaux de son organisation, le maximum de synergies.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'approvisionnement multi-canal est amplifié.

Le taux de chargement des camions est optimisé, ainsi que les tournées de livraison. Un enjeu économique et environnemental : 50 % des fournisseurs possèdent un site de production situé au sein de la zone de chalandise.

Des filiales de transport responsables

MAT APPRO

Commissionnaire de transport, MAT APPRO est une filiale créée conjointement avec le transporteur ZANON.

Elle assure le développement des services transport affectés au réseau du Groupe, en approvisionnement amont et aval.

Sa fonction est de fiabiliser la chaîne d'approvisionnement du Groupe et de développer des collaborations avec les fournisseurs pour devenir un partenaire transport significatif.

MAT APPRO contribue au respect de l'environnement en optimisant ses moyens roulants.

La société dispose d'outils fiables permettant d'assurer un meilleur coefficient de remplissage de ses véhicules, et approvisionne une partie des marchandises par voie maritime.

ZANON TRANSPORTS

Partenaire de la logistique du Groupe, ZANON TRANSPORTS est une entreprise familiale créée en 1953.

Depuis plusieurs années, la société s'engage pour un transport plus responsable et a mis en place des mesures afin de réduire son impact environnemental :

- des plans de formation «conduite rationnelle» pour l'ensemble des chauffeurs,
- des véhicules moins énergivores,
- la géo localisation pour une optimisation des tournées.

Le commerce

La densité et la répartition pluri-métiers des différentes enseignes du Groupe ne sont pas le fruit du hasard : le maillage de son territoire est un des piliers de sa politique commerciale.

La proximité d'un réseau

Grâce à une proximité accrue et une complémentarité de ses offres, le Groupe s'adapte aux besoins de ses clients, assurés de trouver un point de vente proche de chacun de leur chantier.

Qu'il s'agisse de disponibilité, de technicité ou de réactivité, la qualité de service reste sa préoccupation essentielle. Dans chaque agence, tout est mis en œuvre pour permettre aux clients de choisir leurs matériaux avec discernement et de les acheter dans les meilleures conditions.

Toutes les équipes entretiennent avec leurs clients une relation de proximité et partagent avec eux une connaissance approfondie des produits, de leurs innovations et de leurs performances techniques. Chaque année, il est proposé aux vendeurs d'affiner leur sensibilité technique et commerciale par le biais d'un plan de formation avec la participation active des partenaires industriels.

Le marketing

L'union du marketing et de l'innovation représente une vraie opportunité pour faire grandir le Groupe et révéler sa capacité à créer de la valeur. Innover, c'est offrir le meilleur service et les solutions les plus pertinentes à ses clients.

Une créativité moteur

Lorsqu'il faut défendre les parts de marché et conquérir de nouveaux clients, le Groupe sait faire preuve d'imagination et de réactivité.

L'équipe Marketing et Innovation, au service du terrain, propose des solutions adaptées et imagine celles de demain.

La performance énergétique des bâtiments est un chantier prioritaire.

Le Groupe développe actuellement son offre à travers la création de nouvelles démarches et services pour ses clients.

En route vers la RT 2012

La Réglementation Thermique 2012 est en vigueur depuis le 1er janvier 2013 pour toutes les constructions neuves. Le marché est en train de vivre une véritable métamorphose. Le Groupe, au cœur de la filière bâtiment, accompagne ce changement.

Il propose à ses clients des informations, des formations, des solutions produits, pour répondre à l'obligation de résultat de la RT 2012. Tous les produits composant l'enveloppe performante et permettant le concept bioclimatique et l'étanchéité à l'air sont stockés. Au quotidien, les agences sont le relais de leurs fournisseurs pour la mise en œuvre des nouveaux matériaux. Des bureaux d'études thermiques partenaires sont présentés aux clients ; des supports de communication d'aide au choix et des guides sont mis à leur disposition.

MOBOA

MOBOA est une offre de produits et services pour les professionnels, dédiée à la construction bois BBC (Bâtiments Basse Consommation).
Pour le Groupe SAMSE, elle est portée par un réseau de 17 agences agréées.

Chaque agence possède un stock et une force de vente formée aux techniques constructives en bois. La marque intègre un plan de vente transversal en bois, isolation, étanchéité à l'air, menuiserie, outillage, fixatique et énergies renouvelables.

Les solutions sont adaptées à tous les modes constructifs, pour la construction neuve et les travaux de rénovation, d'extension ou de surélévation.

MOBOA s'appuie sur une logistique chantier spécifique et un site internet, portail d'échanges qui met en relation ses clients partenaires MOBistes avec des porteurs de projets.
www.moboa.fr

ISO-EXT

ISO-EXT est une offre SAMSE de produits et de services en isolation thermique par l'extérieur, pour les professionnels et les particuliers.

L'offre conçue en partenariat avec les industriels est constituée de solutions sous avis techniques ou en cours d'agrément CSTB. Le référencement est axé sur une orientation métier pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clients.

13 agences spécialistes SAMSE ont été ciblées pour être relais ISO-EXT. Elles informent les clients lors de journées techniques organisées avec les industriels.
www.iso-ext.fr

RESEAU ENERGIE HABITAT

RESEAU ENERGIE HABITAT (REH) est le premier réseau national de professionnels créé pour accompagner les projets globaux de rénovation énergétique.

L'offre regroupe audit énergétique, conseil en financement et mise en relation avec les entreprises dans les domaines du bâti et du génie climatique.

Sur la base d'un audit thermique et s'appuyant sur une approche globale, RESEAU ENERGIE HABITAT conseille les propriétaires pour la priorisation des travaux, évalue l'impact économique et projette l'amélioration future de l'étiquette énergétique de leur bâtiment.
www.reseau-energie-habitat.fr

Les valeurs du Groupe
Promouvoir une dynamique de partage au quotidien

Le partage des savoirs

Le dialogue permanent, la relation de partenariat structurée avec les fournisseurs, les échanges professionnels avec les clients, permettent au Groupe de partager efficacement les savoirs en mobilisant l'intelligence et les connaissances de tous.

Les enseignes bricolage déploient une action centrée sur la satisfaction client. Avec plus de 200 collaborateurs impliqués, cette démarche basée sur le principe de l'intelligence collective, alterne phases de travail en équipe, temps de formation et d'échanges pour les cadres.

Fidéliser les talents

Le Groupe investit dans la formation tout au long de la carrière de ses salariés. Sa politique de formation est dynamique : 2,30 % de sa masse salariale y ont été consacrés en 2012.

Il veille à doter ses collaborateurs d'une bonne capacité à évoluer au sein de ses structures, la promotion interne étant depuis toujours une force du Groupe.
Dans les enseignes négoce, des formations produits et fournisseurs sont régulièrement programmées.

Sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont une priorité. Des actions de formation et d'information sont déployées afin d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

Un tiers du budget formation est consacré chaque année à la prévention des risques. L'objectif est de réduire les accidents du travail, de prévenir les maladies professionnelles et d'apporter une «culture sécurité» à tous les niveaux de l'entreprise.

Deux accords sur la qualité de la vie et la prévention du stress et des risques psychosociaux, ont été signés en 2012. Ils couvrent de nombreux volets : renforcement des outils RH et métiers, accompagnement managérial et amélioration des moyens de communication.

Développer l'alternance diplômante

Le Centre de Professionnalisation propose à des jeunes et des séniors d'apprendre un métier.

Un certificat de Qualification Professionnelle (CQP) reconnu par la profession, est délivré à l'issue de la formation : vendeur interne, magasinier cariste ou chauffeur.

Campus

LA BOITE A OUTILS et L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE, forment les candidats sur deux parcours : vendeurs spécialisés ou managers d'univers marchands.

Le partage des responsabilités

Le Groupe s'adapte chaque jour aux spécificités de ses enseignes et de ses clients pour assurer un service de proximité.

Evolution professionnelle

Le Groupe a une politique de ressources humaines qui facilite, par des actions d'accompagnement, les choix d'évolution professionnelle de ses collaborateurs.

De par sa diversité géographique et la variété de ses activités, de nombreuses opportunités de mobilité sont offertes aux salariés. Que ce soit par le biais de parcours d'intégration et de formation ou par celui de la Validation des Acquis de l'Expérience, l'implication par la promotion interne est privilégiée. De nombreux cadres ont été auparavant chauffeurs ou magasiniers puis vendeurs et chefs d'agence avant de prendre des fonctions de Direction.

Vers un management responsable

Chaque manager a intégré la culture du Groupe centrée sur l'engagement personnel, le travail en équipe, l'écoute et le respect du client.

Plusieurs formations sont programmées pour les aider à améliorer leurs compétences dans ce domaine.
La présence d'un coach interne certifié, permet de répondre aux besoins de ceux qui souhaitent être accompagnés.

L'insertion des personnes en situation de handicap

Une démarche active en faveur de l'emploi des personnes handicapées a été entreprise : recrutement, suivi, intégration et maintien dans l'emploi.

L'objectif : leur faire bénéficier d'un aménagement de poste et d'un suivi spécifique afin de maintenir la qualité de leur environnement de travail sur le long terme.

Le partage du succès

Veiller à une répartition juste des avoirs, pour donner aux salariés les fruits de leur contribution à la performance du Groupe.

Des salariés actionnaires

Depuis 1968, les salariés ont la possibilité de devenir actionnaires du Groupe.

Etre actionnaire est un engagement patrimonial et entrepreneurial fort, impactant les attitudes et comportements de chacun, mais aussi les performances collectives et individuelles.

Un FCPE (Fonds Commun de Placement Entreprise) a été créé en vue d'épargner l'intéressement, la participation, ou de procéder à des versements volontaires faisant l'objet d'un abondement de la société. L'épargne sur le FCPE contribue au renforcement de l'indépendance du Groupe, tout en permettant de constituer une épargne.

Si l'actionnariat salarié est un bel outil de motivation, il correspond à une volonté d'implication durable en ayant un véritable rôle moteur dans la vie et la croissance du Groupe.

Le partage des émotions

Humanitaire ou sportif, l'esprit de partenariat guide les actions du Groupe à tous les niveaux de son organisation. Plus que jamais, il souhaite donner la priorité à un travail d'équipe et partager avec ses partenaires la vision et la réalisation d'un projet collectif.

Un engagement sportif

Le Groupe retrouve dans le sport des émotions et des valeurs qui lui sont proches : engagement individuel et collectif, partage des succès, dépassement de soi, esprit d'équipe.

Un sens humanitaire

En 2009, les salariés du Groupe ont créé l'association, POUR CONSTRUIRE. Elle a pour but de soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire.

Après avoir soutenu ASMAE - Soeur Emmanuelle pour la création d'une cellule de psychomotricité au Caire (Egypte), POUR CONSTRUIRE a choisi en 2012 d'aider le centre WEMA à Mombasa (Kenya) : il héberge et soutient des jeunes filles qui ont été violentées en leur apportant éducation, formation professionnelle et soutien psychologique.

POUR CONSTRUIRE soutient SOS villages d'enfants via le fonds d'action Négobois pour le mécénat.

Le Groupe SAMSE est également partenaire de l'association DES VALLEES ET DES COEURS pour le projet de la MAISON DES PARENTS RONALD MAC DONALD à Grenoble.

1.3 Organigramme simplifié

1.4 Historique

1920
Création de SAMSE, filiale des Ciments VICAT

1925
Introduction en bourse

1949
VICAT sort du capital : achat par les descendants de Joseph Jehl (PDG de VICAT de 1945 à 1952) dont la famille Joppé

1974
Création de LA BOITE A OUTILS avec l'ouverture du premier magasin à Saint Martin d'Hères

1988
Rachat de l'Entreprise par les Salariés (RES) : création de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT

1996
Nouveau concept de magasins de bricolage avec la création de l'enseigne «L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE»

1997
Entrée dans le groupement MCD qui réunit cinq négociants de matériaux régionaux indépendants

2000
Adoption de la forme juridique de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

2002
Création d'une plateforme de logistique et de redistribution

2003
Prise de participation dans le capital de DORAS

2004
Création d'une nouvelle enseigne pour la décoration «DES IDEES»

2006
Acquisition à hauteur de 74,9 % du capital des ETS PIERRE HENRY ET FILS

Prise de participation à hauteur de 50 % de BOURG MATERIAUX

2007
Développement de l'offre de construction maison à ossature ou conception bois (concept MOBOA)

Création de la société EXPOTEO sous l'enseigne spécialiste carrelage sanitaire «CAREO»

2008
Prise de participation dans le capital de F.D.E. (Holding de la société M+ MATERIAUX) à hauteur de 34 %

Acquisition par DORAS de 100 % du capital des ETS ROGER CLEAU

2009
Acquisition de 33,99 % du capital de PLATTARD SAS

Prise de participation complémentaire de 46 % portant ainsi à 80 % la détention dans le capital de F.D.E. (Holding de la société M+ MATERIAUX)

2010
Acquisition de 49,99 % du capital de SWEETAIR FRANCE

Prise de participation à hauteur de 50 % du capital de TARARE MATERIAUX

2011

Acquisition par SAMSE de 51 % du capital de GAMAG FINANCES et de 25 % du capital de ZANON TRANSPORTS

Partenariat stratégique entre LA BOITE A OUTILS et MR BRICOLAGE avec la création d'une société commune, DEDB, détenue à 50 % par chacune des sociétés

2012

Ouvertures ou reprises de nouveaux points de vente

LA BOITE A OUTILS à Romans (Drôme)
CHRISTAUD à Chambray les Tours (Indre et Loire)
DORAS à Boz (Ain)
DORAS à Longvic (Côte d'Or)
DORAS à Paray Le Monial (Saône et Loire)
DORAS à Saulieu (Côte d'Or)

Déménagements

SAMSE agence à Lyon (Rhône)
SAMSE agence à Aubenas (Ardèche)
CHRISTAUD agence à Seynod (Haute-Savoie)

Fermetures de points de vente

CELESTIN MATERIAUX à St Denis les Bourg (Ain)
M+ MATERIAUX à Servian (Hérault)
GAMAG à Aix en Provence (Bouches du Rhône)

Prises de participation

Prise de participation complémentaire par SAMSE de 30 % du capital de SWEETAIR FRANCE (société désormais détenue à 80 %)

Achat par SAMSE des actions F.D.E. (16,74 %) détenues par PLEIADE (SAMSE détient désormais 100 % du capital de F.D.E.)

Acquisition par DORAS de 100 % des titres de CLAUDE MATERIAUX

Acquisition par M+ MATERIAUX de 100 % du capital des ETS LIGNIERES

Achat par MATERIAUX SIMC de 100 % du capital social de MATERIAUX ET BOIS ALPINS

Créations de sociétés

Constitution de DUMONT IMMOBILIER détenue à 100 % par DUMONT INVESTISSEMENT

Création de DEDB REMIREMONT détenue à 65 % par DEDB

Opérations de restructuration

Transmission Universelle de Patrimoine de FRANCHEVILLE MATERIAUX à SAMSE, de TS HABITAT à LA BOITE A OUTILS, de SOVIME FERMETURES à REMAT, de CPSB à GAMAG, d'ORNANS MATERIAUX et ETS PLOTON à DORAS

Fusion-absorption d'EXPOTEO par SAMSE, de BRICOLAGE BOIS DU VERNE et DES IDEES par LA BOITE A OUTILS

2013

Projets en cours

Rénovations et agrandissements

SAMSE à Saint Savin (Isère)
SAMSE à Saint Martin d'Hères (Isère)

Ouvertures ou reprises de nouveaux points de vente

SAMSE à Saint Priest (Rhône)
CHRISTAUD à Beaumont Lès Valence (Drôme)
DEDB à Fontaine Lès Dijon (Côte d'Or)
DEDB à Mennecy (Essonne)
DEDB à Saumur (Maine et Loire)
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT à Aubenas (Ardèche)

Prise de participation

Acquisition par M+ MATERIAUX de 100 % du capital d'ISO-NEG

Acquisitions de fonds de commerce

Par DORAS à Tonnerre (Yonne)

Par M+ MATERIAUX de neuf agences appartenant à VM DISTRIBUTION, principalement dans les départements de la Dordogne et du Lot et Garonne

Opération de restructuration

Fusion-absorption de F.D.E. par M+ MATERIAUX

1.5 Chiffres clés

Chiffre d'affaires consolidé (M€)

Dans un contexte difficile, le Groupe affiche en 2012 une bonne résistance de son volume d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 138 M€, stable par rapport à celui de l'année 2011 (- 0,3 %).

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 939,5 M€, en légère baisse de 1,3 % par rapport à l'an dernier. L'activité a notamment été impactée sur le premier semestre par des conditions climatiques défavorables mais a fait preuve par la suite d'un maintien satisfaisant.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 198,5 M€, en augmentation de 4,6 %. Dans un marché atone, les enseignes du Groupe ont fait preuve d'un très bon dynamisme commercial.

Résultat opérationnel courant (M€)

Le résultat opérationnel courant se situe à 47,5 M€ et enregistre une baisse de 12,6 %.
Cette diminution s'explique notamment par la difficulté d'adapter les organisations à la volatilité importante du volume d'affaires ressentie au long de l'année 2012 et par les conditions climatiques défavorables.
Le Groupe affiche en effet une volonté forte de profiter du rebond attendu de l'activité dès que les conditions de marché seront de nouveau favorables.

Résultats (M€)

Le résultat opérationnel se situe à 48,2 M€ en retrait de 13,2 %. Il intègre notamment des plus-values immobilières pour un montant de 0,6 M€.

Le résultat financier représente une charge de 1,8 M€, en forte baisse de 0,9 M€ par rapport à 2011, en raison principalement de la diminution importante du coût de l'endettement (taux financiers historiquement très faibles).

Le résultat net ressort à 34,3 M€ soit une diminution de 9,1 % par rapport à l'exercice précédent. Il intègre une quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence de 2,5 M€ en progression de 3,0 %.

Le résultat net part du Groupe ressort à 30,8 M€ (- 6,9 %).

Structure financière

Avec un endettement net en léger retrait de 1,4 % à 162,6 M€ et des capitaux propres en augmentation de 7,3 % à 345,5 M€, le Gearing (taux d'endettement) s'améliore et s'établit à 47,0 %.

1.6 SAMSE et ses actionnaires

Le capital social

Le capital de SAMSE au 31 décembre 2012 est de 3 458 084 € divisé en 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital au 31 décembre 2012 est de 6 238 087.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Evolution de l'actionnariat

Au cours des trois dernières années, la détention du capital de SAMSE a évolué selon le tableau ci-dessous :

	2 012				2011		2010	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :								
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 484 838	55,86	50,40	56,24	50,36	57,28
- CRH EUROPE BV	-	-	-	-	-	-	15,93	18,15
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,43	21,13	23,58	5,20	5,92
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86	5,28	5,18	5,29	4,85
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,18	2,87	3,21	2,87	3,26
- DIVERS	138 877	4,02	258 810	4,15	3,91	4,17	5,74	3,38
Sous-total	2 894 863	83,71	5 768 962	92,48	83,59	92,38	85,39	92,84
Porteurs :								
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37	4,28	2,38	4,28	2,44
- FCP STOCK PICKING FRANCE	64 650	1,87	64 650	1,04	1,78	0,99	1,81	1,01
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	0,16	0,09	0,16	0,10
- AUTO-DETENTION	94 096	2,72	-	-	2,74	-	2,03	-
- DIVERS	250 975	7,26	250 975	4,02	7,45	4,16	6,33	3,61
Sous-total	563 221	16,29	469 125	7,52	16,41	7,62	14,61	7,16
Total	3 458 084	100,00	6 238 087	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Le marché de l'action

L'année boursière

En baisse de 3,6 %, le titre réalise une année boursière malheureusement encore décorrélée de l'activité et éloignée de l'amélioration de l'actif net comptable du Groupe.

Fiche signalétique

SAMS LISTED NYSE EURONEXT

Marché : NYSE Euronext Paris-Compartiment B (Mid-caps)
Code ISIN : FR0000060071
Code Reuters : SAMS.PA
Code Bloomberg : SAMS:FP

Cours de l'action

* Au 2 janvier 2012 (premier jour de cotation de l'année) : 55,82 €

* Au 31 décembre 2012 (dernier jour de cotation de l'année) : 53,62 €

* Plus haut 2012 : 72,00 € le 20 mars (à la clôture de la bourse, l'action était à 70,63 €)

* Plus bas 2012 : 52,60 € le 31 octobre

Cours de l'action SAMSE

Janvier 2012 – Février 2013

Evolution du cours depuis janvier 2011

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois		Volume des transactions		Cours le plus haut	Cours le plus bas	Moyenne du mois
		En titres	En capitaux (milliers d'€)	(€)	(€)	(€)
2011	Janvier	23 940	1 636,29	77,87	61,00	68,23
	Février	9 735	745,00	78,00	71,81	76,14
	Mars	13 708	989,70	74,53	69,00	72,12
	Avril	8 279	644,45	79,77	74,34	78,35
	Mai	3 564	281,44	79,78	78,50	79,07
	Juin	3 644	290,24	81,00	76,16	79,69
	Juillet	7 960	560,50	76,99	67,01	72,14
	Août	10 663	701,10	70,15	61,00	65,72
	Septembre	8 982	546,89	65,44	57,50	61,44
	Octobre	8 032	478,54	61,32	58,49	59,40
	Novembre	31 320	1 743,31	60,00	54,10	57,65
	Décembre	2 548	138,78	55,65	54,00	54,77
2012	Janvier	6 759	400,22	61,93	55,65	58,23
	Février	10 687	665,49	62,91	61,50	62,07
	Mars	28 434	1 934,34	72,00	62,91	67,84
	Avril	11 143	735,24	70,49	59,71	65,17
	Mai	10 241	617,13	60,92	60,00	60,34
	Juin	2 708	161,40	60,90	58,00	59,46
	Juillet	1 421	82,55	58,31	57,59	57,88
	Août	1 672	94,25	57,59	55,90	56,41
	Septembre	6 041	335,15	56,20	54,50	55,63
	Octobre	18 124	969,78	55,58	52,60	54,76
	Novembre	2 490	131,46	52,94	52,60	52,79
	Décembre	3 049	161,88	53,62	52,80	53,13
2013	Janvier	16 207	941,39	65,00	53,62	57,54
	Février	5 608	350,93	63,00	62,00	62,64

Source NYSE Euronext

Données boursières

	2012	2011	2010
Nombre de titres	3 458 084	3 458 084	3 458 084
Dividende par action	2,00 €*	2,20 €	2,00 €
Dividende	6 916 168 €	7 607 785 €	6 916 168 €
Taux de distribution : résultat social	38,01%	41,97%	39,77%
Taux de distribution : résultat consolidé (PDG)	22,45%	22,98%	25,32%
Cours de fin d'année	53,62 €	55,65 €	61,50 €
Plus haut	(le 20/03) 72,00 €	(le 03/06) 81,00 €	(le 16/04) 68,00 €
Plus bas	(le 31/10) 52,60 €	(le 15/12) 54,00 €	(le 22/07) 54,10 €
Volume moyen mensuel en titres	8 564	11 031	11 031
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	524,07	729,69	657,85
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	185 422	192 442	212 672
Variation de la capitalisation n/n-1	-3,65%	-9,51%	8,40%

*Proposé au vote de l'Assemblée Générale du 29 avril 2013

Politique de distribution du dividende

Le dividende est fixé chaque année par le Directoire dans sa séance de mars.

En Juin 2012 au titre des résultats de l'exercice 2011, SAMSE a distribué un dividende total de 7 607 784,80 €, représentant 22,98 % du résultat consolidé part du Groupe. L'intégralité de ce dividende a été versée en numéraire.

Les dividendes mis en distribution par SAMSE au titre des cinq derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées *	Dividende net par action
2007	3 366 128	2,20 €
2008	3 323 530	1,80 €
2009	3 377 357	1,80 €
2010	3 395 132	2,00 €
2011	3 373 655	2,20 €

* Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Au titre de l'exercice 2012, le Directoire a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 29 avril 2013 de fixer le dividende à verser à 2,00 € par action, soit un dividende total de 6 916 168,00 €.

La mise en paiement du dividende aura lieu le 21 juin 2013 en cas de vote positif de l'Assemblée.

Il n'est pas anticipé de changement dans la politique future de distribution du dividende, sauf événement exceptionnel et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le nominatif chez SAMSE

Le nominatif pur

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative au 31 décembre 2012 sont au nombre de 697.

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative pure bénéficient :

- de tarifs de courtage préférentiels
- d'un serveur internet spécifique «Planet Shares», entièrement sécurisé, pour consulter leurs avoirs inscrits en actions SAMSE au nominatif pur et l'historique des mouvements de leur compte, ainsi que pour transmettre et suivre leurs ordres de bourse,
- de l'invitation automatique aux Assemblées Générales, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation,
- et de la gratuité des droits de garde.

Le nominatif administré

Les actionnaires inscrits au nominatif administré cumulent les principaux avantages du porteur et du nominatif pur :

- maintien d'une totale liberté des transactions et conservation des courtiers habituels,
- invitation directe systématique à exercer le droit de vote et à participer aux Assemblées, sans interposition d'intermédiaires.

Déclaration des franchissements de seuil statutaire

En complément des seuils prévus par la loi, et en vertu de l'article 15 des statuts, tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions de plus de 1 % du nombre total des actions, est tenu d'informer la société.
Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage. En cas de non respect de cette obligation, l'actionnaire sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

Politique d'information

Le Groupe publie, conformément aux obligations réglementaires, son chiffre d'affaires trimestriel, ainsi que ses résultats semestriels et annuels dans les délais légaux.

Le Groupe organise des réunions en collaboration avec la SFAF ou la société de Bourse GILBERT DUPONT, à l'occasion de la publication de ses résultats.

L'ensemble des documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Directoire et les Commissaires aux comptes sont disponibles sur simple demande au siège social auprès du service des Assemblées ou accessibles et téléchargeables en intégralité depuis le site internet du Groupe www.groupe-samse.fr.

Calendrier de communication financière

Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2012 :
01 Février 2013

Communiqué de presse sur les résultats annuels consolidés 2012 :
08 mars 2013

Réunion SFAF de présentation des comptes annuels consolidés 2012 :
08 mars 2013

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2013 :
26 avril 2013

Assemblée Générale des actionnaires :
29 avril 2013

Mise en paiement des dividendes :
21 juin 2013

Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2013 :
26 juillet 2013

Résultats consolidés du 1er semestre 2013 :
30 août 2013

Communiqué de presse sur les résultats semestriels consolidés 2013 :
30 août 2013

Réunion SFAF de présentation des comptes semestriels consolidés 2013 :
02 septembre 2013

Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2013 :
25 octobre 2013

Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2013 :
31 janvier 2014

2 Gouvernement d'entreprise

2.1 Données juridiques de portée générale 32

2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de Surveillance 34

2.3 Contrôle interne 44

2.1 Données juridiques de portée générale

Dénomination sociale et siège social

SAMSE
2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble.

Forme juridique

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la législation française.

Constitution et durée

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social

(statuts article 3)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés.
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation.
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise.
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent.
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés.
- La location de camion sans chauffeur.
- Les transports privés et publics de marchandises.
- Toute conception, exploitation et production d'électricité issue des énergies renouvelables.
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif.
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages.
- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social.
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue.

Registre du commerce et des sociétés

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Exercice social

(statuts article 45)

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

(statuts article 47)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, avec une affectation spéciale ou non ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, peut soit être réparti en totalité ou partiellement entre tous les actionnaires, soit être affecté à des fonds de réserve sur vote de l'Assemblée.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Mise en paiement des dividendes

(statuts article 48)

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions dont le prix d'émission est préalablement fixé selon les modalités prévues par la loi. L'offre de paiement doit être faite simultanément à tous les actionnaires.

La demande en paiement du dividende en actions doit intervenir dans le délai fixé par l'Assemblée Générale, qui ne peut être supérieur à trois mois de cette Assemblée. Dans ce cas le prix d'émission de l'action sera fixé par le Directoire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Directoire.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Assemblées Générales

Modes de convocation des Assemblées Générales

(statuts article 36)

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par les Commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

Pendant la période de liquidation, les Assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs. Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

La convocation des Assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, dans le délai légal.

Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, la (les) insertion(s) prévue(s) ci-dessus peu(vent) être remplacée(s) par une convocation faite, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute Assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

Lorsqu'une Assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission

(statuts article 38)

Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire, aux Assemblées Générales et aux délibérations, quel que soit le nombre de ses actions sur simple justification de son identité et de la propriété des titres, selon les modalités prévues par les dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de réunion et/ou convocation à l'Assemblée.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

En cas de vote à distance au moyen d'un formulaire de vote électronique ou d'un vote par procuration donné par signature électronique, celui-ci s'exerce dans les conditions prévues par la règlementation en vigueur, soit sous la forme d'une signature électronique sécurisée au sens du décret 2001-272 du 30 mars 2001, soit sous la forme d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle se rattache.

Tout actionnaire peut également participer aux Assemblées Générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et règlements et qui seront mentionnés dans l'avis de réunion et/ou convocation.

Conditions d'exercice du droit de vote

(statuts articles 13 - 15 - 40)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix, sous réserve du droit de vote double fixé à l'article 15 des présents statuts.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote est exercé conformément aux stipulations visées à l'article 13 ci-avant.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples

(statuts article 15)

Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de Surveillance

L'Assemblée Générale du 7 décembre 1999 a adopté la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Appliquant les principes de la gouvernance de l'entreprise, SAMSE privilégie la transparence, la qualité de l'information et l'équilibre des pouvoirs.

Autour du Directoire, du Conseil de Surveillance, trois Comités participent à la bonne gouvernance du Groupe : le Comité d'Audit, le Comité des Rémunérations et des Nominations et le Comité Stratégique et d'Investissement.

2.2.1 Le Directoire

Composition

Conformément aux statuts, le Directoire peut être composé de sept membres au plus.
Ils sont nommés par le Conseil de Surveillance qui désigne le Président. Le mandat des membres du Directoire est de deux ans, renouvelable.
La limite d'âge pour l'exercice des fonctions du Directoire est fixée à 68 ans. Lorsqu'un membre du Directoire atteint cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine réunion du Conseil de Surveillance.

Le Directoire est composé de sept membres dont les fonctions ont été renouvelées par le Conseil de Surveillance, en séance du 22 décembre 2011, jusqu'au 31 janvier 2014.

Olivier Malfait
Président

52 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Président :
16 janvier 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 6 880

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis Directeur Financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 1995, en qualité de Secrétaire Général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de SAMSE en janvier 2007.

Mandats en cours

Président du Directoire : SA SAMSE
Président : SAS SC INV
Membre du Directoire : SA SAMSE, SA DORAS
Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA DIJON BETON
Membre du Conseil de Surveillance : SA DIJON BETON, SAS SDEEC
Administrateur : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS M+ MATERIAUX, SAS PLATTARD, SAS ZANON TRANSPORTS, MEDEF
Représentant permanent de SAMSE au Conseil ou Comité de Direction : SA CHRISTAUD, SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS MATERIAUX SIMC
Membre du Comité de Direction : SAS BOURG MATERIAUX, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS TARARE MATERIAUX, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS REMAT (depuis le 02/05/12), SAS DUMONT IMMOBILIER (depuis le 27/06/12)
Membre du Conseil de Gestion : SAS BTP DISTRIBUTION

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Directoire : SA DORAS (jusqu'au 21/12/07)
Président : SAS QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE (jusqu'au 28/11/08), SAS EXPOTEO (jusqu'au 10/05/11)
Directeur Général : SA SAMSE (jusqu'au 16/01/07), SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11)
Directeur Général Délégué : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 26/05/09)
Gérant : SCI DUNOYER DUMONT (jusqu'au 01/07/09), SCI DU ROUSSILLON (jusqu'au 10/11/10), SCI LE MAS (jusqu'au 10/11/10), SCI PORTE DE SAVOIE (jusqu'au 10/11/10), SCI VALMAR (jusqu'au 10/11/10), SCI SAONE (jusqu'au 10/11/10), SCI CELESTIN CHASSIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI CHARPIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI DU VIEUX PORT (jusqu'au 25/01/12), SCI LE BOURG (jusqu'au 25/01/12)
Co-Gérant : SCI LES BAMBOUS (jusqu'au 14/05/09), SCI LE CARREAU (jusqu'au 26/11/10)
Représentant permanent de SAMSE au Conseil : SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 01/07/10)
Membre du Comité de Direction : SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08), SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12)
Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)
Administrateur : SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SAS CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA REMAT (jusqu'au 02/05/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

François Bériot
Vice-Président et Directeur Général

49 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Vice-Président et Directeur Général : 16 janvier 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 1 761

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe SAMSE en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des Régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce puis est nommé Vice-Président du Directoire SAMSE en janvier 2007.

Mandats en cours

Vice-Président du Directoire et Directeur Général : SA SAMSE
Membre du Directoire : SA SAMSE, SA DORAS
Président : SAS ETS RENE DE VEYLE (depuis le 02/05/12)
Administrateur : SA CHRISTAUD, SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS PLATTARD, SAS ZANON TRANSPORTS
Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS BOURG MATERIAUX, SAS REMAT (depuis le 02/05/12), SAS DUMONT IMMOBILIER (depuis le 07/06/12)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président Directeur Général : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)
Président : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 02/05/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12),
Administrateur : SA BOIS MAURIS ODDOS (du 05/05/10 au 01/07/2010), SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12), SA REMAT (jusqu'au 02/05/12)
Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)
Membre du Directoire : SASP GRENOBLE METROPOLE Hockey 38 (jusqu'au 14/12/09)
Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12)

Jean-Jacques Chabanis

54 ans

Adresse professionnelle :
LA BOITE A OUTILS
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000 au 1er janvier 2005

Deuxième mandat :
1er avril 2006

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 3 592

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe SAMSE. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre puis Directeur de la communication SAMSE, il est actuellement Président de LA BOITE A OUTILS.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Président : SAS LA BOITE A OUTILS, SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS COMPTOIR FROMENT (depuis le 21/12/12)
Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Directeur Général : SAS DEDB (depuis le 16/05/12)
Co-Gérant : SCI ENTREPÔT FROMENT
Membre du Comité de Direction : SAS RG BRICOLAGE, SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS COMPTOIR FROMENT (depuis le 21/12/12)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS MCD (jusqu'au 18/06/09), SAS TS HABITAT (jusqu'au 01/01/12), SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)
Directeur Général : SAS TS HABITAT (jusqu'au 08/01/08), SA SAMSE (jusqu'au 31/01/10)
Directeur Général Délégué : SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08), SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11)
Gérant : SARL COMPTOIR FROMENT (jusqu'au 21/12/12)
Administrateur : SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08), SA REMAT (jusqu'au 21/04/09), SA TC-HP (jusqu'au 09/05/12)
Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Présidente : SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE (jusqu'au 26/12/12)
Membre du Comité de Direction : SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)

Laurent Chameroy

44 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2010

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 120

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Finances (1993) de l'IAE Grenoble et du D.E.S.C.F. (1993), Laurent Chameroy a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet d'expertise de l'agglomération Grenobloise. Il a ensuite accompagné, pendant 12 ans, le développement important d'un Groupe de distribution automobile en tant que Directeur Administratif et Financier. Il a rejoint le Groupe SAMSE en février 2009 comme Directeur Administratif et Financier et a remplacé Bernard Puel en qualité de membre du Directoire le 31 janvier 2010.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Directeur Général : SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS M+ MATERIAUX
Gérant : SARL LCFI, SARL EPPS
Administrateur : SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS M+ MATERIAUX, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (depuis le 02/05/12)
Membre du Comité de Direction : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS (depuis le 31/05/12), SAS DUMONT IMMOBILIER (depuis le 07/06/12)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Co-Gérant : SARL 2LA LOCATIONS (jusqu'au 10/12/08), SARL ONE LOC (jusqu'au 10/12/08)
Administrateur : SA CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

Philippe Gérard

53 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2004

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 6 599

Parcours professionnel

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe SAMSE : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la Région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la Région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur Commercial.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Représentant permanent de SAMSE, Présidente : SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08)
Administrateur : SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 24/04/07)

Christophe Lyonnet

43 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
16 mars 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 250

Parcours professionnel

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe SAMSE en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la Région Savoie en 2004.

Mandat en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS MATERIAUX DES ALPES (du 25/02/10 au 29/11/10)

Jérôme Thfoin

53 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
2 janvier 2003

Dernier renouvellement :
31 janvier 2012

Expiration :
31 janvier 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 250

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre commercial et marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de KIA AUTOMOBILES FRANCE. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 2001, en qualité de Directeur Commercial et Marketing puis a été nommé Directeur Marketing et Innovation en 2012.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Administrateur : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS GAMAG, GIE R.E.H. (depuis le 12/09/12)
Membre du Comité de Direction : SAS SWEETAIR FRANCE

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS SAMSE SOLAIRE (jusqu'au 04/06/12), SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12)
Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12)

Organisation et fonctionnement

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de SAMSE, définit les orientations opérationnelles et financières, contribue à la mise en œuvre de la stratégie, établie en accord avec les objectifs fixés par le Conseil de Surveillance et approuvé par lui.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance sont exposées dans le paragraphe 2.2.2 du présent Document de Référence.

Le Directoire, en vertu de la loi :

- arrête les comptes annuels et semestriels ainsi que les rapports de gestion,
- convoque les Assemblées Générales,
- décide des augmentations ou des réductions de capital, sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- procède aux attributions d'options de souscription ou d'actions gratuites, sur autorisation de l'Assemblée Générale.

Le Directoire s'est réuni huit fois au cours de l'année 2012. Le taux de participation aux réunions a été de 91 %.

Lors de chaque séance, le Directoire a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe.

Il a notamment arrêté les comptes annuels et semestriels après audit des Commissaires aux comptes.

Il a procédé à l'examen et à la validation du budget 2012.

Il a renouvelé le mandat de son Vice-Président.

Le Directoire a fixé l'objectif du taux de marge opérationnelle courante du Groupe à atteindre, dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2011.

Il a constaté la réalisation de l'objectif de performance dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 décembre 2007 et attribué aux bénéficiaires lesdites actions.

Le Directoire a pris des décisions en matière de rationalisation du périmètre du Groupe, engendrant des opérations de restructuration intervenues au cours du deuxième semestre 2012 et du premier trimestre 2013.

Il a élaboré les résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires.

2.2.2 Le Conseil de Surveillance

Composition

Les statuts de la société disposent que le Conseil de Surveillance peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. Pendant la durée de leur mandat, chacun des membres du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de dix actions au moins.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de deux ans renouvelables.

Le Conseil de Surveillance est composé de six membres, dont le mandat expire lors de l'Assemblée Générale annuelle 2014.

Conformément au principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil, Mme Marie-Claude Guicherd a été désignée comme représentant permanent de DUMONT INVESTISSEMENT.

Par ailleurs, Mme Corinne Heiter, membre indépendant au sens du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, a été nommée en qualité de membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012.

Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant et afin de veiller au respect de l'équilibre du nombre de femmes et d'hommes en son sein.

Patrice Joppé
Président

78 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 841

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance SAMSE et Président Directeur Général de sa holding, DUMONT INVESTISSEMENT.
Il a intégré la société SAMSE en 1961 comme Attaché de Direction, puis est devenu Directeur des Achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général SAMSE entre 1974 et 2000.

Mandats en cours

Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Président Directeur Général : SA DUMONT INVESTISSEMENT
Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT, SA CHRISTAUD, BANQUE RHONE ALPES
Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE, SA DORAS

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 26/05/09), REMAT (jusqu'au 10/05/11)
Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 13/05/11)

Paul Bériot
Vice-Président

74 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Parcours professionnel

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société SAMSE en 1970 comme attaché de Direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire SAMSE. Il a également dirigé la filiale de SAMSE, la société LA BOITE A OUTILS, jusqu'en 2005.

Premier mandat :
14 mai 2007

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 10

Mandats en cours

Président du Conseil de Surveillance : SA DORAS
Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE, SA DORAS
Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT, SAS MATERIAUX SIMC
Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS SC INV (jusqu'au 25/06/08)

Corinne Heiter

42 ans

Adresse professionnelle :
REXOR SAS
172 rue St Michel
38850 Paladru

Premier mandat :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 10

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Gestion des entreprises (1993) de l'IAE de Lyon, Corinne Heiter a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion puis Directeur Administratif et Financier pendant huit ans dans le secteur de l'industrie. Elle a été nommée à la tête de la société REXOR en 2009 en tant que Directeur Général, et depuis 2011 en qualité de Président de cette même entreprise industrielle dans le secteur des films d'emballage et d'isolation.

Mandats en cours

Président : SAS REXOR
Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : SMI (Service Médical Interentreprises du Voironnais et de la Bièvre)
Autres fonctions : Conseiller du Commerce extérieur de la France

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Jean-Yves Jehl de Ménorval

65 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 212

Parcours professionnel

Diplômé EDHEC, option Finances, et d'un troisième cycle Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie, Jean-Yves Jehl de Ménorval est ingénieur retraité de PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES.

Mandats en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE DES CADRES, RETRAITE / CAISSE AGIRC du Groupe MALAKOFF-MEDERIC, Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques «LES ARCADES» (Troyes)
Membre : Commission des Placements MALAKOFF-MEDERIC

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE (jusqu'au 23/05/08)

CRH FRANCE DISTRIBUTION

Siège social :
CRH FRANCE
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Premier mandat :
Cooptation 30 juin 2011

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 730 640

Mandat en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE (depuis le 30/06/11)

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Khaled Bachir - Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION

58 ans

Adresse professionnelle :
CRH FRANCE
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Nombre d'actions SAMSE détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise de gestion, Khaled Bachir a débuté sa carrière dans un négoce familial de l'Est de la France, dans lequel il a occupé différents postes jusqu'à la fonction de Directeur Commercial. En 1989, il a rejoint le Groupe SAINT GOBAIN en qualité de Directeur Général d'une filiale. Il a ensuite intégré POINT P au sein du même Groupe en 1995 où il a exercé différentes responsabilités, les dernières en date étant Membre du Directoire et du Comité Exécutif et Directeur Général Adjoint du Groupe POINT P. Depuis le 1er mars 2012, il préside le Groupe CRH FRANCE.

Mandats en cours :

Président : CRH FRANCE, CRH FRANCE DISTRIBUTION, CRH ILE DE FRANCE DISTRIBUTION, CRH NORMANDIE DISTRIBUTION
Directeur Général : SAS SC INV
Co-Gérant : LDP HOCHET, ACADEMIE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, CRH TP DISTRIBUTION
Membre du Conseil de Surveillance : SA DORAS
Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION au Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : ARPEGIO

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Membre permanent du Directoire : GROUPE POINT P

DUMONT INVESTISSEMENT

Siège social :
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 1 743 329

Mandat en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Marie-Claude Guicherd - Représentant permanent DUMONT INVESTISSEMENT

66 ans

Adresse professionnelle :
383 Rue Paradis
13008 MARSEILLE

Nombre d'actions SAMSE détenues : 792

Parcours professionnel

Lauréate de l'Ecole de Notariat et titulaire du Certificat d'Etude Juridique et Fiscal, Marie-Claude Guicherd a débuté sa carrière en 1972, en qualité de Conseil Juridique, puis est devenue Avocat, lors de la fusion des deux professions en 1991.
Marie-Claude Guicherd est spécialisée en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal.

Mandats en cours

Représentant permanent de DUMONT INVESTISSEMENT au Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Vice Présidente et Administrateur : Ligue contre le cancer
Gérante : SCI MARIE-NOËLLE, SCI MYRIAM, SCI DOMINO, SCI GRANDE OURSE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 27/05/10)

Organisation et fonctionnement

Missions et attributions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance est investi en application de la loi et des statuts de pouvoirs spécifiques.

Ainsi, notamment :

- il nomme le Directoire dont il fixe le nombre de membres et en désigne le Président,
- il fixe la rémunération des membres du Directoire,
- il peut révoquer les membres du Directoire,
- il autorise les opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la société (augmentation de capital…),
- il autorise les opérations d'acquisition ou de cession significatives,
- il autorise les conventions réglementées,
- il autorise les cautions, avals et garanties dans les conditions prévues par la loi.

Sont également examinées par le Conseil de Surveillance, les propositions faites à l'Assemblée Générale relatives au dividende, à la composition du Conseil et aux modifications statutaires.

Il arrête son règlement intérieur. Il détermine la répartition des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance peut décider de la création en son sein de Comités spécialisés dont le fonctionnement est décrit dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, mises en place par la société, figurant au chapitre 2.3 du présent Document de Référence.

Au cours de l'année 2012, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois. Le taux de participation aux réunions a été de 92 %.

Lors de chaque séance, le Conseil de Surveillance a procédé à l'analyse des ventes et des résultats du Groupe, présentés par le Directoire.

Il a notamment procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels présentés par le Directoire.
Le Conseil de Surveillance a été tenu informé de la mise en oeuvre des principaux projets de croissance interne et externe pour lesquels il avait précédemment donné son accord et a autorisé le Directoire à procéder à de nouvelles acquisitions.

Le Conseil a ratifié les propositions du Comité des Rémunérations concernant les rémunérations des membres du Directoire et des différents mandataires sociaux du Groupe.

Il a approuvé le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

Il a procédé à la validation des travaux de ses Comités spécialisés.

Il a nommé Mme Corinne Heiter en qualité de membre du Comité d'Audit.

Le Conseil a procédé au renouvellement de ses membres du bureau.

Règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son règlement intérieur le 29 juin 2007. Ce règlement intègre la Charte des membres du Conseil de Surveillance préconisée par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. Il a été amendé le 30 mars 2010 pour se conformer aux Recommandations AFEP/MEDEF qui préconisent qu'un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil depuis plus de douze ans.

L'information du Conseil de Surveillance

Tous les membres du Conseil sont informés du calendrier annuel des réunions afin d'assurer la meilleure disponibilité de chacun.

Tout changement dans l'agenda fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est communiqué dans des délais donnant à chaque membre une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé.

Avant chaque réunion, les membres du Conseil de Surveillance reçoivent les documents nécessaires à la préparation de la séance.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

2.2.3 Déclarations sur la situation des membres des organes d'Administration, de Direction et de Contrôle

Il n'existe pas de contrat de services liant les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société ou de l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat, à l'exception de prestations de Conseil réalisées par le cabinet Guicherd notamment dans le cadre d'opérations d'acquisition, de fusion ou de restructuration.

Aucune opération n'a été conclue par la société avec ses mandataires sociaux.

A la connaissance de la société, à la date du présent Document de Référence, aucun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'y a aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société, à l'exception de : M. François Bériot (membre du Directoire), neveu de M. Paul Bériot (membre du Conseil de Surveillance) et de M. Patrice Joppé (Président du Conseil de Surveillance), cousin de M. Jean-Yves Jehl de Ménorval (membre du Conseil de Surveillance).

A la connaissance de la société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent Document de Référence, d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance ou en tant que membre de la Direction Générale de la société.

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'est identifié par la société entre les devoirs de chacun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, à l'égard de la société en leur qualité de membre de ces organes et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

2.2.4 Opérations sur titres des dirigeants de SAMSE

En 2012, les mandataires sociaux soumis à déclaration spontanée de leurs opérations sur titres ont déclaré avoir effectué les opérations suivantes :

Noms	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant de l'opération
Membres du Directoire					
François Bériot	18/09/2012	Cession	14	55,61 €	778,54 €
François Bériot	19/09/2012	Cession	44	55,61 €	2 446,84 €
François Bériot	26/09/2012	Cession	58	55,57 €	3 223,06 €
François Bériot	27/09/2012	Cession	60	55,57 €	3 334,20 €
François Bériot	28/09/2012	Cession	20	55,57 €	1 111,40 €
François Bériot	01/10/2012	Cession	69	55,52 €	3 831,08 €
François Bériot	02/10/2012	Cession	73	55,52 €	4 052,96 €
François Bériot	08/10/2012	Cession	300	55,30 €	16 590,00 €
François Bériot	16/04/2012	Attribution actions gratuites	250	65,09 €	16 272,50 €
Jean-Jacques Chabanis	16/04/2012	Attribution actions gratuites	250	65,09 €	16 272,50 €
Philippe Gérard	16/04/2012	Attribution actions gratuites	250	65,09 €	16 272,50 €
Christophe Lyonnet	16/04/2012	Attribution actions gratuites	250	65,09 €	16 272,50 €
Olivier Malfait	16/04/2012	Attribution actions gratuites	250	65,09 €	16 272,50 €
Jérôme Thfoin	16/04/2012	Attribution actions gratuites	250	65,09 €	16 272,50 €
Membres du Conseil de Surveillance					
Paul Bériot	13/02/2012	Cession	1 639	61,50 €	100 798,50 €
Dumont investissement	12/09/2012	Acquisition	500	55,59 €	27 797,15 €
Corinne Heiter	23/04/2012	Acquisition	10	63,69 €	636,90 €

2.2.5 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux sont détaillés au chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

2.3 Contrôle interne

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le présent rapport est établi en application de l'article L 225-68 du Code de commerce et vous rend compte de la composition et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des règles arrêtées par celui-ci pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le Président a élaboré ce rapport en collaboration avec la Direction Administrative et Financière et l'audit interne. Le Comité d'Audit a pris connaissance du rapport en présence des Commissaires aux comptes. Le Conseil de Surveillance a approuvé le rapport conformément à l'alinéa 7 de l'article L 225-68 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L 225-68 du Code de commerce, le présent rapport précise lesquelles des différentes Recommandations du Code de gouvernement AFEP/MEDEF, révisé en avril 2010, auquel le Groupe SAMSE se réfère, ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

I. Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a formalisé en 2007 les principes du gouvernement d'entreprise dans son règlement intérieur.
Ce règlement régit notamment les relations entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de la société.

Les membres du Conseil de Surveillance et leurs représentants permanents sont individuellement et collectivement liés par le présent règlement et engagent leur responsabilité individuelle en cas de manquement.

Par ailleurs, l'article VII du règlement détaille la Charte du membre du Conseil de Surveillance.
Elle stipule notamment qu'en raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance, et le cas échéant, son représentant permanent, exerce ses fonctions de bonne foi, avec loyauté, dans le respect des principes de confidentialité et de diligence. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance est disponible sur : www.groupe-samse.fr, rubrique : Finances/Gouvernement d'entreprise.

Composition du Conseil de Surveillance et représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein

La composition du Conseil de Surveillance obéit aux principes suivants :

- l'Assemblée Générale Ordinaire nomme et renouvelle les membres du Conseil de Surveillance tous les deux ans,
- chaque membre doit être propriétaire de dix actions au moins de la société (article 26 des statuts de la société),
- le Conseil peut être composé de trois à dix-huit membres dont un cinquième doit être des membres indépendants.

Définition des membres indépendants

Sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, un membre du Conseil de Surveillance est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation directe ou indirecte, de quelque nature que ce soit, avec la société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et sa participation en toute objectivité aux travaux du Conseil de Surveillance.

Ainsi, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire notamment aux conditions suivantes :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide,
- ne pas être client professionnel, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de la société au cours des cinq précédents exercices,
- ne pas être un actionnaire important de la société, ni un dirigeant d'une société actionnaire important de la société.

Membres du Conseil de Surveillance

M. Patrice Joppé, Président,
M. Paul Bériot, Vice-Président,
Mme Corinne Heiter, membre indépendant,
M. Jean-Yves Jehl de Ménorval,
La société DUMONT INVESTISSEMENT, représentée par Mme Marie-Claude Guicherd,
La société CRH FRANCE DISTRIBUTION, représentée par M. Khaled Bachir.

Bureau du Conseil de Surveillance

Président	M. Patrice Joppé,
Vice-Président	M. Paul Bériot,
Secrétaire	Mme Martine Villarino.

La liste des mandats et fonctions des membres du Conseil de Surveillance figure au chapitre 2.2.2 du présent Document de Référence.

Le Conseil de Surveillance veille à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein.

Recommandations AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, non appliquées par la société

Les Recommandations formulées pour les Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration ont été transposées de manière adéquate au fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de Surveillance.

- Les membres indépendants

Aux termes de l'article 8.2, la part des membres indépendants doit être de la moitié des membres du Conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle et d'au moins un tiers dans les sociétés pourvues d'un actionnariat de contrôle.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009 avait nommé M. Alain Vaury en tant que membre indépendant. M. Alain Vaury est décédé en octobre 2010.

Le Président du Conseil de Surveillance a présenté un nouveau membre indépendant lors du Conseil du 30 août 2011, Mme Corinne Heiter. Sa nomination a été votée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012. Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un second membre indépendant.

Aux termes de l'article 8.4, un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans.

Cette Recommandation a été incluse dans la mise à jour des principes de gouvernement d'entreprise.

- La participation des membres du Conseil de Surveillance dans le capital de la société

L'article 17 des Recommandations impose en principe aux membres du Conseil de Surveillance de posséder un nombre relativement significatif d'actions.
Les statuts de la société SAMSE ont fixé l'obligation de détention à dix actions minimum.

La société se réfère sur ce point à la Loi de Modernisation de l'Economie qui a supprimé au 1er janvier 2009 l'obligation faite aux membres du Conseil de Surveillance de détenir des actions de la société et qui prévoit que seuls les statuts pourraient imposer une telle obligation.

Conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance

L'ordre du jour des réunions du Conseil est élaboré par le Président, en concertation avec la secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des Comités spécialisés et des propositions des membres du Conseil.

Au cours de l'année 2012, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois. Le calendrier prévisionnel des réunions a été adressé aux membres du Conseil.

Environ dix jours avant la date de la réunion, les membres du Conseil reçoivent chacun un dossier contenant l'ordre du jour, le procès-verbal de la précédente réunion ainsi qu'une documentation sur les principaux sujets à l'ordre du jour.

La durée des réunions du Conseil de Surveillance a été en moyenne de 3 heures 30 minutes avec un taux de participation des membres de 92 %.

Conformément au règlement intérieur du Conseil, certains sujets font l'objet d'un examen par les différents Comités, selon leur spécialisation, avant d'être ensuite présentés à la décision du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'année 2012, le Conseil de Surveillance a examiné et traité les sujets suivants :

Arrêté des comptes

Examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011, du rapport annuel 2011, des comptes semestriels au 30 juin 2012 et du rapport financier y afférent.
Validation de l'affectation du résultat proposée par le Directoire et soumis à l'Assemblée Générale.

Revues d'activité

Prise de connaissance des prévisions budgétaires pour l'année 2012.
Examen des rapports trimestriels du Directoire.
Autorisation de conventions réglementées.
Autorisation de cautions, avals et garanties.

Rémunérations

Fixation de la rémunération des membres du Directoire.

Gouvernement d'entreprise

Information sur la situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance.
Nomination de Mme Corinne Heiter, membre du Comité d'Audit.
Approbation du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.
Revue des travaux de ses Comités spécialisés.
Renouvellement des membres du bureau du Conseil de Surveillance.

Opérations spécifiques

Autorisation des projets d'investissement supérieurs à 1 M€.

Les Commissaires aux comptes sont conviés à assister à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

Pour mettre en œuvre les principes de gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance a constitué trois Comités spécialisés : un Comité des Rémunérations et des Nominations, un Comité d'Audit et un Comité Stratégique et d'Investissement.

Ces Comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le Conseil de Surveillance, sont présidés par le Président du Conseil de Surveillance, à l'exception du Comité d'Audit présidé par Mme Marie-Claude Guicherd depuis sa nomination lors du Comité d'Audit du 29 juin 2011.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du Conseil de Surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est rapporté au Conseil lui permettant de disposer de l'information nécessaire à la prise de décision.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Comité des Rémunérations et des Nominations, composé de cinq membres (Mme Marie-Claude Guicherd, MM. Paul Bériot, Hugues Joppé, Patrice Joppé, et M. Jean-Yves Jehl de Ménorval pour les travaux relatifs aux nominations) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les membres du Directoire, de formuler toute proposition en matière de nomination au Conseil de Surveillance pour délibérations et de proposer des membres indépendants pour nomination au Conseil de Surveillance.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni une fois au cours de l'année 2012.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non appliquée par la société

- Les membres indépendants

Les Recommandations de l'AFEP/MEDEF préconisent que le Comité des Rémunérations soit composé majoritairement de membres indépendants.

Cette Recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel avait nommé en 2009, M. Alain Vaury au sein du Comité des Rémunérations et des Nominations. Le Conseil de Surveillance poursuit sa réflexion afin d'intégrer des membres indépendants.

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit composé de quatre membres (Mmes Marie-Claude Guicherd, Corinne Heiter, MM. Patrice Joppé, Hugues Joppé) a pour principales missions :

- d'analyser les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la société, préparés par la Direction Administrative et Financière du Groupe SAMSE, en présence des Commissaires aux comptes,
- d'examiner et d'émettre un avis sur les méthodes adoptées pour l'établissement des comptes, de solliciter l'avis et d'entendre les Commissaires aux comptes sur les méthodes et les options retenues,
- d'examiner et d'émettre un avis sur la pertinence des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, d'entendre les Commissaires aux comptes et l'auditrice interne, de prendre connaissance de la synthèse effectuée lors des interventions intérimaires sur les procédures de contrôle interne,
- d'entendre des membres du Comité de Direction, ou tout autre responsable, sur les processus clés de l'entreprise afin de juger de la mise en œuvre du contrôle interne dans le Groupe SAMSE,
- d'orienter les travaux de l'auditrice interne.

Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois en 2012, avant la tenue des Conseils de Surveillance, avec un taux d'assiduité de ses membres de 91,7 %. Les Commissaires aux comptes et l'auditrice interne ont été présents à tous les Comités.

Le Comité d'Audit a travaillé au cours de l'année 2012 sur :

- la revue des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2011,
- la synthèse de l'audit des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2011,
- la revue des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2012,
- la revue des risques majeurs,
- le suivi des travaux de l'audit interne.

Recommandation AFEP/MEDEF relative à la composition du Comité d'Audit, non appliquée par la société

- Les membres indépendants

La Recommandation de l'AFEP/MEDEF préconise que le Comité d'Audit soit composé d'au moins deux tiers de membres indépendants.

Cette Recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel avait nommé en 2009, M. Alain Vaury au sein du Comité d'Audit. Le Conseil de Surveillance du 29 juin 2012 a nommé Mme Corinne Heiter, membre indépendant ayant les compétences financières nécessaires, membre du Comité d'Audit.

Le Conseil de Surveillance poursuit sa réflexion afin d'intégrer de nouveaux membres indépendants.

Le Comité Stratégique et d'Investissement

Le Comité Stratégique et d'Investissement est composé de huit membres (MM. Patrice Joppé, Paul Bériot, Hugues Joppé, Olivier Malfait, François Bériot, Antoine Siboul, Laurent Chameroy et Mme Valérie Chavanne).

La mission du Comité Stratégique et d'Investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société. Le Comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique d'un montant supérieur à 1 M€.

Le Comité Stratégique et d'Investissement s'est réuni une fois en 2012. Le taux d'assiduité de ses membres a été de 100%.

Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi.

En outre, dans l'ordre interne, les opérations suivantes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- créations de filiales,
- cessions, acquisitions ou prises de participation dans des sociétés nouvelles (croissance externe) d'un montant supérieur à 1 M€,
- cessions, acquisitions d'un fonds de commerce d'un montant supérieur à 1 M€, y compris celles internes au Groupe,
- acquisitions immobilières d'un montant supérieur à 1 M€,
- évolutions dans la stratégie, en ce qui concerne
    - . les métiers du Groupe (négoce de matériaux et grandes surfaces de bricolage, décoration)
    - . le territoire géographique
    - . l'indépendance.

Participation aux Assemblées Générales

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale de la société s'effectue dans les conditions prévues par la loi et les dispositions des articles 38 et 39 des statuts de la société.

II. Principes et règles pour la détermination de la rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et les avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont validés par le Conseil de Surveillance sur propositions du Comité des Rémunérations et des Nominations.

La rémunération des membres du Directoire se compose :

- d'une rémunération fixe,

- d'une rémunération variable, déterminée par un pourcentage du résultat opérationnel courant consolidé, augmenté du résultat des sociétés mises en équivalence pour le Président et le Vice-Président. Les pourcentages sont déterminés individuellement, pour chaque membre du Directoire,
- d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A ces rémunérations peut s'ajouter l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites.

Les membres du Directoire ne perçoivent pas de jetons de présence au titre des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe SAMSE, à l'exception du Président et du Vice-Président du Directoire, pour les sociétés CHRISTAUD et DUMONT INVESTISSEMENT.

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas au sein du Groupe SAMSE d'autre rémunération que celle représentée par les jetons de présence, à l'exception de M. Patrice Joppé, Président du Conseil de Surveillance.

Les mandataires sociaux ne bénéficient ni de régime de retraite complémentaire, ni d'indemnité de départ.

Le Conseil de Surveillance réuni le 30 juin 2010 a entériné, sur proposition du Comité des Rémunérations, la répartition de la rémunération du Président du Directoire, M. Olivier Malfait et du Vice-Président du Directoire, M. François Bériot, à raison de 50 % entre les sociétés DUMONT INVESTISSEMENT et SAMSE.

De plus, suite à l'insertion d'une clause de non-concurrence dans les contrats de travail du Président et du Vice-Président du Directoire, une indemnité égale à 50 % de leur rémunération annuelle brute cumulée sur deux ans a été mise en place.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non appliquée par la société

- Contrat de travail et mandat social

L'article 1 des Recommandations préconise le non cumul du mandat social et du contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux.

Le Groupe SAMSE a formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe.

L'information relative à la rémunération des mandataires sociaux sur une base individuelle est détaillée au chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

III. Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation du contrôle interne

Le Groupe est attentif à l'amélioration continue du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques qu'il développe au sein d'une organisation basée sur des responsabilités et des pouvoirs clairement définis et sur des compétences adaptées en permanence aux objectifs du Groupe.

Objectifs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne, issu du cadre de référence pour les valeurs petites et moyennes publié par l'AMF, est mis en œuvre par le Directoire, l'encadrement et le personnel du Groupe afin de fournir aux membres du Conseil de Surveillance, aux dirigeants et aux actionnaires, l'assurance raisonnable que les objectifs suivants sont atteints :

- conformité aux lois et règlements,
- application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,
- bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- fiabilité des informations financières.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser soient totalement éliminés.

Périmètre, environnement et acteurs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne couvre les filiales contrôlées par le Groupe. Ce dispositif est déployé progressivement au sein des nouvelles acquisitions.

Le dispositif s'appuie sur une organisation structurée par activité (négoce, bricolage) et par région. Les Directions Régionales relaient les instructions et politiques définies par les Directions fonctionnelles.

Le Directoire et le Comité de Direction

Le Directoire assisté du Comité de Direction, lequel réunit l'ensemble des Directions opérationnelles du Groupe, est responsable de la conception et de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Directoire accorde les délégations de pouvoirs aux Directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par des engagements budgétaires. A chaque Direction opérationnelle est rattaché un contrôleur de gestion qui assure le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffuse les procédures en vigueur dans le Groupe et vérifie leurs mises en application.

La Direction Administrative et Financière

La Direction Administrative et Financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.

La Direction Administrative et Financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire des programmes d'investissement du Groupe. Les financements sont mis en œuvre pour l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales LA BOITE A OUTILS et DORAS peuvent mettre en place des financements propres à leur programme d'investissement, en coordination avec la Direction Financière Groupe.

La Direction Administrative et Financière supervise la Direction de la consolidation, la Direction comptable et la Direction du contrôle de gestion pour élaborer et diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe SAMSE et veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur, pour préparer les états financiers consolidés et la documentation nécessaire à la présentation des comptes au Directoire et au Conseil de Surveillance et pour établir le budget annuel et le reporting mensuel.

Elle s'appuie sur des services de comptabilité centralisés et basés au siège social, sur des contrôleurs de gestion présents au siège social, dans chaque Direction Régionale et sur des Directions Administratives et Financières dans les filiales.

Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe dans un contexte décentralisé.

La Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service envers ses clients en animant les équipes ressources humaines des différentes filiales. Cette organisation permet de capitaliser les forces de chaque filiale dans un contexte décentralisé.

Elle s'assure que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour accompagner son développement.

Elle veille au respect de l'éthique et des règles légales dans la mise en œuvre de solutions de recrutement innovantes valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi,...

La Direction des Ressources Humaines valorise la formation au sein du Groupe tout en contrôlant l'adéquation des programmes à la stratégie du Groupe. La performance des collaborateurs reposant sur le savoir être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe, elle met en place des parcours de formation pour accroître les expertises, ainsi que la formation qualifiante par le centre de professionnalisation tant sur les métiers du négoce que sur ceux du bricolage.

Elle poursuit le développement du système d'information ressources humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle performants pour les managers : rémunérations, GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), recrutement, reporting, formation. Elle vérifie la fiabilité des informations mises à la disposition des managers, en coordination avec la Direction Administrative et Financière pour la paie.
Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, elle manage le processus des entretiens annuels et contrôle que ceux-ci soient effectués.

La Direction des Ressources Humaines porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, diversité, égalité professionnelle hommes/femmes, seniors. Elle veille au respect des règles législatives sur ces différents sujets.

Sur ces domaines d'expertise, la Direction des Ressources Humaines assure une fonction support et conseil auprès des filiales et des agences. Elle veille au respect des procédures internes et des règles législatives sur les domaines ressources humaines.

La Direction Juridique et Sociale

La Direction Juridique et Sociale est chargée par le Groupe de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés. De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe.

Elle est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des personnes et des biens et en matière environnementale.

La Direction Juridique et Sociale assure l'application du droit du travail et des conventions collectives au sein du Groupe. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables des points de vente.

La Direction des Systèmes d'Information et Méthodes

La Direction des Systèmes d'Information et Méthodes a pour mission de mettre en œuvre des méthodes et un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe. Elle est chargée de maintenir et de développer les applications, de former les utilisateurs, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et des réseaux.

La sécurité des systèmes et des réseaux est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau régulièrement. Les applications sensibles bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.

Le contrôle interne est renforcé au sein de cette Direction par un responsable de la sécurité des systèmes d'information qui assure la cohérence de la politique de sécurité avec les objectifs et les métiers du Groupe.

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information pilote deux fois par an les tests du plan de secours informatique. Il assure la mise en place des actions définies par la Politique Générale de Sécurité de l'Information du Groupe SAMSE qui définit les exigences en termes de sécurité de l'information du Groupe.

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, assisté du Comité d'Audit, assure la surveillance et le contrôle du Directoire dans sa mise en œuvre du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit prépare les travaux du Conseil en s'assurant du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et du suivi du contrôle légal des comptes.

L'audit interne

L'auditrice interne est rattachée au Comité d'Audit et au Président du Directoire.

Le Comité d'Audit valide le plan annuel de l'audit interne en concertation avec la Direction Générale et la Direction Administrative et Financière.

Les missions de l'auditrice interne sont d'assister le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire dans l'amélioration du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques par :

- le pilotage, le suivi et la mise à jour de la cartographie des risques sous la responsabilité des membres du Comité de Direction qui rendent compte au Directoire de l'avancement des plans d'action,
- la conduite d'audits opérationnels, financiers ou de processus avec pour certains, la mutualisation des contrôles avec les Commissaires aux comptes de la société mère.
  S'agissant d'audits spécifiques à certaines fonctions centrales (Sécurité, Système d'Information), les missions sont réalisées par des auditeurs externes spécialisés,
- la mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation et la réalisation d'un questionnaire d'auto-évaluation du contrôle interne destiné aux responsables des points de vente de l'activité négoce en 2009 et 2012 et de l'activité bricolage en 2010.

Diffusion de l'information

La diffusion de l'information est organisée au sein du Groupe, elle permet d'assurer la diffusion d'une information pertinente et contrôlée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assurer ses responsabilités.

Identification et évaluation des risques

Le Groupe SAMSE s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques dans l'optique de recenser, d'analyser et de gérer les risques d'origine interne ou externe qui réduiraient la probabilité d'atteindre ses objectifs.

Depuis 2006, le Groupe conduit un processus de cartographie des risques, piloté par l'audit interne.

Après avoir cartographié les processus de la société et procédé au recensement des risques lors d'entretiens avec les membres du Directoire, des Directeurs fonctionnels, des Directeurs de Région et des responsables de points de vente, les risques ont été hiérarchisés par l'évaluation de leur probabilité d'occurrence et leur gravité potentielle. Le traitement statistique des données et la détermination du niveau d'appétence aux risques du Groupe ont permis de définir trois niveaux de risque : critique, important et faible.

Les thèmes de risques attribués à un ou plusieurs membres du Comité de Direction font l'objet d'un suivi au travers de plans d'actions, présentés en Directoire et revus par le Comité d'Audit.

Il est rendu compte des principaux risques dans le chapitre 3.4 du présent Document de Référence.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont menées à différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe. Fondées sur des règles, des procédures et des bonnes pratiques disponibles sur l'intranet du Groupe, des systèmes d'informations ou des pratiques, elles contribuent à contrôler la mise en œuvre des orientations du Directoire. Ces activités de contrôle sont proportionnées à l'environnement de contrôle interne et aux risques décrits au chapitre 3.4 du présent Document de Référence.

L'ensemble des procédures et bonnes pratiques est mis à jour régulièrement par les différentes Directions fonctionnelles.

S'agissant des unités de vente, un processus d'auto-évaluation du contrôle interne a été mené en 2009 et en 2012 par le négoce et en 2010 par le bricolage auprès des responsables des points de vente qui a donné lieu à la formalisation de plans d'actions. La mise en œuvre de ce processus a été l'occasion de communiquer sur les objectifs assignés aux contrôles clés et de recenser les évolutions proposées par les responsables.

Pilotage et surveillance du dispositif de contrôle interne

Le Directoire pilote la surveillance du système de contrôle interne mis en œuvre par le management. Cette surveillance s'appuie notamment sur les incidents constatés et sur les remarques formulées par l'audit interne ou par les Commissaires aux comptes.

Information synthétique sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques, le Groupe établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques soient gérés conformément aux politiques et aux objectifs définis. Les procédures les plus significatives ont pour objet :

a) D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe SAMSE s'appuie, d'une part, sur un cadre de référence des principes et normes comptables, et, d'autre part, sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'information intégré.

La Direction Administrative et Financière est responsable de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de régularité de l'enregistrement des transactions, de conformité dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La Direction Administrative et Financière est notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe visant à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions,
- de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé,

- de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe,
- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe,
- de la mise en place des contrôles clés assurant la maîtrise de ses processus opérationnels : achat, vente, stock,
- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information et Méthodes.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Les comptes annuels et semestriels sont établis par la Direction comptable. La Direction de la consolidation élabore les états consolidés sur la base des liasses de consolidation transmises par la comptabilité générale.

Les comptes sociaux et consolidés sont arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance, avant approbation par l'Assemblée Générale.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'outils dont la cohérence est assurée par la Direction Administrative et Financière, par l'intermédiaire notamment des contrôleurs de gestion du siège et des régions.

Les règles et les méthodes du reporting sont diffusées par la Direction Administrative et Financière. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'information intégré et performant. L'objectif est de fournir aux Directions Régionales ainsi qu'au Directoire un suivi de la situation économique et financière du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le Directoire ou le Comité de Direction.

Le processus budgétaire

La Direction du contrôle de gestion a déployé un progiciel de prévisions budgétaires.

La mise en place de ce progiciel a permis de renforcer la cohérence et l'unicité des règles de gestion et de réduire la durée du processus d'élaboration budgétaire.

b) D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe SAMSE a développé une politique active en termes de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. En effet, les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). De plus, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe, coordonnés par la Direction Juridique et Sociale, le service moyens matériels d'exploitation et par la Direction des Ressources Humaines qui organise les formations.

La mise en œuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des Directeurs et des responsables des différents magasins et agences du Groupe.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système intranet du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société SAMSE S.A.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce.

A Seyssinet et Villeurbanne
Le 29 mars 2013

BBM & Associés
représentée par

Eric BACCI

ODICEO
représentée par

Sylvain BOCCON GIBOD

3 Rapport de gestion

3.1 Faits marquants de l'exercice 2012 57

3.2 Déroulement de l'exercice 57

3.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice 62

3.4 Gestion des risques 62

3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux 69

3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux 69

3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE 75

3.8 Conventions et engagements réglementés 78

3.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise 79

3.10 Informations sur le capital 105

3.11 Dépenses non déductibles fiscalement 109

3.12 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles 109

3.13 Frais de recherche et de développement 109

3.14 Perspectives 2013 109

3.15 Observations du Comité d'Entreprise 109

3.1 Faits marquants de l'exercice 2012

3.1.1 Croissance externe

Acquisitions

- Avril 2012 :

M+ MATERIAUX a procédé au rachat de 100 % des titres des ETS LIGNIERES.

- Mai 2012 :

MATERIAUX SIMC a acquis 100 % du capital de MATERIAUX ET BOIS ALPINS.

- Juillet 2012 :

DORAS a acquis 100 % du capital de CLAUDE MATERIAUX.

Créations

- Décembre 2012 :

LA BOITE A OUTILS a souscrit au capital de la SCI IMMOBILIERE FONTAINE à hauteur de 50 %.

Modifications significatives du périmètre

- Janvier 2012 :

SAMSE a augmenté sa participation dans le capital de SWEETAIR FRANCE qui est passée de 49,99 % à 80 %.

- Février et Mars 2012 :

A la suite de mouvements de titres, la participation de LA BOITE A OUTILS dans le capital de DES IDEES et de TC-HP a été portée à 100 % ; la quote-part détenue par SAMSE dans le capital de REMAT et de F.D.E. est également portée à 100 %.

- Octobre 2012 :

La quote-part de capital détenue par CHRISTAUD dans le capital de CELESTIN MATERIAUX est passée de 95,76 % à 95,51 % et celle de SAMSE dans le capital de CHRISTAUD de 90,37 % à 89,80 %.

3.1.2 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, dix opérations ont été réalisées :

- Janvier 2012 :

Fusions absorptions de :

EXPOTEO par SAMSE, de DES IDEES et de BRICOLAGE BOIS DU VERNE par LA BOITE A OUTILS, de PLATTARD NEGOCE DROME ARDECHE par PLATTARD NEGOCE.

Transmissions Universelles de Patrimoine de :

FRANCHEVILLE MATERIAUX à SAMSE, de TS HABITAT à LA BOITE A OUTILS, de SOVIME FERMETURES à REMAT, de CPSB à GAMAG, d'ORNANS MATERIAUX et ETS PLOTON à DORAS.

3.2 Déroulement de l'exercice

3.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2012	2011	2010	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	1 138,0	1 141,5	976,6	-0,3	16,5
Résultat opérationnel courant	47,5	54,4	40,4	-12,7	17,6
Résultat opérationnel	48,2	55,5	43,6	-13,2	10,6
Résultat financier	-1,8	-2,7	-2,0	-33,3	-10,0
Charge d'impôt	14,6	17,5	13,9	-16,6	5,0
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,5	2,5	3,7	0,0	-32,4
Résultat net des sociétés intégrées	34,3	37,8	31,5	-9,3	8,9
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	30,8	33,1	27,3	-6,9	12,8

1 - Chiffre d'affaires

Dans un contexte difficile, le Groupe affiche en 2012 une bonne résistance de son volume d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 138 M€, stable par rapport à celui de l'année 2011 (- 0,3 %).

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 939,5 M€, en légère baisse de 1,3 % par rapport à l'an dernier. L'activité a notamment été impactée sur le premier semestre par des conditions climatiques défavorables mais a fait preuve par la suite d'un maintien satisfaisant.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 198,5 M€, en augmentation de 4,6 %. Dans un marché atone, les enseignes du Groupe ont fait preuve d'un très bon dynamisme commercial.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2012	2011	2010	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	939,5	951,7	806,6	-1,3	16,5
Bricolage	198,5	189,8	169,9	4,6	16,8
Total Groupe	1 138,0	1 141,5	976,6	-0,3	16,5

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se situe à 47,5 M€ et enregistre une baisse de 12,6 %.

Cette diminution s'explique notamment par la difficulté d'adapter les organisations à la volatilité importante du volume d'affaires ressentie au long de l'année 2012 et par les conditions climatiques défavorables.

Le Groupe affiche en effet une volonté forte de profiter du rebond attendu de l'activité dès que les conditions de marché seront de nouveau favorables.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se situe à 48,2 M€ en retrait de 13,2 %. Il intègre notamment des plus-values immobilières pour un montant de 0,6 M€.

4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 1,8 M€, en forte baisse de 0,9 M€ par rapport à 2011, en raison principalement de la diminution importante du coût de l'endettement (taux financiers historiquement très faibles).

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 14,6 M€ contre 17,5 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe s'élève à 31,4 %.

6 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente un montant de 2,5 M€.

7 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat net des sociétés intégrées ressort à 34,3 M€ soit une diminution de 9,1 % par rapport à l'année précédente.

8 - Résultat net des sociétés intégrées dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 30,8 M€ contre 33,1 M€ l'an dernier, soit une baisse de 6,9 %.

3.2.2 Flux financiers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Dettes financières non courantes	122,4	123,7	112,1
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	55,7	54,0	50,9
Trésorerie nette	-15,5	-12,8	-12,0
Endettement net	162,6	164,9	151,0

3.2.3 Flux d'investissement

(en K€)	2012	2011	2010
Investissements réalisés par SAMSE			
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	982	741	941
Terrains et constructions	7 623	2 549	5 985
Matériels et outillages	1421	1695	699
Installations et agencements mobiliers	1180	977	565
Matériels de transport	4 717	4 950	1 718
Matériel de bureau, informatique et mobilier	440	846	373
Total	16 363	11 758	10 281
Investissements financiers			
SAS F.D.E. (GROUPE M +)	3 701	402	-
SAS SWEETAIR FRANCE	294	-	1 365
SA REMAT	6	-	17
SAS LA BOITE A OUTILS	-	2611	32
SAS BTP DISTRIBUTION	-	923	-
SAS GAMAG	-	718	-
SAS ZANON TRANSPORTS	-	663	-
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	-	240	-
SA CHRISTAUD	-	19	239
SAS M.C.D.	-	10	-
SAS ETS RENE DE VEYLE	-	1	-
SARL EPPS	-	1	-
SAS TARARE MATERIAUX	-	-	250
SAS SAMSE SOLAIRE	-	-	50
Total	4 001	5 588	1 953
Investissements SAMSE société mère	20 364	17 346	12 234
Investissements réalisés par les filiales *			
SA DORAS	9 100	8 450	7 436
SAS LA BOITE A OUTILS	9 006	13 076	11 706
SAS DEDB REMIREMONT	1 176	-	-
SAS M+ MATERIAUX	1 169	527	512
SA CHRISTAUD	964	55	156
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	553	391	498
SARL EPPS	539	-	-
SAS CELESTIN MATERIAUX	474	147	22
SAS GAMAG	373	257	-
SAS BLANC MATERIAUX	212	39	30
SAS BOIS MAURIS ODDOS	117	1 189	64
SAS COMPTOIR FROMENT	116	89	52
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	49	25	-
SA REMAT	39	73	393
SAS TS HABITAT	-	3 472	-
SAS BTP DISTRIBUTION	-	562	-
SAS DES IDEES	-	519	9
SAS BOURG MATERIAUX	-	37	68
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	-	8	15
SAS EXPOTEO	-	5	6
AUTRES	616	202	280
Investissements filiales	24 503	29 123	21 247
Investissements Groupe	44 867	46 469	33 481

* Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

3.2.4 Activité de SAMSE

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2012	2011	2010	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	486,0	482,8	423,2	0,7	14,8
Résultat d'exploitation	16,4	21,3	14,6	-23,0	12,3
Résultat financier	8,5	4,7	7,5	80,9	13,3
Résultat exceptionnel	-0,6	0,2	1,2	-400,0	-150,0
Participation	0,6	1,1	1,0	-45,5	-40,0
Impôt sur le résultat	5,5	7,0	4,9	-21,4	12,2
Résultat net	18,2	18,1	17,4	0,6	4,6

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2012 s'élève à 486 M€ contre 482,8 M€ en 2011, ce qui représente une hausse de 0,7 %.

Le résultat d'exploitation diminue, passant de 21,3 M€ à 16,4 M€, soit une baisse de 23 % : les produits d'exploitation se situent à 499,5 M€ et les charges à 483,1 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en hausse par rapport à 2011.

Le résultat exceptionnel qui était positif de 0,2 M€ en 2011 ressort en négatif de 0,6 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 0,6 M€ et un impôt sur les bénéfices de 5,5 M€, le résultat net s'établit à 18 194 601,31 €, en hausse de 0,4 % par rapport au résultat 2011.

Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2012 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)			
Echu	30 jours	45 jours	> 45 jours
-366	34 393	16 558	983

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2011 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)				
Echu	30 jours	45 jours	50 jours	> 50 jours
333	32 433	4 804	15 296	1 309

3.2.5 Activité et résultats des principales filiales opérationnelles (en K€)

(Données sociales)

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2012	2011	% variation	2012	2011	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	192 119	172 972	11,07	8 264	7 715	7,12
SA CHRISTAUD	23 049	24 008	-3,99	1 251	1 950	-35,85
SA REMAT	8 325	8 204	1,47	-76	396	-119,19
SAS BOIS MAURIS ODDOS	27 971	26 148	6,97	1 699	1 481	14,72
SAS CELESTIN MATERIAUX	19 264	16 641	15,76	1 241	1 226	1,22
SAS BLANC MATERIAUX	5 999	5 810	3,25	509	721	-29,40
SAS BTP DISTRIBUTION	27 247	26 376	3,30	1 044	886	17,83
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	55 854	58 198	-4,03	4 551	5 225	-12,90
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	4 712	4 331	8,80	401	323	24,15
SAS M+ MATERIAUX	88 676	87 632	1,19	2 939	3 039	-3,29
SA DORAS	221 585	222 000	-0,19	5 919	7 200	-17,79
SAS OUTIMAT B.T.P.	2 566	2 839	-9,62	136	138	-1,45
SAS ETS ROGER CLEAU	20 657	20 334	1,59	1 025	1 050	-2,38
SAS BOURG MATERIAUX	13 125	12 332	6,43	440	393	11,96
SAS MAT APPRO	5 086	5 083	0,06	132	190	-30,53
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	14 375	12 945	11,05	1 434	944	51,91
SAS COMPTOIR FROMENT	14 397	13 382	7,58	1 248	1 078	15,77
SAS MATERIAUX SIMC	129 791	125 341	3,55	3 558	3 781	-5,90
SAS DEGUERRY SAMSE	6 594	7 231	-8,81	377	504	-25,20
SAS RG BRICOLAGE	11 208	9 573	17,08	1 371	953	43,86
SARL LEADER CARRELAGES	3 972	3 936	0,91	342	310	10,32
SAS DIDIER	13 716	14 787	-7,24	212	400	-47,00
SAS PLATTARD NEGOCE	75 968	71 977	5,54	2 392	2 978	-19,68
SAS SWEETAIR FRANCE	6 389	4 856	31,57	-327	-1 702	80,79
SAS GAMAG	25 441	32 730	-22,27	-481	-882	45,46
SAS TARARE MATERIAUX	1 203	807	49,07	-147	-223	34,08
SAS ZANON TRANSPORTS	10 611	10 366	2,36	605	745	-18,79
SAS CLAUDE MATERIAUX *	4 928	-	-	233	-	-
SAS LIGNIERES *	2 022	-	-	-793	-	-

* Entrée dans le périmètre du Groupe en 2012

(Données sociales)

Sociétés	Résultat courant			Résultat net		
	2012	2011	% variation	2012	2011	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	7 888	7 545	4,55	4 904	4 316	13,62
SA CHRISTAUD	1 905	2 530	-24,70	1 498	1 968	-23,88
SA REMAT	-151	-432	65,05	-236	558	-142,29
SAS BOIS MAURIS ODDOS	1 708	1 540	10,91	1 097	956	14,75
SAS CELESTIN MATERIAUX	1 247	1 239	0,65	987	813	21,40
SAS BLANC MATERIAUX	474	690	-31,30	291	452	-35,62
SAS BTP DISTRIBUTION	997	904	10,29	667	607	9,88
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	4 510	5 077	-11,17	2 995	3 355	-10,73
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	412	331	24,47	285	219	30,14
SAS M+ MATERIAUX	2 678	2 703	-0,92	2 221	2 395	-7,27
SA DORAS	7 503	7 900	-5,03	4 540	5 990	-24,21
SAS OUTIMAT B.T.P.	137	141	-2,84	90	94	-4,26
SAS ETS ROGER CLEAU	1 158	1 209	-4,22	720	731	-1,50
SAS BOURG MATERIAUX	405	360	12,50	269	315	-14,60
SAS MAT APPRO	133	190	-30,00	88	125	-29,60
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	1 438	947	51,85	850	559	52,06
SAS COMPTOIR FROMENT	1 240	1 061	16,87	721	670	7,61
SAS MATERIAUX SIMC	3 239	3 431	-5,60	2 072	2 025	2,32
SAS DEGUERRY SAMSE	392	505	-22,38	299	389	-23,14
SAS RG BRICOLAGE	1 379	959	43,80	915	641	42,75
SARL LEADER CARRELAGES	374	340	10,00	272	230	18,26
SAS DIDIER	198	383	-48,30	171	283	-39,58
SAS PLATTARD NEGOCE	2 740	3 150	-13,02	1 508	1 833	-17,73
SAS SWEETAIR FRANCE	-305	-1 680	81,85	-336	-1 319	74,53
SAS GAMAG	-605	-4 268	85,82	-1 014	-4 182	75,75
SAS TARARE MATERIAUX	-161	-230	30,00	-161	-235	31,49
SAS ZANON TRANSPORTS	651	791	-17,70	409	446	-8,30
SAS CLAUDE MATERIAUX *	209	-	-	136	-	-
SAS LIGNIERES *	-796	-	-	-749	-	-

* Entrée dans le périmètre du Groupe en 2012

3.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 1er janvier 2013, F.D.E. a été absorbée par M+ MATERIAUX.

Le 30 janvier 2013 les SCI SAÔNE et LE MAS ont été dissoutes.

En date du 1er février 2013, M+ MATERIAUX a acquis 100 % du capital d'ISO-NEG.
A la même date, M+ MATERIAUX a fait l'acquisition de neuf fonds de commerce appartenant à VM DISTRIBUTION.

3.4 Gestion des risques

3.4.1 Facteurs de risques

L'identification et l'évaluation des risques au sein du Groupe SAMSE passent par son processus de cartographie des risques et par l'expertise des métiers. Lors du Comité d'Audit du 18 décembre 2012, la Direction Générale a commenté à ses membres l'évolution des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats. La Direction Générale a détaillé les différents plans d'action mis en œuvre au cours de l'année.

La société ayant procédé à une revue des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-après.

Le risque de crédit/contrepartie

L'activité négoce du Groupe SAMSE est exposée au risque de non recouvrement de ses créances clients.

Le crédit manager, rattaché à la Direction Générale, assure le suivi du risque crédit au niveau du Groupe par la mise en place notamment des outils et des procédures à destination des responsables du crédit clients région et des points de vente afin de sécuriser les encours accordés. Dans le cadre de sa mission d'optimisation de la politique de couverture, il a procédé en 2012 à la renégociation des contrats d'assurance-crédit pour l'ensemble du Groupe SAMSE.

La gestion du risque est réalisée dans les agences et les régions par les responsables crédit clients qui mettent en œuvre les prestations de surveillance financière (COFACE), d'assurance-crédit (SFAC) et de garanties de paiement sur l'ensemble desquelles ils reçoivent une formation continue.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la Direction Juridique et Sociale, est assurée en interne et centralisée au siège social au service contentieux, composé de quatre juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque crédit clients est effectuée par la société SAMSE pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de DORAS et des ETS PIERRE HENRY ET FILS qui disposent de leur propre service, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Le Groupe a constaté, dans la continuité de 2011, une augmentation de l'insolvabilité clients au cours de l'année 2012, avec une augmentation des incidents de règlements et des procédures de recouvrement. Ainsi, par une dotation complémentaire, sur l'année 2012, le Groupe a augmenté de 15,1 % le montant de la provision pour dépréciation des comptes clients par rapport à l'année précédente. L'annexe aux comptes consolidés, note 11 «Clients et comptes rattachés», détaille l'évolution des créances clients de l'activité négoce pour les trois dernières années notamment à travers la balance âgée des créances clients.

Les risques opérationnels

Le risque de concurrence

Les risques liés à la concurrence obligent le Groupe à être très attentif à l'évolution du marché et des acteurs.

Pour l'activité négoce, POINT P, TOUT FAIRE MATERIAUX, BIG MAT, GEDIMAT et RESEAU PRO constituent les principaux concurrents.

Concernant l'activité bricolage, les principaux concurrents sont LEROY MERLIN, CASTORAMA, BRICO DEPÔT, BRICOMAN.

Dans ce contexte concurrentiel, le Groupe veille à adapter en permanence ses agences et ses magasins :
- refonte des plans de vente et des plans de stock,
- formation des collaborateurs,
- investissement dans les moyens logistiques et les outils marketing,
- amélioration de la qualité de service clients,
- maillage territorial.

Par toutes ces actions, les parts de marché des différentes enseignes du Groupe sont maintenues ou développées.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis aux législations du Code du travail des Établissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et de ses clients sur les sites, le Groupe SAMSE a mis en place trois responsables sécurité, assistés de cinq animateurs sécurité rattachés aux régions pour le négoce, d'un animateur sécurité à temps partiel dans chaque magasin de bricolage et d'un animateur sécurité pour la filiale DORAS.

Les règles de sécurité, spécifiques aux plateformes logistiques, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec les référents sécurité des sites.

Les animateurs, recrutés au sein du Groupe pour leur connaissance métier, ont suivi une formation initiale de plusieurs mois complétée par des formations de mise à niveau tous les ans comme les formations Préventeurs d'entreprise de l'INRS et «Service de Secours Incendie Assistance aux Personnes» (niveau 1).

Les responsables sécurité, assistés par les animateurs sécurité, ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire sur la prévention : dossier d'évaluation des risques, fiche de suivi de pénibilité par collaborateur, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, plan de prévention des entreprises extérieures et permis de feu. L'animateur sécurité accompagne et conseille les chefs d'agence et les Directeurs de région sur la réglementation ERP et sur la prévention des risques professionnels. Il diffuse un reporting par région à destination du responsable de la sécurité négoce et de la Direction Générale concernant la sûreté, l'incendie, la santé et la sécurité au travail, l'environnement et l'administratif réglementaire.

Le système a été renforcé par la formation de l'encadrement aux règles de sécurité et par la mise en place de sessions annuelles de retours d'expérience.

Un audit sécurité incendie est réalisé tous les deux ans sur les sites négoce et bricolage pour évaluer la mise en œuvre de la sécurité incendie, tant au niveau des entretiens des installations que du comportement et de la prise en compte des risques. Les responsables et les animateurs sécurité accompagnent la mise en place des recommandations issues de ces audits.

Un audit hygiène, sécurité, santé et sûreté est réalisé tous les ans. Un suivi des recommandations est réalisé avec chaque chef d'établissement.

Chaque accident ou incident est répertorié. Il fait l'objet d'un diagnostic et de préconisations émises par l'animateur sécurité.

Afin d'améliorer la maîtrise des risques liés au transport et à la livraison de matériaux de construction et de former à l'éco-conduite, le Groupe SAMSE a mis en place un animateur sécurité transport.

Au niveau du siège social du Groupe, les installations de sûreté ont été renforcées afin de garantir une meilleure sécurité des personnes et des biens. Le bâtiment est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Les formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement pour le personnel du siège social.

Le Groupe est doté de Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, dans les établissements de plus de cinquante salariés, qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

S'agissant d'un travail de proximité, DORAS, M+ MATERIAUX, MATERIAUX SIMC et les ETS PIERRE HENRY ET FILS gèrent de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur leurs sites, en utilisant l'expertise du Groupe.

Le risque lié aux investissements futurs

Le Groupe est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en Conseil de Surveillance.
Le Groupe a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer l'analyse des risques liés aux investissements futurs, les projets d'investissement sont soumis à l'approbation du Comité Stratégique et d'Investissement. Le Comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique de plus de 1 M€. La Direction du Développement et les responsables opérationnels présentent les projets sur la base d'une étude de marché et d'une analyse de rentabilité. La mission du Comité Stratégique et d'Investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement.

Les risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de ses risques de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe s'assure notamment que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.
Il dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Les passifs financiers du Groupe sont composés majoritairement d'emprunts amortissables trimestriellement. Les passifs financiers hors concours bancaires se répartissent uniformément sur l'année. La note 17.1 «détail des dettes financières» de l'annexe aux comptes consolidés donne la répartition des passifs financiers du Groupe.

L'endettement financier net du Groupe s'élève à 162,6 M€ au 31 décembre 2012 (dont 44,2 M€ d'emprunts soumis à covenants) pour 164,9 M€ l'année précédente. La note 17.9 «détermination de l'endettement financier net» de l'annexe aux comptes consolidés fournit le détail des postes qui le composent.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

- Endettement global net élargi au crédit-bail/Fonds propres : inférieur à 1.
- Endettement global net élargi au crédit-bail / capacité d'autofinancement incluant la part d'amortissement en capital des loyers en crédit-bail : inférieur à 3,5.

L'endettement global net élargi au crédit-bail est minoré de la trésorerie rendue indisponible donnée en garantie de l'engagement de rachat de minoritaires pour un montant de 5,1 M€.

Au 31 décembre 2012, ces ratios financiers sont respectés :

- Endettement global net / Fonds propres = 0,46
- Endettement global net / Capacité d'autofinancement = 2,63

Les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés dans les dettes financières pour un montant de 16,1 M€ comme le précise la note 17.7 «rachat de minoritaires» de l'annexe aux comptes consolidés.

Les risques de marché

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la Direction Administrative et Financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable. Le détail de leur répartition est donné dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.8 «encours des dettes et des actifs financiers».

Les opérations de couverture de taux sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.6 «valorisation des SWAPS».

Le risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change, ses importations proviennent majoritairement de la zone euro ou sont libellées en euros, sauf pour quelques fournisseurs de la zone Asie qui sont payés en dollars.

Le faible montant des importations n'impose pas la mise en place de couverture de change systématique. Cependant, le Groupe peut mettre en place ponctuellement, en fonction de la volatilité du dollar, des options d'achat à terme.

Le Groupe exporte de façon marginale en Suisse et dispose de points de vente frontaliers dans l'Ain et la Haute-Savoie. Aucune couverture de change du franc suisse n'a été adoptée car la majeure partie des clients règle en euros.

Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le risque sur actions et autres instruments financiers est suivi de manière régulière par la Direction Administrative et Financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie.

L'annexe aux comptes consolidés, note 17.3 «risque de crédit, de liquidité et de marché» détaille les montants et la méthode de valorisation.

Les risques liés aux engagements hors bilan

Une revue des engagements hors bilan est réalisée semestriellement et documentée. L'annexe aux comptes consolidés, note 33 «engagements», établit les engagements par nature et par échéance.

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe SAMSE n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

La société SAMSE a versé en 2011, 946 K€ de rappel de taxe professionnelle pour les années 2007 à 2009, suite à la requalification, en 2010, par l'administration fiscale, de la plateforme logistique du Groupe en établissement industriel. La société SAMSE avait contesté ce rappel et comptabilisé une provision pour risque fiscal dans les comptes au 31 décembre 2010. La société SAMSE a déposé une réclamation contentieuse auprès de l'administration fiscale.

Par ailleurs, il n'existe aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe SAMSE présente essentiellement un risque de type environnemental lié au stockage de certaines matières dangereuses sur ses plateformes logistiques et certains de ces points de vente, dans le cadre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur les sites avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. La plateforme de Brézins est certifiée APSAD suite à l'installation d'un dispositif de sprinklage d'une partie du site en liaison avec les assureurs du Groupe.

Par ailleurs, les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Ainsi, des bennes de DIB (Déchets Industriels Banals), gravats, bois, cartons sont mises en place et la revalorisation auprès de filières de traitements dûment habilitées est effectuée via un panel de prestataires de traitement de déchets. Un reporting détaille les volumes de déchets mois par mois afin d'optimiser cette gestion.

Le Groupe n'engendre pas de risque environnemental particulier inhérent à son activité.
Toutefois, il est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions détaillées dans le rapport sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise inséré au chapitre 3.9 du présent Document de Référence.

Les sociétés du Groupe SAMSE n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

3.4.2 Assurances et couvertures des risques

Stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques reste centralisée au niveau du Groupe pour la partie SAMSE-LA BOITE A OUTILS et sous la responsabilité de la Direction Juridique. GAMAG a intégré les programmes du Groupe, ainsi que M+ MATERIAUX pour l'assurance multirisques bâtiments.

Au cours de l'exercice 2012, DORAS, le Groupe HENRY et M+ MATERIAUX pour la responsabilité civile, ont poursuivi leur politique de couverture et les contrats en cours.

La Direction Juridique a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée, d'une part, sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et, d'autre part, sur un arbitrage entre politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe SAMSE est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc, soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance «captive».

Politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou à la suite d'accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.
Les chefs d'établissements sont formés au management en sécurité.

Une politique importante de prévention est soutenue (dix animateurs sécurité à temps complet dans le Groupe, audits annuels de chaque établissement sur la base d'une matrice d'analyse définie avec la compagnie, mise en conformité des établissements, plan de thermographie systématique des réseaux électriques des établissements, remise à jour de tous les éléments individuels de prévention des risques d'accident du travail, formations à la sécurité représentant le quart des dépenses globales de formation, analyses systématiques de chaque accident du travail avec plan d'action, etc.…). Ces éléments doivent permettre d'éviter autant que possible la survenance d'un nouveau sinistre important et faire baisser le risque accident du travail du Groupe.

Politique d'assurance et d'auto-assurance

En 2012, les politiques antérieures ont été reconduites.

Les risques identifiés par la Direction Juridique sont assurés auprès de compagnies d'assurance dont la notoriété est reconnue, pour la partie SAMSE - LA BOITE A OUTILS (SAMSE, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, GAMAG, BOIS MAURIS ODDOS, REMAT, DUMONT INVESTISSEMENT, DES IDEES, FRANCHEVILLE MATERIAUX, LA BOITE A OUTILS, ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT, COMPTOIR FROMENT, TS HABITAT, BRICOLAGE BOIS DU VERNE, SWEETAIR FRANCE).

DORAS, M+ MATERIAUX pour la seule responsabilité civile et le Groupe HENRY restent indépendants dans leur gestion et leur couverture des risques.

Le Groupe utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'avoir des conseils judicieux.

La politique d'assurance de SAMSE-LA BOITE A OUTILS est toujours d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.

Cette politique permet d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

DORAS, M+ MATERIAUX et le Groupe HENRY ont choisi des politiques d'assurance avec de faibles franchises.

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

❑ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

Le contrat d'assurance souscrit auprès d'ALLIANZ, selon le principe de garantie «tous risques sauf», couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2012, tous les sites de LA BOITE A OUTILS, les têtes de région SAMSE et la plateforme de Brézins étaient assurés en pertes d'exploitation.

Cette assurance a été souscrite pour la première fois en 2007 pour les têtes de région négoce, considérant que les petites agences satellites qui leur sont attachées peuvent facilement être substituées en cas de sinistre (livraisons depuis les autres agences) ce qui n'est pas le cas pour les grosses agences en tête de région.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.

Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention.

Un audit de l'ensemble des établissements en matière de protection des biens et des personnes a été commencé en 2008 et réalisé pour la totalité en 2009. Il est désormais reconduit bi-annuellement.

Il permet, sur un ensemble de points concrets, de faire le bilan précis des actions à accomplir. Cet audit est effectué en interne par les animateurs de sécurité.

La couverture maximale par sinistre est inchangée à 30 M€ pour la plateforme de Brézins. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vol, dégâts des eaux, risques électriques, etc.…), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux.

La franchise est de 75 K€ pour l'incendie et de 5 jours pour la perte d'exploitation.

Il convient de noter que SAMSE assure pour l'ensemble du Groupe (bricolage et toutes filiales comprises) la plateforme de Brézins qui représente le risque maximum possible pour le Groupe et sur lequel la police SAMSE est assise ; cela représente une aggravation significative des risques par rapport à une agence normale et aux autres sociétés du Groupe.

❑ Le Groupe DORAS

Le contrat d'assurance a été renégocié auprès de la compagnie ALLIANZ (70 %) et COVEA (30 %), par l'intermédiaire du courtier VERSPIREN (changement de courtier en 2012), et couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

L'ensemble des agences est assuré en pertes d'exploitation. La limitation contractuelle d'indemnité globale est de 30 M€, par sinistre et/ou événement. La franchise est de 7,5 K€ (sauf vol 10 K€ et les sites inoccupés 25 K€) et de 3 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement.

❑ Le Groupe F.D.E. (M+ MATERIAUX)

Il a intégré en 2011 le programme d'assurance du Groupe, permettant une baisse significative du coût absolu et relatif de cette police.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.

La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe.

La responsabilité civile produit est une spécificité du métier du Groupe. Elle couvre les obligations de garanties énoncées dans le Code civil et se rapportant aux activités du Groupe (articles 1792 garantie annale, biennale et décennale du bâtiment. 1641 garantie des vices cachés, 1382 responsabilité civile et 1386 responsabilité des produits défectueux).

❑ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La Direction Juridique prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.

Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées.

Pour la première fois depuis plus de 20 ans un sinistre significatif (383 K€) dû à la défaillance d'un produit et de son fournisseur, a été pris en charge par l'assureur. Un pourvoi est en cours.

Placée auprès de la mutuelle du bâtiment CAMACTE depuis 2005, via le courtier GRAS SAVOYE, cette police a capitalisé pour faire face à un éventuel sinistre majeur ou sériel et a permis une renégociation du taux en 2008 et 2011. La cotisation est stable depuis.

Il convient de noter que SAMSE importe pour le Groupe, via sa plateforme centrale de Brézins, de plus en plus de produits (Chine…).

Agissant en qualité d'importateur, SAMSE supporte, pour l'ensemble du Groupe qu'elle approvisionne, la charge de la surprime d'assurance qui est ensuite répercutée à chaque filiale dans le taux de refacturation.

❑ Le Groupe DORAS

Le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'AUXILIAIRE, via le courtier VERSPIEREN (changement de courtier fin 2011).

La couverture maximale est de 2 287 K€ pour les dommages corporels, de 1 525 K€ pour la responsabilité civile produits et de 1 500 K€/an pour la faute inexcusable.

❑ Le Groupe F.D.E. (M+ MATERIAUX)

Le contrat d'assurance est souscrit auprès de la compagnie CHARTIS (ex AIG) via un agent. La franchise est faible.
Aucune couverture n'a été souscrite pour les éventuels risques liés aux matériaux et produits vendus.

Couverture des risques liés au parc automobile et camions

❑ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

Près de 1 700 véhicules (voitures, poids lourds, engins de manutention et remorques) étaient assurés à fin 2011 dans une police flotte unique.

A la suite de la résiliation de la police par la compagnie qui souhaitait se désengager des flottes, le risque a été placé auprès du GAN au 1er janvier 2012.

SAMSE est propriétaire des nouveaux achats camions pour le compte de ses filiales bricolage, de M+ MATERIAUX et GAMAG (location interne) et supporte donc le coût d'assurance (refacturé en location).

❑ Le Groupe DORAS

Voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de AXA, via le courtier VERSPIEREN (changement de courtier en fin 2011).

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

❑ Le Groupe F.D.E. (M+ MATERIAUX)

Le risque est assuré auprès du GAN via un agent, pour les véhicules qui ne sont pas loués par SAMSE au Groupe F.D.E.

Couverture du risque clients

Ce risque est très important pour le Groupe du fait de la typologie de sa clientèle, dont nombre d'artisans ou petites structures (EURL, SARL à 1 € de capital) sont structurellement insolvables.

Une politique de maîtrise du crédit est en place. Elle permet de maintenir les impayés à un niveau compétitif.

Si l'année 2010 a vu une revalorisation de la cotation des entreprises du bâtiment après une baisse importante en 2009, la SFAC a de nouveau dégradé une part importante de la clientèle en fin d'année 2011 et en 2012.

En 2012, le délai de paiement est passé à 45 jours fin de mois de facturation, en application de la LME et des accords dérogatoires de branche.

Le risque est principalement assuré auprès de la SFAC, via des courtiers, permettant également de bénéficier de tout le renseignement et de la veille possible.

Le coût des primes et du renseignement est toujours le plus gros poste budgétaire des assurances du Groupe.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé.

Le Groupe est également assuré pour ses risques de transport maritime.

Les dirigeants du Groupe SAMSE bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Les mandats et fonctions des mandataires sociaux figurent au chapitre 2.2 du présent Document de Référence.

3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le 19 décembre 2008, le Conseil de Surveillance de SAMSE a pris connaissance des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces Recommandations portent sur la prohibition du cumul du contrat de travail avec un mandat social de dirigeant, la proscription des parachutes dorés, le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaires, l'attribution de stock-options en lien avec la politique d'association au capital et l'amélioration de la transparence sur les éléments de rémunération des dirigeants.

Le Conseil de Surveillance a confirmé qu'il partageait l'esprit de ces Recommandations et que celles-ci s'inscrivaient dans la politique de gouvernance de la société.

Il a néanmoins formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe SAMSE.

3.6.1 Politique de rémunération et d'attribution des avantages sociaux aux mandataires sociaux

Rémunération des membres du Directoire

Les principes généraux de la politique de rémunération des membres du Directoire, ainsi que l'analyse des situations individuelles de chacun d'eux, sont revus par le Comité des Rémunérations et des Nominations et présentés au Conseil de Surveillance.

La rémunération annuelle comporte une partie fixe et une partie variable. Les rémunérations fixes intègrent la rémunération du mandat social à hauteur de 127 100 € pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Les rémunérations variables sont déterminées, en fonction des dirigeants, selon l'une des deux méthodes suivantes :

a) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base du résultat opérationnel courant consolidé du Groupe ; pour le Président et le Vice-Président, cette base est augmentée du résultat des sociétés mises en équivalence. Les taux individuels sont définis par le Comité des Rémunérations et des nominations.

b) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant du Groupe ou de la région, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

Les avantages dont bénéficient les membres du Directoire correspondent à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la prise en charge d'une assurance chômage pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Le détail des rémunérations, engagements et avantages de toute nature consentis aux membres du Directoire est présenté au présent chapitre dans les tableaux ci-après.

Avantages accordés aux membres du Directoire

Indemnités de cessation de mandat social

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient au titre de leur contrat de travail des dispositions applicables aux collaborateurs de SAMSE en matière d'indemnité de fin de carrière.

Ce régime prévoit, selon la situation contractuelle initiale des bénéficiaires et le nombre de leurs années de présence dans le Groupe, le paiement, lors du départ en retraite du Groupe, d'une indemnité pouvant aller jusqu'à six mois de la moyenne des douze derniers mois.

Le montant total des sommes provisionnées (dont le mode de calcul figure dans l'annexe des comptes consolidés note 15-3) au titre des indemnités de fin de carrière pour les membres du Directoire, salariés de SAMSE, s'élève à 228 568 € et se décompose de la façon suivante :

Olivier Malfait, Président du Directoire	28 770
François Bériot, Vice-Président du Directoire	26 950
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire	69 403
Laurent Chameroy, membre du Directoire	4 409
Philippe Gérard, membre du Directoire	70 079
Christophe Lyonnet, membre du Directoire	11 482
Jérôme Thfoin, membre du Directoire	17 475

Clause de non-concurrence

Une clause de non-concurrence d'une durée de deux ans prévoit pour Messieurs Laurent Chameroy, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet et Jérôme Thfoin une indemnité égale à 25 % de la moyenne mensuelle de la rémunération brute des douze derniers mois, versée mensuellement pendant vingt-quatre mois.
Une clause de non-concurrence a été insérée dans les contrats de Messieurs Olivier Malfait et François Bériot, en vertu de laquelle, il leur sera versé une indemnité égale à 50 % de leur rémunération annuelle brute cumulée sur deux ans.

Le contrat de travail de Monsieur Jean-Jacques Chabanis ne mentionne aucune clause de non-concurrence.

Régime de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite, aucun régime de prévoyance n'a été souscrit.

Le tableau ci-après présente les différents contrats, régimes et indemnités applicables aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui *	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Olivier Malfait, Président du Directoire	X			X		X	X	
François Bériot, Vice-Président du Directoire	X			X		X	X	
Jean-Jacques Chabanis, Membre du Directoire	X			X		X		X
Laurent Chameroy, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Philippe Gérard, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Christophe Lyonnet, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Jérôme Thfoin, Membre du Directoire	X			X		X	X	

* S'agissant du maintien du contrat de travail, voir le chapitre 3.6.

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Ce montant a été fixé, jusqu'à nouvelle décision, à 24 000 €. Ce montant global est réparti entre les membres du Conseil de Surveillance selon les règles suivantes :

- une part fixe à hauteur de 50 %, sans condition de présence est versée à chaque membre,
- une part variable déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil de Surveillance est perçue, à concurrence de 50 %.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance salariés sont réduits de moitié par rapport à ceux versés aux membres extérieurs du Conseil de Surveillance. La secrétaire de séance bénéficie de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

Les membres du Conseil de Surveillance ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Le détail des rémunérations allouées aux membres du Conseil de Surveillance figure au présent chapitre dans les tableaux ci-après.

3.6.2 Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

Au cours de l'année 2012, les rémunérations brutes, directes et indirectes versées par la société SAMSE, par la holding DUMONT INVESTISSEMENT et par toute filiale de la société aux mandataires sociaux de la société SAMSE, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 703 015 €.

Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux de SAMSE par SAMSE et par les sociétés contrôlées par SAMSE au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce s'établissent comme indiqué ci-après, selon la présentation définie par les Recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 précisée par la Recommandation AMF du 22 décembre 2008.

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2011	Exercice 2012
Olivier Malfait, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	341 727	353 237
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	16273
Total	341 727	369 510
François Bériot, Vice-Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	339 970	351 373
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	16273
Total	339 970	367 646
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	233 008	240 378
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	16273
Total	233 008	256 651
Laurent Chameroy, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	170 312	185 286
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Total	170 312	185 286
Philippe Gérard, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	203 673	218 854
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	16273
Total	203 673	235 127
Christophe Lyonnet, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	105 000	106 380
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	16273
Total	105 000	122 653
Jérôme Thfoin, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	168 443	165 287
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	16273
Total	168 443	181 560

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Montants dus (*)	Montants versés (*)	Montants dus (*)	Montants versés (*)
Olivier Malfait, Président du Directoire				
Rémunération fixe	245 351	241 351	251 431	253 381
Rémunération variable (a)	85 254	89 515	75 050	85 254
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	3 257	3 257	3 364	3 364
Avantage en nature	7 865	7 865	23 392	23 392
Total	341 727	341 988	353 237	365 391
François Bériot, Vice-Président du Directoire				
Rémunération fixe	244 997	240 997	251 197	253 147
Rémunération variable (a)	85 254	89 515	75 050	85 254
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	1 500	1 500	1 500	1 500
Avantage en nature	8 219	8 219	23 626	23 626
Total	339 970	340 231	351 373	363 527
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire				
Rémunération fixe	141 731	141 131	145 728	146 328
Rémunération variable (a)	86 688	69 418	90 338	90 438
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	4 589	4 589	4 312	4 312
Total	233 008	215 138	240 378	241 078
Laurent Chameroy, membre du Directoire				
Rémunération fixe	109 143	109 143	122 000	122 000
Rémunération variable (a)	58 712	45 080	61 286	58 712
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 457	2 457	2 000	2 000
Total	170 312	156 680	185 286	182 712
Philippe Gérard, membre du Directoire				
Rémunération fixe	121 773	121 773	139 589	139 589
Rémunération variable (b)	79 673	60 240	76 849	79 673
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 227	2 227	2 416	2 416
Total	203 673	184 240	218 854	221 678
Christophe Lyonnet, membre du Directoire				
Rémunération fixe	78 178	78 178	81 918	82 677
Rémunération variable (b)	24 420	29 211	22 060	22 624
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 402	2 402	2 402	2 402
Total	105 000	109 791	106 380	107 703
Jérôme Thfoin, membre du Directoire				
Rémunération fixe	110 949	110 949	114 416	114 416
Rémunération variable (a)	54 363	55 400	47 487	42 363
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	3 131	3 131	3 384	3 384
Total	168 443	169 480	165 287	160 163

(*) Le tableau précédent présente les rémunérations brutes dues aux membres du Directoire au titre des exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2012 et les rémunérations brutes versées au cours des mêmes exercices.

Les rémunérations fixes intègrent la rémunération du mandat social à hauteur de 127 100 € pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Les rémunérations variables sont déterminées, en fonction des dirigeants, selon l'une des deux méthodes suivantes :

a) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base du résultat opérationnel courant consolidé du Groupe ; pour le Président et le Vice-Président, cette base est augmentée du résultat des sociétés mises en équivalence. Les taux individuels sont définis par le Comité des Rémunérations et des Nominations.

b) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant du Groupe ou de la région, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

Les avantages dont bénéficient les membres du Directoire correspondent à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la prise en charge d'une assurance chômage pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance

Membres du Conseil de Surveillance	Montants versés en 2011	Montants versés en 2012
Patrice Joppé, Président (P)		
Jetons de présence	2 091	2 091
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-après)	33 257	33 364
Paul Bériot, Vice-Président (E)		
Jetons de présence	3 636	3 818
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-après)	2 737	3 729
Corinne Heiter, membre (E)		
Jetons de présence	0	3 488
Autres rémunérations	0	0
CRH FRANCE DISTRIBUTION, membre (E)		
Jetons de présence	3 636	4 182
Autres rémunérations	0	0
Marie-Claude Guicherd (DUMONT INVESTISSEMENT membre) (E)		
Jetons de présence	4 182	3 818
Autres rémunérations	0	0
Jean-Yves Jehl de Ménorval, membre (E)		
Jetons de présence	4 182	4 182
Autres rémunérations	0	0
Martine Villarino, secrétaire (Se)		
Jetons de présence	2 091	2 091
Autres rémunérations	0	0

E : membre extérieur ; P : Président ; Se : secrétaire.

Détail de la rubrique "autres rémunérations"	Exercice 2011	Exercice 2012
Patrice Joppé		
Mandat de Président du Conseil d'Administration DUMONT INVESTISSEMENT	30 000	30 000
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	3 257	3 364
Paul Bériot		
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	2 737	3 729

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 6 : Actions de performance potentiellement attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en cours au sein de la société, à la date du présent Document de Référence.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties pendant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux ou levées par ces derniers

Sans objet.

Tableau 10 : Suivi des Recommandations AFEP/MEDEF

Ce tableau figure dans le paragraphe 3.6.1 du présent Document de Référence.

3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE

3.7.1 Options de souscription d'actions

Ainsi qu'il est indiqué ci-avant, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux pendant l'exercice. Aucune action n'a par ailleurs été exercée.

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en cours au sein de la société, à la date du présent Document de Référence.

3.7.2 Actions de performance

Le Conseil de Surveillance de SAMSE a pris acte des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées et s'y conformera lors d'attributions gratuites d'actions selon la décision du Conseil de Surveillance du 19 décembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans lequel les Recommandations sont intégrées.

Dans le cadre de sa politique globale de rémunération, le Groupe SAMSE a mis en place, dans le but de motiver et fidéliser ses salariés deux plans d'attribution d'actions gratuites.

Actions de performance attribuées par le Directoire dans le cadre du Plan n°1

Dans le cadre fixé par l'Assemblée Générale du 14 décembre 2007, le Directoire a attribué, à certains membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement et/ou aux mandataires sociaux du Groupe, 26 420 actions de la société.

Les bénéficiaires du plan se répartissent en quatre catégories :

- les membres du Directoire, bénéficiaires de 500 actions chacun,
- les membres du Comité de Direction et les Directeurs de Région, bénéficiaires de 240 actions chacun,
- les Directeurs d'Activité et cadres supérieurs du siège social, bénéficiaires de 120 actions chacun,
- les Directeurs d'Agence et autres cadres du siège social, bénéficiaires de 60 actions chacun.

Pour les actions attribuées, les périodes d'acquisition et de conservation ont été fixées respectivement à vingt-huit mois et vingt-quatre mois.

Le bénéfice des actions de performance est subordonné à une condition d'appartenance au Groupe au jour de la fin de la période d'acquisition ainsi qu'à l'atteinte de conditions de performance, détaillées ci-après.

L'objectif de performance, fixé pour l'exercice 2008 à un taux de marge opérationnelle courante supérieur ou égal à 5,40 %, pour les 13 210 actions gratuites, n'ayant pas été atteint, aucune action n'a été attribuée et les 13 210 actions ont été annulées.

Le critère de performance fixé à 5 % pour l'exercice 2009, concernant les 13 210 actions pouvant être attribuées n'ayant pas pu être atteint, aucune action n'a été attribuée. Les membres du Directoire ont alors décidé, en date du 29 juin 2009, d'ajuster le plan d'attribution gratuite d'actions et de proroger d'un an ledit plan.

En sa séance du 22 février 2010, le Directoire a fixé à 5 % le critère de performance permettant l'attribution des 13 210 actions aux bénéficiaires désignés. Il est apparu peu probable que ce critère puisse être atteint. En conséquence, dans sa séance du 25 août 2010, le Directoire a décidé d'ajuster le plan d'attribution d'actions gratuites et de fixer un objectif de performance, au titre de l'exercice 2011, de 4,20 % basé sur le taux de marge opérationnelle courante, pour 11 880 titres et non plus 13 210, certains bénéficiaires ayant quitté la société.

Dans sa séance du 12 mars 2012, le Directoire a apprécié la réalisation de la condition de performance subordonnant l'attribution définitive des actions de performance attribuées au titre de ce plan.

Le Directoire a constaté que le critère de performance était atteint ; en conséquence, en date du 16 avril 2012 les 11 820 actions restantes (certains bénéficiaires ont quitté la société) ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires, parmi lesquels certains mandataires sociaux dont le détail figure dans le tableau 1 «Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social».

A compter de leur date d'acquisition (16 avril 2012), ces actions devront être conservées pendant une durée minimum de deux ans à l'exception des mandataires sociaux qui seront tenus de conserver au nominatif au moins la moitié desdites actions jusqu'à la cessation de leurs fonctions, conformément à la décision du Conseil de Surveillance du 17 septembre 2007.

Actions de performance attribuées par le Directoire dans le cadre du Plan n°2

Conformément à l'autorisation en date du 17 mai 2011, le Directoire, dans sa séance du 19 décembre 2011, a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites. 9 895 actions ont été accordées à certains membres du personnel salarié du Groupe SAMSE et notamment à ceux qui n'étaient pas embauchés au moment de l'attribution des actions gratuites, dans le cadre du plan n°1, ou qui ont fait l'objet d'une promotion interne ultérieurement.

Les bénéficiaires du plan se répartissent en cinq catégories :

- les membres du Comité de Direction (hors membres du Directoire) et les Directeurs de région, bénéficiaires de 120 actions chacun,
- les Directeurs d'activité, bénéficiaires de 60 actions chacun,
- les chefs de service du siège social, bénéficiaires de 45 actions chacun,
- les Directeurs d'agence, bénéficiaires de 40 actions chacun,
- les contrôleurs de gestion ou équivalents, bénéficiaires de 30 actions chacun.

Au même titre que le plan précédent, l'acquisition définitive des actions, en tout ou partie, dépendra, à l'issue de la période d'acquisition de deux ans, à la fois d'une condition de présence du bénéficiaire au sein du Groupe et de la réalisation d'une condition de performance.

Pour l'exercice 2012, le critère de performance a été fixé par le Directoire à un taux de marge opérationnelle courante supérieur ou égal à 4,30 %.

Toutefois, cet objectif n'étant pas atteint au 31 décembre 2012, le Directoire se prononcera sur la suite à donner au plan n°2, lors de sa séance du 24 juin 2013.

La situation des deux plans en vigueur est présentée dans le tableau ci-dessous.

Historique des plans d'actions (au 31 décembre 2012)

Plan	Date d'attribution Date du Directoire	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions à l'origine de l'attribution	Période d'acquisition	Période de conservation	Droits annulés (2)	Droits restants au 31 décembre 2012
1	14 décembre 2007	254 (1)	26 420 (1)	28 mois	24 mois	14 600	-
2	19 décembre 2011	235	9 895	24 mois	24 mois	-	9 895

(1) Mandataires sociaux bénéficiaires : F. Bériot, JJ. Chabanis, P. Gérard, C. Lyonnet, O. Malfait, J. Thfoin, bénéficiaires de 250 actions chacun après annulation de 250 droits (cf. (2))
(2) Droits annulés en raison de la non atteinte de l'objectif et/ou de la condition de présence du bénéficiaire

3.7.3 Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploité dans le cadre du Groupe.

3.7.4 L'intéressement, la participation, les plans d'épargne salariale, la prime de partage des profits

Le Groupe SAMSE offre un certain nombre d'avantages sociaux à l'ensemble de ses collaborateurs, objet de négociations annuelles.

La politique de rémunération du Groupe s'attache à ce que chacun des collaborateurs partage les fruits de la croissance de l'entreprise de la manière la plus égalitaire :

- au vu des dispositifs légaux qui s'imposent (participation aux fruits de l'expansion, prime de partage des profits).
- mais aussi au travers de la mise en place de dispositifs facultatifs (contrat d'intéressement collectif, épargne salariale).

- Les bénéficiaires de l'intéressement, de la participation et de la prime de partage des profits sont les salariés comptant trois mois d'ancienneté dans le Groupe avant la fin de l'exercice concerné.

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982 au sein de la société SAMSE. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 21 juin 2012.

La prime est calculée par agence, ou par regroupement d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat courant avant impôt) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1er janvier 1968 pour l'UES SAMSE.

Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 26 décembre 2011.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 3324-1, L 3322-8, L3324-4, L 3321-2 du Code du travail).

Les droits des salariés versés au titre de la participation sont attribués en parts de FCPE Groupe SAMSE dans le cadre du PEE Groupe SAMSE.

Prime de partage des profits

En application des dispositions de la loi 2011-894 du 28 juillet 2011 rectificative de financement de sécurité sociale, des accords au sein du Groupe SAMSE (société mère et filiales détenues majoritairement) ont été conclus en 2011.
L'application volontaire de ce dispositif a été décidée pour les entreprises du Groupe dont l'effectif est inférieur à 50 salariés.
Cette prime est due lorsque le dividende par action versé à ses actionnaires par la société SAMSE est supérieur à la moyenne du dividende par action versé dans les deux années précédentes.

En 2011, les salariés du Groupe ont perçu en moyenne une somme de 246 € au titre de la prime de partage des profits. 3 707 salariés ont bénéficié de ladite prime.

En 2012, les salariés du Groupe ont perçu en moyenne une somme de 183 € au titre de la prime de partage des profits. 4 179 salariés ont bénéficié de ladite prime.

Epargne salariale : Fonds Commun de Placement «Groupe SAMSE»

Le FCPE Groupe SAMSE, créé dans le cadre d'un Plan d'Epargne Groupe, permet aux salariés de participer aux performances économiques et financières du Groupe à travers deux de ses sociétés non cotées : DUMONT INVESTISSEMENT et LA BOITE A OUTILS. Pour accompagner cet effort d'épargne, les salariés bénéficient d'un abondement, selon les cas, de 60 % à 40 % du montant des sommes affectées.

Sommes affectées au personnel au titre de la participation et de l'intéressement pour les cinq dernières années :

Exercice	Participation Société Mère	Participation Groupe	Intéressement Société Mère	Intéressement Groupe
2008	1 185 953 €	2 970 623 €	2 304 631 €	5 618 438 €
2009	423 554 €	1 466 732 €	1 987 354 €	5 035 444 €
2010	998 826 €	2 013 601 €	1 979 244 €	5 210 602 €
2011	1 117 380 €	2 466 889 €	2 352 635 €	6 077 527 €
2012	591 610 €	1 532 165 €	2 338 295 €	5 760 655 €

3.8 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2012 sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

3.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise

L'histoire du Groupe qui s'est écrite depuis 1920 avec les rachats de sociétés, les prises de participation et des apports-fusions, rapproche la société SAMSE de son centenaire. Elle s'est aussi écrite avec des hommes et des femmes : de vingt neuf collaborateurs en 1933, le Groupe a dépassé les quatre mille collaborateurs en 2009. Certaines filiales ont une histoire plus ancienne qui constitue une de leur caractéristique et un de leurs atouts. Ces exemples vont guider le Groupe vers la pérennité et la durabilité bénéfiques pour ses enjeux et ses engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

Les Enjeux

Les enjeux sociaux

La gestion des ressources humaines du Groupe était jusqu'à présent très décentralisée.

Depuis 2011, une Directrice des Ressources Humaines a été recrutée accompagnée d'un Responsable Ressources Humaines pour l'activité bricolage par le biais de la promotion interne. La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service auprès des clients. Sur ses domaines d'expertise, elle assure une fonction support et conseil auprès des managers sur site.

Une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a été mise en place récemment et a donné lieu à la création de plusieurs outils : fiches métiers, grille de compétences techniques et support d'entretien annuel. La GPEC est indispensable à la compétitivité du Groupe mais aussi à l'employabilité de ses collaborateurs.

Les enjeux de demain portent sur la garantie de la santé et de la sécurité dans le cadre du travail, sur la qualité de vie au travail en termes d'emploi et d'insertion professionnelle.

Les enjeux environnementaux

Le Groupe est particulièrement concerné par les objectifs du Grenelle de l'Environnement en ce qui concerne l'habitat durable, en tant que distributeur de matériaux de construction :

- en 2013, les nouveaux bâtiments d'habitation et tertiaires doivent être construits selon la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation),
- en 2020, ils seront tous à énergie positive (ils produiront plus d'énergie qu'ils n'en consommeront),
- chacun devra réduire ses consommations d'énergie,
- les énergies renouvelables devront être développées : porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie d'ici 2020.

Les activités de négoce et de bricolage du Groupe le mettent en première ligne pour proposer des solutions répondant à ces objectifs.

Il se doit également d'appliquer ces objectifs dans sa gestion d'entreprise. Pour concrétiser son engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et afin de limiter sa pollution, le Groupe SAMSE a signé en 2009 le Plan Climat Local de l'agglomération grenobloise, aujourd'hui transformé en Plan Air Climat.

Les enjeux économiques

Le Groupe SAMSE est aujourd'hui un des leaders sur le marché du négoce de matériaux de construction sur toute la moitié Est de la France.

L'objectif du Groupe dans les années à venir, est de conserver sa place, mais aussi de se développer progressivement sur le plan national.

Dans cette optique et concernant l'activité bricolage, un partenariat entre les sociétés LA BOITE A OUTILS et MR BRICOLAGE a été mis en place en 2011 sous l'enseigne «L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE».

L'atout du Groupe reste cependant le service de proximité. Il veille donc à conserver sa dimension humaine et à développer la qualité du service et la connaissance des produits. Aujourd'hui, les attentes des clients du Groupe sont grandes :

- Dans l'activité négoce : il existe de plus en plus de normes : constructions BBC, RT 2012, etc….. auxquelles sont directement soumis les clients du Groupe. Il faut donc suivre la législation et proposer les produits et services adaptés.
- Dans l'activité bricolage : les besoins des consommateurs évoluent, il faut donc s'adapter et être réactif : produits «écologiques», engouement pour le «faire soi-même»….

L'un des objectifs des années à venir est de privilégier, dans la mesure du possible, les produits européens et de limiter les impacts d'outillages électroportatifs.

Le Groupe doit pouvoir répondre aux appels d'offres des collectivités publiques et être capable de remporter des marchés publics de fournitures de matériaux, en apportant des réponses sur les données environnementales.

Les enjeux sociétaux

Les activités du Groupe SAMSE ont un impact positif sur ses territoires d'implantation au niveau économique et social. Elles créent des emplois et contribuent au développement de projets associatifs locaux. Dans le cadre de sa croissance externe, le Groupe s'attache à conserver les sites en activité et à préserver l'emploi. Il participe au développement de l'offre commerciale qui stimule l'attractivité d'une zone territoriale existante ou en devenir.

Le Groupe se doit de maintenir et développer le tissu économique local, de favoriser et renforcer sa collaboration avec des fournisseurs et prestataires locaux.

Il entretient des relations sereines avec les organismes intéressés par l'activité de l'entreprise, tels que les associations de consommateurs ou de défense de l'environnement. Il n'a pas été condamné à des sanctions ou à verser d'amendes pour non respect des législations et des réglementations en matière d'environnement de manière générale et dans le domaine des transports en particulier. Le contrôle interne effectué au sein du Groupe permet de prévenir les risques de fraude et de contrôler les règles de bonnes pratiques qui s'appliquent dans toutes les activités exercées.

Les cadeaux donnés par les fournisseurs ou prestataires sont collectés pour être offerts lors d'une loterie annuelle, à l'ensemble des collaborateurs. Lors d'un challenge, un fournisseur n'est pas autorisé à remettre directement des cadeaux ou tout autre type de rémunération à l'un des collaborateurs. Chaque challenge doit être validé par la Direction et ensuite rétribué au gagnant via des chèques cadeaux. Toute vente directe à prix avantageux entre un fournisseur et un collaborateur doit faire l'objet d'une facture en vue d'une meilleure traçabilité.

Le Groupe n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles (chapitre 3.12 du présent Document de Référence).

Le Groupe concrétise ses engagements par des actions de partenariat, de sponsoring et de mécénat. Il se tient proche de l'ensemble de ses actionnaires en termes de communication et de transparence. Dans un souci de respect des parties prenantes, il veille à apporter une information rigoureuse et régulière à l'ensemble de ses actionnaires (l'organigramme figure au chapitre 1.3 du présent Document de Référence).

Le site internet http://www.groupe-samse.fr présente l'activité du Groupe, sa stratégie et toutes ses actualités. Un collaborateur assure les relations avec l'ensemble des actionnaires et les organismes financiers. Des réunions de présentation pour l'ensemble des acteurs du marché sont organisées deux fois par an au moment de l'annonce des résultats semestriels et annuels.

En 1968, à l'initiative du Comité d'Entreprise, la première prime de participation est attribuée en actions SAMSE : c'est le début de l'actionnariat salarié devenu, depuis, l'un des piliers de l'indépendance du Groupe. Les Plans d'Epargne Groupe offrent aux collaborateurs la possibilité de devenir actionnaires de la société DUMONT INVESTISSEMENT (holding de la société SAMSE) en épargnant dans des conditions avantageuses. Les salariés actionnaires sont représentés par un administrateur au Conseil d'Administration de DUMONT INVESTISSEMENT ce qui leur permet d'être associés aux décisions stratégiques.

Le Groupe, dans les années à venir, se doit de conserver ses approches relationnelles pour les pérenniser et les ancrer dans sa culture car chaque partie prenante a un rôle à tenir auprès de lui. C'est pourquoi, en 2013, le Groupe envisage de réaliser une cartographie de ses parties prenantes et va collecter leurs attentes.

En 2011, le Groupe a rédigé son premier rapport RSE avec pour objectif d'impulser une véritable démarche dans ce domaine. En avril 2012, la charte RSE a été rédigée et communiquée à l'ensemble des sociétés du Groupe, portée par sa Direction sur les trois volets de la responsabilité de l'entreprise. En 2013, son déploiement auprès des collaborateurs sera le nouvel objectif, par le biais d'une communication interne.

Charte RSE du Groupe SAMSE

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise : dialogue, partage et écoute.

Reconnaître et développer les talents : formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination : valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, séniors, handicapés).

S pour Sauvegarde de l'environnement

Préserver l'environnement dans nos activités : réduire nos consommations, minimiser les impacts environnementaux dans nos constructions.

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux.

Promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants : achats écologiques, respect du droit du travail chez nos fournisseurs.

E pour entreprise Engagée

Respecter les intérêts de nos clients : être novateur pour répondre aux attentes de nos clients en partenariat avec nos fournisseurs, locaux de préférence.

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne : soutenir des projets humanitaires ou associatifs en impliquant les salariés.

Développer l'engagement sociétal : contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

«Pour l'ensemble de ces points, notre stratégie sera toujours de privilégier la vision et le développement à long terme, plutôt que le résultat à court terme»

Olivier Malfait
Président du Directoire SAMSE

François Bériot
Vice-Président du Directoire SAMSE

Les Engagements

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise

Dialogue, partage et écoute.

Le Groupe SAMSE accorde une attention particulière à la réussite professionnelle ainsi qu'à l'épanouissement de chaque collaborateur.
Un très grand nombre de collaborateurs bénéficie d'une rémunération liée à la performance avec des bonus adaptés aux fonctions exercées. Les collaborateurs sont tous des actionnaires du Groupe.

Effectifs

L'effectif total du Groupe au 31 décembre 2012 est de 4 357 collaborateurs, hors participations minoritaires.

Répartition hommes/femmes

Les femmes représentent 29,42 % des effectifs contractuels au 31 décembre 2012, ce qui reste stable par rapport à l'année 2011 (29,40 %). La répartition des collaborateurs par sexe se présente comme suit :

Contrats de travail

Les embauches en CDI sont privilégiées. La durabilité du Groupe et la pérennité des postes permettent aux collaborateurs une stabilité dans leur vie familiale. Les CDD concernent les remplacements ou des surcroîts temporaires d'activité (importants en été en zone de montagne). Le coût de l'effectif intérimaire sur les deux dernières années par rapport aux charges de personnel (hors charges sociales) du Groupe est le suivant :

Le recours au travail intérimaire reste exceptionnel et orienté sur les remplacements en cas d'absence de collaborateurs. En 2012, les causes d'absences se répartissent comme suit :

Les rémunérations et l'égalité professionnelle hommes/femmes

Les rémunérations et les charges salariales

Année	2011	2012
Pourcentage chiffre d'affaires	14,20%	14,83%
Montant global K€	161 971	168 786
Dont charges salariales K€	45 385	46 662

Les compléments de rémunérations

Ils sont détaillés au paragraphe 3.7.4 du présent Document de Référence.

L'égalité professionnelle hommes/femmes

Suite à l'étude commencée en 2011 sur les rémunérations comparées des femmes et des hommes. Le Groupe a signé en 2012 un accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes avec les représentants du personnel.

Le Groupe a une politique de non discrimination salariale lors de l'embauche. Quelques soient les catégories professionnelles, les modalités de gestion des rémunérations et d'évaluation de la valeur ajoutée individuelle, sont identiques pour les femmes et les hommes. Il en est de même pour l'accès à la formation.

Les relations sociales

Les relations avec les partenaires sociaux et les accords collectifs

Le Groupe entretient un dialogue constructif avec les représentants des collaborateurs : transparence, concertation et écoute. Ceci lui permet d'avoir un climat social sain.

Des réunions avec les représentants du personnel ont permis la signature d'accords collectifs : accord sur la qualité de vie au travail et la prévention du stress et des risques psychosociaux qui couvre de nombreux volets : renforcement des outils RH et métiers, accompagnement managérial, amélioration des moyens de communication, accord sur la prime de partage des profits, accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes.

L'activité des agences SAMSE et DORAS est décentralisée en Comités d'Etablissements départementaux, présidés par les Directeurs de Région. Les Comités d'Etablissements nomment leurs représentants au Comité Central d'Entreprise (CCE). FO et CGT-FO constituent la représentation syndicale au sein des UES (Unité Economique et Sociale) SAMSE, CFE-CGC, FO et CFDT constituent la représentation syndicale au sein de l'UES DORAS. L'UES F.D.E. comprenant M+ MATERIAUX a un seul Comité d'Entreprise et pas de représentation syndicale.

L'activité bricolage, du fait de sa taille et de l'autonomie des régions, est organisée en Comités d'Etablissements régionaux présidés par les Directeurs de Région. L'UES LA BOITE A OUTILS a aussi un CCE. CFTC et CGT-FO constituent la représentation syndicale au sein de l'UES LA BOITE A OUTILS.

Les dispositifs d'information du personnel

Le Groupe accorde une grande importance au partage de l'information. De multiples canaux d'information sont largement utilisés, comme les quatre journaux internes, les réunions d'agences ou de services, les entretiens annuels individuels, l'intranet du Groupe «Planet», les réunions avec les représentants du personnel.

Afin d'améliorer la communication par l'usage du téléphone et des e-mails, le Groupe a diffusé en 2012, une Charte de bonnes pratiques à l'attention de tous les collaborateurs.

L'accompagnement des collaborateurs

Pour aller plus loin dans la démarche de favorisation de la qualité de vie au travail, le Groupe a signé un accord avec les partenaires sociaux sur ce sujet et a décidé de mettre en place, un dispositif d'assistance, en 2012 : «Besoin d'en parler» avec une coach interne, ayant un numéro de téléphone et une adresse mail dédiés. Ce dispositif confidentiel d'alerte et de conseil permet au collaborateur qui le souhaite d'exprimer un souci, de solliciter un contact, un conseil, d'alerter pour lui ou un collègue. Particulièrement attaché à la qualité de vie au travail, le Groupe SAMSE affirme et porte l'importance de la dimension humaine dans les relations au travail en mettant en place ce dispositif.

Depuis 2007, une praticienne «coach et team» œuvre au sein du Groupe pour développer la performance, l'autonomie, la responsabilisation et le potentiel de la personne ou de l'équipe accompagnée. Après réalisation d'un diagnostic, les différents accompagnements sont adaptés aux besoins et attentes.

L'amélioration des conditions de travail

En 2012, un groupe composé d'une quinzaine de collaborateurs de la société LA BOITE A OUTILS, a travaillé sur le projet de caisse EVA (Encaissement à Valeur Ajoutée). Il est ressorti des premières réunions un prototype de meuble de caisse ergonomique élaboré pour et avec les hôtesses de caisse afin que ce meuble puisse améliorer leur travail quotidien et en diminuer la pénibilité.

Le test au magasin d'Echirolles (38) a permis de recevoir l'agrément de celles-ci, la validation de la CARSAT et de valider ce nouveau modèle qui sera installé dans les magasins dès 2013.

La plateforme de Brézins (38) a participé à des échanges constructifs relatifs aux matériels et aux engins utilisés qui ont permis d'observer en fonctionnement certains chariots utilisés dans d'autres dépôts logistiques. Dans ce cadre, un engin élévateur va être testé en 2013. Il est spécialement conçu pour aider à la préhension de produits lourds ; le chariot ECOPICK est susceptible d'apporter une assistance à la manutention des produits de la gamme carrelage pour tous les collaborateurs qui sont chargés de cette manutention.

Cette plateforme a également mis en place cinq portes sectionnelles «flash» pour faire des économies importantes de chauffage. Elles apportent également un plus grand confort de travail aux collaborateurs qui sont moins exposés aux courants d'air.

Pour prévenir la maladie du canal carpien, cent soixante dix repose-poignets pour l'utilisation des souris d'ordinateur ont été distribués en 2012 par le CHSCT, aux collaborateurs du siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS de Grenoble (38), des bureaux et de la plateforme de Brézins (38).

L'hygiène et la sécurité au travail

Un état des lieux de la pénibilité au travail a été effectué ; moins de 50 % des collaborateurs du Groupe travaillent sur des postes pénibles.

Le Groupe continue d'œuvrer pour l'amélioration de l'hygiène et la sécurité au travail grâce à :

- Un investissement dans la formation des collaborateurs. L'intégralité des caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, est formée aux règles de sécurité et de prévention et les renouvellements d'habilitation sont effectués régulièrement. Malgré cette politique de prévention, un taux très élevé d'accidents du travail demeure sur les activités de magasinage.

- Un responsable sécurité en central ainsi que sept animateurs sécurité sur le terrain (cinq pour l'activité négoce et deux pour le bricolage) viennent en appui des managers pour la prévention et la mise en place d'actions. Un troisième animateur sécurité pour l'activité bricolage et un sixième animateur sécurité «Grand Sud», pour le négoce, vont renforcer l'équipe en 2013.

Dans les établissements appelés à recevoir un public très varié, la prévention est organisée avec la mise en place de plans de circulation pour les collaborateurs, les clients (professionnels et particuliers), les fournisseurs, les transporteurs et livreurs. Les documents uniques de sécurité sont mis à jour. Les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), dans les établissements de plus de cinquante collaborateurs, appuient cette démarche de prévention. Régulièrement, les acteurs sécurité du Groupe managent des exercices d'évacuation et les collaborateurs volontaires sont formés aux risques incendie et au secourisme au travail.

Un poste de moniteur transport sécurité, dans l'activité négoce, a été créé en 2012 ; son recrutement a été réalisé en interne. Il a en charge d'aider les nouveaux chauffeurs à appréhender les règles de fonctionnement de la conduite, de les sensibiliser à l'approche sécurité pour le transport, le grutage, la livraison et à se familiariser dans la communication avec le client sur le terrain.
Pour le site de la plateforme Brézins (38), un animateur sécurité, qui est également en charge de la formation interne, dispose des habilitations pour assurer les formations suivantes :

- autorisations de conduite (Cat 1, 3, 5, Nacelle, K20) ;
- formations Gestes et Postures, le magasinage en sécurité ;
- formations SST et recyclage (vingt sept des collaborateurs sont SST, soit environ 22 % de l'effectif) ;
- formations risques chimiques.

Une part importante du budget formation est consacrée à la mise en place de ces formations internes. Tous les opérateurs ont bénéficié de la formation «gestes et postures le magasinage en sécurité» et de recyclages réguliers. Beaucoup d'entre eux ont suivi cette formation dans le cadre de leur parcours d'intégration, au moment de leur embauche.

Cet animateur sécurité est chargé d'établir un «diagnostic sécurité». Lorsqu'un accident du travail survient sur le site de la plateforme de Brézins (38), il donne lieu à une analyse approfondie, en présence d'un membre du CHSCT, afin d'établir clairement les circonstances de l'accident et de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives pour éviter que l'incident ne se reproduise.

Les données accident du travail et maladies professionnelles ne sont pas disponibles de manière consolidée.

Il participe actuellement à une session d'ateliers de travail, relatif à la santé et la sécurité au travail. Cet atelier de travail, le CLUSTER LOGISTIQUE, a été initié par la CARSAT et réunit environ vingt six entreprises de la logistique, implantées dans le bassin rhônalpin. Des rencontres et ateliers de travail se tiennent à la fréquence de six réunions par an. Ces rencontres se font dans le but d'améliorer les processus de la chaîne logistique. Ce travail collectif doit permettre de définir une charte des bonnes pratiques dans le domaine de la logistique.

Reconnaître et développer les talents

Formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain pour accroître la qualité de service auprès des clients en animant les équipes Ressources Humaines des différentes sociétés. Sur ses domaines d'expertise, elle assure une fonction support et conseil auprès des managers. Cette organisation permet de capitaliser les forces de chaque société dans un contexte décentralisé.

La politique de formation permet à chacun de développer ses compétences tout au long de sa carrière et la promotion interne permet d'évoluer professionnellement au sein du Groupe.

En 2012, la Direction des Ressources Humaines a mis en place une nouvelle organisation en intégrant les activités Administration du Personnel et Paie afin d'assurer une meilleure cohérence dans le déploiement du Système d'Information Ressources Humaines.

Le développement des carrières

La formation et les parcours professionnels

Le Groupe SAMSE valorise la formation en mettant en œuvre des programmes en adéquation avec la stratégie du Groupe. La performance des collaborateurs repose sur le savoir-être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe. Ce dernier met en place des parcours de formation pour accroître leurs expertises. Pour réaliser ces plans de formation, le Groupe dispose de budgets formation significatifs. En 2011, le budget représentait 2,40 % des charges de personnel hors charges sociales. Pour 2012, il correspond à 2,30 % des charges de personnel hors charges sociales. Les heures de formation n'ont pas pu être fournies du fait du changement récent de système d'information.

Le Groupe a investi dans des formations permettant de suivre les évolutions techniques du marché de la construction : construire BBC, étanchéité à l'air, RT 2012… En 2012, cent trente collaborateurs ont été formés sur la RT 2012.

Afin d'améliorer la performance commerciale, les chefs des ventes ont été formés à l'animation commerciale des Attachés Technico Commerciaux. Les collaborateurs de la société DORAS ont été formés au «Plan Marge» pour savoir défendre les marges.

En 2012, pour permettre à des collaborateurs de se former à leur futur métier de chef d'agence, le Groupe a conçu «CAMPUS» : un programme de formation axé sur le commerce, le management, la gestion et l'organisation. La première promotion a débuté en janvier 2013.

L'ensemble des sociétés du Groupe dispose d'un catalogue de formation, tant sur le commerce que sur le management, la gestion et la sécurité.

Un début de formation auprès des vendeurs de l'activité bricolage sur les «réflexes Développement Durable» a été initié mais n'a pas été poursuivi pour l'instant. Une formation des chefs de produits, spécifique sur cette thématique, est envisagée en 2013.

Par son centre de professionnalisation, le Groupe cherche à promouvoir la formation qualifiante (alternance) sur les métiers du négoce et du bricolage : quarante sept collaborateurs ont suivi ces programmes en 2012 (soit une hausse de 4 % par rapport à 2011). Le Groupe accueille aussi des jeunes en alternance sur d'autres cursus : onze alternants.

Le Groupe est partenaire de l'Association de Formation et d'Etudes du Négoce de Bois et de Matériaux de Construction (AFENBEM) qui élabore une politique de formation dynamique dans cette branche d'activité.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés pour faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants (cent quarante et un collaborateurs concernés en 2012) ainsi qu'un parcours d'intégration incluant formation et temps de découverte des activités.

Le Groupe cherche aussi à s'adapter aux métiers, aux exigences du commerce en créant de nouveaux métiers, de nouvelles compétences : dans les relations et besoins entre centres administratifs et négoces, dans la formation aux outils informatiques mis à disposition des négoces et dans une nouvelle gestion des ventes.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, la Direction des Ressources Humaines encadre le processus des entretiens annuels et contrôle que ceux-ci soient effectués.

En 2012, la trame des entretiens a été rénovée pour correspondre à l'évolution des obligations législatives. Afin d'améliorer la qualité de ces entretiens, des fiches de postes avec des référentiels de compétences sont réalisées permettant au manager et au collaborateur de bien cibler les axes d'amélioration.

La période de réalisation des entretiens diffère selon les sociétés, par exemple, au sein de la société LA BOITE A OUTILS, ils sont menés en janvier pour les employés, sur février pour les agents de maîtrise et en mars pour les cadres.

Les mouvements de personnel en 2012

Les postes disponibles sont prioritairement pourvus en interne. Cette stratégie permet de favoriser la promotion interne des collaborateurs. Elle fonctionne au sein du Groupe, que les collaborateurs soient mobiles géographiquement ou non. Tous les postes disponibles sont publiés sur l'intranet du Groupe.
Régulièrement, des chauffeurs ou magasiniers deviennent commerciaux sédentaires, Attachés Technico-Commerciaux, chefs de rayon, chefs d'agence ou responsables de magasin. Des fiches métiers sont mises à leur disposition.

En 2012, le Groupe a comptabilisé un taux de turnover de 11,95 %.

La Direction des Ressources Humaines met en œuvre des solutions de recrutement externe innovantes, valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi... pour accompagner le Groupe dans son développement. Pour favoriser et faciliter la mobilité interne, une Charte Mobilité a été mise en œuvre en 2012.

L'axe du recrutement

Conscients que les talents sont une des pierres angulaires de la compétitivité du Groupe, celui-ci a mis en œuvre plusieurs actions significatives en vue d'améliorer le recrutement. Afin de gérer et de fidéliser les talents, il est nécessaire d'optimiser les ressources et l'organisation pour créer une plus grande interactivité. Cela concerne à la fois les outils mais aussi la dynamique d'échanges à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe.

Les nouvelles technologies s'imposent dans les méthodes de recrutement : l'avènement des médias sociaux donne lieu à plusieurs changements fondamentaux dans ce domaine.
En 2012, le Groupe a mis en place des dispositifs de présence sur le Web 2.0 avec un nouveau site «carrières» : www.groupesamserecrute.fr et des pages dédiées sur les réseaux sociaux pour valoriser l'image de marque Employeur et mettre en avant ses offres d'emplois sur les moteurs de recherche.

Les candidats suivent les actualités du Groupe sur internet. Le Groupe dispose d'un vivier de candidats avec lesquels il est possible d'entrer en relation de manière simple. Tout ceci grâce à un recrutement où la technologie est au service du sens et où l'égalité des chances et la diversité sont incluses dans les modes de recrutement que le Groupe développe.

Le Système d'Information Ressources Humaines

En 2011, le Groupe a investi dans un logiciel intégré : PeopleNet édité par la société Méta4. La Direction des Ressources Humaines poursuit le développement du Système d'Information Ressources Humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle performants pour les managers : rémunérations, GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), reporting et formation ; ces outils permettent de vérifier la fiabilité des informations mises à la disposition des managers.

Le management et la gestion de projets

Pour améliorer les processus de travail en équipe, le Groupe fait souvent travailler les groupes Projet en mode «Agile». Cette manière de travailler permet à chaque collaborateur de s'impliquer, d'être acteur des décisions et force de propositions. Des tableaux de management visuel sont installés au sein des services permettant à l'ensemble d'une équipe de suivre l'avancée du projet et de fluidifier les relations.
Le Groupe SAMSE est sponsor des journées «Agile Grenoble». Le Projet «Satisfaction Clients» mené par la société LA BOITE A OUTILS est particulièrement représentatif de ce fonctionnement «Agile» : deux cents collaborateurs participent à la mise en œuvre et au déploiement des actions sur 2012 et 2013.

La bonne qualité de la relation entre les managers et les collaborateurs est synonyme de performance : une très grande majorité des managers a participé à des formations d'animation d'équipe.

Le management dans l'activité bricolage porte sur deux axes qui améliorent :

- L'intégration des managers : création d'un «vivier»: pré-recrutement de cadres en parrainage dans les magasins. Huit à dix personnes sont formées à leur futur métier de manager sur une période de six à douze mois. Elles sont en CDI avec une période d'essai de sept mois. Deux postes de Directrice de magasin pourraient être pourvus par des femmes dans le cadre de ce «vivier».
- Leur proximité avec la Direction : le doublement du poste de management dans les magasins de plus de cinquante salariés, crée des tandems pouvant ainsi rester en dialogue constant avec la Direction.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination

Valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, séniors, handicapés).

Les valeurs d'engagement du Groupe

La Direction des Ressources Humaines porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, diversité, égalité professionnelle hommes/femmes, seniors. Le Groupe s'investit dans la promotion de la diversité au sein des équipes.

Age et ancienneté moyens

	2011	2012
Age moyen	39 ans	40 ans
Ancienneté	9 ans	9 ans

L'organisation du travail

Le travail des collaborateurs est organisé dans le cadre des durées légales du travail avec des modalités diverses selon les types d'activités, la saisonnalité des ventes en agence (plus marquée en région de montagne qu'en plaine) pour permettre le meilleur service à la clientèle mais aussi pour s'adapter au personnel (handicapé ou à temps partiel).

Chaque agence ou magasin constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille aussi en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi un parfait maillage du territoire, une synergie entre eux et une optimisation des ressources humaines.

Dans l'activité bricolage, des horaires élargis ont été mis en place pour éviter les horaires pendulaires et ainsi permettre de prendre en compte les besoins des salariés sur leurs horaires de travail. Certains magasins sont fermés les dimanches et les jours fériés. Cette décision de la Direction Générale, prise en accord avec les partenaires sociaux, est à contre-courant de ce qui se fait actuellement dans cette branche d'activité.

Pour permettre une meilleure gestion des congés d'été, les collaborateurs qui prennent leurs congés en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre bénéficient d'une prime.

Cette mesure vise à réguler les remplacements en période estivale plus facilement ; les collaborateurs dont les enfants sont scolarisés peuvent prendre des congés en été.

La démarche diversité et ouverture

Le handicap

Le Groupe SAMSE a une démarche active en faveur de l'emploi des personnes handicapées, en termes de recrutement mais aussi de suivi, d'intégration et de maintien dans l'emploi. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'aménagement de poste et d'un suivi spécifique afin de maintenir la qualité de leur environnement de travail sur le long terme.

Grâce à un travail de fond mené sur le terrain, la mission a pris du sens au sein du Groupe. Le personnel des magasins et des agences a pris en charge le projet. Il est aujourd'hui plus autonome sur le sujet. Plus d'une vingtaine d'embauches ont ainsi été réalisées depuis 2008, sur tous types de handicap : physique, sensoriel, maladie invalidante et handicap mental.

Les locaux du siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS de Grenoble (38), ont été mis en conformité en 2011 aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le magasin de LA BOITE A OUTILS de l'Isle d'Abeau (38) a été aménagé pour permettre à l'un de ses collaborateurs handicapé d'accéder et travailler dans de bonnes conditions.

Le siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS de Grenoble (38) collabore avec des Centres d'Aide au Travail (CAT) qui œuvrent pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le monde du travail, pour des prestations d'entretien d'espaces verts et pour procéder à l'envoi de courrier pour des campagnes de communication du Groupe.

Le Groupe SAMSE partenaire de Pôle Emploi

Afin d'optimiser les recrutements et favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi, le Groupe et Pôle Emploi ont consolidé leur collaboration en signant un accord de partenariat en 2011, qui les engage à renforcer leur interactivité.

Il s'agit, pour le Groupe, de communiquer sur ses besoins en personnel. Pour Pôle Emploi, il s'agit d'informer les demandeurs d'emploi sur les opportunités du Groupe et de mobiliser ses partenaires pour la recherche des candidats. Des salons de l'emploi, dédiés au Groupe SAMSE, ont été organisés en 2012.

S pour Sauvegarde de l'environnement

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux

La politique générale

La réalisation du bilan carbone a permis de lancer un plan d'actions qui donne une vision de sa politique générale en matière d'engagement pour l'environnement.

Le Groupe a une organisation transversale et chaque Direction prend en charge ses engagements et ses actions dans ce domaine.

Axes	*Engagements*	*Actions*
Transport	Réduire la consommation de carburant	Acheter des GPS pour les camions de livraison Renforcer le parc des camions aux normes Euro 5 Rationnaliser les tournées de livraison Optimiser le chargement d'un camion Multiplier les «Pôles camions» par bassin économique, afin de faciliter les livraisons aux clients en mutualisant les camions Développer des plateformes logistiques plus régionalisées
Déplacements salariés - domicile - travail	Proposer des alternatives à la voiture	Créer un site de covoiturage Groupe pour faciliter ce mode de déplacement Signer des Plans Déplacement Entreprise PDE pour l'utilisation des transports en commun
- professionnels	Réduire la consommation de carburant	Référencer uniquement les véhicules légers les plus économes en carburant et CO_2 pour sa flotte Limiter les déplacements en avion, privilégier le train, compenser ces déplacements Prioriser l'utilisation des modes de communication à distance : conférences téléphoniques, web-conférences et visio-conférences
Consommation - énergétique	Diminuer la consommation en énergie	Interdire toute enseigne lumineuse Sur-isoler les bâtiments neufs Installer des systèmes de chauffage plus économes Poser des systèmes d'éclairage moins énergivores Eviter la climatisation dans les sites neufs
	Devenir producteur d'énergie renouvelable	Equiper les toitures de centrales photovoltaïques Etudier la faisabilité de tout projet innovant sur la production de ce type d'énergie
- eau	Réduire la consommation en eau	Sensibiliser les collaborateurs aux éco-gestes pour limiter la consommation d'eau Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts et pour l'utilisation dans les sanitaires
- déchets	Abaisser et mieux valoriser le volume des déchets	Suivre et réduire la quantité de déchets produits Trier rigoureusement les déchets Participer par incitation auprès des prestataires à la valorisation des déchets

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Ce sujet est développé au chapitre 3.4 du présent Document de Référence.

La sensibilisation des collaborateurs

Elle passe par des actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement :

- atelier éco-gestes au bureau organisé au siège social de Grenoble (38),
- site de covoiturage du Groupe,
- publication dans le journal interne des actions de SAMSE en faveur de l'environnement,
- alternatives à la voiture pour les collaborateurs : signature du Plan Déplacement Entreprise de l'agglomération grenobloise, vélos électriques à disposition....
- semaine de la mobilité au siège social de Grenoble (38) : sensibilisation à l'éco-conduite, vingt neuf participants, gonflage des pneus offert aux «covoiturageurs», révision des vélos offerte, quatorze participants,
- promotion de modes de communication à distance : conférences téléphoniques, web-conférences et visioconférences,
- la démarche «colibri» dans l'activité bricolage initiée en 2008 mettait en œuvre toute une communication sur les éco-gestes au travail par des autocollants sur les gestes d'économies d'énergie et une vidéo sur le tri des déchets en magasin.

Le changement climatique

Un premier bilan carbone partiel réalisé en 2010, est renouvelé chaque année en intégrant des sociétés supplémentaires.

L'évolution du périmètre ne permet pas d'avoir des données consolidées comparables. Pour une bonne fiabilisation des données, le bilan est réalisé pour l'année N-1, soit 2011.

Les rejets de gaz à effet de serre du Groupe s'élèvent pour l'année 2011, à 181 661 teq CO_2 (tonne équivalent CO_2), qui se répartissent par poste de la manière suivante :

Le Groupe, en signant en 2009 le Plan Climat Local en tant qu'entreprise privée, parmi soixante huit partenaires majoritairement publics, montre sa démarche volontaire dans ce domaine.

La société SWEETAIR FRANCE, une des filiales du Groupe, spécialiste des énergies renouvelables apporte des solutions alternatives pour produire de l'énergie et pour permettre de chauffer et de rafraîchir l'habitat, tout en faisant des économies d'énergie.

En juin 2012, la société SWEETAIR FRANCE a mis en place un partenariat avec un fabriquant de panneaux photovoltaïques. Elle pose des toitures photovoltaïques (voir tableau ci-dessous pour 2012) et a installé cinquante systèmes de chauffage-climatisation par aérothermie et géothermie.

Localisation		Surface PV (m²)	Puissance générateur (kWc)	Economie de CO_2 (T/an)	Production estimée (MWh/an)	Consommation électrique en nombre de foyers
Rhône-Alpes + PACA	9 grandes toitures photovoltaïques	3 550	530	544	641	183
	210 projets photovoltaïques particuliers	6 300	945	797	1040	297
	Total PV	9 850	1 475	1 341	1 681	480

Préserver l'environnement dans nos activités

Réduire nos consommations, minimiser les impacts environnementaux dans nos constructions.

La pollution

Depuis la réalisation de son premier bilan carbone, le Groupe a fait le choix d'améliorer les performances de tout son matériel roulant en termes de CO_2 du fait de l'impact carbone.

Les camions et chariots de manutention

Le nombre de camions du Groupe en norme «Euro 5» et de chariots électriques de manutention a augmenté :

Le renouvellement des camions et l'augmentation des chariots électriques de manutention vont dans le sens d'une amélioration du parc en termes de CO_2 et de consommation en carburant qui était, en 2011, de 3 683 830 litres de gasoil pour les camions et de 630 444 litres de gasoil non roulant pour les chariots élévateurs.

La rationalisation des tournées d'approvisionnement auprès des clients et celles depuis la plateforme logistique de Brézins (38), l'utilisation des camions sur le trajet du retour et les cellules de transport mutualisé, sont des axes de travail à développer pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre du Groupe.

La flotte de véhicules légers

Chaque année, le Groupe renouvelle les véhicules en leasing, soit environ un tiers de la flotte par an, ce qui permet d'abaisser la consommation en CO_2 (source constructeurs) du fait des améliorations techniques sur les véhicules récents, de 121 g de CO_2 en moyenne par véhicule en 2011, à 117 g en moyenne par véhicule en 2012, avec 45 % des véhicules équipés de GPS.

La consommation en carburant pour 2011 s'élevait à 957 516 litres. Ces véhicules sont pour 95 % de marque française.

Le e-commerce

L'activité bricolage a lancé en 2011 le premier site internet de commerce de bricolage. Il représente aujourd'hui 0,6 % du chiffre d'affaires de cette branche.

Son principal intérêt est de permettre aux clients de récupérer leur commande, soit par livraison, soit par l'intermédiaire de la poste, soit par un système «drive». Ce dernier permet aux personnes de venir éventuellement chercher les matériaux sur leur trajet domicile-travail. Les «drive» adossés aux magasins sont proches des grands axes routiers des agglomérations concernées.

Cette initiative a pour but de réduire la pollution en limitant les déplacements des clients.

Années	Expédition par la Poste	Récupération au « Drive »
2011	27,5%	69,9%
2012	32,0%	66,0%

La gestion des déchets

Pour la première année en 2011, le Groupe a répertorié ses déchets par type et par quantité pour un tonnage global de 8 752 tonnes. Il a également déterminé la destination de ceux-ci.

Des mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ont été prises dans plusieurs domaines, sans politique complètement formalisée sur le sujet à ce jour :

- Produits ou matériaux livrés en vrac ou semi-vrac pour limiter la production de déchets.
- Favorisation de l'éco-conception des produits : moins d'emballages et de conditionnement.
- Dématérialisation des factures : en 2011, 400 000 factures d'achats hors fournisseurs divers et de transports de certaines sociétés du Groupe ont été dématérialisées soit 90 % du total. En 2012, 486 000 factures ont été dématérialisées soit 21,40 % de plus.
- Organisation de la collecte de DEEE par ECO-SYSTEMES, d'ampoules et tubes par RECYLUM et de piles et accumulateurs par COREPILE. LA BOITE A OUTILS gère la collecte pour les sites importants, tandis que la plateforme centralise pour les sites de plus petite taille.

ECOSYSTEMES	2011	2012
Point de collecte *Nombre d'Unités de Manutention (UM)*	160,00	189,00
Producteur *tonnage*	79,20	146,47

RECYLUM	2011	2012
Point de collecte *en kilogrammes*	823	2 185
Producteur *en unités*	60 282	70 714

Pour les points de collecte, la hausse indique que les clients viennent davantage déposer leur DEEE ou ampoules.

En tant que producteur, l'augmentation s'explique par le choix de ne plus acheter une grande partie de la gamme chauffage par un intermédiaire mais directement en Asie.

- Récupération des palettes consignées pour limiter le nombre de déchets bois grâce à un partenariat en 2012 avec trois de nos fournisseurs IMERYS STRUCTURE, WIENERBERGER et TERREAL.
- En 2012, signature avec une vingtaine de prestataires d'un contrat pour la gestion des déchets type gravats, cartons… dans l'ensemble des agences. Un reporting régulier leur est demandé pour suivre au plus près cette nouvelle démarche.
- Instauration à la plateforme de Brézins (38), durant l'année 2012, d'un registre des déchets. Un suivi rigoureux de ses déchets chimiques : solides, organiques, inflammables est effectué.
- Création d'un stand réutilisable, recyclable et modulable réalisé en bois pour les participations aux salons. Les stands considérés comme obsolètes sont donnés à des organismes de formation professionnelle pour une seconde vie.
- Le mobilier obsolète du siège SAMSE-LA BOITE A OUTILS à Grenoble (38) est repris par l'association «LA RESSOURCE».
- Pas de distribution de catalogues dans l'activité bricolage, depuis plus de dix ans. Depuis 2009, les sacs plastiques ne sont plus à disposition des clients mais sont devenus payants soit une économie de deux millions de sacs par an.

L'utilisation durable des ressources

Les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et en faisant le constat de sa consommation en énergie, en eau et en papier, le Groupe SAMSE a initié les premières démarches dans les énergies renouvelables, les économies d'énergie et la protection de la ressource bois avec les certifications FSC et PEFC obtenues pour le bois et ses dérivés que le Groupe commercialise.

Les consommations

Sources	unités	2011
Electricité	kwh	24 173 633
Gaz	Kwh-PCS	14 967 272
Fioul domestique*	litres	2 563 250

*chaudière

Les activités du Groupe sont peu génératrices en termes de consommation d'eau. La consommation porte sur les besoins des collaborateurs et des clients : sanitaires, douches, salle de repos et pour l'entretien des locaux.

En 2011, 28 225 m^3 d'eau ont été consommés (pas de données 2012 car leur fiabilité est trop faible du fait de l'absence de certaines factures pour l'année complète). 5 % des sites, propriétés du Groupe, sont équipés de récupérateurs d'eau de pluie.

Le Groupe a consommé, pour l'année 2011, 117 tonnes de papier soit 79 tonnes de papiers et documents à l'enseigne des sociétés du Groupe, dont une partie est labellisée, et 38 tonnes de papier blanc non labellisé.

Les énergies renouvelables

Le Groupe a lancé des initiatives dans le domaine des énergies renouvelables :

- En installant des panneaux solaires pour produire de l'eau chaude sanitaire, 63 % des sites neufs ou réhabilités en 2012 en sont équipés ; ils produisent sur une année 1 500 litres d'eau chaude sanitaire.
- En installant des toitures photovoltaïques sur les sites soit 50 % des sites neufs ou réhabilités en 2012.

Année	Surface de panneaux (m²)	Production électrique installée (kWc)
2011	9 941	715
2012	11 281	914

D'autres projets sont en cours sur 2013.

- En posant une chaudière bois dans l'agence de la société BOIS MAURIS ODDOS à Argonay (74), lors de sa réhabilitation en 2008, seul projet dans ce domaine à ce jour.
- Des plaquettes de bois stockées dans un silo de 80 m³ servent à alimenter la chaudière d'une puissance de 96 KW pour chauffer 1 630 m² de surface.

L'utilisation des sols

Le Groupe, dont le cœur d'activité est la vente de matériaux de construction pour des professionnels, vend notamment du bois : plusieurs essences, plusieurs usages, des dérivés. Il a donc initié une démarche afin que certains bois vendus, par ses filiales spécialistes bois d'abord, par ses sites multi-spécialistes ensuite, aient la certification FSC et PEFC.

Dès 2005, la société HENRY TIMBER a obtenu la certification FSC et l'a renouvelée en 2010. Cette même année, elle a également obtenu, la certification PEFC. En 2011, trois agences de la société BOIS MAURIS ODDOS et neuf agences de la société SAMSE ont obtenu ces mêmes certifications FSC et PEFC. En 2012, toutes les agences de BOIS MAURIS ODDOS, SAMSE, BLANC MATERIAUX ont obtenu ces deux certifications, soit quatre vingt trois agences.

Par ailleurs, la société HENRY TIMBER a signé la charte environnementale d'achat et de vente de bois avec l'organisme «Le Commerce du Bois» et obtenu «une feuille» pour la performance générale de l'entreprise dans ces deux domaines en 2005. Lors du dernier audit de 2011, elle est passée à «deux feuilles». En 2012, la société SAMSE a signé la même charte et a obtenu «trois feuilles».

Le Groupe a élaboré une charte en matière d'architecture et de construction des bâtiments du Groupe en l'axant sur les économies d'énergie et la préservation des matières premières et des ressources naturelles. Le Groupe majoritairement propriétaire et exploitant de ses sites, a établi en 2008 cette charte qui a pour but d'harmoniser les constructions et réhabilitations de sites en répondant à un objectif d'économies. Celle-ci n'est pas figée. Dès que de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux apparaîtront sur le marché, ils seront mis en œuvre sur le prochain chantier ; cela permettra ainsi de les tester et de constater s'ils répondent parfaitement en termes d'économie d'énergie, de recyclage ou de construction durable. Ils seront ensuite intégrés dans la charte.

La protection de la biodiversité

Le Groupe s'est retrouvé, au fil de son histoire, propriétaire de terres où la biodiversité est protégée du fait de leur classement en zone protégée ou du fait de leur nature même. La société BOIS MAURIS ODDOS possède deux hectares de terres situées en zone protégée à Argonay (74) : aucune exploitation humaine n'est possible pour protéger la zone de captage de l'eau potable de l'agglomération annécienne. A Saint Julien en Saint Alban (07), plus de trois hectares de sous-bois sont la propriété de la société SAMSE. Celui-ci se compose de feuillus et résineux, non exploités, permettant ainsi la préservation de la faune.

Pour la deuxième année, par une compensation carbone auprès d'Eco-act de 37 teq CO_2, le Groupe SAMSE a renouvelé son engagement envers le projet REDD KASIGAU CORRIDOR au Kenya.
Ce projet s'étend sur un territoire de deux cent mille hectares, haut lieu de la biodiversité où l'on trouve des espèces de mammifères en voie de disparition.

Les communautés locales sont accompagnées à travers la création de services (écoles, centres médicaux) et la création d'emplois (cent rangers ont pour mission d'empêcher le braconnage et l'installation illégale de pâturage pour l'élevage bovin dans le but de préserver la forêt, sa faune et sa flore ; mise en place d'une filière de produits de vêtements éco-responsables ; emplois pour la reforestation du Mont Kasigau, les activités et le tourisme agricoles).

E pour entreprise Engagée

Engagée auprès de ses clients

Respecter les intérêts de ses clients

Etre novateur pour répondre aux attentes de ses clients en partenariat avec ses fournisseurs, locaux de préférence.

Le Groupe, dans l'activité négoce, est aujourd'hui capable de fournir des matériaux qui conviennent à différents types de projets ; qu'il s'agisse d'une construction BBC (Bâtiment Basse Consommation) pour un particulier, d'un immeuble HQE (Haute Qualité Environnementale) ou de chantiers de réhabilitation, grâce à ses offres spécialistes dans une démarche commune : «Construire Positif». Le Groupe suit l'évolution rapide de la législation et des normes : RT 2012, BBC,… et collabore à des projets innovants. Il accompagne les clients sur le thème de la RT 2012 et participe sur ces thématiques, à des salons ou crée un site internet dédié comme la société GAMAG avec le site www.construire-ma-maison-bbc.com afin de répondre aux problématiques de la construction performante.

La démarche «Construire Positif»

L'approche généraliste du Groupe SAMSE est le ciment de la polyvalence des équipes depuis bientôt cent ans. A partir de ses savoir-faire historiques, le Groupe se transforme pour répondre aux exigences d'un marché évolutif. La diversification stratégique des activités passe par une offre complète sur des segments nouveaux et pèse positivement sur des marchés d'avenir. Le Groupe rassemble toute son énergie pour «Construire Positif» et se préparer à la RT 2020. Il a, pour l'occasion créé sa première application iPhone/iPad du Groupe.

«Construire Positif» regroupe, au sein d'une démarche commune, quatre offres spécialistes. Se contenter de suivre la demande le conduirait à subir le marché. Le groupe SAMSE, résolument tourné vers l'initiative, se dote d'offres positionnées sur des marchés en mouvement. L'objectif est triple : créer une veille active, anticiper les demandes et bâtir des offres appropriées qui combinent désormais produits et services.

MOBOA

La marque Moboa structure une offre de produits et de services dédiés aux constructions bois Bâtiment Basse Consommation (BBC). Dix sept agences du Groupe représentent cette marque.

Les solutions Moboa sont adaptées à tous les modes constructifs, pour la construction neuve et les travaux de rénovation, d'extension ou de surélévation. Elle s'appuie sur une logistique chantier spécifique et sur un site internet www.moboa.fr, portail d'échanges qui met en relation ses clients partenaires avec des porteurs de projets. En 2012, quarante huit projets Moboa ont été reçus, via le site du Groupe de dépôts de projets.

Dans le cadre de cette offre, à la demande des clients professionnels et pour répondre au rôle d'accompagnateur du changement que le Groupe se doit de tenir auprès de ses clients, des sessions de formation ont été mises en place qui se concentrent autour de deux objectifs principaux appliqués aux chantiers bois BBC : la thermographie et la mise en œuvre de l'étanchéité à l'air (reconnu par Effinergie). En 2012, huit sessions de formation ont été organisées, soit quarante cinq clients formés et vingt et un collaborateurs.

ISO-EXT

La marque Iso-Ext est l'offre de produits et services en isolation thermique par l'extérieur, pour les professionnels et les particuliers. Cette offre, conçue en partenariat avec les industriels, est constituée de solutions sous avis techniques ou en cours d'agrément CSTB (www.iso-ext.fr). Le référencement est axé sur une orientation métier pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clients. Vingt quatre agences du Groupe sont, aujourd'hui, relais Iso-Ext. En 2012, dix neuf projets ont été réalisés (représentant 52 941 m²).

SWEETAIR

La marque Sweetair est une offre complète de produits et de services liés aux énergies renouvelables www.sweetair.fr. (chapitre 1.2 du présent Document de Référence).

RESEAU ENERGIE HABITAT

Réseau Energie habitat (REH) est une démarche nationale portée par un Groupement d'Intérêt Economique dont le Groupe SAMSE est l'un des membres fondateurs. Il a pour objet d'accompagner tous les projets de rénovation énergétique (www.reseau-energie-habitat.fr).

En 2012, Réseau Energie Habitat a consolidé ses actions d'accompagnement de projets globaux de rénovation, d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants et d'apport aux clients des réponses sur les postes de la rénovation énergétique, tout en guidant leur financement.

Cette même année, la première agence spécialisée a ouvert à Montpellier (34) et Réseau Energie Habitat a remporté le Trophée de «la meilleure performance commerciale» dans la catégorie négociants, trophée décerné par le Magazine Négoce (Groupe Le Moniteur).

L'accompagnement des clients

Sept rencontres techniques sur les thèmes de la RT 2012 et l'étanchéité à l'air ont été organisées en 2012. Trois cent trente personnes ont été sensibilisées sur ces sujets au cours de l'année, soit une moyenne d'environ quarante sept personnes par soirée.

Tout au long de l'année 2012, pour les clients professionnels, un plan d'accompagnement à la réglementation RT 2012 «En route vers la RT 2012» a été déployé consistant en trois modes de communication et de conseils sur le sujet :

- soixante dix sept totems d'informations ont été installés dans les agences,
- cent cinquante affiches en agences,
- neuf bulletins d'information réalisés en partenariat avec les industriels mettant en avant un produit, procédé en relation avec la RT 2012 (isolation, étanchéité à l'air, isolation thermique par l'extérieur). Un bulletin par mois (de mars à décembre) a ainsi été diffusé en agence et envoyé par courrier aux clients en compte (dix neuf mille cinq cents envois par mois).

La société M+ MATERIAUX qui a lancé en 2010 un Plan Performance Isolation (PPI) a créé une «Team BBC» réunissant professionnels du bâtiment, prescripteurs, industriels et forces commerciales. Dix huit entreprises clientes en ont bénéficié en 2012.

Cette même société a, depuis 2012, son premier centre expert BBC à Narbonne (11) qui comporte des maquettes de solutions BBC et des espaces SWEETAIR pour les solutions énergies renouvelables, Iso-Ext et REH. Elle a remporté le prix «spécial point de vente» lors des trophées du Négoce (Groupe Le Moniteur), grâce à ce centre expert.

L'agence SAMSE à Crolles (38) a organisé la semaine de la rénovation avec, chaque jour, des nouveautés présentées par des partenaires industriels, selon les solutions produits pour améliorer la performance énergétique des chantiers.

Un salon a été organisé par la société DORAS pour l'ensemble de ses clients professionnels.

Il s'agit de la troisième édition du Salon 100 % Pros situé à Dijon (21) comprenant 9 500 m² d'exposition, quatre mille cinq cents visiteurs professionnels et deux cent cinquante fournisseurs présents.

D'autres sociétés du Groupe ont participé à des salons : ainsi M+ MATERIAUX, au salon de l'Economie d'Energie à Perpignan (66), GAMAG au salon Alespo et au salon de l'Habitat à Alès (30) et SAMSE au salon Montagne d'Energie à Embrun (05).

Pour améliorer la qualité de service et d'accompagnement des clients, une grande enquête satisfaction clients a été lancée ; cinq mille six clients de la société SAMSE ont été interrogés. Les résultats du baromètre ont été communiqués en 2012 afin de permettre à chaque agence d'améliorer ses notes sur les années à venir.

L'accompagnement de concert avec des fournisseurs locaux

Le Groupe a toujours entretenu des relations privilégiées avec ses fournisseurs locaux car il a toujours cultivé son appartenance à une région. C'est avec ces derniers qu'il collabore le plus pour apporter des solutions techniques, proposer des formations aux clients.

Le tableau ci-dessous indique le ratio des fournisseurs «régionaux» au sens de l'implantation des sociétés du Groupe, nationaux, européens et internationaux. Il traduit sa volonté de rester dans tous les domaines «régionaux».

	Activité négoce	Activité bricolage
	ratio en pourcentage	
Nationaux	78,60%	83,64%
dont régionaux	55,00%	24,94%
Européens	21,00%	11,17%
Internationaux	0,40%	5,19%

Engagée aux côtés de ses fournisseurs

Promouvoir la responsabilité sociétale de ses fournisseurs et sous-traitants

Achats écologiques, respect du droit du travail chez les fournisseurs du Groupe.

Les fournisseurs

Le Groupe offre un panel de produits respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment.

En 2012, l'ensemble des négoces dispose de 12 700 références alors que tous les magasins de bricolage proposent à la vente 700 références de produits ou matériaux dans ces domaines.

Les fournisseurs de l'activité négoce, étant les leaders dans leur marché, souvent à la pointe de la technologie et répondant aux normes et aux spécificités de la RT 2012, le Groupe a décidé de s'appuyer sur eux en termes de formation auprès des équipes et des clients par le biais de réunions techniques. L'activité négoce a souhaité également faire évoluer ses plans de vente et de stock pour répondre au marché lié à la RT 2012. Le Groupe crée ainsi de la valeur partagée en impliquant les fournisseurs et les professionnels du bâtiment dans sa démarche d'entreprise responsable.

C'est pourquoi, en 2013, le Groupe va adresser, à l'ensemble de ses fournisseurs représentatifs, un questionnaire portant sur le respect des règles du droit du travail selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et sur leur positionnement à ce sujet. Les réponses seront ensuite collectées pour être répertoriées et restituées. Cette première démarche va dans le sens d'un engagement du Groupe en matière de politique d'achat «sociétale».

La sous-traitance

Le Groupe recourt très peu à la sous-traitance. Des prestataires peuvent être amenés à faire appel à celle-ci :

- Lors de la construction ou de la réhabilitation des sites. Le marché de travaux encadre strictement ce recours.
- Dans le domaine du transport, soit pour la livraison aux clients, soit depuis les plateformes logistiques jusqu'aux sites.

Engagée auprès d'autres parties prenantes

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne

En 2012, le Groupe a alloué un budget de 690 K€, pour soutenir de nombreux projets humanitaires, associatifs, sportifs et culturels.

Que ce soit dans un but associatif, humanitaire, sportif ou culturel, l'esprit de partenariat guide les actions du Groupe à tous les niveaux de son organisation.

Il souhaite donner la priorité à un travail d'équipe et partager avec ses partenaires la vision et la réalisation d'un projet collectif quelque soit son domaine. Une première randonnée cycliste s'est déroulée en 2012, à Saint Hilaire du Rosier (38), réunissant des fournisseurs, des clients, des collaborateurs et leur famille.

Le sens humanitaire

En 2007 l'enseigne DORAS a créé l'association AMBATOMANGA qui initie des actions humanitaires touchant à l'éducation et à la construction dans des pays en voie de développement ou des zones défavorisées. Elle mobilise son énergie autour d'un grand projet à Madagascar : la réhabilitation de maisons anciennes situées dans le domaine de l'école FJKM AMBATOMANGA, pour proposer, aux professeurs issus de la capitale, des logements modernes et confortables leur permettant de passer la semaine sur le site de l'école.

En 2009, les salariés du Groupe SAMSE ont créé l'association POUR CONSTRUIRE, ayant pour but de soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire.
Après avoir aidé l'association ASMAE-Sœur Emmanuelle à fonder une cellule de Psychomotricité au Caire en Egypte, l'association a soutenu en 2012 le centre WEMA, qui accueille depuis 1993 des jeunes filles maltraitées à Mombasa, au Sud du Kenya.

Ce centre héberge et soutient les adolescentes en leur apportant éducation, formation professionnelle et soutien psychologique. 15 000 € de dons ont été récoltés auprès des clients, des fournisseurs et des collaborateurs du Groupe. Cette somme leur a permis d'acheter et d'aménager un bus scolaire itinérant pour aller à la rencontre des enfants qui habitent à plus de 10 kms du centre. Une partie a également été utilisée pour changer la toiture du centre qui contenait de l'amiante.

Le magasin de LA BOITE A OUTILS à Echirolles (38) fournit du matériel à prix préférentiel à l'association ENERGIES SANS FRONTIERES. Ainsi en 2010, des matériaux pour la réhabilitation d'un bâtiment à Haïti, en 2011, des boîtes à outils électriciens pour le Cameroun et en 2012, de l'outillage pour Haïti ont été donnés à cette association.

Le sponsoring

Le sport transmet des émotions et des valeurs qui sont proches de celles du Groupe : engagement individuel et collectif, partage des succès et des échecs, dépassement de soi, esprit d'équipe. C'est pourquoi, le Groupe s'associe aux équipes qui portent haut et fort les couleurs de son territoire comme les équipes de hockey sur glace de Grenoble (38), de Briançon (05), les équipes de football de Dijon (21), Evian-Thonon-Gaillard (74), Grenoble (38), Auxerre (89), Sochaux (25), Quétigny (21), Montceau les Mines (71), Pontarlier (25), Paray le Monial (71), Saint Geosmes (52), les équipes de rugby de Grenoble (38), Saint Etienne de Saint Geoirs (38), Dijon (21), Nevers (58), Nuits Saint Georges (21), Le Creusot (71), Pontarlier (25), les équipes de Hand-ball de Chambéry (73), Valence (26), Le Pouzin (07), Dijon : (21) les équipes de basket de Dijon (21) et Chalon sur Saône (71).

Depuis 2011, le Groupe est parrain d'évènements sportifs : la course de ski-alpinisme Pierra Menta (73), la coupe de la fédération de ski alpin à Courchevel (73), le club de natation de Seyssinet et Sassenage NAT2S (38), la course pédestre Ekiden à Grenoble (38) et le Tour de la Nièvre (58). Il a également soutenu le comité de Ski Sport Adapté CSAC, une équipe féminine qui a participé au Trophée Roses des sables au Maroc et le club cycliste de Dijon (21).

Le mécénat

En 2011, le Groupe a été partenaire de l'association DES VALLEES ET DES COEURS pour le projet de la MAISON DES PARENTS RONALD MAC-DONALD. Il a fourni des matériaux qui ont contribué à l'édification de leur neuvième Maison, qui a vu le jour à La Tronche (38). La mission de la MAISON DES PARENTS consiste à recréer l'univers familial en proposant un logement aux familles des enfants hospitalisés.

En 2012, le Groupe a parrainé l'extension du refuge du Goûter. Ce symbole international de l'alpinisme, le refuge du Goûter, situé à 3 835 mètres d'altitude sous le Mont-Blanc, deviendra un modèle de bâtiment basse consommation en haute montagne, respectant les caractéristiques HQE. Sa réhabilitation a représenté un défi de haut niveau et a requis des hommes qualifiés, capables d'œuvrer dans des conditions climatiques extrêmes.

Le Groupe SAMSE s'est engagé dans ce projet, d'une part en apportant son soutien financier mais aussi en fournissant des matériaux par l'intermédiaire des enseignes SAMSE à Annecy (74) et BOIS MAURIS ODDOS à Argonay (74).

A l'image du Groupe qui souhaite porter dès à présent ses équipes vers les orientations contenues dans les RT 2012 et 2020, le refuge du Goûter constitue un projet pilote, préfigurant une nouvelle génération de refuges à faible impact environnemental, étudié dans sa démarche de conception globale et intégrée.

La société LA BOITE A OUTILS a fourni du matériel et de l'outillage à l'association «UN TOIT POUR TOUS» pour lui permettre de rénover des logements sur l'agglomération grenobloise. En 2013, ce partenariat sera étendu à d'autres villes de Rhône-Alpes.

Depuis plusieurs années le Groupe soutient, par une participation financière, le centre culturel grenoblois MC2, au programme éclectique en musique, danse et théâtre.

Le mécénat culturel et solidaire répond régulièrement aux demandes d'associations, dans toute la zone géographique d'implantation du Groupe.

Développer l'engagement sociétal

Contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

Le Groupe a adopté une stratégie qui vise à se développer en restant centré sur son cœur de métier et en gardant un concept d'implantation et de commercialisation «à taille humaine».

L'impact territorial, économique et social

Il contribue au développement local par le versement des impôts locaux à hauteur de 3 794 K€ et le versement de la taxe d'apprentissage, uniquement à des écoles situées dans la zone d'implantation géographique des sites du Groupe. La somme de 3 492 K€ a ainsi pu être partagée. Cela correspond à quatre vingt dix écoles pour la société SAMSE.

Le Groupe favorise l'emploi et le développement local, sur ses territoires d'implantation, en participant de manière très active aux salons de recrutement régionaux (quatorze salons en 2012) et en communiquant sur les réseaux sociaux. En partenariat avec deux groupements (GEIQ et GE BEST), la plateforme de Brézins, a embauché cinq collaborateurs en CDI au cours des deux dernières années.

La société DORAS, au cours de l'exercice 2012, a ouvert et donc créé des emplois sur les sites d'exploitation de Delle (90) avec deux collaborateurs, Paray Le Monial (71) avec cinq collaborateurs, Saulieu (21) avec deux collaborateurs. Le rachat d'un fonds de commerce à Boz (01) a permis le maintien de l'emploi de quatre collaborateurs. Deux emplois ont été créés à la suite du rachat d'éléments de fonds de commerce de la société CHARPENTE MIELLE à Longvic (21).

L'impact sur les populations riveraines et locales

Le Groupe participe à différentes actions sur son territoire d'implantation dans des domaines variés comme la journée de présentation du monde de l'entreprise et des métiers dans des lycées, écoles… (cent mille entrepreneurs), la Nuit de l'orientation, des conférences sur les nouvelles technologies, les évolutions du monde de la construction et des produits, des émissions de télévision sur différents thèmes (économie, recrutement), l'accueil de stagiaires écoles et de personnes dans le cadre de parcours de réinsertion professionnelle.

Le Groupe a participé à trois émissions «TOUS ENSEMBLE», émission de TF1 où des personnes en détresse personnelle se voient offrir la rénovation de leur logement. Des agences du Groupe, proches géographiquement de ces projets, ont fourni des matériaux et ont ainsi, par leurs actions, permis de se rapprocher des riverains.

La participation à des projets associatifs locaux

Deux collectes de sang ont été organisées au siège SAMSE en 2012. Depuis 2003, ces dons du sang réalisés sur le lieu de travail permettent de faire participer les collaborateurs en leur évitant de se déplacer. Cette formule a permis de fidéliser les donneurs.

La société SAMSE a participé à l'association SOLIDACTION en 2012 (réinsertion de travailleurs en grande difficulté).

Dans l'activité bricolage, toute participation financière inférieure à 1 000 € versée par un magasin pour soutenir une ou des associations locales, se fait directement sans aval de la Direction Générale.
Cette règle permet ainsi de faire des petites actions en local qui créent des liens avec les parties prenantes : riverains, collectivités publiques.
Pour le négoce, la gestion décentralisée dans ce domaine laisse aux agences une grande autonomie dans la conduite de leurs actions financières en soutien aux parties prenantes locales.

Note méthodologique

Certaines rubriques obligatoires du décret n'ont pas été évoquées :

- La répartition des effectifs par zone géographique semble peu pertinente car l'activité du Groupe s'exerce sur le territoire français uniquement et majoritairement sur la région Sud Est de la France.
- La fréquence et la gravité des accidents du travail et les maladies professionnelles ont été exclues car ces données ne sont pas disponibles de manière consolidées.
- L'élimination du travail forcé et obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants ont été exclues car le Groupe, n'étant implanté qu'en France, respecte les règles du droit du travail qui interdisent le travail forcé ou obligatoire et celui des enfants. Toutefois, pour 2013, un questionnaire va être adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT pour s'assurer de leur conformité par rapport à ces règles.
- Les mesures de prévention de l'air, la réduction et la réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ont été exclues car l'activité non industrielle du Groupe, a peu d'impact dans ces domaines.
- La prise en compte des nuisances sonores et autres formes de pollution en dehors de celles liées au gaz à effet de serre ont été écartées car elles ne sont pas significatives dans l'activité du Groupe.
- Les actions en faveur des droits de l'homme : le rayon d'actions et d'engagements du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés. Toutefois, pour 2013, un questionnaire va être adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT pour s'assurer de leur conformité par rapport à ces règles.

Les indicateurs de la RSE du Groupe SAMSE exercice 2012

Grenelle 2 article 225		*GRI 3.1.*	*Page*
Indications à rapporter			
Périmètre de reporting et intégration des entités significatives	Samse, Doras, Claude Matériaux, M+ Matériaux, Lignières, Gamag, Sonzogni, Blanc Matériaux, Bois Mauris Oddos, Ets Henry, Scierie Jourdan, Scierie et Séchoirs du Dauphiné, Les Comptoirs du Bois Associés, Christaud, Célestin Matériaux, Log Eau, BTP Distribution, Transports Schwartz, Remat, Cléau, Outimat, Sweetair France, La Boite à Outils, Entrepôt du Bricolage Froment, Comptoir Froment, TC-HP et Get Electric.	3.5 à 3.11	toutes
Informations sociales			
Emplois			
Effectif total	Descriptif : salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution ou suspendu à l'occasion de congés ou de maladie et ce, quelle que soit la nature de ce contrat Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système Système d'information utilisé : People Net Exclusion : les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure) Spécificités : à répartir par sexe, âge, type de contrat, ancienneté et temps de travail (temps plein / temps partiel) Circuit de validation : DRH	LA 1	82
Répartition des salariés par sexe	Descriptif : à partir de l'effectif total au 31 12 2012 Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système Système d'information utilisé : People Net Exclusion : cf. effectif total Circuit de validation : DRH	LA 1	82
Répartition des salariés par âge	Descriptif : moyenne d'âge établie à partir de l'effectif total au 31 12 2012 Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système Système d'information utilisé : People Net Exclusion : cf. effectif total Spécificités : la pyramide des âges n'a pas pu être fournie pour 2012 du fait du changement récent de SI Circuit de validation : DRH	LA 1	87
Répartition des salariés par zone géographique	Indicateur non pertinent car le Groupe n'est présent que sur le territoire français	LA 1	-
Embauches et départs	Descriptif : taux de turn-over Modalités de collecte : cela comprend les licenciements, démissions, ruptures conventionnelles, fins de périodes d'essais, départs à la retraite, décès divisés par l'effectif moyen mensuel en CDI Système d'information utilisé : People Net Circuit de validation : DRH	LA 2	86
Rémunérations	Descriptif : montant global, pourcentage du chiffres d'affaires et charges salariales Modalités de collecte : bilan consolidé Source : service consolidation	EC1 & EC5	82
Evolution des rémunérations	Descriptif : comparatif des données ci-dessus Modalités de collecte : bilan consolidé Source : service consolidation	EC1 & EC5	82
Organisation du travail			
Organisation du temps de travail	Descriptif : selon la législation française du Code du travail et les accords "Temps de travail" Circuit de validation : DRH	LA	87
Absentéisme	Descriptif : répartition du nombre de jours d'absence pour les salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution selon le motif, à partir de l'effectif total au 31 12 2012 Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système Système d'information utilisé : People Net Exclusion : les jours de congés payés et jours fériés. De même, les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure) Circuit de validation : DRH	LA7	82

Grenelle 2 article 225		*GRI 3.1.*	*Page*
Relations sociales			
Organisation du dialogue social	Descriptif : respect de la législation française en la matière Spécificités : 100 % des salariés sont couverts par la convention collective Circuit de validation : DRH	LA 4	82-83
Bilan des accords collectifs	Descriptif : accords collectifs signés en 2012 Circuit de validation : DRH	LA 5	83
Santé & sécurité			
Conditions de santé et de sécurité au travail	Descriptif : liste des actions Modalités de collecte : année 2012 Circuit de validation : Directeur Juridique	LA 6 & LA 8	84
Bilan des accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé & sécurité au travail	Modalités de collecte : année 2012 Circuit de validation : Directeur Juridique	LA 9	84
Fréquence et gravité des accidents du travail	Exclusion : ces informations ne sont pas disponibles de manière consolidée. Elles sont trop partielles	LA 7	-
Maladies professionnelles	Exclusion : ces informations ne sont pas disponibles de manière consolidée. Elles sont trop partielles	LA 7	-
Formation			
Politiques mises en œuvre en matière de formation	Modalités de collecte : année 2012 Système d'information utilisé : déclaration 2483, catalogue formation dans le SIRH, programmes et convocations aux formations Circuit de validation : DRH	LA 11	85
Nombre total d'heures de formation	Descriptif : pourcentage des charges de personnel hors charges sociales Source : bilan consolidé Spécificité : les heures de formation ne peuvent pas être données en 2012 du fait du changement récent de SI	LA 10	85
Egalité de traitement			
Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes	Descriptif : accord sur l'égalité homme/femme Circuit de validation : DRH	LA 14	82
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2012 Système d'information utilisé : vidéos-témoignages sous-titrés pour les malentendants sur le site www.groupsesamserecrute.fr Circuit de validation : DRH	LA 13	87
Politique de lutte contre les discriminations	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2012 Système d'information utilisé : site de recrutement, page ouverture/diversité, participation à des forums emploi Pôle Emploi Circuit de validation : DRH	LA 13	86
Promotion et respect des stipulations des conventions OIT		LA & HR	
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Descriptif : respect de la législation française en la matière Circuit de validation : DRH	HR 5, LA 4 & LA 5	83
Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	cf. politique de lutte contre les discriminations	HR 4, LA 13 & LA 14	86
Elimination du travail forcé ou obligatoire	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail forcé ou obligatoire	HR 6 & HR 7	-
Abolition effective du travail des enfants	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail des enfants	HR 6	-
Informations environnementales			
Politique générale en matière environnementale			
Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	Descriptif : détail du plan d'action dans le cadre du bilan carbone et du plan climat local cf. adaptation aux conséquences du changement climatique Spécificités : un plan d'action qui peut évoluer dans le temps pour étoffer sa démarche sur les questions environnementales	Approche Managériale	88
Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Descriptif : listes des actions menées en faveur de la formation et de l'information des salariés Modalités de collecte : actions sur l'année 2012 Système d'information utilisée : intranet, logiciel, animations Circuit de validation : responsable RSE > Direction Générale Références documentaires : news intranet, affiches de communication		89

Grenelle 2 article 225		GRI 3.1.	Page
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Le détail figure page 65 du Document de Référence	EN 30	65
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sauf risque de préjudice)	Le détail figure page 65 du Document de Référence	EN 28 & EC 2	65

Pollution et gestion des déchets

Mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Descriptif : mesures de prévention de rejets dans l'eau et le sol au moment de la construction des sites Modalités de collecte : charte de construction et de conception Source : service technique Les exclusions portent sur les mesures de prévention dans l'air, la réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol car l'activité du Groupe a un faible impact Circuit de validation : responsable service technique > Direction Générale	EN 22, EN 23, EN24 & EN 26	92
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Descriptif : quantifier en tonnes la production de déchets du Groupe, donner le ratio de leur destination, lister les actions mises en place pour prévenir recycler et éliminer les déchets autant ceux liés à l'activité que ceux que les clients peuvent générer Modalités de collecte : sur l'année civile 2012 Source : service achats pour DEEE et divers services Exclusion : pas de donnée chiffrée pour M+ Matériaux, Gamag, Blanc Matériaux et Célestin Matériaux Spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclage des déchets d'où les informations disparates Circuit de validation : prestataires > service achat bricolage pour partie Références documentaires : fichiers excel ou autres	EN 22	90-91
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Descriptif : pollution liée à l'activité du Groupe en terme de CO_2 Modalités de collecte : sur une année civile 2012 comparée à N-1 Source : service pôle matériel (camions, chariots), flotte VL, e-commerce Exclusion d'autres typologies de pollution car elles ne sont pas significatives pour l'activité du Groupe Spécificités : en terme de carburants, seules les données 2011 ont pu être consolidées. Les données flotte VL ne concernent pas La Boite à Outils, M+ Matériaux, Doras, Cléau. Les données e-commerce portent uniquement sur l'activité bricolage Circuit de validation : services pôle matériel, flotte VL, e-commerce Références documentaires : tableaux excel	EN 25	90

Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau	Descriptif : eau consommée en m^3 Modalités de collecte : 12 mois équivalent à l'année civile 2011 Source : factures Exclusion : ne prend pas en compte l'eau récoltée par les récupérateurs d'eau de pluie Spécificités : circuit de validation : contrôle de gestion ou comptabilité > service bâtiment Références documentaires : factures et tableau excel	EN 8	91
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Descriptif : ratio de sites neufs ou réhabilités avec des récupérateurs d'eau de pluie et la capacité totale Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 et 2012 Source : service technique Spécificités : non concerné par les restrictions d'eau. Usages limités aux besoins sanitaires, arrosage de végétaux extérieurs et pour le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie Circuit de validation : responsable service technique	EN 8, EN 9, EN 10 & EN 21	91
Consommation de matières premières	Descriptif : tout type de papier consommé en tonnes Modalités de collecte : sur l'année civile 2011 Système d'information utilisé : fichier bilan carbone Spécificités : ne prend en compte que le papier comme matière première car les activités du Groupe ne consomment pas d'autres matières premières Circuit de validation : contrôle de gestion Références documentaires : factures et tableau excel	EN 1	91
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières	Descriptif : les mesures prises pour réduire la consommation de papier, son tri et son recyclage Modalités de collecte : sur l'année civile 2011 Source : divers services et prestataires de collecte de papier, cf. gestion des déchets ci-dessus Exclusion et spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclages des déchets Circuit de validation : divers services et prestataires de collecte de papier		91

Grenelle 2 article 225		*GRI 3.1.*	*Page*
Consommation d'énergie	Descriptif : consommation d'électricité en kWh, de gaz en kWh-PCS, de fioul ou gasoil en litres Modalités de collecte : 12 mois équivalent à l'année civile 2011 Système d'information utilisé : fichier bilan carbone Exclusion : pas de donnée pour M+ Matériaux sur l'électricité, le gaz et le fioul Spécificités : comprend toutes les consommations de carburant pour des sources fixes ou mobiles hors exclusion prévue ci-dessus Circuit de validation : contrôle de gestion et comptabilité Références documentaires : factures et fichier excel	EN 3 & EN 4	91
Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Descriptif : ratio de sites neufs ou réhabilités avec des installations de panneaux solaires, des toitures photovoltaïques (leur surface en m²) et de chaudière bois ainsi que leur capacité de récolte en litres ou de production d'énergie en kwc Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 et 2012 Source : service technique et société Sweetair France Exclusion : ne prend pas en compte l'énergie économisée ou la réduction des besoins mais seulement l'énergie produite ou récoltée Circuit de validation : services et sociétés concernés Références documentaires : descriptif projet et tableau excel	EN 5, EN 6 & EN 7	92
Utilisation des sols	Descriptif : nombre de points de vente où le bois peut être certifié FSC et PEFC et les sociétés signataires de la charte environnementale d'achat et de vente de bois avec Le Commerce du Bois Modalités de collecte : comparer 2011 et 2012 en nombre d'agences ayant reçu la certification Source : responsable de l'activité bois Circuit de validation : organisme certificateur > responsable de l'activité bois Références documentaires : attestations	EN 25	92
Le changement climatique			
Rejets de gaz à effet de serre	Descriptif : la quantité de consommation et d'émission de GES en tonnage équivalent CO_2 Modalités de collecte : sur l'année civile 2011 Système d'information utilisé : fichier bilan carbone Exclusion : Samse garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Get Electric et Sweetair France ne font pas partie du bilan carbone Spécificités : pas de données pour M+ Matériaux sur l'électricité, le gaz, le fioul et les déchets, de Gamag, Blanc Matériaux et Celestin Matériaux pour les déchets. Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car les données consolidées n'existent que depuis 2011 Circuit de validation : contrôle de gestion ou comptabilité ou responsable collecte en filiales > responsable du bilan carbone Références documentaires : factures, tableau excel	EN 16 & EN 17 & EN 19 & EN 20	89
Adaptation aux conséquences du changement climatique	Descriptif : les actions mises en œuvre au sein du Groupe pour s'engager vis à vis du changement climatique Modalités de collecte : rappel des actions des années antérieures (toujours en cours) et des nouvelles en 2012 Source : service communication ou autres et Direction Générale Spécificités : impossible de se limiter à une année. Les actions sont lancées une année mais sont poursuivies et doivent être pérennes pour répondre aux adaptations Circuit de validation : service communication ou autres > responsable du bilan carbone > Direction Générale Références documentaires : engagements écrits externes ou internes	EN 18 & EC 2	88
Protection de la biodiversité			
Mesures prises pour préserver et développer la biodiversité	Descriptif : lister les sites en propriété étant proches de zones protégées ou de sites riches en biodiversité ou d'engagements en matière de projet compensation carbone Modalités de collecte : sites répertoriés, données 2012 Source : service immobilier, services techniques et sécurité, fichier bilan carbone Spécificités : les produits répertoriés dangereux sont stockés dans des lieux fermés (locaux à poudre et liants) avec dalle au sol. Les cuves à fioul peuvent être enterrées ou aériennes. Pas de stratégie, action en cours et plan futur de gestion des impacts sur la biodiversité Circuit de validation : services immobiliers, services techniques et sécurité > Direction Générale Références documentaires : titres de propriété, documents administratifs, attestation de compensation	EN 11 à 15	92

Grenelle 2 article 225		*GRI 3.1.*	*Page*
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable			
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société			
En matière d'emploi et de développement régional	Descriptif : nombre de création ou maintien d'emplois Modalités de collecte : année 2012 Système d'information utilisée auprès des personnes qui créent les nouveaux établissements ou qui gèrent les rachats de sociétés et de fonds de commerce Circuit de validation : responsable droit des sociétés > Direction Générale Références documentaires : actes juridiques	EC 8 & EC 9	97
Sur les populations riveraines ou locales	Descriptif : participation à des projets associatifs locaux et différentes animations locales Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet en 2012 Source : service communication Spécificités : les projets associatifs ne sont pas tous répertoriés car l'autonomie de gestion de chaque site fait que l'information ne remonte pas encore systématiquement Circuit de validation : service communication et marketing > Direction Générale Références documentaires : journaux internes, tous supports de communication	EC 1 & EC 6	96-97
Relations avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (NB: parties prenantes)			
Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Descriptif : liste des actions auprès des clients et des actionnaires Modalités de collecte : année 2012 Source : service marketing et actionnariat Circuit de validation : service marketing et actionnariat > Direction Générale	4.14 à 4. 17	93-95 et 80
Actions de partenariat ou de mécénat	Descriptif : liste et montant global des participations dans le cadre de sponsoring, mécénat et partenariat Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet Source : services communication et comptable Circuit de validation : services communication et comptable > Direction Générale Références documentaires : journaux internes, tous supports de communication	EC 1 & 4.11 à 4.13	96
Sous traitance et fournisseurs			
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Descriptif : la part de fournisseurs régionaux, nationaux, européens et internationaux Modalités de collecte : données 2012 Source : services achats négoce et bricolage Spécificités : pour le service achat négoce, le calcul du nombre de fournisseurs a été réalisé à partir des fournisseurs qui ont un contrat de BFA soit les 20/80 du référencement actuel Mise en place d'un questionnaire auprès des fournisseurs pour savoir s'ils respectent les règles de l'OIT. Ce courrier sera adressé en 2013 Circuit de validation : services achats > Direction Générale Références documentaires : tableau excel	EC 6, HR 2 & HR 5 à 7	94
Importance de la sous-traitance et prise en compte de la RSE dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants	Descriptif : expliquer les cas de recours à la sous-traitance Modalités de collecte : informations pour l'année 2012 Source : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique Spécificités : la sous-traitance reste limitée Circuit de validation : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique > responsable juridique Références documentaires : contrats de sous-traitance	3.6 & 4.14	95
Loyauté des pratiques			
Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	Descriptif : liste des actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption Modalités de collecte : actions en cours sur l'année 2012 Source : services trésorerie et audit interne Spécificités : il existe des règles déontologiques et des contrôles réguliers décentralisés au sein des régions Circuit de validation : services trésorerie et audit interne > Direction Générale	SO 2 à 4, SO 7 & SO 8	80
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Descriptif : nombre de produits référencés respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment Modalités de collecte : année 2012 Source : services achats négoce et bricolage Circuit de validation : services achats > Direction Générale Références documentaires : tableau excel	PR 1 & PR 2	95
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Exclusion le rayon d'action et d'engagement du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés	HR	-

RAPPORT DE VERIFICATION

A la demande du Groupe SAMSE, SGS ICS a procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, en vertu du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, portant sur l'application de l'article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 et de l'article 12 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 qui ont modifié l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

La responsabilité de SGS ICS consiste à attester de la présence dans le rapport de gestion de toutes les informations prévues à l'article R.225-105-1, à exprimer un avis motivé portant, d'une part sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations et à indiquer les diligences mises en œuvre pour accomplir sa mission de vérification.

NATURE ET PORTÉE DE LA VERIFICATION

La mission de SGS ICS a consisté à :

- Prendre connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable du Groupe SAMSE, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société, et de ses engagements sociétaux, et des actions qui en découlent.
- Comparer la liste des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 du Groupe SAMSE avec la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105.
- Vérifier la mise en place par la société d'un processus de collecte visant à l'exhaustivité et la cohérence des informations mentionnées dans le rapport de gestion et d'identifier les irrégularités.

SGS ICS constate que le Groupe SAMSE prend en compte le référentiel GRI en matière sociale et environnementale pour la publication de ses indicateurs et l'a pris en considération dans sa mission de vérification.

DILIGENCES

SGS ICS a conduit sa mission en menant des entretiens auprès des personnes concernées par la collecte, la validation et la publication des données quantitatives et informations qualitatives auprès du Groupe SAMSE et de deux de ses filiales en France, (LA BOITE A OUTILS et DORAS), ainsi que sur quatre sites (Agence SAMSE de Crolles, Agence DORAS Chenove 6, l'Entrepôt du bricolage de Comboire et la plateforme logistique de Brézins). SGS ICS a revu la fiabilité des procédures de contrôle interne et des systèmes d'agrégation des données et des informations, auprès des filiales et sur chacun des sites.

- Pour les données chiffrées, nous avons procédé par sondage, vérification des formules de calcul et rapprochement des données avec les pièces justificatives sur douze indicateurs sélectionnés au regard de leur pertinence (conformité à la loi et prise en compte du secteur d'activité), leur fiabilité, leur neutralité et leur exhaustivité. Des contrôles aléatoires ont été réalisés sur les données quantitatives et qualitatives en phase finale de consolidation.
- Les assertions sur les indicateurs retenus ont fait l'objet de tests de cheminement, de cohérence et de matérialité.
- Un auditeur a été affecté à cette mission de vérification.

Outre les interviews et réunions auprès des équipes impliquées dans le processus de collecte, de validation et de publication des données et des informations, une présentation de la mission a été faite à la Direction Générale, et des entretiens ont été menés auprès, de la présidence de LA BOITE A OUTILS, du contrôle interne, de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction Marketing, de la Direction des Achats, de la Direction Administrative et Financière, de la Direction Comptable, de la Direction des Systèmes d'Information et Méthodes, de la Direction Juridique et du Service Développement-immobilier.

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE COMPÉTENCE

SGS est le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 75000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde.

SGS ICS est la filiale française détenue à 100% par le Groupe SGS. SGS ICS déclare que sa mission et son avis ont été élaborés en toute indépendance et impartialité vis-à-vis du Groupe SAMSE et que les travaux menés ont été conduits en adéquation avec le code d'éthique du Groupe SGS et conformément aux bonnes pratiques professionnelles d'un organisme tiers indépendant.

Les vérificateurs sont habilités et mandatés sur chaque mission sur la base de leurs connaissances, expériences et qualifications.

COMMENTAIRES

- Le Reporting 2012 s'inscrit dans une démarche de progrès par rapport à l'exercice précédent, avec des données quantitatives affinées et des informations qualitatives pertinentes au regard de l'activité du Groupe SAMSE.
- Certains indicateurs du Bilan Carbone® devront toutefois faire l'objet d'une révision afin d'en améliorer la pertinence et la cohérence, et ainsi fiabiliser leur consolidation.

ATTESTATION ET AVIS MOTIVE

Sur la base de l'exposé des orientations en matière de développement durable du Groupe SAMSE, des conséquences sociales et environnementales liées à ses activités, de ses engagements sociétaux et des diligences mises en œuvre,

- Nous attestons que les informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 sont conformes à la liste prévue à l'article R.225-105-1 et que les exceptions ont été dûment motivées.
- Nous déclarons n'avoir pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012.

Fait à Arcueil, le 25 mars 2013
Le Directeur Technique d'Inspection,
Moncef BOURKAIB

SGS ICS France
29 avenue Aristide Briand
F- 94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone + 33 (0) 1 41 24 88 56
Fax + 33 (0) 1 73 01 71 29
www.sgs.com

3.10 Informations sur le capital

3.10.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

3.10.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social est de 3 458 084 € au 31 décembre 2012, divisé en 3 458 084 actions de 1 € de nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2012 est de 6 238 087.

3.10.3 Capital potentiel

Il n'existe aucun instrument financier pouvant engendrer la création d'actions nouvelles à la date de rédaction du présent Document de Référence.

3.10.4 Evolution du capital sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions Emises	Nombre d'actions Total	Augmentation de capital	Capital après opération
30.12.2008	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 650	3 388 346	15 650 €	3 388 346 €
31.12.2009	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	53 741	3 442 087	53 741 €	3 442 087 €
25.08.2010	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 997	3 458 084	15 997 €	3 458 084 €

3.10.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2 012				2011		2010	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :								
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 484 838	55,86	50,40	56,24	50,36	57,28
- CRH EUROPE BV	-	-	-	-	-	-	15,93	18,15
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,43	21,13	23,58	5,20	5,92
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86	5,28	5,18	5,29	4,85
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,18	2,87	3,21	2,87	3,26
- DIVERS	138 877	4,02	258 810	4,15	3,91	4,17	5,74	3,38
Sous-total	2 894 863	83,71	5 768 962	92,48	83,59	92,38	85,39	92,84
Porteurs :								
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37	4,28	2,38	4,28	2,44
- FCP STOCK PICKING FRANCE	64 650	1,87	64 650	1,04	1,78	0,99	1,81	1,01
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	0,16	0,09	0,16	0,10
- AUTO-DETENTION	94 096	2,72	-	-	2,74	-	2,03	-
- DIVERS	250 975	7,26	250 975	4,02	7,45	4,16	6,33	3,61
Sous-total	563 221	16,29	469 125	7,52	16,41	7,62	14,61	7,16
Total	3 458 084	100,00	6 238 087	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

3.10.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2012

	2 012			
	Actions Détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 484 838	55,86
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,43
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,18
- DIVERS	138 877	4,02	258 810	4,15
Sous-total	2 894 863	83,71	5 768 962	92,48
Porteurs :				
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37
- FCP STOCK PICKING FRANCE	64 650	1,87	64 650	1,04
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09
- AUTO-DETENTION	94 096	2,72	-	-
- DIVERS	250 975	7,26	250 975	4,02
Sous-total	563 221	16,29	469 125	7,52
Total	3 458 084	100,00	6 238 087	100,00

La société, peut dans les conditions réglementaires, demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

A la demande de la société, l'enquête TPI du 31 décembre 2012 a permis de recenser 794 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 6 238 087.

La société SAMSE est contrôlée par la société DUMONT INVESTISSEMENT, société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Bien que la société soit contrôlée, l'organisation et le mode de fonctionnement des organes de Direction, d'Administration et des Comités contribuent à l'exercice d'un contrôle équilibré et à la gestion des conflits d'intérêts. En effet :

- le Comité d'Audit, instance collégiale qui se prononce sur des problématiques comptables, est présidé par une personne non actionnaire majoritaire,
- la règle au sein de la société est de nommer un membre indépendant au Conseil de Surveillance et au sein des Comités spécialisés,
- les fonctions de Direction et d'Administration ont été dissociées entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Les principaux actionnaires de la société DUMONT INVESTISSEMENT sont les suivants :

- Salariés + FCPE
  862 742 actions soit 51,10 %
- Famille Joppé
  372 171 actions soit 22,04 %
- Famille Bériot
  104 439 actions soit 6,19 %
- Famille Doras
  100 057 actions soit 5,93 %
- Sté Redwood Développement
  97 094 actions soit 5,75 %
- Ets René de Veyle
  89 586 actions soit 5,31 %
- Divers
  57 453 actions soit 3,40 %

Déclarations de franchissement de seuil

Au cours de l'exercice 2012, notre société n'a été informée d'aucun franchissement de seuil légal ou statutaire.

Actionnariat salarié

SAMSE développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

Les salariés ou anciens salariés ont acquis, au titre de la participation des salariés, antérieurement au 31 décembre 1987, 29 179 actions SAMSE représentant 0,84 % des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2012 (les salariés sont principalement actionnaires de la société Holding DUMONT INVESTISSEMENT).

3.10.7 Autorisations financières

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
17/05/2011	7ème	Attribution d'actions gratuites	38 mois 17 juillet 2014	0,29 % du capital
11/05/2012	12ème	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 10 novembre 2013	10 % du capital
11/05/2012	13ème	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 10 novembre 2013	10 % du capital

Seule l'autorisation consentie à la société, d'acheter ses propres actions a été utilisée par le Directoire au cours de l'exercice.

3.10.8 Titres existants donnant accès au capital

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital à la date de rédaction du présent Document de Référence.

3.10.9 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 11 mai 2012 a renouvelé les autorisations données à la société de procéder à des rachats d'actions.
Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

Au cours de l'exercice 2012, la société a acquis 12 027 actions au cours moyen de 53,74 € via son programme de rachat d'actions et 22 348 titres au cours moyen de 60,16 € via son contrat de liquidité ; par ailleurs, au travers de ce même contrat de liquidité, elle a procédé à la vente de 23 252 titres au cours moyen de 58,71 €.
Dans le cadre du programme de rachat d'actions, elle a attribué aux bénéficiaires du plan d'attribution d'actions gratuites n°1, 11 820 actions au cours de 57,71 €.

A la clôture de l'exercice, son portefeuille de titres était ainsi constitué de 94 096 actions propres, dont 4 406 acquises au titre du contrat de liquidité (solde) et représentant 2,72 % du capital social.
La valeur comptable de ce portefeuille s'établissait à 5 014 393,98 € et sa valeur de marché à 4 999 320,48 €. Le montant des frais de négociation pour les achats effectués sur l'année 2012 s'élevait à 1 934,99 €.

L'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se prononcera aux fins d'autoriser le Directoire, pendant une période de dix huit mois, à acheter des actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce par le biais de la cinquième résolution.

Le descriptif de programme de rachat qui sera soumis à ladite Assemblée Générale est détaillé ci-après.

. Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 décembre 2012, le capital de SAMSE était composé de 3 458 084 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.
A cette date, la société détenait 94 096 actions propres, soit 2,72 % du capital.

. Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, les achats seront effectués en vue de :

- l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,

- la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés,

- la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société,

- la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe,

- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers,

- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

. Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 94 096 (soit 2,72 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 251 712 actions (soit 7,28 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

. Prix maximal d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix maximal d'achat serait de 120 € par action.

A titre indicatif, compte tenu des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2012, le rachat ne pourrait porter que sur 251 712 actions, ce qui représenterait un investissement théorique maximal de 30 205 440 €.

. Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière, par tous moyens, et par des interventions sur le marché.

. Durée du programme

Le présent programme pourra être mis en œuvre pendant une période de dix huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale du 29 avril 2013, soit jusqu'au 28 octobre 2014.

Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé et renouvelé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2012

Situation au 31 décembre 2012

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	2,72
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0,00
Nombre de titres détenus en portefeuille	94 096
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembe 2012 (en €)	4 999 320,48
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembe 2012 (en €)	5 014 393,98

3.10.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par SAMSE

Aucun titre SAMSE n'est nanti.

SAMSE n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

3.11 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 59 785 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges, s'élève à 19 928 €.

3.12 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles

En application des dispositions de l'article L 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence.

3.10.11 Titres non représentatifs de capital

SAMSE n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

3.10.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

3.13 Frais de recherche et de développement

Notre société n'a consacré aucun frais en matière de recherche et de développement sur l'exercice 2012.

3.14 Perspectives 2013

Le Groupe affiche sa volonté forte de profiter du rebond attendu de l'activité dès que les conditions de marché seront de nouveau favorables.
Le Groupe aborde l'année 2013 de manière sereine, tout en étant prudent, compte tenu du contexte économique.

3.15 Observations du Comité d'Entreprise

Conformément à l'article L 2323-7 du Code du travail, tous les documents ont été soumis aux membres du Comité d'Entreprise qui n'ont formulé aucune observation.

4 Eléments financiers

4.1 Comptes consolidés 111

4.2 Comptes sociaux 181

4.1 Comptes consolidés

	Informations financières sélectionnées	112
	Etat de situation financière	113
	Etat du résultat global	114
	Compte de résultat des sociétés intégrées	115
	Tableau consolidé des flux de trésorerie	116
	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	118
	Annexe aux comptes consolidés	119
Note 01 -	Principes comptables	119
Note 02 -	Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année	128
Note 03 -	Transition aux normes IFRS	134
Note 04 -	Ecarts d'acquisition	135
Note 05 -	Autres immobilisations incorporelles	138
Note 06 -	Immobilisations corporelles	139
Note 07 -	Titres mis en équivalence	146
Note 08 -	Titres de sociétés non consolidées	148
Note 09 -	Autres actifs financiers immobilisés	149
Note 10 -	Stocks de marchandises	150
Note 11 -	Clients et comptes rattachés	150
Note 12 -	Autres créances d'exploitation	151
Note 13 -	Disponibilités et équivalents de trésorerie	152
Note 14 -	Capitaux propres	153
Note 15 -	Provisions	158
Note 16 -	Impôts sur les résultats et impôts différés	161
Note 17 -	Passifs financiers courants et non courants	163
Note 18 -	Fournisseurs et comptes rattachés	166
Note 19 -	Autres dettes d'exploitation	166
Note 20 -	Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	166
Note 21 -	Charges de personnel	167
Note 22 -	Charges externes	168
Note 23 -	Dotations aux provisions et dépréciations	168
Note 24 -	Autres produits et charges de l'exploitation courante	169
Note 25 -	Autres produits et charges opérationnels	169
Note 26 -	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	169
Note 27 -	Coût de l'endettement financier brut	170
Note 28 -	Autres produits et charges financiers	170
Note 29 -	Formation du résultat financier	170
Note 30 -	Charges d'impôts	170
Note 31 -	Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	171
Note 32 -	Résultat par action	171
Note 33 -	Engagements hors bilan	172
Note 34 -	Informations sur les transactions avec les parties liées	173
Note 35 -	Instruments financiers	174
Note 36 -	Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)	175
Note 37 -	Formation du résultat consolidé	177
Note 38 -	Variation des capitaux propres consolidés	178

Informations financières sélectionnées

1 - Sur l'état de situation financière au 31 décembre 2012

	2012	2011	2010
Total de l'actif	801 937	793 800	713 983
Total des actifs non courants	325 048	319 034	307 274
Total des actifs non courants détenus en vue de la vente	6 779	370	1 267
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de Samse -	302 250	283 170	261 288
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants -	43 282	38 770	35 726
Dividende par action	2,00	2,20	2,00
Endettement financier net	162 570	164 927	151 003
Ratio d'endettement financier	47,05%	51,22%	50,84%

2 - Sur l'état du résultat global au 31 décembre 2012

	2012	2011	2010
Chiffre d'Affaires	1 138 007	1 141 503	976 535
Résultat opérationnel courant	47 487	54 363	40 359
Taux de marge opérationnelle courante	4,17	4,76	4,13
Résultat opérationnel	48 190	55 537	43 639
Résultat net de la période lié aux activités poursuivies	34 335	37 788	31 463
Résultat net de l'exercice :			
Part attribuable aux actionnaires de Samse	30 805	33 102	27 308
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	3 530	4 686	4 155
Résultat net par action	9,16	9,81	8,08
Résultat net dilué par action	9,16	9,78	8,06

Etat de situation financière

(en milliers d'euros)

		Au 31 Décembre		
		2012 Valeur nette	2011 Valeur nette	2010 Valeur nette
	notes			
ACTIF NON COURANT		325 048	319 034	307 274
Ecarts d'acquisition	04	48 314	48 911	47 830
Autres immobilisations incorporelles	05	2 137	2 248	2 278
Immobilisations corporelles	06	223 344	218 430	209 341
Titres mis en équivalence	07	34 962	35 004	33 272
Titres de sociétés non consolidées	08	4 958	5 113	5 721
Autres actifs immobilisés	09	9 696	6 233	6 719
Impôts différés actifs	16	1 637	3 095	2 113
ACTIF COURANT		470 110	474 396	405 442
Stocks de marchandises	10	209 321	207 324	183 884
Clients et comptes rattachés	11	149 625	160 139	139 705
Autres créances	12	64 231	57 841	50 640
Disponibilités et équivalents de trésorerie	13	46 933	49 092	31 213
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	06	6 779	370	1 267
TOTAL DE L'ACTIF		801 937	793 800	713 983

		Au 31 Décembre		
		2012	2011	2010
	notes			
CAPITAUX PROPRES		345 532	321 940	297 014
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de Samse	14	302 250	283 170	261 288
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants	14	43 282	38 770	35 726
DETTES NON COURANTES		140 017	141 260	128 323
Provisions	15	9 447	7 902	7 197
Impôts différés passifs	16	8 238	9 656	9 000
Dettes financières à long terme	17	122 332	123 702	112 126
DETTES COURANTES		316 388	330 600	288 646
Provisions	15	1 994	2 292	3 313
Fournisseurs et comptes rattachés	18	157 566	165 921	154 967
Dettes financières à court terme	17	87 171	90 317	70 090
Autres dettes	19	69 657	72 070	60 276
TOTAL DU PASSIF		801 937	793 800	713 983

Etat du résultat global

(en milliers d'euros)

	notes	Exercices 2012	2011	2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	1 138 007	1 141 503	976 535
Autres produits de l'activité	20	41	195	17
Achats et variation de stock		793 564	800 045	688 774
Charges de personnel	21	168 786	161 971	142 286
Charges externes	22	81 312	79 411	68 075
Impôts et taxes		18 072	17 388	14 920
Dotations aux amortissements		25 856	25 256	24 005
Dotations aux provisions et dépréciations	23	4 252	4 361	-1 545
Autres produits et charges de l'exploitation	24	1 281	1 097	322
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		47 487	54 363	40 359
Taux de marge opérationnelle courante		4,17	4,76	4,13
Autres produits et charges opérationnels	25	703	1 174	3 280
RESULTAT OPERATIONNEL		48 190	55 537	43 639
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	26	752	400	180
Coût de l'endettement financier brut	27	4 446	4 942	4 334
Coût de l'endettement financier net		3 694	4 542	4 154
Autres produits et charges financiers	28	1 876	1 810	2 123
RESULTAT FINANCIER	29	-1 818	-2 732	-2 031
Charge d'impôt	30	14 583	17 490	13 878
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	31	2 546	2 473	3 733
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES (1)		34 335	37 788	31 463
(1) Résultat net des sociétés intégrées attribuable				
Part attribuable aux actionnaires de Samse		30 805	33 102	27 308
Part attribuable aux intérêts non contrôlants		3 530	4 686	4 155
Résultat de l'exercice		34 335	37 788	31 463
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	32	3 363 370	3 374 069	3 378 215
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	32	3 363 370	3 385 919	3 390 095
RESULTAT PAR ACTION	32	9,16	9,81	8,08
RESULTAT DILUE PAR ACTION	32	9,16	9,78	8,06

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL				
Actifs financiers disponibles à la vente		-449	-938	-64
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		15	31	1
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		-434	-907	-63
RESULTAT GLOBAL TOTAL ANNUEL (2)		33 901	36 881	31 400
(2) Résultat global total annuel attribuable				
Part attribuable aux actionnaires de Samse		30 371	32 196	27 245
Part attribuable aux intérêts non contrôlants		3 530	4 685	4 155
Résultat de l'exercice		33 901	36 881	31 400

Compte de résultat des sociétés intégrées

(en milliers d'euros)

	Exercices						
	2012	% SUR C.A	2011	% SUR C.A	% de variation 2012/2011	2010	% SUR C.A
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 138 007		1 141 503		-0,31	976 535	
Autres produits de l'activité	41		195			17	
Achats et variation de stock	793 564	69,73	800 045	70,09	-0,81	688 774	70,53
Charges de personnel	168 786	14,83	161 971	14,19	4,21	142 286	14,57
Charges externes	81 312	7,15	79 411	6,96	2,39	68 075	6,97
Impôts et taxes	18 072	1,59	17 388	1,52	3,93	14 920	1,53
Dotations aux amortissements	25 856	2,27	25 256	2,21	2,38	24 005	2,46
Dotations aux provisions et dépréciations	4 252	0,37	4 361	0,38	-2,50	-1 545	-0,16
Autres produits et charges de l'exploitation courante	1 281	0,11	1 097	0,10	16,77	322	0,03
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	47 487	4,17	54 363	4,76	-12,65	40 359	4,13
Taux de marge opérationnelle courante	4,17		4,76			4,13	
Bricolage	9 000	0,79	7 935	0,70	13,42	6 364	0,65
Négoce	38 487	3,38	46 428	4,07	-17,10	33 995	3,48
Autres produits et charges opérationnels	703	0,06	1 174	0,10	-	3 280	0,34
RESULTAT OPERATIONNEL	48 190	4,23	55 537	4,87	-13,23	43 639	4,47
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	752	0,07	400	0,04	88,00	180	0,02
Coût de l'endettement financier brut	4 446	0,39	4 942	0,43	-10,04	4 334	0,44
Coût de l'endettement financier net	3 694	0,32	4 542	0,40	-18,67	4 154	0,43
Autres produits et charges financiers	1 876	0,16	1 810	0,16	3,65	2 123	0,22
RESULTAT FINANCIER	-1 818	-0,16	-2 732	-0,24	-33,46	-2 031	-0,21
Charges d'impôt	14 583	1,28	17 490	1,53	-16,62	13 878	1,42
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 546	0,22	2 473	0,22	2,95	3 733	0,38
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	34 335	3,02	37 788	3,31	-9,14	31 463	3,22

Présentation de la Performance dans le compte de résultat

Le Groupe SAMSE fait état d'un indicateur intermédiaire intitulé «résultat opérationnel courant» qui prend en compte la Recommandation 2009-R.03 du CNC qui propose l'utilisation d'un indicateur du niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente.

Conformément à cette Recommandation, ont été exclus du résultat opérationnel courant, les plus ou moins values dégagées lors de la cession d'éléments de l'actif immobilier, la constatation de provisions relatives à un litige fiscal, les charges de restructuration ou de fermetures d'agences, ainsi que tout autre élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les éléments exclus sont précisément décrits dans la note 25 - Autres produits et charges opérationnels.

Il est fait usage en interne de cet indicateur intermédiaire (ROC), au-dessus du résultat opérationnel au titre de l'information sectorielle (note 36).

Les coûts liés à l'acquisition d'une cible sont constatés dans le coût des titres en cas de prise d'influence notable, en résultat dans le cas d'une prise de contrôle exclusif ou en capitaux propres dans le cas d'une acquisition d'intérêts minoritaires.

L'impact de cette nouvelle Norme (IFRS 3 révisée) dans le compte de résultat de l'exercice représente un montant avant IS de 45 milliers d'euros, suite à la prise de contrôle des sociétés SWEETAIR, LIGNIERES et CLAUDE MATERIAUX.

	REPARTITION DU CA PAR ACTIVITE (%)			REPARTITION DU ROC PAR ACTIVITE (%)		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Négoce	82,56	83,37	82,60	81,05	85,40	84,23
Bricolage	17,44	16,63	17,40	18,95	14,60	15,77
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	Exercices		
	2012	2011	2010
Résultat net consolidé- part attribuable aux actionnaires de SAMSE	30 805	33 102	27 308
Part des intérêts non contrôlants	3 530	4 686	4 155
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-429	-1 112	-2 540
Amortissements et provisions	26 371	25 680	25 104
Variation des impôts différés	-177	-571	318
Résultat sur cessions d'actifs	-908	-1 893	-4 925
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	59	-107	-191
Charges liées au stock-options	-363	138	139
Autres produits et charges calculés	868	74	
Subventions virées au résultat			-2
Capacité d'autofinancement	59 756	59 997	49 366
Variation du besoin en fonds de roulement	-6 307	-24 274	-44 957
Flux de trésorerie généré par l'activité	53 449	35 723	4 409
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-37 689	-33 761	-27 812
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 783	3 921	8 739
Subvention d'investissement	-4	-4	110
Acquisitions ou cessions de titres de participations	-2 421	-2 383	124
Acquisitions d'immobilisations financières	-4 370	-1 392	-1 486
Diminution d'immobilisations financières	1 616	1 028	2 428
Trésorerie nette apportée ou cédée par les filiales	2 164	-2 699	959
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-37 921	-35 290	-16 938
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-7 608	-6 951	-6 203
Dividendes sur actions auto-détenues	186	126	128
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-912	-819	-654
Augmentation de capital en numéraire			576
Acquisition ou cession d'intérêts minoritaires	-3 204	-720	-77
Emission d'emprunts	54 400	65 563	27 081
Remboursements d'emprunts	-54 110	-55 572	-49 979
Autocontrôle	112	-1 305	-330
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-11 136	322	-29 458
Augmentation ou diminution de la trésorerie	4 392	755	-41 987
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12 785	12 030	59 447
Reclassement de trésorerie	-1 684		-5 430
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	15 493	12 785	12 030

Détails complémentaires du tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exercices		
	2012	2011	2010
Variation des stocks	1 933	-19 683	-25 699
Variation des créances clients et autres débiteurs	9 250	-18 122	18 663
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-17 491	13 447	-37 994
Intérêts courus non échus	1	84	73
Variation du besoin en fonds de roulement	-6 307	-24 274	-44 957
Acquisition de titres de participation	-2 421	-4 079	-1 364
Cession de titres de participation		1 696	1 488
Flux de trésorerie liés aux opérations sur titres	-2 421	-2 383	124
Trésorerie nette apportée par les filiales entrantes dans le périmètre	2 164	-2 629	959
Trésorerie nette cédées par les filiales sortantes du périmètre		-70	
Flux de trésorerie liés aux entrées et sorties de filiales	2 164	-2 699	959
Acquisition d'immobilisations incorporelles brutes	-1 395	-535	-1 922
Acquisition d'immobilisations corporelles brutes	-36 415	-33 363	-25 015
Variation des créances sur cessions d'immobilisations	-245	-53	900
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	366	190	-1 775
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-37 689	-33 761	-27 812

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Part attribuable aux actionnaires de Samse	Intérêts non contrôlants	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31.12.2009	3 442	44 162	306	164 548	1 868	24 767	239 093	32 148	271 241
Inscription en réserves du résultat 2009				24 767		-24 767			
Résultat consolidé de l'exercice 2010						27 308	27 308	4 155	31 463
Augmentation de capital	16	560					576		576
Distributions effectuées				-6 075			-6 075	-654	-6 729
Retraitement des stocks options				139			139		139
Impact des actions auto-détenues				-330			-330		-330
Ajustement de juste valeur des titres					-64		-64		-64
Frais d'acquisition de titres				-5			-5		-5
Variation du % d'intérêts				681			681	77	758
Autres mouvements				-35			-35		-35
Situation à la clôture du 31.12.2010	3 458	44 722	306	183 690	1 804	27 308	261 288	35 726	297 014
Inscription en réserves du résultat 2010				27 308		-27 308			
Résultat consolidé de l'exercice 2011						33 102	33 102	4 686	37 788
Distributions effectuées				-6 825			-6 825	-819	-7 644
Retraitement des stocks options				138			138		138
Impact des actions auto-détenues				-1305			-1 305		-1 305
Ajustement de juste valeur des titres					-937		-937	-1	-938
Frais d'acquisition de titres				-22			-22		-22
Variation du % d'intérêts				-816			-816	-820	-1 636
Engagement de rachat de minoritaires				-1448			-1 448		-1 448
Autres mouvements				-5			-5	-2	-7
Situation à la clôture du 31.12.2011	3 458	44 722	306	200 715	867	33 102	283 170	38 770	321 940
Inscription en réserves du résultat 2011				33 102		-33 102			
Résultat consolidé de l'exercice 2012						30 805	30 805	3 530	34 335
Distributions effectuées				-7 422			-7 422	-912	-8 334
Retraitement des stocks options				319			319		319
Impact des actions auto-détenues				-607			-607		-607
Ajustement de juste valeur des titres				-449			-449		-449
Frais d'acquisition de titres				-15			-15		-15
Variation du % d'intérêts				-3 544			-3 544	1 894	-1 650
Autres mouvements				-7			-7		-7
Situation à la clôture du 31.12.2012	3 458	44 722	306	222 092	867	30 805	302 250	43 282	345 532

Annexe aux comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Directoire du 5 mars 2013, examinés par le Conseil de Surveillance du 7 mars 2013 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

Note 1 - Principes comptables

Application des normes, règlements et interprétations des normes

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Commitee) telles que publiées par l'IASB.

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Les nouveaux textes publiés en 2012 et appliqués dans les états financiers consolidés 2012 du Groupe sont repris ci- après.
Les normes et les interprétations publiées en 2012 et non applicables de manière obligatoire en 2012 sont indiquées ci-après.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2012

Les normes et interprétations applicables au 31 décembre 2012 sont identiques à celles appliquées pour les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Les nouvelles normes entrant en vigueur en 2012 sont les suivantes :

Modification de la norme IAS 12 sur l'impôt sur les bénéfices. Cet amendement qui s'applique aux entités ayant des immeubles de placement n'aura pas d'effet sur les comptes du Groupe.

L'amendement d'IAS 1 de juin 2011 est applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012 et n'aura pas d'effet significatif sur les comptes du Groupe.

Les amendements à IFRS 7 – informations à fournir en matière d'actifs financiers – n'ont pas d'effet sur les comptes du Groupe.

IFRS 8 – Il convient de rappeler qu'aucun regroupement de secteurs opérationnels n'a été opéré dans le Groupe SAMSE.
Le Groupe prend en compte deux secteurs d'activité distincts : le négoce et le bricolage et correspondent aux deux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.
Les Unités Génératrices de Trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel le Goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne sont affectées systématiquement au secteur opérationnel dont ils dépendent. Les tests annuels de dépréciation de Goodwill sont effectués dans la logique d'IAS 36.
La méthode du Goodwill partiel étant appliquée dans le Groupe, les tests de dépréciation ont été effectués en majorant le Goodwill pour refléter la part qui serait revenue aux minoritaires, afin de comparer la valeur comptable majorée à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie.

Nouveaux textes publiés ou applicables en 2013

Les normes IFRS 10, 11 et 12 ont été publiées en mai 2011.
Leur application interviendra au 1er janvier 2014 avec application anticipée en 2013.
Les travaux entrepris sur ces normes au cours de l'année 2012 permettent de préciser qu'aucun impact majeur n'est attendu.

Le résultat des sociétés mises en équivalence figure sur une ligne spécifique du compte de résultats selon l'IAS 1.82. Aucun changement de présentation n'est intervenu sur l'exercice.
La norme IAS 19 Révisée sera appliquée à compter du 01/01/2013. Le Groupe n'a pas retenu la possibilité d'appliquer cette norme par anticipation sur l'exercice 2012.
L'impact dans les comptes de ce changement de norme n'aura pas d'effet significatif

L'IFRS 13 – juste valeur – sera appliquée à compter du 1er janvier 2013. Le Groupe communiquera sur l'ensemble des informations requises pour certains actifs non financiers.

Bases d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction Générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat ou sur les engagements de l'exercice.

Les hypothèses retenues concernent notamment :

- L'évaluation des engagements de retraite.
- L'évaluation des gratifications pour médailles du travail.
- L'estimation des provisions pour risques et charges dont principalement les provisions pour garanties données aux clients.
- L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles.
- La valeur de réalisation des stocks et des créances.
- L'évaluation des paiements fondés sur des actions.

Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (maison mère) et de toutes ses filiales détenues majoritairement directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.
Le périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que son évolution au cours de l'année 2012, sont présentés en note 2.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle exclusif étant présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du Conseil d'Administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par le Conseil d'Administration.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus ou en fonction du pouvoir de décision détenu.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.
Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Depuis le 1er janvier 2010, dans le cas d'une société détenue conjointement entrant dans le périmètre de consolidation, le Groupe applique par anticipation les normes IFRS 10, 11 et 12 qui seront mises en œuvre à compter du 1er janvier 2014. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagement de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement.
Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.
Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.
Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.
Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Ecarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition, y compris les frais directement attribuables par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, est comptabilisé en écart d'acquisition.
Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est directement affectée en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition positif n'étant pas amorti mais soumis à un test de dépréciation, il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur (cf méthode concernant les dépréciations).

Ces tests sont réalisés annuellement ou dès lors que des évènements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier.
De tels évènements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.
Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan «Titres mis en équivalence».

Impôts

La rubrique «charges d'impôts» sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des règlementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
Un actif et passif d'impôt différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables.
Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.
Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que «produits différés» et réparties systématiquement au compte de résultat, sur les exercices nécessaires à les rattacher aux coûts qu'elles sont supposées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

Constructions et aménagements selon les différents composants retenus (1)	8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
Matériels de transport	5 - 8 ans
Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plateforme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu la valeur résiduelle pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.
Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au moins à chaque fin de période annuelle.
Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.
Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable.
Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne autres produits et charges de l'exploitation courante en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne autres produits et charges opérationnels en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensemble immobilier.

Dépréciation des actifs immobilisés hors financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.
D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.
Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des évènements ou des changements de circonstances indiquent qu'il se peut qu'il ait pu se déprécier.
Pour réaliser le test, l'écart d'acquisition est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou à un groupement d'UGT.
Le Groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupe plusieurs UGT.

L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur la même zone géographique, ne présentant pas de risque de compensation de perte de valeur.
La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'unité ou du groupe d'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 7 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du Groupe, s'élevant à 8,88 % pour 2012 ajusté d'une prime de risque en fonction de l'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles (de l'ordre de 1 % en général sauf cas spécifique).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise de provision en résultat. Elles figurent sous la rubrique dépréciation des écarts d'acquisition du compte de résultat opérationnel.

Dépréciations des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.
Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. Les pertes et reprises de perte de valeur sont comptabilisées en dotations exceptionnelles et viennent affecter le résultat opérationnel courant.
Pour les immobilisations corporelles, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles pour la valeur déterminée au contrat. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.
Les immobilisations ainsi constatées sont amorties sur la plus courte période entre la durée d'utilité (selon les mêmes critères retenus par le Groupe pour ses propres immobilisations) et la durée des contrats.
Les paiements effectués au regard des contrats de locations simples sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant. Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.
Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.
Les créances clients font l'objet de dépréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Paiement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés selon le modèle Black et Scholes et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.

Instruments financiers

a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.
Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.
A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.
Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.
2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat. Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts. Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentées en actifs courants sous la rubrique «clients et comptes rattachés». Les créances sur participations, prêts, dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique autres actifs immobilisés.
3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique «autres produits et charges financières» dans la période au cours de laquelle elles interviennent. Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.
4) Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories. Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la Direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique «autres actifs financiers immobilisés».

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.
Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique «produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie».

b) Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqués par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par l'IAS 39.

c) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.
Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.
Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers, négociés sur un marché actif, est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.
L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.
L'utilisation d'hypothèses peut amener la Direction du Groupe à procéder à certaines estimations qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les montants évalués et présentés des actifs et passifs financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

e) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.
Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

f) Equivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placements qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, par les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources.
Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.
L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en produits financiers ou charges financières.

Engagements de retraite et assimilés

Au sein du Groupe, les engagements de retraite regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.
Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés.
Les écarts actuariels sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

Cartes de fidélité

Dans les magasins de bricolage, une remise future potentielle accordée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.
Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.
Le calcul de la remise tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf note 15.4), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Litiges

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.
Ils sont évalués nets des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.
Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.
Les autres produits de l'activité comprennent divers produits de gestion courante.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des charges de l'exploitation courante y compris les dépréciations de l'actif immobilier et les dépréciations des écarts d'acquisition directement liés à l'exploitation et affectés par UGT.
Les autres charges ou produits opérationnels dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler concourent également à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financiers, ainsi que les éléments de cession d'éléments d'actifs immobiliers.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins values liées à la cession d'ensemble immobilier et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du résultat opérationnel courant.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.
Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent plus en résultat financier ; ils concourent dorénavant à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.
Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (plan d'options sur actions).
La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres secteurs.
Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le «secteur d'activité» et le «secteur géographique».
L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique.
Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.
Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent ni les impôts différés, ni les autres participations, créances et autres actifs financiers non courants.
Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Estimations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la Direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers. La probabilité de réalisation d'évènements futurs est aussi appréciée. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés, les dépréciations d'actifs et la valorisation des paiements en actions.
Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.
Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Contexte général de l'arrêté des comptes

Le contexte de la crise actuelle n'a pas conduit le Groupe à des modifications d'hypothèses habituellement retenues pour élaborer les différentes estimations.
Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.
La baisse du niveau d'activité a été prise en compte, notamment dans la détermination des budgets 2013, sans pour autant que les incertitudes du marché conduisent à constater d'éventuelles dépréciations d'actif.
Le rythme des investissements prévus pourra être ralenti en fonction de la réalité du marché au cours de l'exercice 2013.
Au niveau de la situation financière du Groupe, la gestion de trésorerie est spécialement pilotée à court terme avec la mise en place d'un système de veille sur la solvabilité des clients, et la mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.
Cette amélioration portera notamment sur des actions ciblées sur les stocks de marchandises déjà mises en place à partir de l'année 2008 et sur les approvisionnements de la plateforme logistique.

Le Groupe a transcrit de manière pertinente et transparente les éléments d'incertitude dans les hypothèses de préparation des comptes en veillant à la qualité de l'information présentée.

Les facteurs de risque suivants ont été analysés afin de répondre aux Recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers :

- La valeur recouvrable des Goodwills et autres incorporels, proche de la valeur nette comptable, a fait l'objet d'une attention toute particulière et n'a pas révélé de risques significatifs.
- Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable pour les tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité plus nombreux qu'auparavant, afin de limiter les risques futurs. Les impacts ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice.
- Les reports déficitaires activés antérieurement ont été, dans la quasi-totalité, imputés sur les résultats de l'exercice. Le solde non imputé n'est pas significatif. Les impôts différés y afférent n'ont pas été réestimés. Au 31 décembre 2012, aucun report déficitaire n'a été activé.
- Le risque clients a été pris en compte dans l'hypothèse d'une plus grande insolvabilité attendue sur le prochain exercice.
- Les actifs financiers figurant au bilan du Groupe ne présentent aucun risque ; de même que les équivalents de trésorerie. Il n'y a aucun risque de liquidité en fin d'exercice.
- Le niveau des ratios liés aux covenants a été examiné. Aucune rupture de covenants n'est intervenue en fin d'exercice.

Note 2 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année

Détentions directes par la société mère

SOCIETES DETENUES		EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS
SAS LA BOITE A OUTILS	- 1 - SAMSE SA		I.G	92,41%	92,41%	92,41%	92,41%	92,06%	92,06%
SAS REMAT	- 2 - SAMSE SA	Acquisition d'intérêts minoritaires	I.G	100,00%	100,00%	99,85%	99,85%	99,85%	99,85%
SA CHRISTAUD	- 3 - SAMSE SA	Perte d'intérêts minoritaires	I.G	89,80%	89,80%	90,37%	90,37%	90,76%	90,76%
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	- 4 - SAMSE SA		I.G	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%
SAS BTP DISTRIBUTION	- 5 - SAMSE SA		I.G	54,68%	54,68%	54,68%	54,68%	54,68%	54,67%
SAS GAMAG	- 6 - SAMSE SA		I.G	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%		
SAS FDE	- 7 - SAMSE SA	Acquisition d'intérêts minoritaires	I.G	100,00%	100,00%	83,26%	83,26%	80,00%	80,00%
SA ETS RENE DE VEYLE	- 8 - SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	99,94%	99,94%
SAS SC INV	- 9 - SAMSE SA		I.G	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
SAS SWEETAIR France	- 10 - SAMSE SA	Passage de la MEQ à l'I.G	I.G	80,00%	80,00%				
SAS EXPOTEO	SAMSE SA	Fusion absorption par SAMSE - effet rétroactif au 01 janvier 2012				100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS BOIS MAURIS ODDOS	SAMSE SA		I.G	90,63%	90,63%	90,63%	90,63%	90,63%	90,63%
SAS BLANC MATERIAUX	SAMSE SA		I.G	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%
SARL GET ELECTRIC	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS E MAT	SAMSE SA	Dissolution - liquidation				100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	SAMSE SA	Transmission Universelle de Patrimoine à SAMSE				100,00%	100,00%	99,98%	99,96%
SAS SAMSE SOLAIRE	SAMSE SA	Dissolution - liquidation				100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL EPPS	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		
SCI PORTE DE SAVOIE	SAMSE SA		I.G	66,50%	66,50%	66,50%	66,50%	66,50%	66,50%
SCI LE BOURG	SAMSE SA		I.G	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%
SCI VALMAR	SAMSE SA		I.G	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
SCI DU VIEUX PORT	SAMSE SA		I.G	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
SCI CELESTIN CHASSIEU	SAMSE SA		I.G	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI CHARPIEU	SAMSE SA		I.G	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%
SCI SAONE	SAMSE SA		I.G	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI DU ROUSSILLON	SAMSE SA		I.G	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI BRANLY	SAMSE SA		I.G	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SCI LE MAS	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LA REGLE	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES ARTISANS	SAMSE SA		I.G	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAS MAT APPRO	SAMSE SA		I.%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS BOURG MATERIAUX	SAMSE SA		I.%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS MATERIAUX SIMC	- 11 - SAMSE SA		MEQ	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%
SAS DEGUERRY SAMSE	SAMSE SA		MEQ	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%
SAS DIDIER	SAMSE SA		MEQ	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
SARL LEADER CARRELAGES	SAMSE SA		MEQ	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAMSE SA		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS ZANON TRANSPORTS	SAMSE SA		MEQ	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%		
SAS SWEETAIR France	SAMSE SA	Passage de la mise en équivalence à l'intégration globale				49,99%	49,99%	49,99%	49,99%
SAS PLATTARD SAS	- 12 - SAMSE SA		MEQ	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%

Légende : I.G - Intégration Globale - I.% - Intégration Proportionnelle - MEQ - Mise en Equivalence

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE
- 1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE LA BOITE A OUTILS									
SAS TS HABITAT	SAS LA BOITE A OUTILS	Transmission Universelle de Patrimoine à LA BOITE A OUTILS				100,00%	92,41%	100,00%	92,06%
SA TC-HP	SAS LA BOITE A OUTILS	Acquisition d'intérêts minoritaires	I.G	100,00%	92,36%	99,94%	92,36%	99,94%	92,01%
SAS DES IDEES	SAS LA BOITE A OUTILS	Fusion absorption par LA BOITE A OUTILS - effet rétroactif au 01 janvier 2012				98,40%	90,93%	98,40%	90,59%
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE	SAS LA BOITE A OUTILS	Fusion absorption par LA BOITE A OUTILS - effet rétroactif au 01 janvier 2012				100,00%	92,41%	60,00%	55,24%
SCI PORTE DE SAVOIE	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	33,50%	30,96%	33,50%	30,96%	33,50%	30,84%
SAS EDB FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	50,00%	46,21%				
SAS COMPTOIR FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	50,00%	46,21%				
SAS EDB FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS	Passage de l'intégration proportionnelle à l'intégration globale				50,00%	46,21%	50,00%	46,03%
SAS COMPTOIR FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS	Passage de l'intégration proportionnelle à l'intégration globale				50,00%	46,21%	50,00%	46,03%
SCI LE CARREAU	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	20,00%	18,48%	20,00%	18,48%	20,00%	18,41%
SCI CHABER	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00%	36,96%	40,00%	36,96%	40,00%	36,82%
SCI ENTREPOT FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00%	36,96%	40,00%	36,96%	40,00%	36,82%
SARL RG BRICOLAGE	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	39,98%	36,94%	39,98%	36,94%	39,98%	36,80%
SAS AMEO CONSTRUCTION	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	20,00%	18,48%	20,00%	18,48%	20,00%	18,41%
SAS DEDB - 13 -	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	50,00%	46,21%	50,00%	46,21%		
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	SAS LA BOITE A OUTILS	Entrée dans le périmètre	MEQ	50,00%	46,21%				
- 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE REMAT									
SCI CARREFOUR DE CHESNES	SA REMAT		I.G	69,88%	69,88%	69,88%	69,78%	69,88%	69,78%
SARL SOVIME FERMETURES	SA REMAT	Transmission Universelle de Patrimoine à REMAT				100,00%	99,85%	100,00%	99,85%
SAS LA BOITE A OUTILS	SA REMAT							3,17%	3,17%
- 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CHRISTAUD									
SAS LOG EAU	SA CHRISTAUD		I.G	100,00%	90,37%	100,00%	90,37%	100,00%	90,76%
SAS CELESTIN MATERIAUX	SA CHRISTAUD	Perte d'intérêts minoritaires	I.G	95,51%	85,77%	95,76%	86,54%	96,26%	87,37%
- 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE HENRY									
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL DAUPHINE TRANSPORT ET AFFRETEMENT	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL SCIERIE JOURDAN	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
- 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE BTP DISTRIBUTION									
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	SAS BTP DISTRIBUTION		IG	100,00%	54,68%	100,00%	54,68%	75,00%	41,00%

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales détenues par intégration globale ou proportionnelle

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE
- 6 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAMAG									
SARL SONZOGNI FRERES	GAMAG		IG	100,00%	51,00%	100,00%	51,00%		
SA CPSB	GAMAG	Transmission Universelle de Patrimoine à GAMAG				100,00%	51,00%		
- 7 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE FDE									
SAS M+ MATERIAUX	SAS FDE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	83,26%	100,00%	80,00%
SAS LIGNIERES	SAS M+ MATERIAUX	Entrée dans le périmètre	IG	100,00%	100,00%				
- 8 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE RENE DE VEYLE									
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	SA RENE DE VEYLE							99,98%	99,96%
SAS BTP DISTRIBUTION	SA RENE DE VEYLE							54,68%	54,67%
SCI DU ROUSSILLON	SA RENE DE VEYLE		I.G	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI VALMAR	SA RENE DE VEYLE		I.G	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
SCI CHARPIEU	SA RENE DE VEYLE		I.G	99,86%	99,86%	99,86%	99,86%	99,86%	99,80%
SCI VIEUX PORT	SA RENE DE VEYLE		I.G	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	9,99%
SCI CHASSIEU	SA RENE DE VEYLE		I.G	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI SAONE	SA RENE DE VEYLE		I.G	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI LE BOURG	SA RENE DE VEYLE		I.G	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%
- 9 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE SC INV									
SA DORAS	SAS SC INV		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SPRL BELPARMAT	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DES MINES	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DE LA BOUDEAUDE	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI IMMODOR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI JURADOR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DES ESSARDS	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DES ABATTOIRS	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI TETE AU LOUP	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LA JONCTION	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI MONBOUTOT LA TOUR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LE PETIT FORT	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI SAINT GEORGES	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI GUILLEMIER	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LE PETIT BOUREY	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI POUSSON COSNE	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LOUIS PERGAUD	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SAS OUTIMAT B.T.P	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SAS ETS ROGER CLEAU	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SAS PLOTON	SA DORAS	Transmission Universelle de Patrimoine à DORAS				100,00%	55,00%		
SARL ORNANS MATERIAUX	SA DORAS	Transmission Universelle de Patrimoine à DORAS				100,00%	55,00%		
SAS CLAUDE MATERIAUX	SA DORAS	Entrée dans le périmètre	IG	100,00%	55,00%				
SA DIJON BETON	SA DORAS		MEQ	23,30%	12,81%	23,30%	12,81%	23,30%	12,81%
SA BLAMAT	SA DORAS		MEQ	34,00%	18,70%	34,00%	18,70%	34,00%	18,70%
SCI ESPACE +	SA DORAS		MEQ	20,00%	11,00%	20,00%	11,00%	20,00%	11,00%
- 10 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE SWEETAIR									
SARL SWEETAIR TECHNOLOGIE	SAS SWEETAIR France		IG	100,00%	80,00%				
SARL CARON	SAS SWEETAIR France		MEQ	30,00%	24,00%				

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DU GROUPE MEQ	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DU GROUPE MEQ	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2010 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DU GROUPE MEQ
- 11 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE MATERIAUX SIMC									
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS	SAS MATERIAUX SIMC	Entrée dans le périmètre	IG	100,00%	100,00%				
- 12 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE PLATTARD									
SAS PLATTARD CARRELAGES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD NEGOCE	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD BETON	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD INDUSTRIES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD GRANULATS	SAS PLATTARD		IG	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%
SAS SOREAL	SAS PLATTARD GRANULATS		IG	96,10%	92,95%	96,10%	92,95%	96,10%	92,95%
SAS OLLIER BOIS	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL BEAUJOLAIS MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL FILGRES	SAS PLATTARD CARRELAGES		IG	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%		
SAS PLATTARD NEGOCE DROME ARDECHE	SAS PLATTARD NEGOCE	Fusion absorption par PLATTARD NEGOCE - effet rétroactif au 01 janvier 2012				100,00%	100,00%		
SARL ALBON PREFA	SAS PLATTARD INDUSTRIES		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
ANCYCLA (EX BEAUJOLAISE DE RECYCLAGE	SAS PLATTARD GRANULATS		I%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%
ANCYCLA (EX BEAUJOLAISE DE RECYCLAGE	SAS PLATTARD								
SARL DDM	SAS PLATTARD GRANULATS		I%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%
SAS BOURG MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS ADIMAT NEGOCE TP	SAS PLATTARD NEGOCE							50,00%	50,00%
SARL GLATTARD MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS ETS CHEVROT ET FILS	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%		
SAS CHUZEVILLE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS THIMONIER TRANSPORTS	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS ETABLISSEMENTS DARGAUD	SAS PLATTARD		MEQ	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%
SAS DP GRANULATS	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	32,50%	31,43%	32,50%	31,43%	32,50%	31,43%
- 13 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE DEDB									
SAS DEDB MAGASINS	SAS DEDB		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		
SAS DEDB REMIREMONT	SAS DEDB	Entrée dans le périmètre	IG	65,00%	65,00%				

Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'année

Acquisitions - entrées dans le périmètre -

Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice desTitres
SAS LIGNIERES	12/04/2012	négoce	Intégration Globale	100,00	SAS M+ MATERIAUX
SAS CLAUDE MATERIAUX	12/07/2012	négoce	Intégration Globale	100,00	SA DORAS

Création - entrée dans le périmètre -

Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice desTitres
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	05/12/2012	bricolage	Mise en equivalence	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS

Sorties du périmètre par voie de dissolution - liquidation

Sociétés	Date effective	Activité	Société détentrice desTitres
SAS SAMSE SOLAIRE	01/07/2012	négoce	SA SAMSE
SAS E-MAT	02/10/2012	négoce	SA SAMSE

Modification du périmètre

Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice desTitres
SAS SWEETAIR France	13/01/2012	négoce	Passage de la MEQ à l'Intégration Globale	80,00	SA SAMSE
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	21/12/2012	bricolage	Passage de l'I% à l'Intégration Globale	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SAS COMPTOIR FROMENT	21/12/2012	bricolage	Passage de l'I% à l'Intégration Globale	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS

Acquisitions d'intérêts minoritaires

Sociétés	Date	Activité	% acquis	% de détention	Société détentrice desTitres
SAS DES IDEES	21/02/2012	bricolage	1,60	100,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SAS TC-HP	21/02/2012	bricolage	0,06	100,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SAS REMAT	23/03/2012	négoce	0,15	100,00	SA SAMSE
SAS FDE	09/05/2012	négoce	16,74	100,00	SA SAMSE

Pertes d'intérêts minoritaires

Sociétés	Date	Activité		
SA CHRISTAUD	15/10/2012	négoce	Augmentation de capital non souscrite par SA SAMSE	la quote part de capital détenu passe de 90,37 à 89,80%
SAS CELESTIN MATERIAUX	15/10/2012	négoce	Augmentation de capital non souscrite par SA CHRISTAUD	la quote part de capital détenu passe de 95,76 à 95,51%

Opérations de restructuration interne par voie de fusion absorption

Sociétés	Date effectve	Activité	Société absorbante
SAS EXPOTEO	01/01/2012	négoce	SA SAMSE
SAS DES IDEES	01/01/2012	bricolage	SAS LA BOITE A OUTILS
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE	01/01/2012	bricolage	SAS LA BOITE A OUTILS

Opérations de restructuration interne par transmission universelle de patrimoine

Sociétés	Date effective	Activité	Société tupante
SAS SOVIME	01/01/2012	négoce	SAS REMAT
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	01/01/2012	négoce	SA SAMSE
SAS TS HABITAT	01/01/2012	bricolage	SAS LA BOITE A OUTILS
SA CPSB	01/01/2012	négoce	SAS GAMAG
SAS PLOTON	01/01/2012	négoce	SA DORAS
SARL ORNANS MATERIAUX	01/01/2012	négoce	SA DORAS

Informations complémentaires :

Les mouvements de périmètre qui affectent les sous Groupes consolidés par mise en équivalence, ne sont pas traités dans l'évolution du périmètre de consolidation.

Ces mouvements concernent les sociétés SAS MATERIAUX SIMC, SAS PLATTARD et SAS DEDB.

L'information figure cependant dans la page précédente, dans la colonne intitulée «évènements de l'année».

Entrées dans le périmètre de consolidation par acquisitions de titres

(en milliers d'euros)

Sociétés	Montant de l'acquisition	Nombre de titres acquis	Secteur d'activité	Zone géographique	Méthode de consolidation retenue	Année 2012 Chiffre d'affaires Données consolidées retraitées	Résultat net	% détenu contrôle	% détenu intérêts
SAS LIGNIERES	36	3 000	négoce	France	I.G	1 651	35	100,00%	100,00%
SAS CLAUDE MATERIAUX	2 100	15 000	négoce	France	I.G	2 374	94	100,00%	55,00%

L'analyse globale des modifications de périmètre montre qu'elles ne sont pas significatives au regard du bilan consolidé arrêté à la date du 31 décembre 2012. En conséquence, le Groupe SAMSE ne communique pas d'information pro forma au sens du Règlement européen n°809/2004.

Une telle information doit être communiquée en cas de changement de périmètre intervenu pendant l'exercice en cours, correspondant à une ou plusieurs transactions, ayant un impact total sur les comptes, supérieur à 25 %.

Toutes les sociétés du Groupe SAMSE clôturent leur exercice social de 12 mois le 31 décembre de chaque année.

Les comptes consolidés du Groupe SAMSE, établis au 31 décembre 2012, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2010	
	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)
Nombre de sociétés						
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	61	1	66	1	61	1
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	2		4		4	
Sociétés consolidées par mise en équivalence	18		17		16	
sous - total	81	1	87	1	81	1
TOTAL	82		88		82	

(1) Société belge (BELPARMAT) détenue par la SA DORAS, société sans activité commerciale, non significative au niveau du Groupe SAMSE.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Modification du périmètre existant

Au 01/01/2013, fusion absorption de la SAS F.D.E. par la SAS M+ MATERIAUX. Au cours du mois de janvier 2013, dissolution liquidation des SCI SAONE et SCI LE MAS.

Entrée dans le périmètre

Le 01/02/2013, acquisition de la totalité des parts sociales de la SARL ISO-NEG par la SAS M+ MATERIAUX.

Cette société exploite une activité de commerce de négoce de matériaux de construction à Floirac, département de la Gironde.

Modification significative de structure commerciale

Dans le cadre d'un programme de restructuration de son activité négoce, le Groupe VM MATERIAUX a cédé, le 01/02/2013, 9 agences de négoce de matériaux de construction à la SAS M+ MATERIAUX.

M+ MATERIAUX va ainsi étendre son maillage géographique et poursuivre son développement commercial sur l'ensemble des sites suivants :

- Département de la Dordogne : Bergerac, Trélissac, Sarlat La Canéda et le Buisson de Cadouin
- Département du Lot et Garonne : Agen et Villeneuve sur Lot
- Département du Tarn et Garonne : Montauban (2 agences)
- Département de Corrèze : Brive La Gaillarde.

L'acquisition de ces points de vente représente environ 29 millions d'euros de chiffre d'affaires en année pleine et concerne 110 salariés.

Principaux flux financiers entre la société-mère et ses filiales significatives (+ de 10 % du chiffre d'affaires)

Valeurs nettes consolidées	Sc inv	La Boîte à Outils	Autres filiales	Samse	Total consolidé
Actifs non courants (y compris les écarts d'acquisition)	67 420	55 953	92 939	108 736	325 048
Endettement financier hors Groupe	44 544	11 906	40 396	112 657	209 503
Trésorerie au bilan	4 267	1 571	8 374	32 721	46 933
Flux de trésorerie liés à l'activité	4 831	10 753	18 598	19 267	53 449
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée SAMSE		2 801	6 706		9 507

Note 3 - Transition aux normes IFRS

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005, conformément aux Normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.

La date du 1er janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux Normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Conformément à la Norme IFRS 1, les exemptions facultatives suivantes ont été retenues :

IFRS 3 Regroupement d'entreprises
Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités.

IAS 16 Immobilisations corporelles
Le Groupe n'a pas retenu la Juste Valeur en tant que coût présumé et a opté pour la méthode du coût historique amorti.

IFRS 2 Paiements en actions et assimilés
Le Groupe a choisi d'appliquer cette Norme aux plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005.

IAS 32/39 Instruments financiers
Le Groupe a appliqué cette Norme à compter de l'exercice 2005. Cependant, les titres d'autocontrôle ont été retraités en diminution des capitaux propres.

Les retraitements IFRS pris en compte à la date de transition et détaillés dans les différentes notes du présent Document de Référence sont les suivants :

IAS 1 Les états financiers ont été établis selon cette Norme qui modifie sensiblement la présentation générale des comptes.

IAS 2 Les stocks de marchandises étaient déjà évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Le Groupe inclut désormais dans le coût d'acquisition les frais d'escomptes obtenus pour paiement comptant.

IAS 12 Les impôts différés ont été pris en compte sur les ajustements réalisés à l'actif et au passif, selon les critères définis par cette Norme.

IAS 16 Les immobilisations corporelles ont été retraitées selon la méthode du coût historique amorti.

IAS 17 Les contrats en vigueur dans le Groupe sont des contrats de location simple, à l'exception des contrats de location financement (leasing immobilier) qui étaient déjà retraités dans les comptes consolidés en normes françaises.

IAS 18 Le chiffre d'affaires du Groupe n'a pas été modifié par le changement de Norme.

IAS 19 Les engagements de retraite (IFC) sont pris en compte depuis l'exercice 1999. Les médailles du travail sont comptabilisées depuis l'exercice 2004.

IFRS 3 / IAS 36 Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

IAS 38 Les fonds commerciaux ont été reclassés en écarts d'acquisition.
Les tests de perte de valeur ont été réalisés au niveau de chaque U.G.T (Unités Génératrices de Trésorerie).

Un Goodwill négatif a été retraité en résultat.

IAS 40 Les immeubles de placement ont été retraités au coût historique amorti.

Note 4 - Ecarts d'acquisition

04.1. Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)		Ecarts d'acquisition
Valeur brute		
à l'ouverture de l'exercice		60 424
Augmentations/Acquisitions		35
Diminutions/Sorties		17
Mouvements de périmètre	Entrées	880
à la clôture de l'exercice		61 322
Amortissements/Dépréciations		
à l'ouverture de l'exercice		11 513
Dépréciation / pertes de valeur		1 495
à la clôture de l'exercice		13 008
Valeur nette		
à l'ouverture de l'exercice		48 911
à la clôture de l'exercice		48 314

Les écarts d'acquisition prennent en compte l'ensemble des fonds commerciaux d'origine, réévalués ou issus des écarts d'évaluation.

04.2. Détail des écarts d'acquisition à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

		à l'ouverture	Mouvements augmentation	diminution	entrées/sorties du périmètre	dépréciation (1)	virement	à la clôture
SA SAMSE		2 819						2 819
SA ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	167						167
SAMSE LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176						176
SA SAMSE BMD	Société absorbée par SAMSE en 2004	88						88
SA SAM	Société absorbée par SAMSE en 2004	86						86
SA BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599						1 599
SAS SGAC	société tupée avec SAMSE en 2009	996				-250		746
SAS QPS	Société tupée avec SAMSE en 2009	250				-100		150
SAS MATERIAUX DES ALPES	Société tupée avec SAMSE en 2011	182						182
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	Société tupée avec SAMSE en 2012	169						169
SAS EXPOTEO	Société absorbée par SAMSE en 2012	204						204
SAS SC INV (GROUPE)		13 711	35		880	-405		14 221
SAS LA BOITE A OUTILS		757						757
SAS TS HABITAT	Société tupée avec LA BOITE A OUTILS en 2012	1 300						1 300
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE	Société absorbée par LA BOITE A OUTILS en 2012	340				-340		0
SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT		176						176
SA BRICO ALES	Société absorbée par COMPTOIR FROMENT en 2008	132						132
SAS TC-HP		237						237
SA CHRISTAUD		2		1				1
SARL LMC CHRISTAUD	Société absorbée par christaud en 2002	10						10
SAS CELESTIN MATERIAUX		9						9
SAS LOG-EAU		91						91
SAS REMAT		147						147
SAS SOVIME FERMETURES	Société tupée avec REMAT en 2012	200				-200		0
SAS BOIS MAURIS ODDOS		149						149
SAS FDE (GROUPE)		4 014				-200		3 814
SAS GAMAG		1 630						1 630
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS		7 250						7 250
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	Goodwill en cours	11 480						11 480
SAS BLANC MATERIAUX		340						340
SAS BLANC MATERIAUX	Rachat de minoritaires	16		16				0
SCI LE MAS		19						19
SCI BRANLY		5						5
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ		145						145
SAS BOURG MATERIAUX		15						15
	Total	48 911	35	17	880	-1 495	0	48 314

Dépréciation des écarts d'acquisition constatée antérieurement		en % des écarts
2008	- 817	2,12
2009	- 753	1,76
2010	- 1 172	2,39
2011	- 783	1,60

(1) Pertes de valeur

L'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est définie dans le Groupe SAMSE, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie (cash flow) indépendants des flux de trésorerie générés par les autres actifs ou groupe d'actifs.

La réflexion sur la détermination des UGT a été alimentée par l'examen des critères suivants :

- Existence ou non d'un marché actif
- Importance des relations de dépendance économique entre les différentes unités
- Découpage opérationnel : manière dont le management organise son reporting
- Découpage stratégique : manière dont le management prend ses décisions de poursuite ou d'abandon d'activités.

L'implantation des sites répond parfois à plusieurs de ces critères.

Le critère déterminant qui a été retenu est le découpage opérationnel. Ainsi, l'UGT retenue est devenue le site physique (notion d'agence ou de magasin).

Cependant, il a été retenu quelques exceptions pour des sites répondant à un découpage stratégique sur des marchés peu actifs.

Dans ce cas, l'UGT retenue est un ensemble de deux agences, interdépendantes économiquement.

Cela concerne 14 couples de 2 sites physiques sur 223.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan «Titres mis en équivalence».

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2012 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique comme suit :

Négoce	45 712
Bricolage	2 602

Les écarts d'acquisition sont affectés par unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

- Informations requises par le paragraphe 134 de la Norme IAS 36

Les écarts d'acquisitions font l'objet d'une description détaillée par entité juridique (cf tableau page précédente).

Sur l'ensemble des écarts, UGT par UGT, c'est l'UGT de la société HENRY sur le site de Saint Hilaire du Rosier qui représente le montant le plus important, soit 35,10 % du montant total des écarts d'acquisition.
Il faut noter également que l'écart d'acquisition concernant DORAS correspond à un ensemble de 44 UGT.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT affectées d'un écart d'acquisition et appartenant aux deux secteurs d'activité du Groupe, sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.
Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité.

Le Groupe a recours aux méthodes dites analogiques telles que le prix payé dans le cas d'acquisitions récentes, ou bien la valeur des actifs de l'UGT s'appuyant sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs. Des précisions sur la méthode de calcul sont fournies en note 1 - Principes comptables - rubrique : dépréciation des écarts d'acquisition.

Les agences ou les magasins ayant moins de trois ans d'activité à la date de clôture ne font pas l'objet de dépréciation des écarts d'acquisition affectés.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT à laquelle est affectée une quote-part de la valeur comptable des écarts d'acquisition, fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur recouvrable de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Sur la base de cette analyse, 9 UGT ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant global de 1 495 milliers d'euros.

L'analyse de sensibilité conduisant à faire varier les paramètres du test, n'a pas conduit à changer la conclusion du test. En conséquence, la dépréciation a été maintenue.

Le Groupe tient compte également du contexte économique de chaque clôture et a retenu pour 2012 des hypothèses opérationnelles pertinentes et mesurées. Ces hypothèses reposent sur l'expérience du management et la mise en place rigoureuse de plans d'action portant sur les taux de marge et sur le développement du chiffre d'affaires sur des marchés parfaitement maîtrisés.

Enfin, en ce qui concerne la fiabilité des tests, il convient de signaler que toutes les dépréciations constatées antérieurement étaient fondées et le Groupe a su en tirer les enseignements et prendre les bonnes décisions au bon moment.

Ventilation des écarts d'acquisition (affectés aux UGT en fonction du secteur d'activité)

	Valeurs nettes	
Négoce		
UGT HENRY (Saint Hilaire du Rosier)	16 957	Norme IAS 36.134
Autres UGT sans écarts d'acquisition significatifs	28 755	
Bricolage		
Ensemble des UGT	2 602	
TOTAL	48 314	

04.3. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre

	SAS CLAUDE MATERIAUX	SAS LIGNIERES
Prix d'acquisition des titres	2 100	36
Frais d'acquisition des titres	-	-
% de capitaux propres acquis	100%	100%
Capitaux propres retraités	1 220	91
Quote part de situation nette retraitée acquise	1 220	91
Ecart d'acquisition	880	-55 (1)

(1) badwill affecté au résultat opérationnel (cf. note 25)

	SAS SWEETAIR FRANCE Passage de la Mise en Equivalence à l'Intégration Globale
Capitaux propres retraités	1225
Coût des capitaux propres acquis (30,01%)	285
Quote part réévaluée des titres antérieurement acquis (49,99%)	475
Intérêts non contrôlants évalués (20%)	245
TOTAL	1005
Ecart d'acquisition	-220 (1)

(1)badwill affecté au résultat opérationnel (cf. note 25)

04.4. Détail des écarts de première consolidation affectés antérieurement

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur nette au 01/01/12	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/12
FONDS COMMERCIAUX	4 719	2 075	2 075	-	2 075

Les fonds commerciaux issus d'écarts de première consolidation ont été regroupés avec les écarts d'acquisition.

Note 5 - Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)		Marques	Logiciels progiciels	Autres	Total
Valeur brute					
à l'ouverture de l'exercice		384	12 635	2 211	15 230
Augmentations/Acquisitions			794	50	844
Diminutions/Sorties			383	750	1 133
Mouvements de périmètre	Entrées		67		67
Virements			578	-229	349
à la clôture de l'exercice		384	13 691	1 282	15 357
Amortissements / Dépréciations					
à l'ouverture de l'exercice		-	11 101	1 881	12 982
Amortissements			1 259	299	1 558
Reprise d'amortissements / cessions			381	998	1 379
Mouvements de périmètre	Entrées		59		59
à la clôture de l'exercice		-	12 038	1 182	13 220
Valeur nette					
à l'ouverture de l'exercice		384	1 534	330	2 248
à la clôture de l'exercice		384	1 653	100	2 137

Note 6 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)		Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice		101 870	186 071	35 177	101 541	7 109	431 768
Augmentations/Acquisitions		3 054	4 087	3 370	10 564	15 340	36 415
Diminutions/Sorties		895	1 897	2 003	6 375	32	11 202
Mouvements de périmètre	Entrées	134	2 068	375	1 503	16	4 096
Mouvements de périmètre	Sorties						
Virements		2 559	4 508	185	1 009	-8 979	-718
à la clôture de l'exercice		106 722	194 837	37 104	108 242	13 454	460 359
Amortissements / Dépréciations							
à l'ouverture de l'exercice		24 898	91 791	24 306	71 732	241	212 968
Amortissements		2 698	10 249	3 005	8 887		24 839
Dépréciation / perte de valeur					2		2
Reprise de dépréciation / perte de valeur					81		81
Reprise d'amortissements / cessions		450	1 672	1 688	6 149		9 959
Mouvements de périmètre	Entrées	12	987	360	1 108		2 467
Mouvements de périmètre	Sorties						
Virements		13	10	19	-42		
à la clôture de l'exercice		27 171	101 365	26 002	75 457	241	230 236
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice		76 972	94 280	10 871	29 809	6 868	218 800
à la clôture de l'exercice		79 551	93 472 (1)	11 102	32 785	13 213 (1)	230 123

(1) dont 6 779 milliers d'euros d'actifs immobiliers destinés à la vente. Ces actifs figurent sur l'état de situation financière à la ligne Actif classés comme détenus en vue de la vente.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une analyse approfondie quant à la détermination d'éventuelles pertes de valeur qui auraient pu apparaître au cours de l'année 2012.

En ce qui concerne les actifs immobiliers qui représentent 75,19 % des immobilisations corporelles nettes, le Groupe a mis en œuvre une démarche économique pour identifier tout indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur sur cette catégorie d'actif, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle.

A titre de règle pratique, le Groupe détermine la valeur vénale ; cette valeur retenue est le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture ou à une autre date pré déterminée de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Conformément à IFRS 5, le Groupe a présenté les actifs destinés à être cédés sur une ligne de l'état de la situation financière.

Il s'agit de deux ensembles immobiliers dont la cession se réalisera dans les douze mois.

06.1. Ecarts de première consolidation affectés

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	Valeur brute à l'origine	Valeur nette au 01/01/2012	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Cessions	Valeur brute au 01/01/2012	Valeur nette au 31/12/12
Terrains	8 491	7 369			102	7 267	7 267
Constructions	13 896	6 252	950			7 202	6 321
Total	22 387	13 621	950	0	102	14 469	13 588

06.2.a Contrats de location financement (crédit-bail immobilier)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	1 423	15 442	16 865
Augmentations/Acquisitions			
Diminutions/Sorties			
Mouvements de périmètre			
à la clôture de l'exercice	1 423	15 442	16 865
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	-	7 285	7 285
Amortissements		809	809
Diminutions/Sorties			
Mouvements de périmètre			
à la clôture de l'exercice		8 094	8 094
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	1 423	8 157	9 580
à la clôture de l'exercice	1 423	7 348	8 771

06.2.b Contrats de location financement (crédit-bail mobilier)

		Installations techniques	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice		579	731	1 310
Augmentations/Acquisitions				
Diminutions/Sorties				
Mouvements de périmètre	Entrées			
à la clôture de l'exercice		579	731	1 310
Amortissements				
à l'ouverture de l'exercice		341	542	883
Amortissements		78	57	135
Diminutions/Sorties				
Mouvements de périmètre	Entrées			
à la clôture de l'exercice		419	599	1 018
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice		238	189	427
à la clôture de l'exercice		160	132	292

06.3.a Information sur la dette de crédit bail-immobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice		2 832
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
	Moins d'un an - 2013 -	1 593
	Plus d'un an - 2014 -	1 239
	Total	2 832

06.3.b Information sur la dette de crédit bail-mobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice		34
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
	Moins d'un an	28
	De deux à cinq ans	6
	Total	34

06.4. Contrats de location

- Contrats de location simple

Ces contrats ne font pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Ces contrats concernent, d'une part les locations immobilières du Groupe et d'autre part les locations de véhicules, dont la durée de location est de deux à quatre ans.

Pour les locations immobilières, les dispositions générales de ces contrats sont les suivantes : durée de location pour trois ans renouvelables et loyer indexé annuellement sur l'indice Insee du coût de la construction.

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

- Contrats de location financement

Les contrats concernés sont des contrats de locations immobilières (terrains et constructions) dont la durée de location est de douze et neuf ans sans valeur de rachat à la fin du contrat ; ainsi que des contrats de locations de matériels et véhicules qui répondent à au moins un critère défini par la Norme IAS 17.

06.5. Infrastructures d'exploitation (Terrains et Constructions)

Les infrastructures d'exploitation se répartissent comme suit :
(les infrastructures d'exploitation des sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte)

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE							
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
SA SAMSE							
Bourg d'Oisans	9 200	Saint Martin d'Hères	33 900	Crolles	7 200	Vienne	19 800
Sillingy	31 000	Modane	7 400	Saint Egrève	10 000	Embrun	10 300
Moutiers	7 000	Gap	33 500	Lans en Vercors	3 200	Joyeuse	7 100
Seyne les Alpes	5 200	Veynes	9 000	Flumet	3 000		
La Mure	10 000	Aubenas	14 300	Annonay	18 000		
Annemasse	15 400	Meximieux	56 300	Montpezat	2 300		
Saint jean de Maurienne	8 300			Vallon Pont d'Arc	4 500		
Sisteron	20 900			Guillestre	12 000		
Monestier de Clermont	5 000			Saint Firmin	5 400		
Bellegarde	12 000			Cluses	19 200		
Saint pierre d'Albigny	7 200			Lalevade	6 400		
Château Arnoux	4 600			Pontcharra	10 000		
Vif	8 000			Chaponost	6 100		
Saint genis Pouilly	19 400			Gap (enseigne CAREO)	2 400		
Corbas	22 400			Echirolles (enseigne CAREO)	3 000		
Digne	13 500						
Digne (enseigne CAREO)	3 900						
Saint Etienne de Saint Geoirs	10 000						
Saint julien en Genevois	7 800						
La Tour de Salvagny	19 500						
Privas	8 100						
La Tour du Pin	15 000						
Sallanches	12 000						
Lyon	3 900						
Le Pouzin	10 000						
Moirans	18 700						
Ville la Grand	19 000						
Pusignan	19 500						
Ruoms	8 600						
Saint Marcellin	12 300						
Aix les Bains	7 300						
Saint Genis Laval	24 400						
Valence	24 700						
Le Pont de Beauvoisin	16 900						
Albertville	17 600						
Saint Quentin Fallavier	20 000						
Saint Savin	16 800						
Bourg Saint Maurice	11 000						
Briançon	16 200						
Margencel	12 500						
La Motte Servolex	14 800						
Barcelonnette	15 800						
Montélimar	17 500						
Largentière	7 800						

* Propriété : tènement immobilier dont le Groupe est propriétaire (tènements figurant dans ses actifs)
Tènement mixte : immobilier dont une partie est propriété du Groupe, le reste appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial
Location simple : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial
Baux à construction : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail à construction
Les superficies exprimées correspondent à la superficie globale des terrains

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE					
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²
SAS BLANC MATERIAUX					
		Annot	2 900	Colmars les Alpes	12 300
				La Mure Argens	3 700
SA CHRISTAUD					
Aubenas	1 700	Echirolles	7 000	Valence	2 800
Voglans	4 000			Clermont Ferrand	4 300
				Bourges	3 700
				Irigny	1 000
				Seynod	3 000
				Tours	2 500
				Albertville	300
				Gap	500
				Bourgoin Jallieu	600
SAS CELESTIN MATERIAUX					
Chassieu	5 600	Irigny	8 300	Aubenas	5 200
Bourgoin Jallieu	8 600			Valence	3 200
				Vienne	3 000
				Pusignan	7 700
SAS BTP DISTRIBUTION					
Haguenau	20 600	Fegersheim	11 500		
Richwiller	16 500				
SA BOIS MAURIS ODDOS					
Argonay	41 200	Seyssins	11 400	Briançon	4 000
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ET ASSOCIES					
				Voiron	5 800
SAS REMAT					
		Saint Jean de Moirans	25 000	Saint Quentin Fallavier	5 300
				Meylan	1 400
				Voglans	800
SAS BOURG MATERIAUX					
				Bourg en Bresse	36 400
SAS SWEETAIR.FRANCE					
				Saint Martin d'Hères	600

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE							
* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
SA DORAS							
Corbigny	9 400			Neuilly l'Evèque	4 100	Nevers jonction	3 100
Decize	7 600			Fain les Montbard	12 400		
Moulins engilbert	5 800			Nuits Saint Georges	10 100		
Cosne sur Loire	8 500			Saint Usage	12 000		
Nevers Saint Eloi	28 400			Chalindrey	6 200		
Saint Satur	5 600			Crottet	9 800		
Chenôve bois	16 400			Chenôve 6	41 500		
Dijon	7 300			Baume les Dames	1 850		
Dole	17 000			Polisot	5 000		
Saint Marcel	19 200			Luxeuil	7 900		
Arbois	13 700			Chenôve 208	7 400		
Besançon	16 300			Noidans les Vesoul	3 300		
Pontarlier	15 400			Semur en Auxois	2 000		
Vesoul	10 300			Torcy le Grand	4 000		
Is sur Tille	14 200			Joigny	7 000		
Sainte Colombe sur Seine	10 400			Molinons	3 700		
Langres	7 450			Remiremont	10 350		
Cluny	9 800			Ronchamp	5 400		
Gueugnon	7 700			Les Voivres	9 100		
Le Creusot	9 000			Toucy	11 800		
Macon	12 500			Ornans	5 500		
Montceau les Mines	24 500			Boz	7 990		
Beaune	23 500			Saulieu	5 263		
Seurre	19 900						
Verdun sur Doubs	8 000						
Béthoncourt	13 400						
Villegusien le Lac	25 200						
Lons le Saunier	38 500						
Delle	8 000						
Paray le Monial	9 150						
Gevrey Chambertin	21 200						
Pont sur Yonne	6 200						
SAS CLEAU							
Dracy le Fort	42 300						
Bourg en Bresse	3 400						
Montceau les Mines	400						
Mâcon	1 450						
SAS CLAUDE MATERIAUX							
Arcy sur Cure	17 809						
SAS M+ MATERIAUX							
				Castelginest	8 000		
				Portet sur Garonne	7 300		
				Béziers	9 800		
				Colombiers	4 000		
				Montredon	13 000		
				Alès	6 800		
				Nîmes	8 800		
				Perpignan	3 000		
				Ria	3 200		
				Argelès	4 400		
				Montpellier	15 100		
				Paulhan	5 200		
				Baillargues	15 000		
				Mauguio	1 400		
				Claira	7 900		
				Rodez	6 600		
				Roques	6 500		
				Villeneuve Sur Lot	8 000		
				Cornebarrieu	6 400		
				Carcassonne	6 300		
				Castanet Tolosan	9 300		
				Frontignan	4 700		
SAS LIGNIERES							
Peyriac-Minervois	5 000			Lezignan-Corbières	9 000		
SAS GAMAG							
				Cornillon	14 000		
				Alès	15 200		
				Bernis	10 300		
				Nozières	18 100		
				Saint Ambroix	13 500		
				Bessèges	6 000		
				La Grand Combe	5 700		

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

MAGASINS DE BRICOLAGE

* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
SAS LA BOITE A OUTILS							
Echirolles	23 500	Saint Martin d'Hères	15 500	Romans	8 000	Albertville	8 900
Le Creusot	11 200	Valence	13 800	Montélimar	15 600		
La tour du Pin	12 400	Décines	9 500	Alès	15 200		
L'Isle d'Abeau	12 000	Bassens	18 800	Gap	8 000		
Annecy	17 000	Montceau les Mines	4 600	Drumettaz	4 200		
Sallanches	6 100	Saint Jean de Moirans	23 500	Saint Jean de Maurienne	11 300		
Briançon	9 700			Saint Genis Pouilly	2 800		
Thyez	17 800			Saint Julien en Genevois	2 800		
				Le Pont de Beauvoisin	3 600		
				Annemasse	14 800		
				Bassens (enseigne DES IDEES)	2 900		
				Echirolles(enseigne DES IDEES)	2 800		
				Seynod (enseigne DES IDEES)	2 700		

UNITES LOGISTIQUES

* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
				Saint Etienne de Saint Geoirs	200			Brézins	75 600
				Argonay	13 500				
SAS LA BOITE A OUTILS									
				Brézins	13 000				
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS									
				Saint Hilaire du Rozier	30 000				
				Vinay/Beaulieu	29 000				
SAS LOG-EAU									
Echirolles	1 500								
SAS MAT APPRO									
				Saint Etienne de Saint Geoirs	250				
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ									
				Haguenau	440				
SARL TRANSPORTS SONZOGNI									
				Potelières	2 100				
SA DORAS									
				Gevrey Chambertin	12 548				

ATELIERS

* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
Chateauvieux	4 000								
SAS LA BOITE A OUTILS									
Voglans	500			La Frette	1 300				
SAS SWEETAIR.FRANCE									
				Grenoble	200				
SARL GET ELECTRIC									
				Grenoble	400				

CENTRES ADMINISTRATIFS

* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
Brézins	12 000			Grenoble	800				
				Montpellier	150				
SA DORAS									
Chenôve	1 300								
SAS M+ MATERIAUX									
				Toulouges	350				
SA GAMAG									
				Nozières	300				

SIEGES SOCIAUX

* propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
Grenoble	21 000								

Le Groupe SAMSE au travers de ses deux activités (négoce de matériaux de construction et bricolage) est propriétaire de 115 points de vente.
108 points de vente sont en location, dans le cadre de baux commerciaux ou de baux à construction.

En outre, le Groupe SAMSE dispose de 11 unités logistiques ou de transport, dont la plateforme de stockage de Brézins, de 5 ateliers, de 6 centres administratifs et d'1 siège social pour une superficie globale de 221 788 m².

Seule la plateforme de stockage de Brézins fait l'objet d'un contrat de crédit-bail (cf note 6.2.a)
Les superficies mentionnées ci-après sont totalement utilisées pour l'exploitation.

Le nombre de points de vente est de 223 dont 195 pour l'activité négoce et 28 pour l'activité bricolage. Au total, cela représente une superficie de vente de 2 435 512 m², dont 2 136 512 pour l'activité négoce et 299 000 pour l'activité bricolage.

Note 7 – Titres mis en équivalence

07.1. Valeur des titres mis en équivalence

à l'ouverture de l'exercice		35 004
Augmentations		1 046
Diminutions		1 665
Mouvements de périmètre	Entrées	577
Mouvements de périmètre	Sorties	
à la clôture de l'exercice		34 962

07.2. Détails des titres mis en équivalence (1)

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
PLATTARD (Groupe)	17 787	17 215	15 815
SAS MATERIAUX SIMC	8 108	8 042	7 398
SA DIJON BETON	3 175	3 870	3 731
SAS RG BRICOLAGE	1 136	930	836
SAS DIDIER	988	994	944
SAS DEGUERRY SAMSE	820	787	716
SAS ZANON TRANSPORTS	797	767	
SARL LEADER CARRELAGES	751	802	793
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS	577		
SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT	387	291	231
SAS DEDB	187	370	
SCI CHABER	134	93	54
SCI LE CARREAU	72	72	72
SA BLAMAT	52	50	50
SAS TARARE MATERIAUX	-9	72	188
SCI CARREFOUR DE CHESNES			545
SCI ESPACE PLUS			1
SAS AMEO CONSTRUCTION		32	33
SAS SWEETAIR FRANCE		617	1 865
Total	34 962	35 004	33 272

(1) dont écarts d'acquisition affectés (cf note 7.4.)

07.3. Informations générales sur les sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	% de détention	QP de capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Quote part de résultat bénéficiaire	Dividendes ou quote part de résultat reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
				données consolidées				
SAS MATERIAUX SIMC	44,99	17 883	2 098	944	270	129 791	négoce	449
PLATTARD (Groupe)	33,99	16 549	3 642	1 238	659	150 575	négoce	450
SAS ZANON TRANSPORTS	25,00	2 768	421	105	75	10 611	négoce	62
SA DIJON BETON	23,29	2 752	-57	-13	683	26 210	négoce	107
SAS DIDIER	25,00	2 616	168	42	47	13 716	négoce	46
SAS DEGUERRY SAMSE	35,07	2 045	293	103	70	6 594	négoce	16
SAS DEDB	50,00	1 442	-366	-183	-	7 227	bricolage	48
SAS RG BRICOLAGE	39,98	1 082	915	366	160	11 208	bricolage	45
SCI ENTREPÔT FROMENT	40,00	726	239	96	-	924	bricolage	-
SARL LEADER CARRELAGES	30,00	696	271	81	132	3 972	négoce	19
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS	44,99	535	-67	-30	-	2 584	négoce	-
SCI LE CARREAU	20,00	296	61	12	12	61	bricolage	-
SAS AMEO CONSTRUCTION	20,00	194	-193	-39	-	3 102	négoce	3
SAS TARARE MATERIAUX	50,00	143	-160	-80	-	1 203	négoce	3
SCI CHABER	40,00	93	103	41	-	356	bricolage	-
SA BLAMAT	34,00	50	7	2	-	724	négoce	5
SARL CARON	30,00	15	-16	-5	-	204	négoce	2
SCI ESPACE PLUS	20,00	-7	40	8	8	-	négoce	-

07.4. Ecarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence

	au 31/12/2012	au 31/12/2011	au 31/12/2010
SAS RG BRICOLAGE	338	338	338
SARL LEADER CARRELAGES	461	461	461
SAS DIDIER	292	292	292
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS	366	-	-
SAS SWEETAIR FRANCE	-	-	576
Total	1 457	1 091	1 667

07.5. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre par mise en équivalence

	SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS
Prix d'acquisition des titres	607
Frais d'acquisition des titres	-
% acquis	44,99%
Situation nette retraitée consolidée	535
Quote part de situation nette retraitée acquise	241
ECART D'ACQUISITION	366

Note 8 - Titres de sociétés non consolidées

08.1. Informations générales sur les titres de sociétés non consolidées

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat net de l'exercice	Valeur comptable brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Juste Valeur des titres détenus	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'activité	Effectif moyen
SA DUMONT INVESTISSEMENT	5,31	27 984	3 822	4 491	-	4 491	4 911	188	2 426	négoce	9
SAS MCD	16,67	117	1 716	18	-	18	18	749	24 992	négoce	9
SAS MBAO	10,00	-68	189	20	-	20	20	-	534	bricolage	2
DIVERS	-	-	-	9	-	9	9	-	-	négoce	-
Total		28 033	5 727	4 538	-	4 538	4 958	937	27 952		20

08.2. Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente

En fin d'exercice, les titres DUMONT INVESTISSEMENT ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 4 911 milliers d'euros et la charge de l'année a été comptabilisée dans les capitaux propres pour un montant de 449 milliers d'euros.

La charge de l'année a été calculée de la manière suivante :

Plus value potentielle antérieure	868
Plus value au 31 décembre 2012	419
Ajustement de la Juste valeur des actions DUMONT INVESTISSEMENT au 31 décembre 2012	449
Ecart à constater dans les capitaux propres	449

Valeur des titres au 01/01/2012	Mouvements de titres au cours de l'exercice 2012	Valeur des titres au 31/12/2012	Juste valeur des titres au 01/01/2012	Ajustement Juste Valeur au 31/12/2012	Juste valeur des titres au 31/12/2012
4 184	307	4 491	5 052	-141	4 911

La société DUMONT INVESTISSEMENT a pour unique et exclusif objet, la détention d'une participation dans la société SAMSE.

S'agissant d'une valorisation établie dans le cadre de la valorisation d'un fonds commun de placement au profit des salariés du Groupe SAMSE, et dans un souci de garantie des fonds placés, l'évaluation repose sur une analyse patrimoniale.

Cette évaluation consiste à ajouter aux capitaux propres de la société, la plus value théorique dégagée, entre la valeur comptable des actions SAMSE détenues à l'actif du bilan et leur valorisation calculée selon différents critères dont notamment l'application d'un coefficient de pondération sur le cours de bourse de l'action SAMSE. Il s'agit d'une évaluation basée sur des données non observables.

08.3. Evolution des titres de sociétés non consolidées

Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	5 113
Augmentations/Acquisitions	309
Diminutions/Sorties	15
Ajustement de juste valeur des titres	-
par capitaux propres	449
à la clôture de l'exercice	4 958
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	
Dotations	
Reprises	
à la clôture de l'exercice	
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	5 113
à la clôture de l'exercice	4 958

Note 9 - Autres actifs financiers immobilisés

(en milliers d'euros)		Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice		490	5 897	6 387
Augmentations/Acquisitions		3 616	109	3 725
Diminutions/Sorties		100	226	326
Mouvements de périmètre	Entrées		185	185
Virements			-123	-123
à la clôture de l'exercice		4 006	5 842	9 848
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice			154	154
Dotations				
Reprises			2	2
Mouvements de périmètre	Entrées			
à la clôture de l'exercice			152	152
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice		490	5 743	6 233
à la clôture de l'exercice		4 006	5 690	9 696

(1) détail des créances sur participations mises en équivalence

SCI ENTREPOT FROMENT	2012
SAS DEDB	1595
SAS TARARE MATERIAUX	399
Total	4 006

09.1. Analyse par nature d'instruments financiers

	Valeur nette		
	2012	2011	2010
Actifs financiers disponibles à la vente :			
Titres de participation non consolidés	4 958	5 113	5 721
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participation	4 006	490	708
Autres actifs financiers	5 690	5 743	6 011
Total	14 654	11 346	12 440

Au 31 décembre 2012, l'ensemble de ces créances ne représente pas de risque de non recouvrement.

Note 10 - Stocks de marchandises

	2012			2011			2010		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises négoce	177 832	10 154	167 678	177 355	10 716	166 639	159 194	9 418	149 776
Marchandises bricolage	43 766	2 123	41 643	42 261	1 576	40 685	35 400	1 292	34 108
Total	221 598	12 277	209 321	219 616	12 292	207 324	194 594	10 710	183 884

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.
Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - Clients et comptes rattachés

	2012			2011			2010		
(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients et comptes rattachés négoce	168 409	20 162	148 247	175 791	17 516	158 275	151 043	13 663	137 380
Clients et comptes rattachés bricolage	1 674	296	1 378	2 123	258	1 865	2 612	287	2 325
Total	170 083	20 458	149 625	177 914	17 774	160 140	153 655	13 950	139 705

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

11.1. Balance âgée des créances clients

	valeur brute	valeur brute	valeur brute
	2012	2011	2010
Non échues	119 426	134 934	127 988
Retard n'excédant pas un mois	15 994	13 927	2 597
Retard compris entre un et deux mois	7 842	5 316	4 357
Retard compris entre trois et cinq mois	6 923	3 766	6 489
Au-delà	19 898	19 971	12 224
Total	170 083	177 914	153 655

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue le Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance crédit et autres formes de garanties.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation financière pour les retards compris entre trois mois et au-delà.

Le tableau suivant, indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2012	2011	% de variation	2010
Créances clients échues depuis 3 mois et au-delà (H.T.)	22 425	19 847	12,99	15 646
Provision constatée	20 458	17 774	15,10	13 950
% de créances impayées couvertes par provision	91,23	89,56		89,16

11.2. Provisions pour dépréciation

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2012		2011		2010
Provisions pour dépréciation en début d'exercice		17 774		13 950		14 646
Dotations de l'exercice aux provisions		9 294		8 522		6 418
Reprises de provisions pour dépréciation :		7 075		6 548		7 184
▪ utilisées	7 075		5 578		7 184	
▪ non utilisées			970			
Mouvements de périmètre entrées		465		1 892		70
Mouvements de périmètre sorties				42		
Provisions pour dépréciation en fin d'exercice		20 458		17 774		13 950

Note 12 - Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	2012			2011			2010		
	Valeur	Provision	Valeur	Valeur	Provision	Valeur	Valeur	Provision	Valeur
Autres créances négoce (1)	51 671	974	50 697	42 276	550	41 726	36 788	245	36 543
Autres créances bricolage (1)	11 570	15	11 555	13 979	9	13 970	12 635	4	12 631
Charges constatées d'avance négoce	1 598		1 598	1 727		1 727	1 198		1 198
Charges constatées d'avance bricolage	381		381	418		418	268		268
Total	65 220	989	64 231	58 400	559	57 841	50 889	249	50 640

(1) Les autres créances de l'exploitation qui représentent un montant global net de : se décomposent de la manière suivante :	62 252	55 696	49 174
Remises,rabais et ristournes à recevoir	29 637	30 198	27 770
Fournisseurs débiteurs	8 399	9 425	8 172
Avoirs à recevoir	3 752	7 290	4 551
Sommes diverses à recevoir	1 481	703	914
Créances sur cessions d'immobilisations	369	107	27
Créances de TVA	3 679	3 922	3 015
Débiteurs divers	10 740	3 597	2 110
Créances sociales	416	208	338
Etat - impôt sur les sociétés	3 076	226	1 320
Autres créances fiscales	289	20	682
Autres créances diverses	414		275

Les autres créances de l'exploitation sont constituées notamment par les remises, rabais et ristournes à recevoir des fournisseurs dont le recouvrement est acquis à ce jour, et qui ne soulevait pas d'interrogation lors de l'arrêté des comptes.

Aucune des autres créances ne représente un risque significatif de non recouvrement ; ce qui explique le faible montant des provisions pour dépréciation.

Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

	au 31/12/2012	au 31/12/2011	au 31/12/2010
Valeurs mobilières de placement négoce	2 966	1 035	8 231
Valeurs mobilières de placement bricolage	300	5 358	475
Disponibilités négoce	41 764	41 109	21 227
Disponibilités bricolage	1 903	1 590	1 280
Total	46 933	49 092	31 213

13.1. Trésorerie nette à la clôture

	2012	2011	2010
Valeurs mobilières de placement	3 266	6 393	8 706
Disponibilités	43 667	42 699	22 507
Trésorerie passive	-31 440	-36 307	-19 183
Total	15 493	12 785	12 030

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse, ainsi que les valeurs mobilières de placement constituées de comptes de dépôt à terme et de SICAV monétaires en euros.
Ces valeurs mobilières répondent aux critères repris dans la position de l'AMF publiée dans la revue mensuelle AMF de mars 2006 : il s'agit de placements à court terme qui, à l'origine ont une échéance inférieure ou égale à trois mois (la durée de placement peut aller jusqu'à 6 mois si tous les autres critères sont respectés), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.
Le Groupe a tenu compte également de la Recommandation AMF N° 2011-16 du 7 novembre 2011.
Les critères IAS 7 des placements à court terme sont respectés.

Note 14 - Capitaux propres

14.1. Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation			
	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
	3 458 084	94 096	3 363 988

14.2. Capitalisation boursière

	actions émises	cours de bourse au 31.12.2012	capitalisation boursière en €
	3 458 084	53,62	185 422 464

Evolution du capital social au cours des quatre dernières années :

	Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions émises	nombre d'actions total	augmentation de capital	montant du capital social en €
Au 31 décembre 2009	1	53 741	3 442 087	53 741	3 442 087
Au 31 décembre 2010	1	15 997	3 458 084	15 997	3 458 084
Au 31 décembre 2011	1		3 458 084		3 458 084
Au 31 décembre 2012	1	0	3 458 084	0	3 458 084

14.3. Intérêts non contrôlants

	2012	2011	2010
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	39 752	34 085	31 571
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	3 530	4 685	4 155
Total	43 282	38 770	35 726

14.4. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres assez solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et faire face au développement futur de l'activité.
Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2012.
Le pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé est de 10 %.

Le prix d'achat unitaire maximum a été fixé à 120 €.

14.5. Options d'achat d'actions par certains salariés

Filiales : stock-options

CHRISTAUD :

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée Générale des actionnaires le 8 novem-bre 2005.
Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 48,72 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4ème anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options levées au 31/12/2012	nombre d'options annulées au 31/12/2012	nombre d'options restantes au 31/12/2012	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €
6 600	08/11/2009	48,72	6000	600	-	-

CELESTIN MATERIAUX :

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée Générale des associés le 8 novem-bre 2005.
Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 42,68 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4ème anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options levées au 31/12/2012	nombre d'options annulées au 31/12/2012	nombre d'options restantes au 31/12/2012	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €
3 000	08/11/2009	42,68	3000	-	-	-

Ces deux plans de stock-options ont été valorisés selon la méthode Black et Scholes.

Au 31 décembre 2012, toutes les options attribuées à l'origine ont été exercées.

14.6. Attribution gratuite d'actions

Société Mère : 1- attribution gratuite

La société a décidé d'attribuer gratuitement, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décem-bre 2007, un total de 26 420 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement à l'issue de la période d'acquisition seront des actions nouvelles et résulteront donc d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices.

Période d'acquisition :

L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période «d'acqui-sition» d'une durée de 28 mois à compter de la décision d'attribution, soit le 14 avril 2010.

Objectif de performances :

2008 - A -
L'attribution prévue de 13 210 actions n'a pas eu lieu. L'objectif d'un taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, supérieur ou égal à 5,40 %, n'a pas été atteint.

Objectif de performances :

2009 - B-
L'attribution gratuite de 13 210 actions n'a pas eu lieu. L'objectif d'un taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, supérieur ou égal à 5,00 % n'a pas été atteint.

2010
La société a décidé de proroger d'un an l'attribution d'actions gratuites correspondant à la tranche 2009 lors de son Directoire du 29 juin 2009.

L'objectif de performance à retenir était un taux de marge opérationnelle pour l'exercice 2010 supérieur ou égal à 5,00 % (Directoire du 22 février 2010).
Cette condition de performance n'a pas été réalisée.

2011
La société a décidé d'ajuster l'attribution gratuite d'actions à l'exercice 2011 en fixant un objectif de performance de 4,20 %, basé sur le taux de marge opérationnelle (Directoire du 21 décembre 2010). Cette attribution gratuite portera sur 11 850 titres.
L'objectif de performance a été atteint au 31 décembre 2011.

2012
L'attribution gratuite d'actions aux salariés a été réalisée le 16 avril 2012.
11 820 actions ont été attribuées par prélèvement sur le stock d'actions auto-détenues.

La provision globale, calculée selon la méthode Black et Scholes représente un montant de 694 milliers d'euros selon la répartition ci-dessous, calculée prorata temporis :

Année 2009	96
Année 2010	139
Année 2011	139
Année 2012	320

2- attribution gratuite

La société a décidé d'attribuer gratuitement le 19 décembre 2011, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2011, un total de 9 895 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement résulteront, soit du rachat par la société de ses propres actions, soit d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émissions ou bénéfices.

Conditions et critères d'attribution définitive des actions :

L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de vingt quatre mois à compter de la décision d'attribution, soit jusqu'au 19 décembre 2013 et dès lors que le critère de performance mis en place sera atteint.

Ce critère de performance sera atteint si le résultat opérationnel courant du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est supérieur ou égal à un pourcentage du chiffre d'affaires Groupe.

Dans sa séance du 12 mars 2012, le Directoire a fixé le critère de performance basé sur le taux de marge opérationnelle à 4,30 %.

La provision globale, calculée selon la méthode Black et Scholes représente un montant de 542 milliers d'euros selon la répartition ci-dessous :

Année 2012	271
Année 2013	271

Au 31 décembre 2012, le critère de performance défini n'a pas été atteint. Aucune charge concernant cette attribution n'a été constatée sur l'exercice.

Le Directoire se prononcera sur la suite à donner à ce plan d'attribution d'actions gratuites, lors de sa séance du 24 juin 2013.

14.7. Titres d'autocontrôle

	2012	2011	2010
Nombre d'actions	94 096	94 793	70 251
Montant en K€	5 014	5 127	3 821
Valeur d'inventaire :	5 030	5 275	4 170

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.
Ils sont affectés soit à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés, soit à l'animation du marché.
Ces actions auto-détenues n'ont pas droit de vote.

Le Groupe a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001. Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 6 juin 2001, 3 920 titres ont été acquis.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2003, aucune action n'a été achetée.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 19 mai 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. L'Assemblée Générale du 14 mai 2007 a également autorisé le programme de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2006, 1 706 titres ont été acquis, au 31 décembre 2007, 36 titres ont été acquis, au 31 décembre 2008, 6 041 titres ont été acquis.
Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2008.

Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2008, 41 006 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mai 2009. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2009, 12 021 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2010, 5 521 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2011, 24 542 titres ont été acquis.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale de 11 mai 2012. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10% du capital. Au 31 décembre 2012, 11 123 titres ont été acquis, et 11 820 titres ont été attribués aux salariés au titre d'une distribution d'actions gratuites.

14.8. Réserves et résultats nets consolidés -part du Groupe

	2012	2011	2010
Réserves	271 445	250 068	233 980
Résultat	30 805	33 102	27 308
Total	302 250	283 170	261 288

14.9.a Répartition du capital et droits de vote (en %)

	2012		2011		2010	
	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote
Nominatifs :						
- DUMONT INVESTISSEMENT	50,41	55,86	50,40	56,24	50,36	57,28
- CRH EUROPE BV	-	-	-	-	15,93	18,15
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	21,13	23,43	21,13	23,58	5,20	5,92
- CM-CIC INVESTISSEMENT	5,28	5,86	5,28	5,18	5,29	4,85
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	2,87	3,18	2,87	3,21	2,87	3,26
- DIVERS	4,02	4,15	3,91	4,17	5,74	3,38
Sous-total	83,71	92,48	83,59	92,38	85,39	92,84
Porteurs :						
- FCP CENTIFOLIA	4,28	2,37	4,28	2,38	4,28	2,44
- FCP STOCK PICKING FRANCE	1,87	1,04	1,78	0,99	1,81	1,01
- CM-CIC INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	0,16	0,09	0,16	0,09	0,16	0,10
- AUTO-DETENTION	2,72	-	2,74	-	2,03	-
- DIVERS	7,26	4,02	7,45	4,16	6,33	3,61
Sous-total	16,29	7,52	16,41	7,62	14,61	7,16
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

14.9.b Répartition du capital et droits de vote (en nombre de voix et nombre d'actions)

	2012		2011		2010	
	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote
Nominatifs						
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	3 484 838	1 742 829	3 484 338	1 741 509	3 478 240
- CRH EUROPE BV	-	-	-	-	551 000	1 102 000
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	1 461 280	730 640	1 461 280	179 640	359 280
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	365 450	182 725	320 725	182 725	294 475
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	198 584	99 292	198 584	99 292	198 584
- DIVERS	138 877	258 810	135 164	258 246	198 593	205 129
sous total	2 894 863	5 768 962	2 890 650	5 723 173	2 952 759	5 637 708
Porteurs						
- FCP CENTIFOLIA	148 000	148 000	148 000	148 000	148 000	148 000
- FCP STOCK PICKING FRANCE	64 650	64 650	61 500	61 500	62 514	62 514
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	5 500	5 500	5 500	-	-
- AUTO-DETENTION	94 096	-	94 793	-	5 500	5 500
- DIVERS	250 975	250 975	257 641	257 641	289 311	219 060
sous total	563 221	469 125	567 434	472 641	505 325	435 074
Total	3 458 084	6 238 087	3 458 084	6 195 814	3 458 084	6 072 782

Note 15 - Provisions

15.1. Détail des provisions pour risques et charges

	2012			2011			2010		
	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total
Provisions pour litiges	985	127	1 112	807	62	869	847		847
Autres provisions pour risques et charges	821	593	1 414	1145	7	1 152	2126	122	2 248
Provisions pour retraites et autres obligations	46	8 726	8 772	13	7 793	7 806	15	7 027	7 042
Provisions pour restructuration	97		97	285		285	315	23	338
Provisions pour impôts	45	1	46	42	40	82	10	25	35
Total	1994	9 447	11 441	2292	7 902	10 194	3313	7 197	10 510

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.
Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées.

Elles sont de nature diverse ; on retrouve notamment : des provisions liées à des affaires prud'homales et à des risques et charges de l'exploitation courante.

15.2. Evolution des provisions

			Litiges matériaux	Risques et charges	Retraites et autres obligations	Restructuration	IS	Total
à l'ouverture de l'exercice			869	1 152	7 806	285	82	10 194
Dotations			606	328	1 379	93	6	2 412
Reprises	utilisation		525	1 372	473	281	42	2 693
Reprises	non utilisées			402				402
Variation de périmètre		Entrées	134	867	70			1 071
Variation de périmètre		Sorties			10			10
Virements			28	841				869
à la clôture de l'exercice			1 112	1 414	8 772	97	46	11 441

détail de la provision pour risques et charges :

Provision pour garantie donnée aux clients	626
Provision honoraires sur acquisition de terrains	51
Provision correspondante à des révisions de loyers	12
Provision pour charges de personnel	311
Provision pour risques sociaux	180
Provision pour risques fiscaux	182
Provision pour amendes et pénalités	13
Provision pour charges diverses	39

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - des provisions sont constatées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que cette obligation peut être estimée de manière fiable.

Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture des comptes.
En ce qui concerne la provision pour garantie donnée aux clients, celle-ci couvre les risques de retour sur les produits vendus et le remplacement des produits défectueux.

Une provision est constatée également pour faire face à d'éventuelles réclamations des clients sur des produits livrés et installés.
Ces provisions sont calculées à partir d'informations recueillies auprès du service commercial qui recense les réclamations des clients.
Le Groupe comptabilise également des provisions fondées sur des données statistiques établies sur la base de son expérience passée et sur des hypothèses déterminées face au risque attendu sur des produits techniques récents qui peuvent s'altérer plus rapidement que prévu.
C'est notamment le cas pour les installations photovoltaïques vendues par la société SWEETAIR entrée dans le périmètre du Groupe sur cet exercice.

15.3. Engagements de retraite et médailles du travail

A - Provisions pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies, autre que les indemnités légales de départ à la retraite en France.
Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan, sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 7 429 milliers d'euros au 31décembre 2012.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

Augmentation annuelle des salaires :	Taux
Cadres :	2 % (2 % en 2011)
Non cadres :	2 % (2 % en 2011)

Paramètres sociaux

Départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 46 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turn-over annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres		cadres	non cadres
	activité négoce			activité bricolage	
16 - 25 ans	3,00%	15,00%	16 - 25 ans	0,00%	19,00%
26 - 30 ans	3,00%	13,00%	26 - 30 ans	5,00%	10,00%
31 - 35 ans	3,00%	9,00%	31 - 35 ans	5,00%	10,00%
36 - 40 ans	4,00%	9,00%	36 - 40 ans	4,00%	8,00%
41 - 45 ans	5,00%	7,00%	41 - 45 ans	3,00%	6,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%	46 - 50 ans	2,00%	8,00%
51 - 55 ans	3,00%	3,00%	51 - 55 ans	4,00%	4,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%	56 - 67 ans	0,00%	2,00%

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE 2011.
La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.
Le taux d'actualisation est la moyenne des trois dernières années du taux moyen des emprunts d'état à 10 ans.

Ce taux est de 3,20 % au 31 décembre 2012 (3,50 % en 2011).

La société n'a pas couvert l'engagement de retraite par des versements à un fonds sur l'exercice 2012.

La dotation de l'exercice s'élève à 807 milliers d'euros.

Cette charge se répartit de la façon suivante :

	en milliers d'euros
Coût des services rendus	462
Coût de l'actualisation	228
Ecarts actuariels	117

B - Médailles du travail

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Au 31 décembre 2012, cette provision représente un montant de 1 343 milliers d'euros.
Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail	
pour l'attribution de la médaille du travail :	20, 30, 35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.

Paramètres
détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE 2011
détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

	cadres	non cadres		cadres	non cadres
	activité négoce			activité bricolage	
16 - 25 ans	3,00%	15,00%	16 - 25 ans	0,00%	19,00%
26 - 30 ans	3,00%	13,00%	26 - 30 ans	5,00%	10,00%
31 - 35 ans	3,00%	9,00%	31 - 35 ans	5,00%	10,00%
36 - 40 ans	4,00%	9,00%	36 - 40 ans	4,00%	8,00%
41 - 45 ans	5,00%	7,00%	41 - 45 ans	3,00%	6,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%	46 - 50 ans	2,00%	8,00%
51 - 55 ans	3,00%	3,00%	51 - 55 ans	4,00%	4,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%	56 - 67 ans	0,00%	2,00%

15.4. Cartes de fidélité (programme de fidélisation des clients)

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bons d'achat.

Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de dix euros d'achats
Validité : date d'émission jusqu'au 31/12 N+ 2
Règle de conversion des points en bons d'achat : la valeur des points évolue en fonction des niveaux suivants :

Niveau 0 :	de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur	
Niveau 1 :	de 200 à 499 points, la valeur du point est de	0,15 €
Niveau 2 :	de 500 à 999 points, la valeur du point est de	0,20 €
Niveau 3 :	+ de 1000 points, la valeur du point est de	0,30 €

La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.
Appréciation de la valeur des points non encore convertis : une remise future potentielle accordée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes.

Dès que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achat ne sont pas utilisés dans les six mois.
Le calcul de cette remise tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points d'un niveau à l'autre et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.
L'impact de ce programme de fidélisation dans la détermination du chiffre d'affaires est un gain de 220 milliers d'euros.

Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés

16.1. Impôts sur les résultats

	2012	2011	2010
Impôts sur résultats fiscaux	14 760	18 061	13 560
Impôts différés	-177	-571	318
Total	14 583	17 490	13 878

16.2. Impôts différés au bilan

	2012	2011	2010
Impôts différés actif	1 637	3 095	2 113
Provisions pour impôts différés	8 238	9 656	9 000
Impôts différés nets	-6 601	-6 561	-6 887

16.3. Impôts différés

		2012	2011	2010	Variation
IMPOTS DIFFERES ACTIFS					
à l'ouverture de l'exercice		3 095	2 113	2 925	-982
Produit de l'exercice		452	64		
Charge de l'exercice				785	
Mouvements de périmètre	entrées	84	191	23	107
Mouvements de périmètre	sorties		6		
Virements		-1 994	733	-50	2 727
à la clôture de l'exercice		1 637	3 095	2 113	1 458
IMPOTS DIFFERES PASSIFS					
à l'ouverture de l'exercice		9 656	9 000	9 596	-656
Produit de l'exercice		252		467	-252
Charge de l'exercice			534		
Mouvements de périmètre	entrées	324	457	-26	133
Mouvements de périmètre	sorties			53	
Virements		-1 994	733	-50	2 727
à la clôture de l'exercice		8 238	9 656	9 000	1 418
Valeur nette					
à l'ouverture de l'exercice		-6 561	-6 887	-6 671	-326
à la clôture de l'exercice		-6 601	-6 561	-6 887	40
Variation nette des impôts différés		40	-326	216	

16.4. Preuve d'impôts

	2012	2011	2010
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	31 789	35 316	27 730
Impôt exigible	14 760	18 061	13 560
Impôt différé	-177	-571	318
Stock option	-363	138	139
Gooodwill	837	744	1 039
Autres produits reclassés (CIR)		-158	
RESULTAT AVANT IMPOT	46 846	53 530	42 786
Impact des différences permanentes	381	78	38
Swaps	112	-100	-189
Déficits non activés	-3 556	-1 043	327
Déficits activés			-106
Moins values à long terme			
Impact des dividendes	-301	-404	
ID sur Titres mis en équivalence	125	98	189
Juste valeur des titres	-44	-3	-3
Plus value exonérée	-147	-545	-656
Quote part de frais sur plus values éxonérées	15	253	31
Dérive de résultat		82	-3
Quote part des sociétés transparentes mises en équivalence	-15	-13	56
Déduction complémentaire suite contrôle fiscal			1 426
CRC 2002-10			3
Effets des impôts sans base	-1 647	-822	-58
Effets du report variable			
Effets des résultats des entrées dans le périmètre	-21	-643	118
Effets des bases sans impôt différé	582	96	-990
Mécénat	111	64	30
BASE FISCALE	42 441	50 628	42 999
Taux de l'impôt	33,33	33,33	33,33
Cotisations Sociales	244	342	255
Contribution exceptionnelle (5% du montant de l'IS de la société SAMSE)	259	329	
Crédit d'impôt	-100	-128	-105
Contrôle fiscal	30	72	-600
Divers	6		-4
IMPOT THEORIQUE	14 583	17 490	13 878
CHARGE REELLE D'IMPOT	14 583	17 490	13 878
Taux réel de l'impôt	34,36	34,55	32,27

16.5. Principaux éléments à l'origine des impôts différés

	2012	2011	2010
Congés payés	-86	-72	-1
Participation des salariés	301	-156	-150
Provisions pour indemnités de fin de carrière	-258	-223	143
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	903	147	774
Organic et taxes sur les grandes surfaces	-89	-237	-19
Activation des déficits	35	151	140
Crédit bail	224	179	228
Ecart évaluation terrains et constructions	-692	-83	-698
Autres	-298	-32	-201
Total	40	-326	216
Variation des impôts différés actif	1 458	-982	812
Variation des impôts différés passif	-1 418	656	-596
Total	40	-326	216

	2012	2011	2010
Analyse de la variation nette des impôts différés :			
Charge ou produit d'impôts différés au compte de résultat	-177	-571	318
Impôts différés sur les écarts d'évaluation des terrains et constructions des sociétés entrées dans le périmètre	317	517	
Impôts différés sur les entrées ou sorties du périmètre	-77	-272	-102
Impôts différés sur les retraitements impactant les réserves	-23		
Total	40	-326	216

Note 17 - Passifs financiers courants et non courants

17.1. Détail des dettes financières

	Valeur bilan au 31/12/2012			Valeur bilan au 31/12/2011			Valeur bilan au 31/12/2010		
	non courants	courants	total	non courants	courants	total	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	905	29	934	905	29	934	905	29	934
Locations financement	1 245	1 621	2 866	2 866	1 614	4 480	4 485	1 640	6 125
Emprunts	117 188	48 410	165 598	115 455	46 379	161 834	101 919	40 049	141 968
Autres financement	2 781	5 671	8 452	4 364	5 988	10 352	4 616	9 189	13 805
Total des passifs financiers (hors concours bancaires)	122 119	55 731	177 850	123 590	54 010	177 600	111 925	50 907	162 832
Concours bancaires courants		31 440	31 440		36 307	36 307		19 183	19 183
Instruments financiers dérivés	213		213	112		112	201		201
Total des passifs financiers (avec concours bancaires)	122 332	87 171	209 503	123 702	90 317	214 019	112 126	70 090	182 216

17.2. Echéances des dettes courantes et non courantes

	au 31/12/2012 ECHEANCES			au 31/12/2011 ECHEANCES			au 31/12/2010 ECHEANCES		
	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Autres emprunts obligataires	29	905		29	905		29	905	
Emprunts et dettes financières	87 142	117 076	4 351	90 288	117 516	5 281	70 061	106 783	4 438
Fournisseurs et comptes rattachés	157 566			165 921			154 967		
Autres dettes	69 657			72 070			60 147		
Total	314 394	117 981	4 351	328 308	118 421	5 281	285 204	107 688	4 438

17.3. Risques de crédit, de liquidité et de marché (cf chapitre 3.4 du présent Document)

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la Direction Administrative et Financière.

Le risque de taux est suivi de manière régulière. Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.
Les opérations de couverture de taux à la clôture de l'exercice s'élèvent à 19 600 milliers d'euros dont 6 050 milliers d'euros à moins d'un an.
Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la Norme IAS 39).

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de liquidité. Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.
Le Groupe dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture de l'exercice s'élève à 121 980 milliers d'euros.

Les découverts sont utilisés pour 31 440 milliers d'euros soit en % : 25,77.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

*Endettement global net élargi au crédit-bail / Fonds propres. Ce ratio doit être inférieur à 1.

*Endettement global net élargi au crédit-bail / Capacité d'autofinancement incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail.
Ce ratio doit être inférieur à 3,5.

*L'endettement global net, élargi au crédit-bail, est minoré de la trésorerie rendue indisponible, donnée en garantie de l'engagement de rachat de minoritaires pour un montant de 5 100 milliers d'euros

Au 31 décembre 2012, ces deux ratios financiers sont respectés :

Endettement global net élargi au crédit-bail / Fonds propres = 0,46
Endettement global net élargi au crédit-bail / Capacité d'autofinancement = 2,63

Dans le cadre de ses différents programmes d'opérations sur actions propres, le Groupe SAMSE a cédé, au cours de l'exercice, 697 actions.

Au 31 décembre 2012, le Groupe est propriétaire de 94 096 actions propres. A cette date, ces actions sont valorisées à leur valeur historique pour 5 014 milliers d'euros.
La valeur boursière de ces actions au 31 décembre 2012 est de 5 030 milliers d'euros.
Les valeurs mobilières du Groupe sont représentées essentiellement par des comptes à terme d'une valeur de 3 266 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de change.

17.4. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

Les autres financements à court terme s'élèvent à 31 440 milliers d'euros et sont représentés par des découverts bancaires.

17.5. Autres emprunts obligataires

Emprunt émis par la SA DORAS et souscrit par les fonds communs de placement :

Montants en milliers d'euros	échéances
203	01/01/2015
702	02/01/2017

17.6. Valorisation des SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2012 a conduit le Groupe à comptabiliser une charge financière de 112 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous récapitule, par SWAP, l'ensemble des opérations en valeur au 31 décembre 2012.

	Au 31/12/2012	VALORISATION SWAPS 31/12/2012			Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
N°SWAP	Capital restant couvert (en €)	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en €	Valeur de marché en €
D01	3 000 000	01/10/2015	TF 2,71%	EURIBOR 3M	-62 344	-27 793
D02	1 200 000	31/12/2015	TF 1,70%	EURIBOR 3M	-42 599	-42 641
26	0	15/02/2012	TF 2,97%	EURIBOR 3M	-	-412
27	0	15/09/2012	TF 3,07%	EURIBOR 3M	-	-3 015
28	750 000	15/09/2013	TF 4,50%	EURIBOR 1M	-13 742	-59 780
29	900 000	01/09/2013	TF 4,80%	EURIBOR 3M	-20 889	-78 214
30	4 500 000	18/04/2017	TF 1,21%	EURIBOR 3M	-94 905	-
31	4 500 000	29/05/2017	TF 0,95%	EURIBOR 3M	-64 282	-
32	4 750 000	20/09/2017	TF 0,66%	EURIBOR 3M	-24 698	-
	19 600 000		TOTAL		-323 459	-211 855

17.7. Rachat de minoritaires

Au 31 décembre 2012, les engagements de rachat de minoritaires comptabilisés dans les dettes financières représentent un montant de 16 086 milliers d'euros intérêts compris, qui se décompose comme suit : 14 638 milliers d'euros concernant la société ETS PIERRE HENRY ET FILS et 1 448 milliers d'euros concernant la société GAMAG.

17.8. Encours des dettes financières

	au 31 décembre 2012				au 31 décembre 2011				au 31 décembre 2010			
	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	87 171	117 981	4 351	209 503	90 317	118 421	5 281	214 019	70 090	107 688	4 438	182 216
Taux fixe	37 073	88 085	4 172	129 330	35 460	91 101	4 957	131 518	18 837	45 913	3 261	68 011
Taux variable	50 098	29 896	179	80 173	54 857	27 320	324	82 501	51 253	61 775	1 177	114 205
Position nette avant gestion	50 098	29 896	179	80 173	54 857	27 320	324	82 501	51 253	61 775	1 177	114 205
Hors bilan (swaps de taux)	6 050	13 550		19 600	4 136	5 850		9 986	3 200	4 386		7 586
Position nette après gestion	44 048	16 346	179	60 573	50 721	21 470	324	72 515	48 053	57 389	1 177	106 619

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe Samse de 440 milliers d'euros.

17.9. Détermination de l'endettement financier net

	2012	2011	2010
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	905	905	905
Emprunts et dettes	149 070	145 163	126 835
Intérêts courus sur dettes et agios bancaires	740	736	647
Dettes relatives au crédit bail	2 866	4 480	6 124
Dettes rattachées à des participations (1)	1 962	1 746	1 259
Dettes diverses	6 703	8 716	12 745
Engagement rachat de minoritaires	15 817	15 966	14 518
Total	178 063	177 712	163 033
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières (2)	178 063	177 712	163 033
Trésorerie nette	15 493	12 785	12 030
Total	162 570	164 927	151 003
VALEUR NETTE AU BILAN			
Dettes à long terme	122 332	123 702	112 126
Dettes à court terme	87 171	90 317	70 090
Total des dettes	209 503	214 019	182 216
Disponibilités et Equivalents de Trésorerie	46 933	49 092	31 213
ENDETTEMENT FINANCIER NET	162 570	164 927	151 003
(1) Détail des dettes rattachées à des participations			
RG bricolage	1 300		
Dumont Investissement	662		
Total	1 962		

(2) dont 44 177 milliers d'euros soumis à covenants.

Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Fournisseurs négoce	130 643	139 266	127 470
Fournisseurs bricolage	26 923	26 655	27 497
Total	157 566	165 921	154 967

Note 19 - Autres dettes d'exploitation

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Dettes fiscales et sociales négoce	41 915	46 582	38 388
Dettes fiscales et sociales bricolage	14 993	14 329	12 330
Dettes d'immobilisations négoce	1 193	986	849
Dettes d'immobilisations bricolage	444	285	232
Autres dettes négoce	8 563	7 018	5 670
Autres dettes bricolage	138	326	442
Produits constatés d'avance négoce	244	302	232
Produits constatés d'avance bricolage	2 167	2 242	2 133
Total	69 657	72 070	60 276

Note 20 - Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

20.1. Détail du chiffre d'affaires

	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	913 362	189 927	1 103 289	925 256	182 154	1 107 410	786 888	163 449	950 337
Camionnages et prestations de services	24 994	8 536	33 530	25 411	7 623	33 034	18 689	6 464	25 153
Commissions et courtages sur achats	128		128	139		139	134		134
Intérêts des créances commerciales	56		56	89		89	106		106
Frais fixes de facturation	1 004		1 004	831		831	805		805
Total	939 544	198 463	1 138 007	951 726	189 777	1 141 503	806 622	169 913	976 535

20.2. Autres produits de l'activité

	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Produits divers	41		41	37	-	37	17	-	17
crédit impôt recherche				107	51	158			
Total	41	0	41	144	51	195	17	0	17

20.3. Evolution du chiffre d'affaires par activité

		% d'évolution 2012/2011			
	2012	2011			2010
			à périmètre non comparable	à périmètre comparable	
Négoce	939 544	951 726	-1,28	-2,23	806 622
Bricolage	198 463	189 777	4,58	4,58	169 913
Total	1 138 007	1 141 503	-0,31	-1,10	976 535

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable est le chiffre d'affaires réel du Groupe publié.
Pour mesurer sa croissance organique, le Groupe utilise la notion de «comparable» qui consiste à retraiter le chiffre d'affaires des effets de variations de périmètre intervenues au cours des années 2011 et 2012.

Note 21 - Charges de personnel

21.1.a Frais de personnel par activité

	2012	2011	2010
Négoce	130 193	125 306	107 919
Bricolage	38 593	36 665	34 367
TOTAL	168 786	161 971	142 286

21.1.b Charges prises en compte dans les frais de personnel

	Stock-options			Participation des salariés			Abondement FCP			(1)Prime de partage des profits		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Négoce	318	138	139	909	1 896	1 535	934	881	934	567	630	-
Bricolage	-	-	-	623	571	439	342	342	445	198	281	-
TOTAL	318	138	139	1 532	2 467	1 974	1 276	1 223	1 379	765	911	

(1) Effectif ayant bénéficié de la prime de partage des profits : 4 179 - Montant moyen de la prime de partage des profits par salarié bénéficiaire : 183 €

21.1.c Evolution des frais de personnel

	2012	2011	% d'évolution 2012/2011		2010
			à périmètre non comparable	à périmètre comparable	
Négoce	130 193	125 306	3,90	1,77	107 919
Bricolage	38 593	36 665	5,26	5,26	34 367
TOTAL	168 786	161 971	4,21	2,56	142 286

21.2. Détail des effectifs moyens par activité intégrée

SOCIETES	2012	2011	2010
NEGOCE	3 203	3 065	2 821
SA SAMSE	1 503	1 452	1 398
SA DUMONT INVESTISSEMENT	9	9	9
SA DORAS	714	692	666
SAS OUTIMAT B.T.P.	6	7	7
SAS BLANC MATERIAUX	17	15	16
SA CHRISTAUD	56	59	60
SAS CELESTIN MATERIAUX	40	36	34
SAS LAUDIS	-	-	6
SAS BTP DISTRIBUTION	36	33	30
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	14	12	9
SAS BOIS MAURIS ODDOS	76	79	82
SA REMAT	35	30	28
SAS MAT APPRO	6	7	4
PIERRE HENRY ET FILS (GROUPE)	76	75	71
SAS EXPOTEO (fusion absorption par SAMSE)	-	17	18
SAS BOURG MATERIAUX	18	15	14
SARL GET ELECTRIC	6	9	8
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (TUP à SAMSE)	-	10	10
SAS SOVIME FERMETURES (TUP à REMAT)	-	6	7
SAS ROGER CLEAU	64	63	65
FDE (GROUPE)	318	259	271
SAS LOG EAU	1	1	1
SAS MATERIAUX DES ALPES	-	-	7
GAMAG (GROUPE)	147	169	-
SAS PLOTON	-	10	-
SAS CLAUDE MATERIAUX (entrée dans le périmètre)	10	-	-
SWEETAIR (GROUPE) - Passage de la MEQ à l'intégration globale -	51	-	-
BRICOLAGE	1 258	1 225	1 192
SAS LA BOITE A OUTILS	1 133	1 038	1 015
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	60	58	59
SAS COMPTOIR FROMENT	65	58	53
SAS DES IDEES (fusion absorption par LA BOITE A OUTILS)	-	17	13
SAS TS HABITAT (TUP à LA BOITE A OUTILS)	-	36	34
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE (fusion absorption par LA BOITE A OUTILS)	-	18	18
TOTAL	4 461	4 290	4 013

21.3. Effectifs moyens par catégorie

	2012	2011	2010
Ouvriers	1 060	1 027	906
Employés, Techniciens, Agents de maîtrise	2 822	2 724	2 620
Cadres	579	539	487
TOTAL	4 461	4 290	4 013

Note 22 - Charges externes

	2012	2011	% de variation à périmètre non comparable	% de variation à périmètre comparable	2010
Sous traitance générale	5 684	4 302	32,12	13,58	3 996
Locations et transport de biens	24 612	24 190	1,74	0,02	19 953
Charges locatives de copropriété	248	208	19,23	14,42	228
Entretiens et réparations	12 873	11 913	8,06	7,48	10 820
Primes d'assurance	3 759	3 679	2,17	-0,90	3 826
Services extérieurs divers	1 340	1 154	16,12	15,86	1 011
Personnel extérieur à l'entreprise	6 050	6 145	-1,55	-1,81	5 265
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 060	4 499	-9,76	-11,56	4 525
Publicité, publications et relations publiques	12 318	12 870	-4,29	-4,63	9 387
Déplacements, missions et réceptions	4 982	4 740	5,11	2,93	4 156
Frais postaux et télécommunications	2 813	2 907	-3,23	-4,85	2 667
Services bancaires et assimilés	1 383	1 586	-12,80	-13,30	1 345
Autres services	1 190	1 218	-2,30	-3,20	896
	81 312	79 411	2,39	0,23	68 075

Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations

	2012		2011		2010	
	dotations	reprises	dotations	reprises	dotations	reprises
Dotation pour dépréciation des immobilisations incorporelles	200		417			
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles		135				
Dotation pour dépréciation des immobilisations corporelles	2		552			
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles		81		81		452
Net		14	888			452
Dotation pour dépréciation financière des stocks	10 719		12 511		11 340	
Reprise de provision pour dépréciation financière des stocks		10 957		11 453		12 127
Net		238	1 058			787
Dotation pour dépréciation financière des actifs circulants	9 829		8 539		6 418	
Reprise de provision pour dépréciation financière des actifs circulants		7 079		6 648		7 184
Net	2 750		1 891			766
Dotation aux provisions pour risques et charges	2 485		2 635		2 586	
Reprise de provisions pour risques et charges		2 226		2 894		3 103
Net	259			259		517
Dépréciation des écarts d'acquisition Net	1 495		783		1 172	
Divers Net						195
Total	24 730	20 478	25 437	21 076	21 516	23 061
Total Net	4 252		4 361		-1 545	

La variation globale des dotations aux provisions et dépréciations nettes entre 2012 et 2011 provient :

des dépréciations nettes :	
de l'actif immobilier	-902
des immobilisations incorporelles et Goodwill	712
des stocks de marchandises	-1 296
des actifs circulants	859
des provisions pour risques et charges	518
des provisions diverses	
Total Net	-109

Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante

	2012		2011		2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession d'actifs	1 531		919		951	
Autres produits opérationnels	8 276		8 352		7 044	
VNC des éléments d'actifs cédés		1 372		594		1 011
Autres charges opérationnelles		7 154		7 580		6 662
Total	9 807	8 526	9 271	8 174	7 995	7 673
Net	1 281		1 097		322	

Note 25 – Autres produits et charges opérationnels

	2012		2011		2010	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cession d'actifs corporels	1 242		3 001		7 789	
VNC des éléments d'actifs cédés		619		1 769		3 301
Autres produits et charges opérationnels	80			58		1 208
Total	1 322	619	3 001	1 827	7 789	4 509
Net	703		1 174		3 280	

Passage du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

	2012	2011	2010
Résultat opérationnel courant	47 487	54 363	40 359
Détail des autres produits et charges opérationnels :			
Produits de cession de l'actif immobilier	1 242	3 001	7 789
VNC des éléments de l'actif immobilier cédés	-619	-1 769	-3 301
Badwill rapportés au résultat	275	39	
Charges liées à des restructurations	-195		-262
Charges liées à un risque fiscal		-97	-946
Résultat opérationnel	48 190	55 537	43 639

Note 26 – Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

	2012	2011	2010
Produits de valeurs mobilières de placement et autres créances	752	390	180
Autres produits	-	10	-
Total	752	400	180

Note 27 – Coût de l'endettement financier brut

	2012	2011	2010
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit			
	4 446	4 942	4 334

Note 28 - Autres produits et charges financiers

	2012		2011		2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Reprise de provisions financières		81		12		182
Produits des participations		997		958		842
Produits de cession de titres non consolidés		10		1 696		1 488
Produits de cession des immobilisations financières		493		10		80
VNC des titres cédés non consolidés	15		1 354		919	
VNC des immobilisations financières cédées	361		16		152	
Autres produits divers		582		532		638
Autres charges diverses	2		2		65	
Dotations aux dépréciations financières						
Différences positives de change		137		239		276
Différences négatives de change	46		265		247	
Total	424	2 300	1 637	3 447	1 383	3 506
Net		1 876		1 810		2 123

Note 29 - Formation du résultat financier

			% de variation	
	2012	2011		2010
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	752	400	88,00	180
Coût de l'endettement financier brut	-4 446	-4 942	-10,04	-4 334
Coût de l'endettement financier net	-3 694	-4 542	-18,67	-4 154
Autres produits et charges financiers	1 876	1 810	3,65	2 123
RESULTAT FINANCIER	-1 818	-2 732	-33,46	-2 031

Note 30 - Charges d'impôt

	2012	2011	2010
Charges d'impôt social	14 760	18 061	13 560
Impôts différés	-177	-571	318
Total	14 583	17 490	13 878

Note 31 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

	2012	2011	2010
SAS PLATTARD NEGOCE	1 238	2 081	1 630
SAS MATERIAUX SIMC	944	872	868
SAS RG BRICOLAGE	366	253	182
SAS ZANON TRANSPORTS	105	127	
SAS DEGUERRY SAMSE	103	136	102
SCI ENTREPOT FROMENT	96	80	75
SARL LEADER CARRELAGES	81	69	62
SAS DIDIER	42	70	38
SCI CHABER	41	38	38
SCI LE CARREAU	12	12	12
SCI ESPACE PLUS	8	7	9
SA BLAMAT	2		
SARL CARON	-5		
SA DIJON BETON	-13	206	243
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS	-30		
SAS AMEO CONSTRUCTION	-39		-2
SAS TARARE MATERIAUX	-80	-116	-62
SAS SWEETAIR FRANCE	-142	-1 247	500
SAS DEDB	-183	-130	
SCI DU CARREFOUR DE CHESNES		15	38
Total	4 558	2 473	3 733

Note 32 - Résultat par action

	actions émises	actions propres	actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 458 084	94 793	3 363 291
Cessions d'actions propres en cours d'exercice		697	697
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 458 084	94 096	3 363 988
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			3 363 370
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la sociétété SAMSE - (en €)			30 805 162
Résultat par action			9,16

	actions en circulation	dilution	nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 363 370	0	3 363 370
Résultat dilué par action			9,16

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'action qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résultera des instruments dilutifs (stock-options et actions gratuites) déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.
Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché.
Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice a été obtenu de la manière suivante :

	avant pondération	pondération calculée au prorata temporis	après pondération
Cessions d'actions propres en cours d'exercice	697	618	79

Note 33 – Engagements Hors Bilan

A - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

I - ENGAGEMENTS DONNES	2012	2011	2010
Engagements de prise de participations	-	285	4580
Total	-	285	4 580

B - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

I - ENGAGEMENTS DONNES			2012	2011	2010
Obligations en matière de location-financement immobilier					
crédit-bail	date	échéance			
	30/12/2002	30/09/2014	1 593	2 577	3 399
	30/12/2005	30/09/2014	1 239	1 785	2 435
		Total	2 832	4 362	5 834
Obligations en matière de location-financement mobilier					
Divers financement de véhicules et matériels			34	118	290
Contrats de location simple					
Véhicules			6 992	6 788	6 001
Garanties financières					
Cautions bancaires sur prêts et découverts			2 150	3 809	4 466
II - ENGAGEMENTS RECUS					
Ligne de crédit reçue et non utilisée			1 500	2 500	3 250

C - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE

I - ENGAGEMENTS DONNES	2012	2011	2010
Compromis d'achat immobilier			
terrains	-	3 134	2 910
ensembles immobiliers	1 500	-	690
Total	1 500	3 134	3 600
Engagement contractuel technique			
Informatique	-	-	132
Cautions données dans le cadre de l'exploitation			
Cautions douanières et diverses	72	72	72
Indemnités de résiliation de convention de rémunération	447	623	794
II - ENGAGEMENTS RECUS			
Compromis de vente immobilier			
ensembles immobiliers	491	-	2 030
indemnités d'expropriation et de transfert d'activité	-	606	606
Total	491	606	2 636

Note 34 - Information sur les transactions avec les parties liées

L'ensemble des opérations commerciales effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement, sont éliminées. Seules subsistent, dans les comptes consolidés, les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés avec lesquelles le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.
Les relations Mère-Filles sont décrites dans le rapport des Commissaires aux comptes.

	TRANSACTIONS			
Information (en milliers d'euros)	Filiales intégrées	Filiales mises en équivalence	Autres parties liées	Dumont Investissement
(1)				
Ventes	99 973	13 507	-	-
Prestations	21 903	-	-	2 426
CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AVEC LE GROUPE	121 876	13 507	-	2 426
(1) La contrepartie des ventes et prestations est éliminée pour les mêmes montants en achats et charges externes.				
Créances rattachées à des participations	26 912	4 006	-	662
Dettes rattachées à des participations	26 912	4 006	-	662
Comptes courants intra-groupe :				
Actif	6 090	4 175		367
Passif	6 090	4 175		367

Les parties liées sont :

- les sociétés mères,
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- les entreprises associées,
- les filiales,
- les co-entreprises,
- les membres du Comité de Direction.

Le Groupe a inclus la société DUMONT INVESTISSEMENT dans les parties liées ; cette société ayant des membres du «key personnel» commun avec l'émetteur.

Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA DUMONT INVESTISSEMENT, société mère du Groupe SAMSE.

Siège social : 2, rue Raymond Pitet
38100 Grenoble
N° Siren : 345 287 734

Date de clôture : 31/12/2012

	négoce	bricolage	Total
Le chiffre d'affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de :			1 650 883
Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante :			
Elimination du CA des sociétés mises en équivalence			367 721
Elimination de la quote part de CA des sociétés intégrées proportionnellement			23 499
Retraitement IFRIC 13			220
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées			121 876
Total	0	0	1 138 007

Rémunération des principaux dirigeants :
Cette information figure dans le rapport de gestion - chapitre 3.6 du présent Document.

Note 35 - Instruments financiers

A - Instruments financiers inscrits au bilan
(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2012		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	4 958	4 958	4 958			
Autres actifs financiers non courants	9 696	9 696	4 596	5 100		
Clients et comptes rattachés	149 625	149 625		149 625		
Autres actifs financiers courants	62 547	62 547		62 547		
Equivalents de trésorerie	4 950	4 950		4 950		
Trésorerie	43 667	43 667		43 667		
Actifs	275 443	275 443	9 554	265 889	-	-
Passifs financiers non courants	122 332	122 332			122 119	213
Fournisseurs et comptes rattachés	157 566	157 566			157 566	
Autres dettes courantes	69 657	69 657			69 547	110
Passifs financiers courants	87 171	87 171			87 171	
Passifs	436 726	436 726			436 403	323

	Au 31/12/2011		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	5 113	5 113	5 113			
Autres actifs financiers non courants	6 233	6 233	1 133	5 100		
Clients et comptes rattachés	160 139	160 139		160 139		
Autres actifs financiers courants	57 841	57 841		57 841		
Equivalents de trésorerie	6 393	6 393		6 393		
Trésorerie	42 699	42 699		42 699		
Actifs	278 418	278 418	6 246	272 172	-	-
Passifs financiers non courants	123 702	123 702			123 590	112
Fournisseurs et comptes rattachés	165 921	165 921			165 921	
Autres dettes courantes	72 070	72 070			71 970	100
Passifs financiers courants	90 317	90 317			90 317	
Passifs	452 010	452 010			451 798	212

	Au 31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	5 721	5 721	5 721			
Autres actifs financiers non courants	6 719	6 719	1 619	5 100		-
Clients et comptes rattachés	139 705	139 705		139 705		
Autres actifs financiers courants	50 640	50 640		50 626		14
Equivalents de trésorerie	8 706	8 706		8 706		
Trésorerie	22 507	22 507		22 507		
Actifs	233 998	233 998	7 340	226 644	-	14
Passifs financiers non courants	112 126	112 126			111 925	201
Fournisseurs et comptes rattachés	154 967	154 967			154 967	
Autres dettes courantes	60 276	60 276			60 276	125
Passifs financiers courants	70 090	70 090			69 965	
Passifs	397 459	397 459			397 133	326

Informations complémentaires

- IFRS 7.37a à la date de clôture, l'analyse des actifs financiers selon leur âge ne détecte pas d'actifs en souffrance qui n'auraient pas été dépréciés.
- IFRS 7.14 à la date de clôture, il n'y a pas d'actifs financiers donnés en garantie des passifs.
- IFRS 7.B5g non appliqué.
- IFRS 7.39a échéancier des passifs : cf note 17.2.

B - Impact des instruments financiers
(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2012		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-449	
Instruments dérivés	-112		
Equivalents de trésorerie			
Total	-112	-449	

	Au 31/12/2011		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-938	
Instruments dérivés	100		
Equivalents de trésorerie			
Total	100	-938	

	Au 31/12/2010		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-64	
Instruments dérivés	190		
Equivalents de trésorerie			
Total	190	-64	

Note 36 - Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)

Secteur d'activité

Au 31 décembre 2012, le Groupe est structuré en deux secteurs distincts d'activité :

- le négoce de matériaux de construction
- le bricolage

Les résultats par secteur d'activité pour les exercices clos au 31 décembre sont détaillés ci-après :

	2012			2011			2010		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Chiffre d'affaires	1 053 166	206 717	1 259 883	1 059 099	199 143	1 258 242	897 718	178 730	1 076 448
inter-secteurs	-113 622	-8 254	-121 876	-107 373	-9 366	-116 739	-91 096	-8 817	-99 913
CHIFFRE D'AFFAIRES	939 544	198 463	1 138 007	951 726	189 777	1 141 503	806 622	169 913	976 535
Résultat Opérationnel Courant	38 487	9 000	47 487	46 428	7 935	54 363	33 995	6 364	40 359
Résultat Opérationnel	39 192	8 998	48 190	47 691	7 846	55 537	37 327	6 311	43 639
Résultat financier	-1 659	-159	-1 818	-2 505	-227	-2 732	-1 996	-35	-2 031
Quote part des résultats des entreprises associées	2 214	332	2 546	2 219	254	2 473	3 426	307	3 733
Impôt			-14 583			-17 490			-13 878
Résultat net			34 335			37 788			31 463

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	2012			2011			2010		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Dotations aux amortissements	20 738	5 118	25 856	20 493	4 763	25 256	19 453	4 552	24 005
Dépréciation des écarts d'acquisition	1 155	340	1 495	469	314	783	1 172		1 172
Dépréciation des immobilisations incorporelles				116	300	416			
Reprises provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		-81	-81	400	69	469	-212	-240	-452
Dotations provisions pour dépréciation dépréciation des immobilisations corporelles	2		2	2		2			
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des actifs circulants	2 727	23	2 750	1 914	-24	1 890	-894	128	-766
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des stocks	-694	456	-238	775	284	1 059	-218	-569	-787
Dotations et reprises de provisions diverses	-79	403	324	-751	493	-258	-838	24	-712

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos le 31 décembre :

	2012			2011			2010		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Actifs	645 213	121 762	766 975	637 888	120 908	758 796	574 415	106 296	680 711
Entreprises associées	33 046	1 916	34 962	33 248	1 756	35 004	32 077	1 195	33 272
Total des actifs	678 259	123 678	801 937	671 136	122 664	793 800	606 492	107 491	713 983
Total des dettes	383 350	73 055	456 405	393 586	78 274	471 860	354 237	62 732	416 969
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	27 626	8 789	36 415	25 924	7 974	33 898	17 352	9 585	26 937

Secteur géographique

Au 31 décembre 2012, le Groupe n'est présent que sur un secteur géographique : la France.

Le Groupe dispose de deux secteurs d'activité qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques. Ces unités offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles exigent des stratégies d'achat et commerciales différentes.
Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Négoce de matériaux de construction, qui comprend la distribution de matériaux pour le bâtiment et les travaux publics.
- Bricolage, qui comprend la distribution d'articles de bricolage, de jardinage et de décoration.

Toutes les activités du Groupe ont été regroupées au sein de ces deux secteurs et n'opèrent que sur un seul secteur géographique, la France.

Concernant le niveau d'intégration, chaque secteur correspond à un regroupement d'entités juridiques qui sont chacune dédiées à un et un seul secteur d'activité.
Les méthodes comptables des secteurs présentés sont identiques et les résultats communiqués dans le reporting interne sont arrêtés selon les mêmes méthodes retenues en fin d'exercice, conformément aux Normes IFRS appliquées dans le Groupe.
Par conséquent, aucun tableau de rapprochement des données consolidées avec le total des secteurs réconciliés n'est présenté.

La performance est évaluée sur la base du résultat avant impôt du secteur. La Direction Générale utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.
Les prix de transferts entre les secteurs sont déterminés dans des conditions de concurrence normale.

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé dans les deux secteurs concernés.

Note 37 - Formation du résultat consolidé

Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :

	2012	2011	2010
Cumul des résultats sociaux	48 419	52 830	51 519
Mouvements des provisions réglementées	2 397	1 225	286
Dividendes intra-groupe	-17 229	-14 258	-18 075
Neutralisation marge intra-groupe	-122	35	-277
Retraitement valorisation des SWAPS	-112	100	190
Retraitement des stock-options	363	-138	-139
Incidence des impositions différées	177	571	-318
Dotation dépréciation écart d'acquisition	-1 495	-783	-1 039
Dotation amortissements des écarts d'évaluation	-1 368	-265	-271
Reprise d'écarts d'évaluation suite à cession d'ensemble immobilier	-572	-693	
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	275	39	
Retraitement des valeurs nettes comptables sur éléments d'actifs cédés		0	-1 924
Annulation dotation amortissements frais d'établissements		0	
Retraitement des dotations aux amortissements et aux provisions		25	893
Annulation cession interne	-899	-3 053	
Elimination provision pour impôts	25	25	25
Annulation dotation ou reprise financière sur titres	205	-979	-253
Annulation dotations pour dépréciation d'éléments incorporels		296	
Retraitement crédit bail immobilier	723	598	675
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations	30	0	
Retraitement des contrats de crédit baux mobiliers	-51	-61	9
Constatation des IFC	-52	15	-10
Constatation des plus et moins values latentes sur valeurs mobilières de placement		7	
Régularisations diverses	62	65	
Frais d'acquisition de titres passés en résultat	-45	-69	-23
Annulation mali de fusion	3 607	2 379	152
Dérive de résultat AN -1		-83	
Retraitement des pertes et gains de change	-3	-40	43
Résultat net de l'ensemble consolidé	34 335	37 788	31 463

Note 38 - Variation des capitaux propres consolidés

	Part attribuable aux actionnaires de SAMSE	Part attribuable aux intérêts non contrôlants	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2009	239 093	32 148	271 241
Résultat 2010	27 308	4 155	31 463
Augmentation de capital	576		576
Dividendes distribués	-6 075	-654	-6 729
Retraitement actions propres	-330		-330
Retraitement stock-options	139		139
Ajustement de juste valeur des titres	-64		-64
Frais d'acquisition de titres	-5		-5
Ajustement divers	-35		-35
Variation du pourcentage d'intérêts	681	77	758
Capitaux propres au 31 décembre 2010	261 288	35 726	297 014
Résultat 2011	33 102	4 686	37 788
Dividendes distribués	-6 825	-819	-7 644
Retraitement actions propres	-1 305		-1 305
Retraitement stock-options	138		138
Ajustement de juste valeur des titres	-937	-1	-938
Frais d'acquisition de titres	-22		-22
Ajustement divers	-5	-2	-7
Engagement de rachat de minoritaires	-1 448		-1 448
Variation du pourcentage d'intérêts	-816	-820	-1 636
Capitaux propres au 31 décembre 2011	283 170	38 770	321 940
Résultat 2012	30 805	3 530	34 335
Dividendes distribués	-7 422	-912	-8 334
Retraitement actions propres	-570		-570
Juste valeur des actions auto-détenues	-37		-37
Retraitement stock-options	319		319
Ajustement de juste valeur des titres	-449		-449
Frais d'acquisition de titres	-15		-15
Ajustement divers	-7		-7
Variation du pourcentage d'intérêts	-3 544	1 894	-1 650
Capitaux propres au 31 décembre 2012	302 250	43 282	345 532

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société "SAMSE S.A", tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans les notes 1 & 4.2 de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 1 & 4.2 de l'annexe.

- La note 10 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 10 de l'annexe.

- La note 11 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 11 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 29 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

4.2 Comptes sociaux

	Bilan	182
	Compte de résultat	184
	Soldes intermédiaires de gestion	185
	Tableau des flux de trésorerie	186
	Tableau de variation des capitaux propres	187
	Annexe aux comptes sociaux	188
Note 01 -	Immobilisations incorporelles	189
Note 02 -	Immobilisations corporelles	190
Note 02 bis -	Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles	191
Note 03 -	Immobilisations financières	191
Note 04 -	Stocks de marchandises	192
Note 05 -	Créances	193
Note 06 -	Charges constatées d'avance	194
Note 07 -	Capital social	194
Note 08 -	Provisions pour risques et charges	196
Note 09 -	Emprunts et dettes	197
Note 10 -	Produits constatés d'avance	199
Note 11 -	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat	199
Note 12 -	Charges à payer et produits à recevoir	199
Note 13 -	Chiffre d'affaires net	200
Note 14 -	Charges et produits financiers	200
Note 15 -	Charges et produits exceptionnels	201
Note 16 -	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	201
Note 17 -	Effectifs	202
Note 18 -	Engagements financiers et autres informations	203
Note 19 -	Evènements postérieurs à la clôture	204
Note 20 -	Droit individuel de formation	204
Note 21 -	Rémunérations des mandataires sociaux	204
Note 22 -	Informations complémentaires	204
Note 23 -	Inventaire des valeurs mobilières de placement	205
Note 24 -	Filiales et participations	206
Note 25 -	Résultats des cinq derniers exercices	208

Bilan de la société mère

(en euros)

ACTIF	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Au 31 Décembre 2012 NET	2011 NET	2010 NET
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	Note 1					
Concessions, brevets et droits similaires		9 787 447	8 921 512	865 935	962 147	1 058 393
Fonds commercial		8 814 126	1 261 072	7 553 054	7 160 431	7 134 983
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	229 801	-
Immobilisations corporelles	Note 2					
Terrains		51 714 677	16 937 167	34 777 510	32 906 060	32 760 093
Constructions		62 707 575	33 556 766	29 150 809	27 450 561	29 693 469
Installations techniques, matériel et outillages industriels		16 754 500	11 008 971	5 745 529	5 744 042	5 486 873
Autres immobilisations corporelles		48 268 963	31 794 927	16 474 036	14 354 816	11 382 304
Immobilisations en cours		1 641 318	240 803	1 400 515	1 930 133	778 883
Avances et acomptes		240 803		240 803	420 802	240 803
Immobilisations financières	Note 3					
Participations		89 683 623	1 140 000	88 543 623	85 386 643	80 834 875
Créances rattachées à des participations		26 731 865		26 731 865	28 638 947	20 529 066
Autres immobilisations financières		197 858		197 858	186 635	116 303
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		316 542 755	104 861 218	211 681 537	205 371 020	190 016 045
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de marchandises	Note 4					
Matières premières, approvisionnements		1 763 374		1 763 374	1 936 767	1 678 350
Produits intermédiaires et finis				-	-	-
Marchandises		73 695 315	4 002 767	69 692 548	68 423 540	64 997 723
Avances, Acomptes versés sur commandes		82 500		82 500	3 420 152	3 859 886
Créances	Note 5					
Clients et comptes rattachés		72 928 240	9 732 075	63 196 165	63 183 509	58 139 509
Autres créances		17 386 605	105 432	17 281 173	15 189 105	12 634 298
Valeurs mobilières de placement		5 312 467	15 524	5 296 943	5 391 311	3 951 108
Disponibilités		37 523 351		37 523 351	34 357 197	22 030 592
Charges constatées d'avance	Note 6	866 134		866 134	856 041	730 312
TOTAL ACTIF CIRCULANT		209 557 986	13 855 798	195 702 188	192 757 624	168 021 778
TOTAL GENERAL		526 100 741	118 717 016	407 383 725	398 128 644	358 037 823

(en euros)

PASSIF	Notes	Au 31 Décembre 2012	2011	2010
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	Note 7	3 458 084	3 458 084	3 458 084
Prime d'émission, de fusion, d'apport		42 563 148	42 563 148	42 563 148
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069
Réserve légale		345 808	345 808	344 209
Réserves facultatives		110 000 000	100 000 000	90 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420	26 420
Autres réserves		1 858 920	1 858 920	1 858 920
Report à nouveau		8 983 721	8 282 479	7 684 649
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 194 601	18 123 284	17 389 693
Subventions d'Investissements		100 323	103 990	107 657
Provisions réglementées		14 043 424	12 830 137	11 857 057
TOTAL CAPITAUX PROPRES		199 815 518	187 833 339	175 530 906
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 8			
Provisions pour risques		1 047 172	1 391 395	2 551 319
Provisions pour charges		3 856 443	3 379 464	3 208 661
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 903 615	4 770 859	5 759 980
DETTES	Note 9			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		105 754 880	105 061 557	80 340 873
Emprunts et dettes financières divers		7 022 050	5 282 501	7 685 691
Avances et acomptes reçus		441 159	406 851	423 601
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 993 947	63 766 717	60 358 406
Dettes fiscales et sociales		18 756 847	22 012 928	19 230 170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		850 244	861 956	710 520
Autres dettes		6 845 465	8 131 936	7 935 805
Produits constatés d'avance	Note 10	0	0	61 871
TOTAL DETTES		202 664 592	205 524 446	176 746 937
TOTAL GENERAL		407 383 725	398 128 644	358 037 823

Compte de résultat

(en euros)

		Notes	Exercices 2012	2011	% de variation	2010
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises			464 282 052	461 695 935	0,56	405 485 379
Production vendue : services			21 718 161	21 086 740	2,99	17 742 464
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		Note 12	486 000 213	482 782 676	0,67	423 227 843
Production stockée						-19 546
Production immobilisée			103 593	115 074	-9,98	126 847
Subventions d'Exploitation			9 300	9 194	1,15	10 400
Reprises sur dépréciations,provisions, transfert de charges			7 909 354	7 910 292	-0,01	7 497 589
Autres produits			5 508 072	5 592 237	-1,51	4 353 785
	Total des Produits d'exploitation		499 530 532	496 409 474	0,63	435 196 918
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			349 541 711	350 543 964	-0,29	316 839 241
Variation de stock (marchandises)			-162 325	-3 465 733	-95,32	-11 158 618
Achats de matières premières et approvisionnements						
Autres achats et achats externes			41 750 015	39 889 648	4,66	33 935 296
Impôts, taxes et versements assimilés			6 596 882	6 443 278	2,38	5 846 726
Salaires et traitements			43 492 978	41 128 274	5,75	38 218 783
Charges sociales			19 155 402	18 220 929	5,13	16 048 742
Sur immobilisations :	dotations aux amortissements		10 584 230	10 281 945	2,94	10 212 605
	dotations aux dépréciations		1 913	53 419	NS	1 913
Sur actif circulant :	dotations aux dépréciations de stock		4 002 767	3 977 064	0,65	3 955 269
	dotations aux dépréciations des comptes clients		4 666 368	3 601 000	29,59	2 577 595
Pour risques et charges :	dotations aux provisions		926 841	1 035 552	-10,50	1 204 044
Autres charges			2 526 301	3 433 490	-26,42	2 871 409
	Total des Charges d'exploitation		483 083 083	475 142 832	1,67	420 553 005
RESULTAT D'EXPLOITATION			16 447 449	21 266 641	-22,66	14 643 913
Produits financiers		Note 13				
Produits financiers de participation			10 965 269	8 108 070	35,24	9 747 757
Autres intérêts et produits assimilés			923 208	491 245	87,93	355 411
Reprises financières aux amortissements et provisions			57 326	379 000	-84,87	20 000
Différences positives de change			29 074	14 094	106,29	126 641
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des produits financiers		11 974 877	8 992 411	33,17	10 249 809
Charges financières		Note 13				
Dotations financières aux amortissements et provisions			264 747	1 447 325	-81,71	
Intérêts et charges assimilés			3 186 794	2 774 144	14,87	2 693 480
Différences négatives de change			14 531	39 304	-63,03	56 408
	Total des charges financières		3 466 072	4 260 774	-18,65	2 749 888
RESULTAT FINANCIER			8 508 805	4 731 636	79,83	7 499 921
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			24 956 254	25 998 278	-4,01	22 143 834
Produits exceptionnels		Note 14				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			411 753	1 162 606	-64,58	701 236
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 806 307	1 407 501	28,33	2 691 547
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges			2 388 854	2 927 288	-18,39	2 209 715
	Total des Produits Exceptionnels		4 606 914	5 497 396	-16,20	5 602 498
Charges exceptionnelles		Note 14				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			393 645	1 546 499	-74,55	434 905
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 515 176	372 440	306,82	662 540
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions			3 342 208	3 386 041	-1,29	3 337 786
	Total des Charges Exceptionnelles		5 251 029	5 304 982	-1,02	4 435 231
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-644 115	192 414	-434,75	1 167 267
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			591 610	1 117 380	-47,05	998 826
Impôts sur les bénéfices		Note 15	5 525 927	6 950 029	-20,49	4 922 582
	Total des produits		516 112 322	510 899 281	1,02	451 049 225
	Total des charges		497 917 721	492 775 998	1,04	433 659 532
BENEFICE NET DE L'EXERCICE			18 194 601	18 123 283	0,39	17 389 693

Soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)

	2012	2011	% de variation	2010
Ventes de marchandises	464 282	461 696	0,56	405 485
- Coût d'achat des marchandises	349 610	347 305	0,66	305 853
MARGE COMMERCIALE	114 672	114 391	0,25	99 632
Production vendue	21 718	21 087	2,99	17 742
Production stockée				0
- Destockage de production			-	19
Production immobilisée	104	115	-9,57	127
Production de l'exercice	21 822	21 202	2,92	17 850
Production + Ventes	486 104	482 898	0,66	423 335
- Coût d'achat des marchandises	349 610	347 305	0,66	305 853
- Consommation en provenance de tiers	41 520	39 663	4,68	33 763
VALEUR AJOUTEE	94 974	95 930	-1,00	83 719
+ Subventions d'exploitations	9	9	0,00	10
- Impôts et taxes	6 597	6 443	2,39	5 847
- Charges de personnel	62 648	59 349	5,56	54 267
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 738	30 147	-14,63	23 615
+ Reprises de dépréciations,provisions, transfert de charges	7 909	7 910	-0,01	7 497
+ Autres produits	5 508	5 592	-1,50	4 354
- Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	20 182	18 949	6,51	17 951
- Autres charges	2 526	3 433	-26,42	2 871
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 447	21 267	-22,66	14 644
+ Produits financiers	11 975	8 993	33,16	10 250
- Charges financières	3 466	4 261	-18,66	2 750
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	24 956	25 999	-4,01	22 144
% sur ventes	5,38	5,63		5,46
+ Produits exceptionnels	4 607	5 496	-16,18	5 602
- Charges exceptionnelles	5 251	5 305	-1,02	4 435
Résultat exceptionnel	-644	191	-437,17	1 167
- Participation des salariés	592	1 117	-47,00	999
- Impôt sur les bénéfices	5 526	6 950	-20,49	4 922
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 195	18 123	0,40	17 390
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 364	1 291	5,65	2 689
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	565	250	126,00	662
plus ou moins values sur cessions	799	1 041	-23,25	2 027

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2012	2011	2010
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net	18 195	18 123	17 390
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	22 860	22 693	21 289
Reprises des amortissements,dépréciations et provisions	-9 836	-10 972	-9 546
Plus et moins values de cession	-799	-1 032	-2 026
Subventions virées au Résultat	-4	-4	-2
Capacite d'autofinancement	30 416	28 808	27 105
Variation des frais financiers	80	56	
Variation de stock	-1 121	-3 706	-9 631
Variation des créances	-4 384	-6 130	18 189
Variation des dettes	2 432	7 938	-22 778
Variation du besoin en fonds de roulement	-2 993	-1 842	-14 220
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	27 423	26 966	12 885
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incorporels et corporels			
Acquisitions d'immobilisations	-15 785	-13 732	-5 690
Cession d'immobilisations	1 364	1 291	2 630
Subventions d'Equipement			110
Financiers			
Acquisitions d'immobilisations	-6 372	-14 249	-6 166
Cession d'immobilisations	962	113	6 412
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-19 831	-26 577	-2 704
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital			576
Dividendes versés	-7 608	-6 916	-6 196
Dividendes sur actions auto détenues	186	126	128
Augmentation des emprunts	34 128	50 178	5 000
Remboursement des emprunts	-31 696	-43 151	-29 639
Mouvements des dettes			
Mouvements des créances			
Mouvements des autres dettes et créances			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-4 990	237	-30 131
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie acquise	2 602	626	-19 950
Trésorerie nette à l'ouverture	19 884	19 258	39 107
Trésorerie nette à la clôture	22 486	19 884	19 258

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2010	3 458 084	3 458	42 563	100 155	17 390	11 965	175 531
Affectation du résultat 2010				17 390	-17 390		0
Dividendes versés				-6 916			-6 916
Dividendes sur actions propres				126			126
Augmentation de capital :							
Variations des provisions règlementées :						-4	-4
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						973	973
Autres amortissements dérogatoires							
Autres amortissements dérogatoires issus de la TUP							0
Résultat 2011					18 123		18 123
Au 31 décembre 2011	3 458 084	3 458	42 563	110 755	18 123	12 934	187 833
Affectation du résultat 2011				18 123	-18 123		0
Dividendes versés				-7 608			-7 608
Dividendes sur actions propres				186			186
Augmentation de capital :							
Variations des provisions règlementées :						-4	-4
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						1 213	1 213
Autres amortissements dérogatoires							
Autres amortissements dérogatoires issus de la TUP							0
Résultat 2012					18 195		18 195
Au 31 décembre 2012	3 458 084	3 458	42 563	121 456	18 195	14 143	199 815

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits Marquants de l'exercice

Complément de prise de participation dans la société F.D.E. de 83,26 % à 100 % et dans la société SWEETAIR FRANCE de 49,99 % à 80 %. Dissolution/liquidation SAMSE SOLAIRE (date effective le 1er Juillet 2012). Dissolution anticipée E-MAT (date effective le 2 Octobre 2012).
Pour simplifier et optimiser son organisation (informatique, achat, comptabilité, marketing, management, politique commerciale, ressources humaines et trésorerie), la société SAMSE souhaite exploiter directement les établissements qu'elle a créés ou acquis.
Dans le contexte de rationalisation du périmètre juridique, il a été procédé, sur l'exercice 2012, à la fusion par absorption de la société EXPOTEO par la société SAMSE.
La fusion prendra effet d'un point de vue fiscal et comptable rétroactivement au 1er Janvier 2012.
Cette opération a généré un mali de confusion pour un montant de 645 K€ affecté en totalité en charges financières.
Il a été décidé en date du 8 Décembre 2011 la Transmission Universelle de Patrimoine de la société FRANCHEVILLE MATERIAUX à la société SAMSE).
Cette dissolution-confusion a pris effet à partir du 13 Janvier 2012.
Cette opération a généré un boni de confusion pour un montant de 61 K€ affecté en totalité en produits financiers.

Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce, le décret du 29 novembre 1983, ainsi que le plan comptable général (règlement CRC 99-3). Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2012.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	comptabilisation en charges
- frais d'acquisition d'immobilisations financières	inclus dans le coût d'acquisition
- coûts d'emprunts	comptabilisation en charges

Changement de méthode

Néant

Note 1 - Immobilisations incorporelles

en K€	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	Fonds commerciaux acquis	Marques	Logiciels	En cours	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	225	1 122	7 010	1	9 307	229	17 894
TUP(*)/ Fusion			262		3		265
Augmentations/Acquisitions			200		782		982
Diminutions/Sorties			5		305	229	539
Diminutions - En cours affectés							0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	225	1 122	7 467	1	9 787	0	18 602
Amortissements / Dépréciations							
à l'ouverture de l'exercice	178	285	911	0	8 168	0	9 542
TUP(*)/ Fusion			65		3		68
Dotations					878		878
Sorties					305		305
à la clôture de l'exercice	178	285	976	0	8 744	0	10 183
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	47	837	6 099	1	1 139	229	8 352
à la clôture de l'exercice	47	837	6 491	1	1 043	0	8 419

(*) Transmission Universelle de Patrimoine

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- Les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- Les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- Les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- Les logiciels utilisés de manière autonome.
- Les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Le mode d'amortissement est linéaire et l'amortissement dérogatoire est pratiqué ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Le fonds de commerce de MATERIAUX DES ALPES a été inscrit en immobilisation pour une valeur de 182 K€. Ce montant correspond à la partie d'un mali technique de fusion considéré comme représentation du fonds de commerce.

Note 2 - Immobilisations corporelles

en K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	48 756	58 180	16 067	45 938	2 595	171 536
TUP(*)/ Fusion	144	1 257	5	347	2	1 755
Augmentations/Acquisitions	3 221	4 403	1 422	6 337	7 259	22 642
Diminutions/Sorties	406	1 133	739	4 353		6 631
Diminutions - En cours affectés					7 971	7 971
Diminutions - En cours annulés						0
à la clôture de l'exercice	51 715	62 707	16 755	48 269	1 885	181 331
Amortissements / Dépréciations						
à l'ouverture de l'exercice	15 850	30 730	10 323	31 583	241	88 727
TUP(*)/ Fusion	109	774	1	289		1 173
Dotations	1 213	3 040	1 346	4 108		9 707
Sorties	235	987	661	4 186		6 069
à la clôture de l'exercice	16 937	33 557	11 009	31 794	241	93 538
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	32 906	27 450	5 744	14 355	2 354	82 809
à la clôture de l'exercice	34 778	29 150	5 746	16 475	1 644	87 793

(*) Transmission Universelle de Patrimoine

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.
La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.
Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.
La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.
Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements, sur la base de leur durée d'utilité, sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

- terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
- toiture	20 ans
- second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
- enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

- matériels de transports	8 ans
- chariots élévateurs	8 ans
- matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
- matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
- matériels informatiques	3 ans
- mobilier divers	10 ans

Note 2 bis - Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.
D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, le test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.
Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des trois premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création ou d'une reprise de société.

Note 3 - Immobilisations financières

en K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	86 801	28 639	198	115 638
TUP(*)/ Fusion			7	7
Augmentations/Acquisitions	4 001	6 308	12	10 321
Diminutions/Cessions	1 131	8 215	7	9 353
à la clôture de l'exercice	89 671	26 732	210	116 613
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice	1 427	0	0	1 427
Dotations	250			250
Reprises utilisées	537			537
à la clôture de l'exercice	1 140	0	0	1 140
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	85 374	28 639	198	114 211
à la clôture de l'exercice	88 531	26 732	210	115 473

	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	Etat des échéances -1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Valeur brute	26 732	210	26 942	26 750		192

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.
Ces avances ont été rémunérées au taux de 3 % pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 % pour l'ensemble de l'année.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 138 K€
- des prêts au personnel pour 6 K€
- des autres titres pour 54 K€

03.1 Détail des mouvements de titres de participation

En K€	Variation du Nombre de titres	Acquisitions	Cessions Diminutions
SAS REMAT	8	6	
SAS EXPOTEO	5 000		500
SAS E MAT	370		37
SAS FDE	4 000	3 701	
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	23 134		544
SAS SWEETAIR FRANCE	2 025	294	
SAS SAMSE SOLAIRE	5 000		50
Total		4 001	1 131

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).
Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.
Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes sont dépréciés.

En application de la méthode ci-dessus retenue, une reprise de dépréciation a été constatée sur les titres des SAS EXPOTEO et E MAT pour un montant de 537 K€ et une dotation aux dépréciations des titres TARARE MATERIAUX d'un montant de 250 K€.

Note 4 - Stocks de marchandises

en K€	2012 Valeur brute	2012 Dépréciation	2012 Valeur nette	2011 Valeur brute	2011 Dépréciation	2011 Valeur nette	Impact sur le besoin en fonds de roulement
Marchandises négoce	75 458	4 002	71 456	74 337	3 977	70 360	1 121
Total	75 458	4 002	71 456	74 337	3 977	70 360	1 121

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

04.1 Variation des dépréciations de stock

en K€	au 01.01.12	TUP/Fusion	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	au 31.12.12
	3 977	179	4 002	4 156		4 002
Total	3 977	179	4 002	4 156		4 002

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 - Créances

en K€	2012 Valeur brute	2012 Dépréciation	2012 Valeur nette	2011 Valeur brute	2011 Dépréciation	2011 Valeur nette	Impact sur le besoin en fonds de roulement
Créances clients	72 928	9 732	63 196	70 636	7 452	63 184	2 292
Autres créances	17 386	105	17 281	15 189		15 189	2 197
Total	90 314	9 837	80 477	85 825	7 452	78 373	4 489

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

05.1 Variation des dépréciations des comptes clients

en K€	AU 01.01.12	TUP	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.12
Dépréciations comptes clients	7 452	301	4 666	2 582		9 837
Total		301	4 666	2 582	0	9 837

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue la société SAMSE.
Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.
La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards compris entre deux mois et au-delà.

Une dépréciation complémentaire (1 710 K€) ainsi qu'une reprise (1 172 K€) ont été enregistrées dans les comptes et rendues non déductibles de l'impôt.

05.2 Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

en K€	2012	2011	2012	2011
Valeurs mobilières de placement	298	293	1	1
Actions propres	5 015	5 127	15	20
Disponibilités	37 523	34 350		
Total	42 836	39 770	16	21

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 5 015 K€ et représentent 94 096 titres.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 11 Mai 2012. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital.

Au 31 décembre 2012, 11 123 titres ont été acquis.
En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière. A été constatée une provision pour dépréciation des titres, pour un montant de 15 K€.

La valeur d'inventaire (cours de bourse) de ces actions au 31 décembre représente un montant de 4 999 K€.

05.3 Trésorerie nette

en K€	2012	2011
Disponibilités et équivalents de trésorerie	42 820	39 749
Concours bancaires courants	-20 334	-19 865
Total	22 486	19 884

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre, aucun crédit spot n'a été souscrit.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an (866 K€ au 31/12/2012).

Note 7 - Capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation			
	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
	3 458 084	94 096	3 363 988

07.1 Evolution du capital social au cours des quatre dernières années

				En K€	
	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions total	Augmentation de capital	Montant du capital social
Au 31 décembre 2009	1	53 741	3 442 087	54	3 442
Au 31 décembre 2010	1	15 997	3 458 084	16	3 458
Au 31 décembre 2011	1		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2012	1		3 458 084		3 458

07.2 Variation des capitaux propres

(en K€)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2010	3 458 084	3 458	42 563	100 155	17 390	11 965	175 531
Affectation du résultat 2010				17 390	-17 390		0
Dividendes versés				-6 916			-6 916
Dividendes sur actions propres				126			126
Augmentation de capital :							
Variations des Provisions Réglementées						-4	-4
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						973	973
Résultat 2011					18 123		18 123
Au 31 décembre 2011	3 458 084	3 458	42 563	110 755	18 123	12 934	187 833
Affectation du résultat 2011				18 123	-18 123		0
Dividendes versés				-7 608			-7 608
Dividendes sur actions propres				186			186
Augmentation de capital :							0
Variations des Provisions Réglementées						-4	-4
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						1 213	1 213
Résultat 2012					18 195		18 195
Au 31 décembre 2012	3 458 084	3 458	42 563	121 456	18 195	14 143	199 815

07.3 Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

en K€	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	pour mémoire écart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	241	0	241	

07.4 Variation des provisions réglementées

en K€	AU 01.01.12	TUP/Fusion	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.12
Amortissements dérogatoires	12 830	9	3 317	2 113		14 043
Provision spéciale de réévaluation	0					0
Total	12 830	9	3 317	2 113		14 043

Note 8 - Provisions pour risques et charges

en K€	AU 01.01.12	TUP/Fusion	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.12
Provisions pour charges (1)	568	6	178	536		216
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 149	87	643	278		3 601
Provision pour médailles du travail	823	16	106	114		831
Provision pour impôts	231		25			256
Total	4 771	109	952	928	0	4 904

(1) Les provisions pour charges concernent des litiges et charges identifiés :

Affaires prud'homales	148
Coût restitution batiment	15
Provisions sur Honoraires	36
Contrôle Fiscal	9
Indemnité d'Occupation Précaire	8
Total	216

En accord avec le Règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contre-partie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

08.1 Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 3 601 157 € au 31 décembre 2012.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

	Cadres	non cadres
	Taux constant	
Augmentation annuelle des salaires :	2 %	2 %

(pourcentages identiques depuis 2008)

Paramètres sociaux

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.
Le taux de charges sociales retenu est de 46 % pour l'ensemble des catégories.
Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
16 - 25 ans	3,00%	15,00%
26 - 30 ans	3,00%	13,00%
31 - 35 ans	3,00%	9,00%
36 - 40 ans	4,00%	9,00%
41 - 45 ans	5,00%	7,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%
51 - 55 ans	3,00%	3,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE Septembre 2011.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est la moyenne des trois dernières années du taux moyen des emprunts d'état à 10 ans.

Ce taux est de 3,20 % au 31 décembre 2012 (3,50 % en 2011).

La société n'a pas couvert en 2012 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 643 K€ et la reprise s'élève à 278 K€.

08.2 Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

La provision pour médailles du Travail s'élève à 831 149 € au 31 décembre 2012.

Durée de travail

Pour l'attribution de la médaille du travail :
20, 30, 35 et 40 ans.

Pour l'attribution de la médaille de la Fédération :
15 et 20 ans

Paramètres

Détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE Septembre 2011.
Détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

	cadres	non cadres
16 - 25 ans	3,00%	15,00%
26 - 30 ans	3,00%	13,00%
31 - 35 ans	3,00%	9,00%
36 - 40 ans	4,00%	9,00%
41 - 45 ans	5,00%	7,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%
51 - 55 ans	3,00%	3,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

La dotation de l'exercice s'élève à 106 K€ et la reprise s'élève à 114 K€

Note 9 - Emprunts et dettes

en K€		Etat des échéances			
	2012	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	2011
Emprunts	85 420	29 310	56 110		85 197
Intérêts courus sur emprunts	183	183			192
Banques	20 305	20 305			19 827
Intérêts courus sur concours bancaires	30	30			38
Dépôts et cautionnements reçus	78	1	77		83
Fonds de participation des salariés					
Intérêts courus non échus					
Dettes rattachées à des participations	6 761	6 761			5 007
Total	112 777	56 590	56 187	0	110 344

09.1 Variation des emprunts et dettes

en K€	AU 01.01.12	Augmentations	Diminutions	AU 31.12.12
Emprunts	85 197	31 500	31 277	85 420
Intérêts courus sur emprunts	192		9	183
Concours bancaires courants	19 827	478		20 305
Intérêts courus sur concours bancaires	38		8	30
Dépôts et cautionnements reçus	83	2	8	77
Fonds de participation des salariés	0			0
Intérêts courus non échus	0			0
Dettes rattachées à des participations	5 007	2 148	394	6 761
Total	110 344	34 128	31 696	112 776

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à SAMSE.
Ces avances ont été rémunérées au taux de 3 % pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 % pour l'ensemble de l'année.

09.2 Emprunts et dettes par catégories

en K€	2012	2011
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	85 420	85 197
Intérêts courus sur emprunts	183	192
Concours bancaires courants (découverts et spots)	20 335	19 865
Dettes bancaires et assimilées	105 938	105 254
Dettes rattachées à des participations	6 761	5 007
Divers	77	83
Dettes financières diverses	6 838	5 090
Total	112 776	110 344

09.3 Autres dettes

en K€	2012	2011	Impact sur le besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	441	407	34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 994	63 767	-773
Dettes fiscales et sociales	18 757	22 013	-3 256
Dettes sur immobilisations	850	862	-12
Autres dettes	9 845	8 132	1 713
Total	92 887	95 181	-2 294

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante.

Note 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

en K€ POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises			Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce tous tiers confondus
	Liées	avec laquelle la société a un lien de participation	Total	
BILAN				
CREANCES				
Participations	72 109	17 575	89 684	
Créances rattachées à des participations	26 684		26 684	
Créances clients et comptes rattachés	1 248		1 248	10 501
Autres créances	3 240	1 296	4 536	
DETTES				
Dettes rattachées à des participations	6 099	662	6 761	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96		96	3 010
Autres dettes	332	2 845	3 177	
RESULTAT				
Produits financiers	10 214	751	10 965	
Charges financières	160		160	

Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir

en K€ CHARGES A PAYER			en K€ PRODUITS A RECEVOIR
		Avoirs fournisseurs marchandises	1 902
Factures non parvenues	8 184		
		Factures à établir (PSD)	1 090
Avoirs Clients à établir	358		
		Avoirs à recevoir (CPV)	2 909
Dettes fiscales et sociales	12 709		
		Autres créances	231
Autres dettes	20		
		Factures à établir Clients	811
Total	21 271	Total	6 943

Note 13 - Chiffre d'affaires net

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2012	2011	% de variation
Ventes nettes de marchandises	464 282	461 696	0,56
Camionnages sur ventes	3 681	3 777	-2,54
Prestations de services	5 561	5 577	-0,29
Assistances diverses	11 708	10 979	6,64
Commissions et courtages	25	5	400,00
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	743	749	-0,80
Total	486 000	482 783	0,67

Note 14 - Charges et produits financiers

en K€	2012	2011
CHARGES	3 466	4 261
Dotation Immos financières	265	1 447
Intérêts des emprunts	2 156	2 189
Intérêts des dettes rattachées à des Participations (avances de trésorerie)	159	167
Intérêts bancaires	193	182
Escomptes accordés	33	35
Charges diverses	645	202
Perte de change	15	39
PRODUITS	11 975	8 992
Revenus des participations	10 259	7 478
Revenus des créances rattachées à des participations	706	630
Produits divers	924	491
Reprise dépréciations financières	57	379
Gain de change	29	14
Produit net sur cessions	0	0

Note 15 - Charges et produits exceptionnels

en K€		2012	2011
CHARGES		5 251	5 305
Régularisations Clients		14	53
Régularisations Fournisseurs		163	110
Régularisations Diverses		397	1386
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :			
	Immobilisations	565	250
	Titres de participation	0	0
Mali provenant du Rachat par l'entreprise d'actions		770	120
Dotations aux provisions		3 342	3 386
PRODUITS		4 607	5 497
Régularisations Clients		165	266
Régularisations Fournisseurs		89	202
Régularisations Diverses		158	694
Produit de cessions d'éléments de l'actif :			
	Immobilisations	1 364	1 291
	Titres de participation	0	0
Quote Part de Subvention ramenée au Résultat		4	4
Boni provenant du Rachat par l'entreprise d'actions		438	113
Reprise de provisions		2 389	2 927

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires :

Dotations : 3 317
Reprises : 2 113

15.1 Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, BOIS MAURIS ODDOS, BLANC MATERIAUX, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, LOG-EAU, EXPOTEO, CBA, et FRANCHEVILLE MATERIAUX, a été mis en place sur l'exercice 2011.

Cet accord s'applique aux résultats des exercices ouverts le 1er Janvier 2011 et clos le 31 Décembre 2015.
En 2011, les sociétés TARARE MATERIAUX et SAMSE SOLAIRE ont intégré l'UES.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société représente un montant de 592 K€ contre 1 117 K€ en 2011.

Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	24 956	5 978	18 978
Résultat exceptionnel	-644	-278	-366
Participation des salariés	-592	-175	-417
Total	23 720	5 525	18 195

16.1 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Résultat de l'exercice		18 195
Impôt sur les bénéfices		5 526
Résultat avant impôt		23 721
Variation nette des provisions réglementées		1 204
Amortissements dérogatoires	1 204	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		24 925
(avant impôt)		

16.2 Situation fiscale latente

en K€	Montant soumis à l'impôt	Impôt (1)
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	14 043	4 835
TOTAL	14 043	4 835
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	3 011	1 037
Participation des salariés	592	204
Autres	3 840	1 322
TOTAL	7 443	2 563

(1) Impôt calculé au taux de 34,43 %

Note 17 - Effectifs

	2012	2011
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1503	1454
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Ouvriers et employés	907	1026
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	401	253
Cadres	195	175
Total	1503	1454

Note 18 - Engagements financiers et autres informations

(en K€)

Engagements donnés					
Obligations Contractuelles	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Achats de Titres	-	-			
Compromis d'achat	-				
Promesses unilatérales	447	447			
Compromis de Cession de Fonds	-				
Engagement Informatique	-				
Crédit Bail Immobilier	2 832	1 593	1 239		
Caution Bancaire	50			50	
Locations Véhicules	3 975	1 988	1 987		
Emprunts					
TOTAL	7 304	4 028	3 226	50	
Engagements reçus					9 998
Compromis de vente					491
Ligne de crédit reçue et non utilisée					1 500
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail					8 007

OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE

Les SWAPS couvrent au 31 décembre 2012 un montant de 15 400 K€.

Ces SWAPS sont destinés à couvrir un risque de variation de taux d'intérêts.

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements de l'exercice (2)	dotations aux amortissements cumulées	valeur nette
Terrains	897			897
Constructions	13173	714	6063	7110
Total	14 070	714	6 063	8 007

(1) Valeur prévue au contrat

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.(dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10)

Nature	redevances payées de l'exercice	redevances payées cumulées	redevances restant à payer à 1 an au +	redevances restant à payer de 1 à 5 ans	redevances restant à payer à + de 5 ans	total à payer	prix d'achat résiduel
Immobilier	1 413	15 048	1 593	1 239	0	2 832	2

Note 19 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Note 20 - Droit individuel à la formation

Le solde du nombre d'heures acquis au 31 décembre 2012 est de 122 768.

Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux

Nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature, versés au cours de l'exercice, aux membres des organes d'Administration et de Direction, conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce :

Cette information figure dans le Document de Référence, disponible sur le site internet : www.groupe-samse.fr

Note 22 - Informations complémentaires

La société SAMSE a établi un bilan consolidé qui représente :

un chiffre d'affaires de 1 138 007 K€.

un résultat (Part du Groupe) de 30 805 K€.

Identité de la société consolidante :

DUMONT INVESTISSEMENT

S.A au capital de 15 701 087,70 €

Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble

Holding financier détenant 50,41 % de la société SAMSE.

N° Siren : 345 287 734

Note 23 - Inventaire des valeurs mobilières

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

en K€	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE	
A - TITRES DE PARTICIPATION				
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
SAS LA BOITE A OUTILS	622 475	622 475	11 514	11 514
SA RENE DE VEYLE	8 574	8 574	1 109	1 109
SA CHRISTAUD	216 416	216 416	2 286	2 286
SAS MATERIAUX SIMC	7 109	7 109	1 143	1 143
SAS DEGUERRY SAMSE	9 996	9 996	152	152
SAS EXPOTEO	-	5 000	-	500
SAS REMAT	5 461	5 453	2 725	2 719
SARL MC DISTRIBUTION	1 167	1 167	18	18
SARL GET ELECTRIC	500	500	183	183
SAS BOIS MAURIS ODDOS	645 100	645 100	9 902	9 902
SA DORAS	1	1	2	2
SAS MAT APPRO	4 875	4 875	49	49
SAS BTP DISTRIBUTION	4 113	4 113	1 287	1 287
SAS SC INV	1 497 300	1 497 300	14 973	14 973
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	2 247	2 247	15 541	15 541
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS E-MAT	-	370	-	37
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SCI DU VIEUX PORT	9	9	-	-
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI CHARPIEU	1	1	-	-
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI SAONE	99	99	77	77
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI LE MAS	1 256	1 256	42	42
SCI BRANLY	9	9	-	-
SCI LA REGLE	100	100	214	214
SAS FDE	23 900	19 900	9 057	5 355
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	-	23 134	-	544
SARL LEADER CARRELAGE	300	300	714	714
SAS PLATTARD SAS	8 786	8 786	13 444	13 444
SCI LES ARTISANS	60	60	1	1
SAS TARARE MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS SWEETAIR FRANCE	5 399	3 374	1 658	1 365
SAS SAMSE SOLAIRE	-	5 000	-	50
SAS GAMAG	140 378	140 378	718	718
SAS ZANON TRANSPORTS	1 250	1 250	663	663
SARL EPPS	1 000	1 000	1	1
	Total des valeurs brutes		89 671	86 801
	Dépréciations constatées		1 140	1 427
	Total de la valeur au bilan		88 531	85 374

B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DIVERS				
	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
ACTIONS PROPRES	94 096	94 793	5 015	5 127
Total des valeurs brutes			5 015	5 127
Dépréciations constatées			15	21
Total de la valeur au bilan	94 096	94 793	5 000	5 106

Note 24 - Filiales et participations

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital detenu en %	Valeur comptable des titres detenus Brute	Nette	Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses	Montant des cautions et avals donnes par la societe	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule	Benefice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice	Observations
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
SAS LA BOITE A OUTILS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 778	41 007	92,41	11 514	11 514			192 119	4 904	2 801	année civile
SA RENE DE VEYLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	420	1 166	100,00	1 110	1 110				354	1 395	année civile
SA BOIS MAURIS ODDOS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 677	976	90,63	9 902	9 902	910		27 971	1 097	819	année civile
SA CHRISTAUD 3, rue F.Pelloutier 38130 ECHIROLLES	241	7 479	89,80	2 286	2 286	2 110		23 049	1 498	1 428	année civile
SA REMAT Route de Grenoble 38430 ST JEAN DE MOIRANS	87	3 993	100,00	2 725	2 725	2 340		8 325	-236	273	année civile
SAS SC INV 7 bis rue Gay Lussac 21300 CHENOVE	27 224	35 815	55,00	14 973	14 973				3 927		année civile
SAS BLANC MATERIAUX Le Village 04370 COLMARS	48	693	77,50	389	389			5 999	291	279	année civile
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	19 049	74,90	15 541	15 541			55 854	2 995	749	année civile
SARL GET ELECTRIC 4, rue Anthoard 38000 GRENOBLE	10	242	100,00	183	183	25		1 116	28		année civile
SCI LE BOURG 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	38	-	99,60	40	40				5	5	année civile
SCI VALMAR 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	7	96,00	295	295	40			58	55	année civile
SCI PORTE DE SAVOIE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	3	4	66,50	26	26				36	24	année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	60	90,00	1	1				76	63	année civile
SCI CHASSIEU 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	33	99,00	3	3				46	45	année civile
SCI SAONE Rue d'Elbourg 69540 IRIGNY	1	-	99,00	77	77				159	174	année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	99	99,00	2	2				50	39	année civile
SCI BRANLY 2, Rue de Comtes d'Ochsenstein 67110 REICHSHOFFEN	1	609	60,00	-	-			357	130		année civile
SCI LE MAS Chemin de Ponson 07200 AUBENAS	19	-	100,00	42	42				514	3	année civile
SCI LA REGLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	-71	100,00	214	214				37		année civile
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUENAU	1	36	60,00	1	1			143	29		année civile
SAS FDE 3 Bld de Clairfont 66350 TOULOUGES	382	9 790	100,00	9 057	9 057			2 461	337		année civile
SAS GAMAG Route de sauve 30 190 NOZIERES	826	1 249	51,00	718	718			25 441	-1 014		année civile
SAS BTP DISTRIBUTION 3A Rue Branly 67500 HAGUENAU	752	3 966	54,68	1 287	1 287			27 247	667	66	année civile
SAS SWEETAIR FRANCE 16 Rue du Tour de l'Eau - Parc Héliopolis 38400 ST MARTIN D'HERES	750	438	80,00	1 658	768			6 389	-336		année civile
SARL EPPS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	-4	100,00	1	1				-19		année civile

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société))											
SAS MATERIAUX SIMC	2 607	17 506	44,99	1 143	1 143			129 791	2 072	270	année civile
Boulevard Saint Joseph											
04100 MANOSQUE											
SAS DEGUERRY SAMSE	456	1 852	35,07	152	152			6 594	299	70	année civile
ZI DU Musinet											
01460 MONTREAL LA CLUSE											
SCI CHARPIEU	107	-	0,14	1	1	7			15	14	année civile
2, Rue Raymond Pitet											
38100 GRENOBLE											
SARL MC DISTRIBUTION	105	11	16,67	18	18			24 990	1 716	749	année civile
45, Rue Clémenceau											
29403 LANDIVISIAU											
SAS MAT APPRO	98	152	50,00	49	49			5 086	88	34	année civile
19 Chemin de Morchamp											
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS											
SAS DIDIER	360	2 358	25,00	938	938			13 716	171	48	année civile
BP 134											
26303 BOURG DE PEAGE Cedex											
SAS BOURG MATERIAUX	500	73	50,00	250	250			13 125	269	-	année civile
414, Avenue de la Plage											
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE											
SARL LEADER CARRELAGE	10	705	30,00	714	714			3 972	272	132	année civile
1 Rue Léon Rey Grange											
74960 MEYTHET											
SAS PLATTARD	5 400	36 043	33,99	13 444	13 444			75 968	4 000	659	année civile
414 Avenue de la Plage											
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE											
SAS TARARE MATERIAUX	500	-355	50,00	250	0			1 203	-161	-	année civile
2, Rue Raymond Pitet											
38100 GRENOBLE											
SAS ZANON TRANSPORT	300	2 271	25,00	663	663			10 611	409	75	année civile
13 Bis Avenue de la Falaise											
38 360 SASSENAGE											

Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices

(en €)

Date d'arrêté	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087	3 388 346
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087	3 388 346
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	0	0	0	19 309	72 510
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	486 000 213,20	482 782 676,36	423 227 843,57	405 837 444,53	462 639 261,97
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	38 263 594,19	39 001 460,77	35 055 495,21	31 348 414,59	37 990 406,10
Impôts sur les bénéfices	5 525 927,00	6 950 029,00	4 922 582,00	3 403 831,00	6 021 091,00
Participation des salariés	591 610,00	1 117 380,00	998 826,00	423 554,00	1 185 953,00
Dot. Amortissements et provisions	13 951 455,88	12 810 768,25	11 744 394,33	13 831 422,27	13 679 167,24
Résultat net	18 194 601,31	18 123 283,52	17 389 692,88	13 689 607,32	17 104 194,86
Résultat distribué	6 916 168,00	7 607 784,80	6 916 168,00	6 195 756,60	6 099 022,80
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	9,30	8,95	8,42	8,00	9,09
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,26	5,24	5,03	3,98	5,05
Dividende attribué	2,00	2,20	2,00	1,80	1,80
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 503	1 454	1 398	1 403	1 457
Masse salariale	43 492 978,36	41 128 274,28	38 218 783,32	37 388 071,10	38 920 306,89
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	19 155 401,64	18 220 929,64	16 048 741,76	15 569 569,04	15 769 766,57

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note 2 bis de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2 bis de l'annexe.

- Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 3.01 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à :

  . apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant,
  . vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 3.01 de l'annexe.

- Les notes 4 et 4.01 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société.

  Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes 4 et 4.01 de l'annexe.

- La note 5.01 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société.

  Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 5.01 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 29 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

5 Autres informations

5.1 Responsable du Document de Référence 212

5.2 Attestation du responsable 212

5.3 Informations historiques sur les exercices 2010 et 2011 213

5.4 Noms des contrôleurs légaux 213

5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes 214

5.6 Responsable de l'information 214

5.1 Responsable du Document de Référence

M. Olivier Malfait, Président du Directoire de SAMSE

5.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant au chapitre 3 du présent Document de Référence, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes, données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à sa lecture d'ensemble.

Les informations financières historiques présentées dans le présent Document de Référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux chapitres 4.1 et 4.2 dudit Document. Ces rapports ne contiennent pas d'observation.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 contenait des observations relatives aux nouvelles normes et interprétations que le Groupe a appliquées en 2010.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ne contenait pas d'observation.

Grenoble, le 11 avril 2013
Le Président du Directoire
Olivier Malfait

5.3 Informations historiques sur les exercices 2010 et 2011

En application de l'article 28 du Règlement Européen n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

5.3.1 Pour l'exercice 2010

Le Document de Référence de l'exercice 2010 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 28 avril 2011, sous le numéro de dépôt D.11-0382.

Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.1 du même Document de Référence.

Les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.2 du même Document de Référence.

Le rapport de gestion figure au chapitre 3 du même Document de Référence.

Les parties non incluses de ce Document sont couvertes par un autre chapitre du Document de Référence.

5.3.2 Pour l'exercice 2011

Le Document de Référence de l'exercice 2011 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 20 avril 2012, sous le numéro de dépôt D.12-0376.

Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.1 du même Document de Référence.

Les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.2 du même Document de Référence.

Le rapport de gestion figure au chapitre 3 du même Document de Référence.

Les parties non incluses de ce Document sont couvertes par un autre chapitre du Document de Référence.

5.4 Noms des contrôleurs légaux

Commissaires titulaires	Date de premier mandat	Date d'expiration	Commissaires suppléants	Date de premier mandat	Date d'expiration
ODICEO 115, Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE Représenté par : M. Sylvain Boccon-Gibod	6 juin 2001	Exercice 2015	Didier VAURY 115, Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE	26 mai 2009	Exercice 2015
BBM & ASSOCIES Membre indépendant de Baker Tilly France et Baker Tilly International 4, Rue P. Valérien Perrin 38170 SEYSSINET Représenté par : M. Eric Bacci	14 juin 2004	Exercice 2015	Marie MERMILLOD-DUPOIZAT 3, Chemin des Charmettes 74290 VEYRIER-DU-LAC	26 mai 2009	Exercice 2015

5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes

Types de prestations	ODICEO AUDIT				BBM & ASSOCIES AUDIT				AUTRES			
(en euros)	2012		2011		2012		2011		2012		2011	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	339 386	100	355 662	100	128 910	100	115 722	100	114 495	100	142 346	100
- Samse S.A.	94 976	28	92 288	26	74 624	58	72 512	62				
- Filiales intégrées globalement	244 410	72	263 374	74	54 286	42	43 210	38	114 495	100	142 346	100
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes												
- Samse S.A.												
- Filiales intégrées globalement												
sous-total	339 386	100	355 662	100	128 910	100	115 722	100	114 495	100	142 346	100
Autres prestations (2) rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
sous-total	NEANT		NEANT		NEANT		NEANT		NEANT		NEANT	
TOTAL	339 386	100	355 662	100	128 910	100	115 722	100	114 495	100	142 346	100

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du Commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.
(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

5.6 Responsable de l'information

Olivier Malfait
SAMSE - 2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble
Tél : 04 76 85 78 00

6 Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2013

6.1 Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte 216

6.2 Observations du Conseil de Surveillance 217

6.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes 218

6.4 Résolutions 230

6.1. Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte

Partie ordinaire

1 - Approbation des comptes sociaux et consolidés

En vue de l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012, le Directoire vous invite à prendre connaissance de son rapport annuel de gestion, lequel vous donnera toute information utile concernant l'activité et les résultats sociaux et consolidés de cet exercice.

La première résolution se rapporte à l'approbation des comptes sociaux. Nous vous proposons d'approuver les opérations reflétées par le compte de résultat et le bilan de la société qui vous sont soumis, desquels il ressort un bénéfice de 18 194 601,31 € et d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts mentionné dans ces comptes à hauteur de 59 785 €.

La deuxième résolution soumet les comptes consolidés au vote de l'Assemblée, lesquels font apparaître un résultat net de 34 334 780 € dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE de 30 805 162 €.

2 - Affectation du résultat et fixation d'un dividende

La troisième résolution décide de l'affectation du résultat.

Le Directoire propose à l'Assemblée de distribuer, au titre de l'exercice 2012, un dividende de 2,00 € par action.
Ce dividende pourrait être versé à compter du 21 juin 2013 aux 3 458 084 actions composant le capital au 31 décembre 2012, étant précisé que les actions auto-détenues par la société au jour du détachement du coupon ne percevront pas le dividende et que les sommes correspondantes seront affectées au report à nouveau.

Ce dividende résultera de la répartition du bénéfice distribuable qui, compte tenu :

- du bénéfice de l'exercice de :	18 194 601,31 €
- du report à nouveau de l'exercice antérieur de :	8 983 721,02 €
s'élève à	27 178 322,33 €.

Après affectation de la somme de 10 000 000 € à la réserve facultative, le dividende versé représentera la somme de 6 916 168,00 € et le solde du bénéfice distribuable, soit 10 262 154,33 € sera inscrit au report à nouveau.

Pour les personnes fiscalement domiciliées en France, le dividende perçu est obligatoirement soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu et bénéficie d'un abattement de 40 % (article 158-3-2° du Code général des impôts).

Par ailleurs, un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, est institué sous forme d'acompte, lequel est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception du dividende. Les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année n'excède pas un certain seuil peuvent être dispensés, sur leur demande, du paiement de ce prélèvement.

Ces revenus demeurent soumis aux prélèvements sociaux.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2009	1,80 €
2010	2,00 €
2011	2,20 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

3 - Conventions et engagements réglementés

La quatrième résolution vise à approuver les conventions et les engagements réglementés présentés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-88 du Code de commerce.

4 - Autorisation d'achat par la société de ses propres actions

La cinquième résolution concerne le renouvellement de l'autorisation donnée à la société, pour une durée de dix-huit mois, d'opérer sur ses propres actions avec un prix maximum d'achat unitaire de 120,00 € et pour un montant maximal inférieur à 10 % du capital actuel de la société. Cette autorisation se substituera à celle donnée sur le même objet par l'Assemblée Générale du 11 mai 2012.

Les achats réalisés dans le cadre de ce nouveau programme de rachat pourront avoir plusieurs finalités : animer le marché du titre de la société, couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe, remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, réaliser des opérations de croissance externe, réduire le capital, mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.
Les actions rachetées pourront être annulées dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire par la sixième résolution de la présente Assemblée.

Partie extraordinaire

5 - Autorisation d'annulation d'actions rachetées

La sixième résolution autorise le Directoire, pour une période de dix-huit mois, à réduire le capital de la société par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé.

Cette autorisation se substituera à celle, identique, accordée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2012.

6 - Augmentation de capital réservée aux salariés

La septième résolution a pour objet de déléguer au Directoire, dans le cadre des dispositions des articles L 3332-18 et suivants du Code du travail et des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce, la compétence de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions nouvelles réservées aux adhérents à un Plan d'Epargne d'Entreprise de la société.

Le montant nominal maximal d'augmentation de capital sera de 103 743 €.

7 - Pouvoirs

La huitième résolution donne pouvoir pour l'exécution des formalités liées à l'Assemblée Générale.

6.2 Observations du Conseil de Surveillance

Les documents comptables et financiers mis à votre disposition ainsi que le rapport de votre Directoire relatent les activités et les résultats du Groupe pour l'exercice 2012.

Le rapport général des Commissaires aux comptes n'appelle pas d'observation de notre part.

En 2012, le Groupe, dans son ensemble, a réalisé une performance remarquable en maintenant un niveau de résultat supérieur à la moyenne de la profession.

En conséquence, le Conseil de Surveillance est favorable à la proposition du Directoire de fixer le montant du dividende à 2,00 € par action.

Par ailleurs, la société souhaite renouveler son programme de rachat d'actions avec un prix maximum d'achat de 120,00 €, identique au prix fixé dans le cadre de l'autorisation en vigueur. Afin de compléter cette résolution, une autorisation d'annuler les actions acquises dans le cadre de ce programme est également sollicitée.

Le Conseil de Surveillance demande à l'Assemblée d'adopter les résolutions qui lui sont ainsi soumises par le Directoire.

Par ailleurs, dans le respect de l'obligation périodique de statuer sur une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un Plan d'Epargne d'Entreprise, si les actions détenues par le personnel de la société représentent moins de 3 % du capital, une résolution est soumise au vote de l'Assemblée.

Il est rappelé que le fait pour l'Assemblée de se prononcer sur cette augmentation constitue une obligation légale. Cependant l'adoption d'un tel projet de résolution ne nous paraît pas appropriée eu égard aux perspectives d'évolution de votre société. En conséquence, le Conseil de Surveillance en déconseille l'adoption.

Le Conseil de Surveillance, au nom des actionnaires, tient à saluer la mobilisation et le travail de l'ensemble des collaborateurs du Groupe SAMSE.

Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

6.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements mentionnés en annexe qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements mentionnés en annexe, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Seyssinet et Villeurbanne
Le 29 mars 2013

BBM & Associés
représentée par

Eric BACCI

ODICEO
représentée par

Sylvain BOCCON GIBOD

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales — Annexe 1
- Conventions entre SAMSE et la filiale SA RENE DE VEYLE — Annexe 2
- Conventions entre SAMSE et la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT — Annexe 3
- Convention entre SAMSE et les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE — Annexe 4
- Conventions d'assistance logistique entre SAMSE et certaines de ses filiales — Annexe 5

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES

PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2012

Conseil de Surveillance

Patrice JOPPE	P.J
Paul BERIOT	P.B
C.R.H. France Distribution Représentée par Khaled BACHIR	C.H K.B
DUMONT INVESTISSEMENT Représentée par M.C. GUICHERD	D.I M.G
Corinne HEITER	C.H
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M

Directoire

Olivier MALFAIT	O.M
François BERIOT	F.B
Laurent CHAMEROY	L.C
Jean Jacques CHABANIS	J.C
Jérôme THFOIN	J.T
Philippe GERARD	P.G
Christophe LYONNET	C.L

ANNEXE 1

CONVENTIONS D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

1.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- comptabilité, gestion, informatique, trésorerie,
- assistance juridique, fiscale et sociale,
- commercial, référencement, achats et stocks,
- publicité,
- personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale (à l'exception de la convention entre SAMSE et TARARE : 2% des achats HT (hors achats faits auprès du groupe PLATTARD). Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée. C'est le cas de certaines filiales minoritaires ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome.

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80% du montant par SAMSE et 20% par DUMONT INVESTISSEMENT.

1.2. APPLICATION

A. CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :

Conventions autorisées par le Conseil de surveillance du 19/12/2012 avec effet 2013

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2012 HT	Effet 2013
F.B/O.M	GAMAG	Convention informatique : rémunération 0,4 % des ventes de marchandises HT	0	X
O.M/L.C	M+ MATERIAUX	Convention informatique : rémunération 0,4 % des ventes de marchandises HT par agence dans les trois mois du démarrage effectif du système informatique de l'agence concernée.	0	X

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 14/03/2012

Membres Concernés	Société	Rémunération	Montant € 2012 HT
FB / OM / JT	Ets Pierre Henry et Fils	Forfait	40 300

B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2012 HT
O.M / L.C / F.B	RENE DE VEYLE	Forfait	6 800
G.C /O.M / P.J / F.B	CHRISTAUD	2.00%	442 658
O.M / F.B	CELESTIN MATERIAUX	2.00%	365 536
F.B / O.M / P.G	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	409 099
P.B / O.M / P.J	DORAS	0.18%	325 596
O.M / F.B	REMAT	1.00%	81 233
O.M / P.B / J.C	SIMC	0.60% négoce + 1% LS	761 648
O.M / F.B	DEGUERRY SAMSE	1.50 %	95 315
J.C / O.M / P.B	LA BOITE A OUTILS	0.40 %	754 758
J.C	RG BRICOLAGE	0.40 %	43 486
F.B/O.M	GAMAG	0.50 %	105 540
O.M / F.B / L.C	COMPTOIRS DU BOIS	1.70 %	61 100
J.C	COMPTOIR FROMENT	0.40%	55 400
J.C	EDB FROMENT	0.40 %	56 300
O.M/L.C	M+ MATERIAUX	0.40%	283 764

O.M	TARARE MATERIAUX	2.00% achats HT (hors achats faits auprès du groupe PLATTARD)	13 915

ANNEXE 2

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LA FILIALE SA RENE DE VEYLE

2.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

2.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

CONVENTION DE GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE TITRES DUMONT INVESTISSEMENT PAR LA FILIALE S.A. RENE DE VEYLE

Membres concernés : P. JOPPE, O. MALFAIT, F. BERIOT

PRINCIPE :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation des salariés, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions DUMONT INVESTISSEMENT qui ont été acquises dans le cadre de la participation des salariés des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.

2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un « stock » d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE lors de l'attribution de la participation des salariés, ou au fonds commun de placement « GROUPE SAMSE » en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération forfaitaire annuelle de 20 000 €.

ANNEXE 3

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE

3.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

3.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

LOCATION DE BUREAUX

PRINCIPE :

La société SAMSE loue à DUMONT INVESTISSEMENT des bureaux dans ses locaux du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

Ce loyer fait l'objet d'une révision annuelle au mois de janvier.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2012 :

SAMSE a facturé à DUMONT INVESTISSEMENT pour 25 652 € H.T. de loyer du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible.
Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant.
Le taux de rémunération des avances 2012 est fixé à 3 %.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2012 :

DUMONT INVESTISSEMENT a facturé 3.789 € à SAMSE en rémunération des prêts accordés.
Au 31 décembre 2012, le prêt accordé par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE s'élève à 662.000 €.

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE

Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPE :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Il s'agit notamment d'assistance dans les domaines suivants :

- Comptable et financier (élaboration et contrôle des budgets, gestion de trésorerie etc...) ;
- Commercial (stratégie produits et marketing etc…) ;
- Gestion du personnel ;
- Juridique, fiscal et social.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale BOITE A OUTILS au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2012 :

1 707 621 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE.

ANNEXE 4

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LES SOCIETES DU GROUPE PLATTARD NEGOCE

Membres concernés : O. MALFAIT, F. BERIOT

4.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant.

4.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

ACCORD DE COLLABORATION COMMERCIALE

PRINCIPE :

Un accord de collaboration commerciale a été conclu entre

d'une part,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

et d'autre part,

- Les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE l'assistance nécessaire pour la réalisation d'opérations ou le suivi de fonctions en matière de publicité, référencement fournisseurs, bonification de fin d'année, logistique et L.S. pro (Libre Service).

La rémunération de ces différentes prestations est calculée sur la base de 1% des achats hors taxes effectués par les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE (hors plateforme) et est facturée à 80 % par SAMSE et 20 % par DUMONT INVESTISSEMENT.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2012 :

Ces prestations représentent un produit de 585 461 € H.T. pour SAMSE.

ANNEXE 5

CONVENTIONS D'ASSISTANCE LOGISTIQUE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

PRINCIPE

En contrepartie des prestations effectuées par sa plateforme logistique, SAMSE facture à ses filiales une rémunération comprenant un forfait annuel majoré d'un pourcentage des ventes budgétées plateforme hors taxes.

5.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

5.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

Membres Concernés	Société	Montant € 2012 HT
J.C.	RG BRICOLAGE	24 015 €
J.C.	COMPTOIR FROMENT	34 734 €
J.C.	EDB FROMENT	33 636 €
J.C/O.M/P.J/P.B	LA BOITE A OUTILS	534 809 €

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société «SAMSE S.A.», et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209, al. 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société, de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité ; cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale (cinquième résolution) et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée Générale approuve au préalable l'opération d'achat par votre société de ses propres actions (cinquième résolution).

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 29 mars 2013

Les Commissaires aux comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Directoire de la compétence de décider une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de votre société, pour un montant maximum de 103 743 euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce et de l'article L.3332-18 du Code du travail.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de vingt-six mois la compétence pour décider une augmentation de capital et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient à votre Directoire d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce.

Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrés tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Directoire relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Directoire.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Directoire.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 29 mars 2013
Les Commissaires aux comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

6.4 Résolutions

Partie ordinaire

Première résolution *(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2012 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 18 194 601,31 €.

L'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à 59 785 € et qui ont donné lieu à une imposition de 19 928 €.

Deuxième résolution *(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2012 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat et fixation du dividende)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, approuve les propositions du Directoire et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	18 194 601,31 €
- Report à nouveau de l'exercice antérieur	8 983 721,02 €
Soit un bénéfice distribuable de	27 178 322,33 €
- A la réserve facultative	10 000 000,00 €
- A la distribution d'un dividende pour un montant de	6 916 168,00 €
- Au report à nouveau	10 262 154,33 €

Il sera ainsi distribué un dividende de 2,00 € à chacune des actions composant le capital social et ouvrant droit au dividende.

Ce dividende sera payé à compter du 21 juin 2013.

L'Assemblée Générale précise que la fraction du dividende correspondant aux actions propres détenues par la société sera affectée au compte report à nouveau.

Les actionnaires sont informés que le dividende perçu est obligatoirement soumis, pour les personnes fiscalement domiciliées en France, au barème progressif de l'impôt sur le revenu et bénéficie d'un abattement de 40 % (article 158-3-2° du Code général des impôts).

Par ailleurs, un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, est institué sous forme d'acompte, lequel est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception du dividende. Les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année n'excède pas un certain seuil peuvent être dispensés, sur leur demande, du paiement de ce prélèvement.

Ces revenus demeurent soumis aux prélèvements sociaux.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2009	1,80 €
2010	2,00 €
2011	2,20 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Quatrième résolution *(Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution *(Autorisation d'achat par la société de ses propres actions)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, le Directoire à acquérir des actions de la société en vue de :

- l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés ;
- la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société ;
- la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises, en exécution de la présente autorisation, est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale (soit, à titre indicatif 345 808 actions sur la base du capital au 31 décembre 2012, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 94 096 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 251 712 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120,00 € par action soit un montant maximal d'achat de 30 205 440 €.

L'acquisition, la conservation, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.
L'autorisation est valable pour une durée maximale de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2012.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

Partie extraordinaire

Sixième résolution (*Autorisation d'annulation d'actions rachetées)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, conformément à l'article L 225-209 du Code de commerce, à annuler les actions propres de la société acquises en vertu des autorisations données par l'Assemblée Générale, selon les modalités suivantes :

- le Directoire est autorisé à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital, sur une période de 24 mois, à compter de la présente Assemblée, et à procéder à due concurrence aux réductions de capital social ;
- la différence entre le prix d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sera imputée sur les primes et réserves disponibles ;
- le Directoire disposera des pouvoirs nécessaires, avec faculté de subdélégation, pour fixer les conditions de cette ou de ces annulations, pour accomplir tous actes, formalités, déclarations en vue d'annuler les actions et de rendre définitives les réductions de capital et pour modifier les statuts en conséquence ;
- la présente autorisation est valable pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2012.

Septième résolution (*Augmentation de capital réservée aux salariés)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L 3332-18 et suivants du Code du travail et des articles L 225-129-2, L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce :

- délègue au Directoire, avec faculté de subdélégation, les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, réservée aux adhérents à un Plan d'Epargne d'Entreprise de la société, à concurrence d'un montant nominal maximal de 103 743 € ;
- décide de supprimer, en faveur des adhérents à un Plan d'Epargne d'Entreprise, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions et valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre dans le cadre de la présente résolution ;
- décide que la présente autorisation sera valable à compter de la présente Assemblée pour la durée prévue au 1er alinéa de l'article L 225-129-2 soit 26 mois ;
- délègue tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente résolution dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :
  - déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs ;
  - déterminer les modalités de chaque émission ;
  - fixer le prix de souscription des actions de numéraire conformément aux articles L 3332 - 18 à L 3332 - 24 du Code du travail ;
  - fixer le délai de libération des actions, dans les limites légales ;
  - constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative ;
  - apporter aux statuts les modifications nécessaires ;
  - et d'une manière générale, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service des valeurs mobilières dont l'émission est autorisée.

Huitième résolution (*Pouvoirs)* - L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives.

7 Tables de concordance

7.1 Table de concordance du Document de Référence 234

7.2 Table de concordance du Rapport de gestion 236

7.1 Table de concordance du Document de Référence

Afin de faciliter la lecture du Document de Référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par le règlement européen n°809/2004 de la Commission du 29 avril 2004.

Rubriques		Pages
1.	Personnes responsables	212
2.	Contrôleurs légaux des comptes	213, 214
3.	Informations financières sélectionnées	25, 112
4.	Facteurs de risques	62 à 65
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Histoire et évolution de la société	8 à 21, 23 à 25
5.2	Investissements	59
6.	Aperçu des activités	9 à 14
7.	Organigramme	
7.1	Description sommaire du Groupe	22
7.2	Liste des filiales importantes	206, 207
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	142 à 146
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1	Situation financière	57, 58, 60, 61, 113, 182, 183
9.2	Résultat d'exploitation	114, 115, 184, 185
10.	Trésorerie et capitaux	58, 105 à 109, 116 à 118, 152 à 157, 163 à 165, 169, 170,174, 175, 186, 193 à 195, 203
11.	Recherche et développement, brevets et licences	109
12.	Informations sur les tendances	109
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
14.	Organes d'Administration, de Direction, de Surveillance et de Direction Générale	
14.1	Informations concernant les membres des organes d'Administration et de Direction	34 à 44
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration et de Direction	43, 106
15.	Rémunérations et avantages	48, 49, 69 à 75
16.	Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction	38, 42, 43, 46 à 48

17. Salariés	
17.1 Effectifs	82, 87, 167, 168, 202
17.2 Participations et stock- options	75, 77, 78, 154, 155, 167, 201
17.3 Accords de participation	77, 78
18. Principaux actionnaires	105, 106, 107, 157
19. Opérations avec des apparentés	173
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	112 à 180, 182 à 205, 208
20.2 Etats financiers	58, 61, 113 à 118, 182 à 187
20.3 Vérification des informations financières	179, 180, 209, 210
20.4 Date des dernières informations financières	30
20.5 Politique de distribution des dividendes	29
20.6 Procédures judiciaire et d'arbitrage	65
21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	105 à 109, 153, 194
21.2 Acte constitutif et statuts	32 à 34
22. Contrats importants	NA
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	54, 55, 103, 104, 179, 180, 209, 210, 218 à 229
24. Documents accessibles au public	30
25. Informations sur les participations	128 à 133, 206, 207

7.2 Table de concordance du Rapport de gestion

Rubriques	Pages
I – Rapport sur les comptes de l'exercice	
1. Comptes consolidés	111 à 178
2. Comptes sociaux	181 à 208
3. Dividendes	29, 216, 230
II – Evénements postérieurs à la clôture et perspectives	
1. Evénements significatifs postérieurs à la clôture	62
2. Perspectives d'avenir	109
III – Gestion des risques	
1. Risques opérationnels	62 à 64
2. Risques financiers	64, 65, 150, 163 à 165, 172
3. Risques juridiques	65
4. Risques environnementaux, industriels et technologiques	65
5. Couverture de risques par les assurances	65 à 69
IV – Mandataires sociaux et dirigeants	
1. Mandats et fonctions des mandataires sociaux	35 à 42
2. Actions détenues par les mandataires sociaux	35 à 42
3. Rémunérations et intérêts des mandataires sociaux	69 à 75
4. Options et actions de performance	75 à 77
V – Responsabilité Sociétale de l'Entreprise	
1. Les enjeux sociaux	79 à 87, 98 à 102
2. Les enjeux environnementaux	88 à 92, 98 à 102
3. Les enjeux sociétaux	93 à 97, 98 à 102
VI – Renseignements sur le capital	
1. Actionnariat	105 à 107, 156
2. Rachat d'actions propres par la société	107 à 109, 157

Groupe
SAMSE
s'engage

www.groupe-samse.fr

Siège Social
2, rue Raymond Pitet - 38030 Grenoble Cedex 2
Tél. : 04 76 85 78 00 - Fax : 04 76 46 88 07